

CLIENT DOCUMENTATION

Table of Contents

A. Pre-contractual Information	2
I. Information about Scalable Capital and its services	2
II. Distance Marketing Information	7
III. Notice of the Right of Withdrawal	15
IV. Dealing with Conflicts of Interest	19
V. Cost transparency for securities transactions	21
VI. Data protection	25
VII. Complaints	26
VIII. European Consumer Credit Information for overdraft facilities	27
B. General Terms and Conditions	34
C. Special Terms and Conditions	45
I. Cash Management	45
II. Securities transactions	57
III. Broker	64
IV. Wealth	71
V. Credit	95
D. Execution Policy	101
E. List of Prices and Services	105

NOTE: This Client Documentation is made available to the client before the contract is entered into. As the content of this Client Documentation is amended from time to time, in particular to comply with statutory or other regulatory requirements, the most recent version of the Client Documentation is always available on the website of Scalable Capital GmbH.

AS AT: December 2024

A. Pre-contractual Information

Scalable Capital GmbH ("**Scalable Capital**") is an investment firm whose main business (within the scope of regulatory authorisations) is the provision of investment services and related transactions. Where necessary, this pre-contractual information distinguishes between the different services offered by Scalable Capital.

I. Information about Scalable Capital and its services

1. **Name:** Scalable Capital GmbH.

2. **Address:** Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Germany.

3. **Services:** Scalable Capital offers the following services for its clients:

- **Broker:** Trading of financial instruments on various execution venues in the form of individual orders or savings plans ("**Broker**");
- **Wealth:** Individual financial portfolio management with a broad selection of investment strategies ("**Wealth**");
- **Credit:** Securities-based credit in the form of an open-ended overdraft facility that can be terminated at any time;
- Execution of trade orders within the scope of the Broker and of Wealth:
 - **Principal broking business:** Scalable Capital executes trade orders in its own name for the account of the client;
 - **Fixed-price transactions:** Scalable Capital executes trade orders as a purchaser or seller of financial instruments with the client at a fixed or determinable price for its own account;
- **Clearing accounts:** Clearing accounts within Broker and Wealth in the form of accepting and holding client funds in open omnibus trust accounts with other credit institutions and with qualifying money market funds;
- **Securities accounts:** Securities accounts within the scope of Broker and Wealth for the safe custody and management of financial instruments (safe custody of securities).

Please refer to the "Risks of Investing" (available under <https://de.scalable.capital/en/documents> or via the mobile apps of Scalable Capital) for details of the nature, functioning and risks of these services.

4. **Types of financial instruments:** Please refer to the "Risks of Investing" (available under <https://de.scalable.capital/en/documents> or via the mobile apps of Scalable Capital) for details on the nature, functioning and risks of the different types of financial instruments. The financial instruments used in the context of Scalable Capital's services are intended for retail clients.

5. **Proposed investment strategies:** Please refer to the Special Terms and Conditions: Wealth (Section C., Chapter IV.). In this context, Annex 1: Investment Guidelines is of particular interest to the client.

6. **Execution venues:** Please refer to the Execution Policy in Section D. of this Client Documentation for information on the execution venues.

- 7. Costs and associated charges:** Please refer to the information on Cost Transparency for securities transactions (Section A., Chapter V.) of this Client Documentation as well as the respective current List of Prices and Services for information on the costs and associated charges. The client can access the respective current List of Prices and Services on the website and via the mobile apps of Scalable Capital. Upon request, Scalable Capital will send the client a current List of Prices and Services by email. To the extent required by law, Scalable Capital will also provide the client with an annual statement containing cost information which reflects the actual costs incurred during the reporting period.
- 8. Contact details necessary to enable the client to communicate effectively with the company:** The client can contact Scalable Capital's client service at the above address, by email at service@scalable.capital and, where applicable, via a chat function and a contact form on the website and in the mobile apps of Scalable Capital. In addition, we refer to our other contact details, which can be accessed under <https://de.scalable.capital/kontaktdaten> in German and under <https://de.scalable.capital/en/contact-details> in English in their most current version. Depending on the place of residence, these contact details may also be accessed in other languages by changing the language setting of the website. Only the German language version is legally binding, and for clients residing outside Germany and Austria, the English language version is legally binding. All other language versions are solely for informational purposes.
- 9. Languages in which the client may communicate with the company and receive documents and information:** German, English, Dutch (only for clients resident in the Netherlands), French (only for clients resident in France), Italian (only for clients resident in Italy), Spanish (only for clients resident in Spain). Only the German-language version of the Client Contract and, for clients resident outside of Germany and Austria, the English-language version of the Client Contract is legally binding. All other language versions are solely for informational purposes.
- 10. Methods of communication to be used between the company and the client including, where relevant, those for the sending and reception of orders:** In addition to the methods of communication referred to in the preceding Clause 8, Scalable Capital provides the client with access to Scalable Capital's digital platform via the website or the mobile apps. This digital platform has a client area that can be accessed by entering login credentials. Within this client area, clients can, among other things, access the electronic mailbox (mailbox) set up for them. In the client area (and in particular in the mailbox), Scalable Capital will provide the client with documents, notices or other information relating to the services. In the client area, the client can also, among other things, make certain changes to the client data, make declarations that alter their legal situation and issue certain instructions with regard to the services. In the context of the Broker, this includes in particular the placing of orders with Scalable Capital for the purchase and/or sale of financial instruments for clients.

- 11. Statement of the fact that the company is authorised and the name and contact address of the competent authority that has authorised it:** The German Federal Financial Supervisory Authority (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht – BaFin, Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, Germany and Marie-Curie-Str. 24–28, 60439 Frankfurt am Main, Germany) has granted Scalable Capital permission to provide certain investment services. The German Federal Financial Supervisory Authority and the German Central Bank (Deutsche Bundesbank, Wilhelm-Epstein-Str. 14, 60431 Frankfurt am Main, Germany) are the competent supervisory authorities in the home Member State. Under the freedom to provide services, Scalable Capital also carries out investment services in France, Italy, the Netherlands, Spain and Austria, without having a physical place of business in these countries. Under the European passport, the supervisory authority in France (*Autorité des marchés financiers – AMF*), the supervisory authority in Italy (*Commissione Nazionale per le Società e la Borsa – CONSOB*), the supervisory authority in the Netherlands (*Autoriteit Financiële Markten – AFM*), the supervisory authority in Spain (*Comisión Nacional del Mercado de Valores – CNMV*) and the supervisory authority in Austria (*Finanzmarktaufsichtsbehörde – FMA*), as the competent authorities of the host Member States were informed of the investment services notification.
- 12. Where the company is acting through a tied agent, a statement of this fact specifying the Member State in which that agent is registered:** Scalable Capital does not act through a tied agent.
- 13. Nature, frequency and timing of the reports on the performance of the services to be provided by the company to the client in accordance with Article 25 (6) of Directive 2014/65/EU:**
 - 13.1. Broker:** In the context of the Broker, Scalable Capital will provide appropriate reports to the client in accordance with Article 25 (6) of Directive 2014/65/EU. Scalable Capital will also provide the client with further documents, notices or other information relating to the service in the client area of the digital platform (and in particular in the electronic mailbox).
 - 13.2. Wealth:** Scalable Capital will provide the client with a report for the previous quarter at the latest within four weeks after the end of the quarter, including, among other things, the composition and valuation of the client portfolio, the performance in the reporting period and, if applicable, in comparison to a benchmark, the costs incurred and the transactions executed. In addition, Scalable Capital will inform the client directly in an appropriate manner if there is a loss in the client portfolio which exceeds the loss threshold agreed with the client under the investment guidelines.
 - 13.3. Clearing accounts:** Scalable Capital will inform the client monthly showing entries to and from the clearing account and about client funds held.
 - 13.4. Securities accounts:** Scalable Capital will inform the client quarterly about the financial instruments held in the securities account for the client, their respective market value, and the financial instruments that were the subject of securities financing transactions.
- 14. If the company holds financial instruments or funds of its clients, a summary description of the steps which it takes to ensure their protection, including summary details of any relevant investor compensation or deposit guarantee scheme which applies to the company by virtue of its activities in a Member State:**

Securities are held in safe custody in accordance with the Special Terms and Conditions: Securities transactions (Section C., Chapter II.). Domestic (i.e. German)

securities are therefore regularly held in safe custody at the German central securities depository (Clearstream Banking AG), provided they are eligible for collective safe custody. Foreign (i.e. non-German) securities are generally held in safe custody in the home market of the security in question or in the country in which the purchase was made. Scalable Capital informs clients in the securities account statement of the country in which their securities are held. In the case of domestic securities, held in collective safe custody at the German central securities depository (Clearstream Banking AG) as described above, the client receives co-ownership in the respective collective holdings (see Clause 9 of the Special Terms and Conditions: Securities transactions, Section C., Chapter II.). In the case of foreign securities, Scalable Capital will, in the proper exercise of its discretion and with due regard to the client's interests, secure the ownership or the co-ownership of the securities or any other equivalent legal position as customary in the country of deposit and hold this legal position in trust for the client. Scalable Capital will credit the client on their securities account in this respect (*WR-Gutschrift*, see Clause 10.3 of the Special Terms and Conditions: Securities transactions, Section C., Chapter II.).

Client funds held by Scalable Capital in open omnibus trust accounts with other credit institutions are protected under the German statutory deposit guarantee or a comparable statutory deposit guarantee of a state of the European Economic Area up to an amount of EUR 100,000 per depositor per credit institution. Further information can be found in the information sheets of the respective credit institutions, which Scalable Capital makes available on its website.

Qualifying money market funds, in which Scalable Capital may hold client funds, are subject to the standards of protection addressed in the laws and regulations governing certain undertakings for collective investment in transferable securities (UCITS).

In addition, clients are protected by investor compensation up to an amount of EUR 20,000 (irrespective of the number of securities accounts). This is the responsibility of the German Compensatory Fund of Securities Trading Companies (Entschädigungseinrichtung der Wertpapierhandelsunternehmen – EdW). Further details on the scope and prerequisites of a claim for compensation can be found in the statutory provisions (in particular the German Investor Compensation Act (Anlegerentschädigungsgesetz – AnlEntG)) and in the information provided by the EdW at <https://www.e-d-w.de/>.

15. **Description, which may be provided in summary form, of the conflicts of interest policy maintained by the company:** Scalable Capital's conflicts of interest policy is set out in Section A., Chapter IV. of this Client Documentation.
16. **Special information regarding Wealth:**
 - 16.1. **Information on the method and frequency of valuation of financial instruments:** The financial instruments acquired by Scalable Capital as part of Wealth are traded on regulated markets so that prices are available on each trading day.
 - 16.2. **Details of any delegation of the discretionary management of all or part of the financial instruments or funds in the client portfolio:** There is no delegation to third parties. However, in the context of Wealth, Scalable Capital inter alia invests the client portfolio in funds, which in turn are managed by a management company.
 - 16.3. **Specification of benchmark against which the performance of the client portfolio will be compared:** The informational value of a benchmark method depends on the

investment strategy pursued by Scalable Capital. Scalable Capital has assigned a benchmark to each investment strategy against which the performance of the client portfolio will be compared. The corresponding benchmark is determined when the client selects an investment strategy proposed by Scalable Capital (based on the information provided by the client with regard to the client's investment objectives, financial situation, knowledge and experience). Please refer to the Special Terms and Conditions: Wealth (Section C., Chapter IV.). In this context, Annex 1: Investment Guidelines is of particular interest to the client.

- 16.4. Type of financial instruments that may be included in the client portfolio and types of transactions that may be carried out in such instruments, including any constraints on discretion:** Please refer to the Special Terms and Conditions: Wealth (Section C., Chapter IV.). In this context, Annex 1: Investment Guidelines is of particular interest to the client.
- 16.5. Management objectives, level of risk to be reflected in the company's exercise of discretion and any specific constraints on that discretion:** Scalable Capital invests in exchange-traded funds (ETFs) and, where applicable, exchange-traded securities that track the performance of commodities (exchange-traded commodities, ETCs) or any other underlying asset, e.g. cryptocurrencies (exchange-traded products, ETPs). In addition, Scalable Capital's management objectives and discretionary mandate depend on the investment strategy agreed between the client and Scalable Capital. The corresponding management objectives and discretions are determined when the client selects an investment strategy proposed by Scalable Capital (based on the information provided by the client with regard to its investment objectives, financial situation, knowledge and experience). Please refer to the Special Terms and Conditions: Wealth (Section C., Chapter IV.). In this context, Annex 1: Investment Guidelines is of particular interest to the client.

II. Distance Marketing Information

1. Identity of the company and the public register of companies in which the legal entity is entered and the associated registration number or equivalent means of identification: Scalable Capital GmbH, registered in the Commercial Register of the Local Court of Munich under HRB 217778.

2. Main business of the company and the supervisory authority responsible for its authorisation: The main business (within the scope of regulatory authorisations) is the provision of investment services and related transactions.

The supervisory authorities responsible for the authorisation in the home Member State are: the German Federal Financial Supervisory Authority (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht – BaFin) (Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, Germany and Marie-Curie-Str. 24–28, 60439 Frankfurt am Main, Germany) and the German Central Bank (Deutsche Bundesbank, Wilhelm-Epstein-Str. 14, 60431 Frankfurt am Main, Germany). Under the freedom to provide services, Scalable Capital also carries out investment services in France, Italy, the Netherlands, Spain and Austria, without having a physical place of business in these countries. Under the European passport, the supervisory authority in France (Autorité des marchés financiers – AMF), the supervisory authority in Italy (*Commissione Nazionale per le Società e la Borsa – CONSOB*), the supervisory authority in the Netherlands (Autoriteit Financiële Markten – AFM), the supervisory authority in Spain (*Comisión Nacional del Mercado de Valores – CNMV*) and the supervisory authority in Austria (*Finanzmarktaufsichtsbehörde – FMA*), as the competent authorities of the host Member States were informed of the investment services notification.

3. Identity of the representative of the company established in the consumer's Member State of residence, if such a representative exists, or the identity of any professional other than the supplier, when the consumer's dealings are with such a person, and the capacity in which that person is acting vis-à-vis the consumer: The managing directors of Scalable Capital, which is located in Germany, are Erik Podzuweit, Florian Prucker, Martin Krebs, Dirk Franzmeyer and Dirk Urmoneit. Scalable Capital has no representative in any other Member State other than Germany.

4. Address for summons of the company and any other address relevant for the business relationship between the company, the company's representative or any other professional pursuant to no. 3 and the consumer; in the case of legal persons, associations of persons or groups of persons also the name of the authorised representative: The address for summons of Scalable Capital is Scalable Capital GmbH, Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Germany. The managing directors of Scalable Capital are Erik Podzuweit, Florian Prucker, Martin Krebs, Dirk Franzmeyer and Dirk Urmoneit.

5. Relevant characteristics of the investment services and information on how the contract is concluded:

5.1. Broker:

5.1.1. Scalable Capital offers the purchase and sale of securities through:

- **Principal broking business:** Scalable Capital executes trade orders in its own name for the account of the client;
- **Fixed-price transactions:** Scalable Capital executes trade orders as a purchaser or seller of financial instruments with the client at a fixed or determinable price for its own account.

For the execution of securities transactions, the Special Terms and Conditions: Broker (Section C., Chapter III.), the Execution Policy (Section D.) and the Special Terms and Conditions: Securities transactions (Section C., Chapter II.) apply.

5.1.2. Please refer to the “Risks of Investing” (available under <https://de.scalable.capital/en/documents> or via the mobile apps of Scalable Capital) for details of the nature, functioning and risks of the Broker. For the relevant contractual provisions, please refer to the Special Terms and Conditions: Broker (Section C., Chapter III.).

5.1.3. After the client has electronically completed the application process, provided the required personal information and made the required legal declarations, the client can electronically submit a declaration of intent directed towards the conclusion of the Client Contract. The effectiveness of the conclusion of the contract or the acceptance of the client's declaration of intent by Scalable Capital may require the fulfilment of legal requirements (in particular identification pursuant to money laundering laws). Scalable Capital is not obligated to enter into a contractual relationship with the client.

5.2. Wealth:

5.2.1. Scalable Capital offers the discretionary management of individual assets invested in financial instruments on behalf of others (financial portfolio management) in principle for retail clients. In this regard, Scalable Capital makes the investment decisions at its own discretion and without obtaining instructions in advance within the scope of the agreed investment strategy including the associated investment guidelines. Generally, within the scope of Wealth, Scalable Capital executes the investment decisions made for the client itself. In accordance with the principles governing the execution of trade orders (see Execution Policy, Section D.), Scalable Capital can also instruct third parties with the execution of trade orders.

5.2.2. Prior to providing financial portfolio management services, Scalable Capital must obtain from each client all necessary information regarding knowledge and experience in relation to transactions in certain types of financial instruments or investment services, the financial situation (including the ability to bear losses) and investment objectives (including the risk tolerance) (“**Suitability Assessment**”). Such information is obtained and assessed solely in an automated manner on the basis of a questionnaire that is available online. However, the client may contact Scalable Capital's client service at any time in the event of questions regarding the Suitability Assessment.

5.2.3. Obtaining and assessing the information required for the Suitability Assessment is necessary to enable Scalable Capital to act in the best interests of the client when providing financial portfolio management services and to recommend an appropriate investment strategy to the client. Thus, such information has a direct effect on the determination of the suitability of the client for the investment service offered, the recommendation of an appropriate investment strategy and the investment decisions made on behalf of the client.

5.2.4. Against this background, it is important that the information required for the Suitability Assessment is always up-to-date, correct and complete. The client can carry out the Suitability Assessment again at any time in the client area that can be accessed by entering their login credentials. The client should do this promptly if their investment objectives, financial situation and/or other circumstances surveyed in the Suitability Assessment change.

5.2.5. Please refer to the “Risks of Investing” and the “Sustainability-related disclosures” (available under <https://de.scalable.capital/en/documents> or via the mobile apps of

Scalable Capital) for details of the nature, functioning and risks of Wealth as well as for information on sustainability. For the relevant contractual provisions, please refer to the Special Terms and Conditions: Wealth (Section C., Chapter IV.). In this context, Annex 1: Investment Guidelines is of particular interest to the client.

5.2.6. After the client has electronically completed the application process, provided the required personal information and made the required legal declarations, the client can electronically submit a declaration of intent directed towards the conclusion of the Client Contract. The effectiveness of the conclusion of the contract or the acceptance of the client's declaration of intent by Scalable Capital may require the fulfilment of legal requirements (in particular identification pursuant to money laundering laws). Scalable Capital is not obligated to enter into a contractual relationship with the client.

5.3. Credit:

5.3.1. Scalable Capital offers its clients securities-based credit. The client can utilise the securities-based credit by overdrawing their clearing account held with Scalable Capital for the Broker (granted overdraft facility). Without the conclusion of a credit agreement, there is no entitlement to a granted overdraft facility. The respective debit interest rate for the granted overdraft facility is set out in the applicable List of Prices and Services (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital). The securities-based credit is secured by collateral in the form of securities in the client's securities account. The amount of the securities-based credit that the client can utilise in this way depends, in particular, on the realisable value (Lending Value) of the securities that the client pledges as collateral as well as on the maximum credit amount that Scalable Capital sets for the respective client. For the relevant contractual provisions, please refer to the Special Terms and Conditions: Credit (Section C., Chapter V.).

5.3.2. After the client has electronically completed the application process for the securities-based credit, provided the required personal information and made the required legal declarations, the client can electronically submit a declaration of intent directed towards the conclusion of the credit agreement. The effectiveness of the conclusion of the contract or the acceptance of the client's declaration of intent by Scalable Capital may require the fulfilment of legal requirements (in particular identification pursuant to money laundering laws and creditworthiness assessment). Scalable Capital is not obligated to enter into a contractual relationship with the client.

5.4. Clearing accounts:

5.4.1. Scalable Capital accepts client funds for the settlement of securities transactions within the scope of the Broker or of Wealth. Scalable Capital will hold client funds in trust in one or more open omnibus trust accounts and/or with one or more qualifying money market funds.

5.4.2. Scalable Capital assigns the client an IBAN ("**clearing account**") for accepting client funds. Separate clearing accounts are maintained for the Broker and for each portfolio within the scope of Wealth.

5.4.3. In individual cases, Scalable Capital may tolerate the overdraft of a clearing account without a granted overdraft facility or by the granted overdraft facility. The client is not entitled to a tolerated overdraft facility. The respective debit interest rate for the

tolerated overdraft facility is set out in the applicable List of Prices and Services (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital).

5.4.4. Together with the declaration of intent directed towards the conclusion the Client Contract for the Broker or for Wealth, the client also applies to open a clearing account.

5.5. Securities accounts:

5.5.1. Scalable Capital offers its clients the safe custody of securities. This applies irrespective of whether the client has acquired the securities through services provided by Scalable Capital in the scope of the Broker or of Wealth. Safe custody is provided in accordance with the Special Terms and Conditions: Securities transactions (Section C., Chapter II.).

5.5.2. Together with the declaration of intent directed towards the conclusion the Client Contract for the Broker or for Wealth, the client also applies to open a securities account.

6. Total price of the investment services including all price components associated therewith as well as all taxes paid via the company or, when an exact price cannot be indicated, the basis for the calculation of the price enabling the consumer to verify it: Please refer to the information on Cost Transparency for securities transactions (Section A., Chapter V.) of this Client Documentation as well as the respective current List of Prices and Services for information on the total price of the investment services. The client can access the respective current List of Prices and Services on the website and via the mobile apps of Scalable Capital. Upon request, Scalable Capital will send the client a current List of Prices and Services by email. Scalable Capital will provide the client with an annual statement containing cost information which reflects the actual costs incurred during the reporting period.

7. Where relevant additional costs as well as a notice of the possibility that other taxes or costs may exist that are not paid via the company or imposed by the latter: Capital income and interest income may result in capital gains tax, withholding tax and/or other taxes. These taxes are to be borne by the client and are sometimes paid directly by the relevant bank. If the client has any questions, they should contact the competent tax authority and/or their tax advisor. Any product costs will be borne by the client. Product costs are costs incurred on the part of the financial instrument, which are already included in the price of the financial instrument or deducted from its value, and which are therefore incurred only indirectly by the client.

8. Where relevant, a notice indicating that the investment services are related to financial instruments involving special risks related to their specific features or the operations to be executed or whose price depends on fluctuations in the financial markets outside the company's control and that historical performance is no indicator for future performance: The investment is subject to special risks, in particular (where applicable) the risk of price fluctuation and price decline, credit risk and issuer risk, transfer risk, exchange rate risk, interest rate risk and legal risks. Please refer to the "Risks of Investing" (available under <https://de.scalable.capital/en/documents> or via the mobile apps of Scalable Capital).

- 9. Where relevant, a limitation of the period for which the information provided is valid, for example the period of validity of limited offers, in particular with regard to the price:** The information provided by Scalable Capital is generally valid for an unlimited period of time. However, supplements, adjustments as well as other changes to the terms and conditions (in particular also to the List of Prices and Services) can be made at any time in accordance with the applicable terms and conditions. For discounts or other promotions (e.g. trade orders or periods free of charge), the relevant terms and conditions of participation apply. Scalable Capital will notify the client in due time of any material changes to any other information contained in the "Risks of Investing" (available under <https://de.scalable.capital/en/documents> or via the mobile apps of Scalable Capital) that is relevant to a service that Scalable Capital provides to the client in question.
- 10. Details for payment and for performance:**
- 10.1. Broker:** Scalable Capital offers various models of the Broker, each of which has a different scope of service, provides for different fee levels and/or includes different payment modalities (Broker model). Depending on which Broker model the client has chosen, the corresponding costs will be invoiced to the client either after execution of a trade order, after the value date of a payment, monthly or annually in accordance with the relevant terms and conditions as well as the applicable List of Prices and Services (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital). Scalable Capital may satisfy its remuneration claims from the clearing account (belonging to the relevant securities account), collect them on the basis of a SEPA direct debit mandate issued by the client or satisfy them from another clearing account held with Scalable Capital. With regard to the performance of Scalable Capital's obligations, the explanations on the essential characteristics of the investment services in Clause 5.1 of the Distance Marketing Information (Section A., Chapter II.) of this Client Documentation apply.
- 10.2. Wealth:** The fee for Wealth will be invoiced periodically to the client in accordance with the relevant terms and conditions and the applicable List of Prices and Services (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital) and will be paid from the client's portfolio immediately after the due date, collected on the basis of a SEPA direct debit mandate issued by the client or satisfied from another clearing account held with Scalable Capital. With regard to the performance of Scalable Capital's obligations, the explanations on the essential characteristics of the investment services in Clause 5.2 of the Distance Marketing Information (Section A., Chapter II.) of this Client Documentation apply.
- 10.3. Credit:** The borrower must pay interest for the duration and amount of the actual utilisation of the securities-based credit, i.e. for the actual account overdraft by the borrower. The interest is invoiced with the next periodic balance statement (quarterly) and debited from the clearing account. The respective debit interest rate is set out in the applicable List of Prices and Services (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital). Apart from the debit interest, there are no other fees for utilising the securities-based credit. With regard to the performance of Scalable Capital's obligations, the explanations on the essential characteristics of the investment services in Clause 5.3 of the Distance Marketing Information (Section A., Chapter II.) of this Client Documentation apply.
- 10.4. Clearing accounts:** The amount of interest and other income received or charges and costs that Scalable Capital surrenders or invoices to clients, who are consumers, is set out in the List of Prices and Services (Section E.). With regard to the performance of Scalable Capital's obligations, the explanations on the essential characteristics of the

investment services in Clause 5.4 of the Distance Marketing Information (Section A., Chapter II.) of this Client Documentation apply.

- 10.5. Securities accounts:** Scalable Capital does not charge a fee for maintaining the securities account. Any third-party costs (e.g. for the safe custody of certificates representing shares such as American Depositary Receipts, commodity-linked bonds or other instruments with separate custody fees) will be charged to the client. With regard to the performance of Scalable Capital's obligations, the explanations on the essential characteristics of the investment services in Clause 5.5 of the Distance Marketing Information (Section A., Chapter II.) of this Client Documentation apply.

- 11. Existence or absence of a right of withdrawal and the terms, details of the exercise, in particular the name and address of the person to whom such withdrawal must be declared, and the legal consequences of the withdrawal, including information on the amount that the consumer must pay for the service provided in the event of withdrawal pursuant to sec. 357b of the German Civil Code (*Bürgerliches Gesetzbuch – BGB*) or applicable national laws:** When entering into the contract, the client has a right of withdrawal, in respect of which Scalable Capital provides information in the Notice of the Right of Withdrawal (Section A., Chapter III.) of this Client Documentation.

If a client withdraws from the Broker models PRIME+ Broker or PRIME Broker, the client is obligated to pay compensation for executed trade orders in the amount of the fees applicable to the Broker model FREE Broker in accordance with the List of Prices and Services (Section E.).

If a client withdraws from the credit agreement for securities-based credit, the client must pay the agreed debit interest for the period between disbursement and repayment of the securities-based credit.

- 12. The minimum duration of the contract, in the case of a service to be performed permanently or recurrently:** The contracts offered are not subject to a minimum duration.
- 13. Where relevant, the contractual terms regarding termination, including any contractual penalties:** Unless otherwise stated in the Client Contracts between Scalable Capital and the client, the client may terminate the entire business relationship or individual business relationships at any time without observing a notice period, and Scalable Capital by giving two (2) months' notice. The right of both parties to extraordinary termination remains unaffected. Notice of termination must be given in text form by both parties. The client may also give notice of termination in the client area. No contractual penalties will be incurred in the event of termination. Please refer to the corresponding contractual provisions on the term, termination and transfer of the contract in the General Terms and Conditions (Section B.) of this Client Documentation.
- 14. Member States of the European Union whose laws are taken by the company as a basis for the establishment of relations with the consumer prior to the conclusion of the contract:** The pre-contractual legal relationship between the client and Scalable Capital, the conclusion of the contract and the business relationship between the client and Scalable Capital are governed by German law. However, if the client is a consumer who is resident or domiciled in an EU Member State other than Germany, mandatory provisions regarding consumer rights (in particular, those regarding the distance contracts for financial services with the consumers) that cannot be derogated from under the law applicable in the country of residence or domicile of the client remain unaffected by the choice of law above.

- 15. Where relevant, a contractual clause on the law applicable to the contract or on the competent court:** The entire business relationship between the client and Scalable Capital is governed by German law (to the exclusion of the provisions of private international law). The validity of mandatorily applicable foreign (formal or substantive) statutory law remains unaffected. In particular, if the client is a consumer who is resident or domiciled in an EU Member State other than Germany, those possible mandatory provisions of the applicable law regarding consumer rights in the country of residence or domicile of the client remains unaffected by the choice of law above. The statutory places of jurisdiction apply. If, at the time the Client Contract is entered into, the client has a general place of jurisdiction that is not in Germany or in a state that falls within the scope of application of the Brussels Ia Regulation (Regulation (EU) No 1215/2012), Scalable Capital's place of business will be the exclusive place of jurisdiction for all disputes. The same applies if, after concluding the Client Contract, the client switches their residence or habitual place of abode to a foreign country, provided that the client had their residence or habitual place of abode in Germany at the time the Client Contract was concluded. The validity of mandatorily applicable statutory laws regarding the international jurisdiction of courts remains unaffected. In particular, if the client is a consumer who is resident or domiciled in an EU Member State other than Germany and the consumer protection laws applicable to the jurisdiction regarding the provision of distance financial services to consumer in their country of residence or domicile allows them to do so, (i) the client also has the right to bring proceedings against Scalable Capital before the courts of their place of residence or domicile and (ii) Scalable Capital is only allowed to initiate legal proceedings against consumers before their place of residence or domicile.
- 16. Languages in which the contractual terms and conditions and the prior information referred to in this provision are supplied, and the languages in which the company, with the agreement of the consumer, undertakes to communicate during the duration of this contract:** German, English, Dutch (only for clients resident in the Netherlands), French (only for clients resident in France), Italian (only for clients resident in Italy), Spanish (only for clients resident in Spain). Only the German-language version of the Client Contract and, for clients resident outside of Germany and Austria, the English-language version of the Client Contract is legally binding. All other language versions are solely for informational purposes.
- 17. A notice indicating whether the consumer can make use of an out-of-court complaint and redress procedure to which the company is subject and, where applicable, the methods for having access to it:** Clients may contact the complaints body of the national competent supervisory authority which may provide for an arbitration procedure (for the individual national competent supervisory authorities, see Clause 2 of the Distance Marketing Information under Section A., Chapter II. of this Client Documentation). Irrespective of the complaints body of the national competent supervisory authority, the (potential) client is free to file a civil action at their discretion. For further details on the procedure and principles applicable to the receipt, handling and settlement of a complaint, please refer to Section A., Chapter VII. of this Client Documentation.

- 18. Where relevant, the existence of guarantee funds or other compensation arrangements not covered by the deposit guarantee schemes created pursuant to Directive 2014/49/EU of the European Parliament and of the Council of 16 April 2014 on deposit guarantee schemes (OJ L 173 of 12 June 2014, p. 149; L 212 of 18 July 2014, p. 47; L 309 of 30 October 2014, p. 37) or Directive 97/9/EC of the European Parliament and of the Council of 3 March 1997 on investor-compensation schemes (OJ L 84 of 26 March 1997, p. 22):** Client funds held by Scalable Capital in open omnibus trust accounts with other credit institutions may be protected by a contractual deposit guarantee scheme or by an institutional protection scheme. These deposit guarantee schemes apply in addition to the German statutory deposit guarantee scheme or a comparable statutory deposit guarantee scheme of a state of the European Economic Area, which protects client funds up to an amount of EUR 100,000 per depositor per credit institution. The client receives further information in the information sheets of the respective credit institutions provided by Scalable Capital on the website.
- 19. Information regarding contracts in electronic commerce**
- 19.1. Information on individual technical steps leading to the conclusion of a contract:** After the client has electronically completed the application process, provided the required personal information and made the required legal declarations, the client can electronically submit a declaration of intent directed towards the conclusion of the Client Contract. The effectiveness of the conclusion of the contract or the acceptance of the client's declaration of intent by Scalable Capital may require the fulfilment of legal requirements (in particular identification pursuant to money laundering laws). Scalable Capital is not obligated to enter into a contractual relationship with the client.
- 19.2. Information on whether the text of the contract is stored by the company after conclusion of the contract and whether it is accessible to the client:** The client will receive the pre-contractual information and terms and conditions for download in the application process and/or email prior to conclusion of the contract. The respective current terms and conditions are also available on the website of Scalable Capital.
- 19.3. Information on how the client can recognise and correct input errors before submitting the contractual declaration using the technical means made available in accordance with sec. 312i para. 1 sentence 1 number 1 BGB or applicable national laws:** Until the application process is completed, the client can check the information in a separate overview, correct any input errors and submit the contractual declaration thereafter.
- 19.4. Information on the languages available for conclusion of the contract:** German, English, Dutch (only for clients resident in the Netherlands), French (only for clients resident in France), Italian (only for clients resident in Italy), Spanish (only for clients resident in Spain). Regarding the legally binding nature of the respective language versions we refer to Clause 16 of this Distance Marketing Information.

III. Notice of the Right of Withdrawal

- Notice of the Right of Withdrawal -

Part 1

Right of withdrawal

You can **withdraw** your contractual declaration **within 14 days without giving reasons by making an unequivocal statement**. The 14-day period begins after the conclusion of the contract and after you **have received** the terms of the contract, including the general terms of business, as well as **all information listed below in Part 2 on a durable medium** (e.g. letter, fax, email). If the declaration is made on a durable medium, **the deadline for withdrawal is deemed to have been met if the declaration of withdrawal is sent in due time**. The withdrawal is to be addressed to:

Scalable Capital GmbH
Seitzstr. 8e
80538 Munich
Germany
Email:

service@scalable.capital (for clients resident in Germany, Austria and all residences not explicitly mentioned hereafter); or

support-fr@scalable.capital (for clients resident in France); or

support-it@scalable.capital (for clients resident in Italy); or

support-nl@scalable.capital (for clients resident in the Netherlands); or

support-es@scalable.capital (for clients resident in Spain).

Part 2

Information required in order for the withdrawal period to commence

The information within the meaning of Part 1 sentence 2 includes the following details:

1. the identity of the company; the public register of companies in which the legal entity is entered and the associated registration number or equivalent means of identification must also be stated;
2. the main business of the company and the supervisory authority responsible for their authorisation;
3. the address for summons of the company and any other address relevant for the business relationship between the company and the consumer; in the case of legal persons, associations of persons or groups of persons also the name of the authorised representative;
4. the relevant characteristics of the financial service as well as information on how the contract is concluded;
5. the total price of the financial service including all price components associated therewith as well as all taxes paid via the company or, when an exact price cannot be indicated, the basis for the calculation of the price enabling the consumer to verify it;
6. where relevant additional costs as well as a notice of the possibility that other taxes or costs may exist that are not paid via the company or imposed by the latter;
7. a notice indicating that the financial service is related to financial instruments involving special risks related to their specific features or the operations to be executed or whose price depends on fluctuations in the financial markets outside the company's control and that historical performance is no indicator for future performance;
8. a limitation of the period for which the information provided is valid, for example the period of validity of limited offers, in particular with regard to the price;
9. details for payment and for performance;
10. the existence or absence of a right of withdrawal and the terms, details of the exercise, in particular the name and address of the person to whom such withdrawal must be declared, and the legal consequences of the withdrawal, including information on the amount that the consumer must pay for the service provided in the event of withdrawal if the consumer is obligated to pay compensation (underlying provision: sec. 357b BGB);
11. the contractual terms regarding termination, including any contractual penalties;
12. the Member States of the European Union whose laws are taken by the company as a basis for the establishment of relations with the consumer prior to the conclusion of the contract;
13. a contractual clause on the law applicable to the contract or on the competent court;
14. the languages in which the contractual terms and conditions and the prior information referred to in this Notice of the Right of Withdrawal are supplied, and the languages in which the company, with the agreement of the consumer, undertakes to communicate during the duration of this contract;

15. a notice indicating whether the consumer can make use of an out-of-court complaint and redress procedure to which the company is subject and, where applicable, the methods for having access to it;
16. the existence of guarantee funds or other compensation arrangements not covered by the deposit guarantee schemes created pursuant to Directive 2014/49/EU of the European Parliament and of the Council of 16 April 2014 on deposit guarantee schemes (OJ L 173 of 12 June 2014, p. 149; L 212 of 18 July 2014, p. 47; L 309 of 30 October 2014, p. 37) or the investor-compensation schemes created pursuant to Directive 97/9/EC of the European Parliament and of the Council of 3 March 1997 on investor-compensation schemes (OJ L 84, 26.3.1997, p. 22).

Section 3

Consequences of withdrawal

In the event of an effective withdrawal, **the services received by both parties must be returned**. If you overdraw your account without a granted overdraft facility or if you exceed the overdraft facility granted to you, we may not charge you any costs or interest in addition to the repayment of the amount of the overdraft or overrun if we have not properly informed you of the conditions and consequences of the overdraft or overrun (e.g. applicable debit interest rate, costs). You are obligated to **pay compensation** for the value of the service provided up to the time of the withdrawal so long as you were made aware of this legal consequence before you submitted your contractual declaration and expressly agreed that performance of the service may commence before the end of the withdrawal period. If there is an obligation to pay compensation, this may mean that you must still meet your contractual payment obligations for the period up to the withdrawal. **Your right of withdrawal will lapse** early if **both parties have fully performed the contract at your express request** before you exercised your right of withdrawal. **Obligations to reimburse payments must be met within 30 days**. For you, this period will commence when you send your declaration of withdrawal, and for us, it begins when we receive such declaration.

Special notes

If you withdraw from this contract, you will also no longer be bound by a contract related to this contract if the related contract concerns a service provided by us or a third party on the basis of an agreement between us and the third party.

End of the Notice of the Right of Withdrawal

In this context, the client has taken note of the fact that, pursuant to sec. 312g para. 2 no. 8 BGB, article L. 222-9 of the French Consumer Code (*Code de la consommation*), article 67-duodécies, para. 5, of Legislative Decree n. 206/2005 – Italian Consumer Code (*Codice del Consumo*), Section 6:230x (4)(a) of the Dutch Civil Code (*Burgerlijk Wetboek*), article 10.2 (a) of the Spanish Law 22/2007 on distance marketing of consumer financial services (*Ley 22/2007 sobre comercialización a distancia de servicios financieros destinados a los consumidores*) and sec. 10 para. 1 no 2 of the Austrian Distance Financial Services Act (*Fern-Finanzdienstleistungs-Gesetz*), there is no right of withdrawal under distance marketing law for securities transactions carried

out. This is because the price of these securities transactions is subject to market fluctuations which may occur during the withdrawal period and which are beyond the control of the company.

IV. Dealing with Conflicts of Interest

1. General principles

- 1.1.** In the following, Scalable Capital GmbH ("**Scalable Capital**") will inform the client about how Scalable Capital deals with (potential) conflicts of interest. Where necessary, these statements distinguish between the different services offered by Scalable Capital. Upon the client's request, Scalable Capital will provide further details on existing conflicts of interest, the measures taken by Scalable Capital and on the receipt and granting of commission, fees and other cash payments as well as benefits in kind (collectively "**Inducements**").
- 1.2.** Conflicts of interest exist when at least two parties pursue certain goals or interests, but only one of the parties can realise the goals in full or in part because the realisation of the interests of one party makes the realisation of the interests of the other party difficult or even impossible.
- 1.3.** Conflicts of interest may arise between Scalable Capital, Scalable Capital's affiliates, Scalable Capital's management, Scalable Capital's employees, Scalable Capital's clients (including between clients) and other third parties related to Scalable Capital. The management and the control functions (in particular the compliance officer) are responsible for managing conflicts of interest.
- 1.4.** Conflicts of interest may arise in particular:
- a) when receiving or granting Inducements in connection with the provision of investment services;
 - b) through flat rate remuneration of Scalable Capital for the execution of principal broking business in connection with Wealth, because such flat-rate remuneration creates an interest to minimise costs incurred by Scalable Capital (such as fees for execution venues) for financial portfolio management;
 - c) through the revenue interest from business activities as a liquidity provider (so-called market maker) at execution venues or as part of fixed-price transactions;
 - d) through performance-related remuneration of employees and agents;
 - e) in the case of cooperation with other firms;
 - f) when obtaining information that is not publicly known (inside information);
 - g) from personal relationships of Scalable Capital's employees or management or persons associated with them; and
 - h) if such persons participate in supervisory or advisory boards outside the firm.
- 1.5.** To avoid a situation where irrelevant interests affect the services provided, Scalable Capital and its employees are committed to ethical and professional standards. Diligence and honesty, lawful conduct, compliance with relevant market standards and, in particular, respecting the client's best interests are expected at all times. In addition, Scalable Capital takes the following measures, among other things, to avoid or reduce potential conflicts of interest:
- a) implementation of organisational procedures to safeguard the client's interest;
 - b) creation of confidentiality areas, the separation of responsibilities and/or physical separation; in particular between persons entrusted with trading for the account of Scalable Capital versus trading for the account of the client;

- c) dealing on own account only in accordance with the applicable statutory provisions and terms and conditions of an execution venue;
- d) implementation of provisions governing the acceptance and granting of Inducements as well as their disclosure to the client;
- e) implementation of a staff remuneration structure that minimises conflicts of interest;
- f) disclosure of personal securities transactions by employees to the compliance officer as well as the monitoring of these transactions;
- g) training of Scalable Capital's employees;
- h) provisions governing the acceptance and granting of gifts and invitations for employees; and
- i) disclosure of unavoidable conflicts of interest.

2. Inducements and other conflicts of interest

2.1. Broker

2.1.1. Within the scope of the Broker, Scalable Capital may receive and/or grant monetary and non-monetary Inducements from and/or to third parties. The receipt and/or grant of these Inducements serves to provide efficient and high-quality infrastructure for the acquisition and sale of a wide range of financial instruments as well as comprehensive information at favourable prices. Scalable Capital discloses the receipt and/or grant of the Inducements to the client to the extent required by law. Scalable Capital will accept non-monetary Inducements only if they are insignificant and the statutory prerequisites are fulfilled in all other respects. In addition, fees and charges without which the provision of investment services would not be possible to begin with and which, by their nature, are not likely to jeopardise the fulfilment of the statutory obligations, may be collected and/or granted.

2.1.2. In addition, please refer to Clause 13 of the Special Terms and Conditions: Broker (Section C., Chapter III.).

2.2. Wealth

2.2.1. Scalable Capital does not accept monetary Inducements or return such Inducements to the client in the scope of Wealth. Scalable Capital will accept non-monetary Inducements only if they are insignificant and the statutory prerequisites are fulfilled in all other respects. In addition, please refer to Clause 8 of the Special Terms and Conditions: Wealth (Section C., Chapter IV.).

2.2.2. The client is charged a flat fee by Scalable Capital for the execution of investment decisions (trading fees). This may create an incentive to keep the extent of reallocations in the portfolio to a minimum in order to avoid or reduce any fees and other costs payable by Scalable Capital. However, this potential conflict of interest is counteracted, by the fact that the agreed investment guidelines must be complied with.

2.2.3. BlackRock, Inc. is an (indirect) minority shareholder of Scalable Capital's parent company. The selection of ETFs, ETCs or other ETPs for the investment universe is made by Scalable Capital's management as an operational decision based solely on objective criteria aligned with client interests. There are no economic incentives to favour particular ETFs, ETCs or other ETPs, whether from BlackRock, Inc. or another provider.

V. Cost transparency for securities transactions

1. Securities account

Scalable Capital does not charge a fee for maintaining the securities account. Any third-party costs (e.g. for the safe custody of certificates representing shares such as American Depositary Receipts, commodity-linked bonds or other instruments with separate custody fees) will be charged to the client.

2. Broker

- 2.1.** For the Broker, a flat fee for principal broking business of EUR 0.00 per month (FREE Broker), EUR 2.99 per month (PRIME Broker) or EUR 4.99 per month (PRIME+ Broker) is charged. It is charged independently of the number of trade orders and therefore cannot be specified for an individual trade order.
- 2.2.** The costs incurred in connection with individual trade orders depend, among other things, on the selected Broker model, the selected financial instrument, the execution venue and, if applicable, the order volume, and will be displayed to the client in the "cost information" section prior to submitting a trade order to Scalable Capital.
- 2.3.** If any one-off and/or ongoing product costs are incurred in connection with the acquisition, sale and/or holding of portions of a financial instrument, the expected product costs of such a financial instrument will also be displayed to the client on the basis of the information provided by the product manufacturer in the "cost information section".
- 2.4.** Scalable Capital may receive volume- and/or transaction-based Inducements from third parties in connection with the execution of trading orders. In addition, Scalable Capital may receive Inducements from third parties which also depend on the purchases and/or sales of other clients within a certain period, and refer to portfolio size, or depend on factors whose exact amount is only confirmed retrospectively, so that the amount cannot be determined in advance. The client will be informed of the actual amount of these Inducements once a year. Please refer to the information on Dealing with Conflicts of Interest (Section A., Chapter IV.) and Clause 13 of the Special Terms and Conditions: Broker (Section C., Chapter III.).

3. Wealth

Investment amount in euros ⁴	Annual costs per investment strategy ¹											
	World Classic			World Classic plus Gold			World ESG			World ESG plus Gold		
	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return
Up to 100,000	0.75%	0.12%	0.87%	0.75%	0.12%	0.87%	0.75%	0.19%	0.94%	0.75%	0.19%	0.94%
1,000	7.50	1.20	8.70	7.50	1.20	8.70	7.50	1.90	9.40	7.50	1.90	9.40
10,000	75.00	12.00	87.00	75.00	12.00	87.00	75.00	19.00	94.00	75.00	19.00	94.00
100,000	750.00	120.00	870.00	750.00	120.00	870.00	750.00	190.00	940.00	750.00	190.00	940.00
More than 100,000	0.69%	0.12%	0.81%	0.69%	0.12%	0.81%	0.69%	0.19%	0.88%	0.69%	0.19%	0.88%
150,000	1,095.00	180.00	1,275.00	1,095.00	180.00	1,275.00	1,095.00	285.00	1,380.00	1,095.00	285.00	1,380.00
More than 500,000	0.49%	0.12%	0.61%	0.49%	0.12%	0.61%	0.49%	0.19%	0.68%	0.49%	0.19%	0.68%
550,000	3,755.00	660.00	4,415.00	3,755.00	660.00	4,415.00	3,755.00	1,045.00	4,800.00	3,755.00	1,045.00	4,800.00

Investment amount in euros ⁴	Annual costs per investment strategy ¹											
	InterestInvest			Allweather			Megatrends			Climate		
	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return
Up to 100,000	0.75%	0.13%	0.88%	0.75%	0.14%	0.89%	0.75%	0.42%	1.17%	0.75%	0.16%	0.91%
1,000	7.50	1.30	8.80	7.50	1.40	8.90	7.50	4.20	11.70	7.50	1.60	9.10
10,000	75.00	13.00	88.00	75.00	14.00	89.00	75.00	42.00	117.00	75.00	16.00	91.00
100,000	750.00	130.00	880.00	750.00	140.00	890.00	750.00	420.00	1,170.00	750.00	160.00	910.00
More than 100,000	0.69%	0.13%	0.82%	0.69%	0.14%	0.83%	0.69%	0.42%	1.11%	0.69%	0.16%	0.85%
150,000	1,095.00	195.00	1,290.00	1,095.00	210.00	1,305.00	1,095.00	630.00	1,725.00	1,095.00	240.00	1,335.00
More than 500,000	0.49%	0.13%	0.62%	0.49%	0.14%	0.63%	0.49%	0.42%	0.91%	0.49%	0.16%	0.65%
550,000	3,755.00	715.00	4,470.00	3,755.00	770.00	4,525.00	3,755.00	2,310.00	6,065.00	3,755.00	880.00	4,635.00

Investment amount in euros ⁴	Annual costs per investment strategy ¹											
	Value & Dividend			Value			Global GDP			Risk-managed investment strategies		
	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return
Up to 100,000	0.75%	0.29%	1.04%	0.75%	0.23%	0.98%	0.75%	0.16%	0.91%	0.75%	0.12%	0.87%
1,000	7.50	2.90	10.40	7.50	2.30	9.80	7.50	1.60	9.10	7.50	1.20	8.70
10,000	75.00	29.00	104.00	75.00	23.00	98.00	75.00	16.00	91.00	75.00	12.00	87.00
100,000	750.00	290.00	1,040.00	750.00	230.00	980.00	750.00	160.00	910.00	750.00	120.00	870.00
More than 100,000	0.69%	0.29%	0.98%	0.69%	0.23%	0.92%	0.69%	0.16%	0.85%	0.69%	0.12%	0.81%
150,000	1,095.00	435.00	1,530.00	1,095.00	345.00	1,440.00	1,095.00	240.00	1,335.00	1,095.00	180.00	1,275.00
More than 500,000	0.49%	0.29%	0.78%	0.49%	0.23%	0.72%	0.49%	0.16%	0.65%	0.49%	0.12%	0.61%
550,000	3,755.00	1,595.00	5,350.00	3,755.00	1,265.00	5,020.00	3,755.00	880.00	4,635.00	3,755.00	660.00	4,415.00

Investment amount in euros ⁴	Annual costs per investment strategy ¹								
	Crypto			World ESG plus Crypto			Allweather plus Crypto		
	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return	Financial portfolio management ²	Product costs ³	Total costs Expected reduction in return
Up to 100,000	0.75%	0.77%	1.52%	0.75%	0.20%	0.95%	0.75%	0.16%	0.91%
1,000	7.50	7.70	15.20	7.50	2.00	9.50	7.50	1.60	9.10
10,000	75.00	77.00	152.00	75.00	20.00	95.00	75.00	16.00	91.00
100,000	750.00	770.00	1,520.00	750.00	200.00	950.00	750.00	160.00	910.00
More than 100,000	0.69%	0.77%	1.46%	0.69%	0.20%	0.89%	0.69%	0.16%	0.85%
150,000	1,095.00	1,155.00	2,250.00	1,095.00	300.00	1,395.00	1,095.00	240.00	1,335.00
More than 500,000	0.49%	0.77%	1.26%	0.49%	0.20%	0.69%	0.49%	0.16%	0.65%
550,000	3,755.00	4,235.00	7,990.00	3,755.00	1,100.00	4,855.00	3,755.00	880.00	4,635.00

Explanatory notes (on Wealth):

1. The costs were estimated on an ex-ante basis. To this end, the costs incurred in the past were used as an approximate value for the expected costs. The actual costs incurred may deviate from this value. There are no additional entry or exit costs.
2. The total costs consist of the fee for financial portfolio management (which also includes a transaction cost component for securities trading) and the product costs. The transaction cost component is shown separately in the statements provided by Scalable Capital.
3. The product costs include the ongoing fees and costs relating to the ETFs, ETCs or other ETPs and are already included in the market prices of the ETFs, ETCs or other ETPs and would therefore also have to be borne by clients trading independently in ETFs, ETCs or other ETPs. The product costs per investment strategy correspond to the weighted average (according to target weighting) of the ongoing costs published by the manufacturers of the respective ETFs, ETCs or other ETPs. Where multiple investment strategies were combined, the mean value of the product costs was calculated. Due to changes in the weighting, fees and costs of the financial instruments as well as the exchange of financial instruments, the product costs are subject to fluctuations.
4. The fee for financial portfolio management as a cost component is calculated on a tiered basis depending on the client portfolio in the respective volume bands. The fee amount of the next higher volume band only applies to the part of the client portfolio which falls within this volume band.

VI. Data protection

1. We refer to the information on data protection (Privacy Policy) which can be accessed at <https://de.scalable.capital/datenschutz> in German and at <https://de.scalable.capital/en/privacy> in English. This information on data protection (Privacy Policy) may also be accessed in other languages by changing the language setting of the website, depending on your residence.

2. Scalable Capital transmits personal data collected within the scope of the entire business relationship (consisting of individual business relationships) and in particular within the scope of the application for the conclusion of a credit agreement in accordance with the Special Terms and Conditions: Credit to Creditreform Boniversum GmbH, Hammfelddamm 13, 41460 Neuss ("**Creditreform Boniversum**"). The legal basis for these data transfers is Art. 6 (1) (b) and Art. 6 (1) (f) GDPR. Data may only be transferred on the basis of Art. 6 (1) (f) GDPR insofar as this is necessary to safeguard the legitimate interests of Scalable Capital or third parties and does not outweigh the interests or fundamental rights and freedoms of the data subject which require the protection of personal data. The exchange of data with Creditreform Boniversum also serves to fulfil legal obligations to carry out creditworthiness assessments on clients (Section 505a BGB).

Further information on the processing of your data by Creditreform Boniversum can be found at: <https://www.boniversum.de/eu-dsgvo>.

3. For the safekeeping of client funds in accordance with the Special Terms and Conditions: Cash Management (Section C., Chapter II.), Scalable Capital transmits personal data and information on the amount of credit balances held at the respective trustee bank. Scalable Capital transmits this data to the respective trustee bank for the purpose of fulfilling the contractual obligations pursuant to Art. 6 (1) (b) GDPR, in particular for the coverage of credit balances by the applicable deposit guarantee. The trustee banks process the data under their own responsibility.

VII. Complaints

Scalable Capital GmbH ("**Scalable Capital**") provides the client with the following information on the procedure and principles applicable to the receipt, processing and settlement of a complaint:

1. A (potential) client may submit a complaint free of charge orally, in writing or electronically. For this purpose, we refer to the above-mentioned contact details as well as to our further contact details, which can be accessed under <https://de.scalable.capital/kontaktdaten> in German and under <https://de.scalable.capital/en/contact-details> in English in their most current version. Depending on the client's place of residence, these contact details may also be accessed in other languages by changing the language setting of the website. Only the German language version is legally binding, and for clients residing outside Germany and Austria, the English language version is legally binding. All other language versions are solely for information purposes.
2. Scalable Capital has established a complaints management function that is responsible for investigating complaints. This is the compliance department. The client can reach it as follows:

Scalable Capital GmbH
Compliance Department
Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Germany
Email: complaint@scalable.capital
3. After the (potential) client has submitted the complaint, the content of the complaint will be assessed (this may also include questions to the client), it will be determined whether the client's dissatisfaction is justified as regards its substance and, if necessary, a proposal for a solution will be developed by the responsible employees. This is followed by consultation with a superior. Depending on the type, content and scope of the complaint, it may be necessary to involve the complaints management function at an early stage. Finally, feedback is provided to the (potential) client, in which Scalable Capital communicates its position regarding the complaint. The processing period between the submission of a complaint and the provision of feedback should normally not exceed 15 business days. If no response can be provided within this period, Scalable Capital will inform the complainant of the reasons for the delay and the expected processing time.
4. In addition, clients may contact the complaints body of the national competent supervisory authority which may provide for an arbitration procedure (for the individual national competent supervisory authorities see Clause 2 of the Distance Marketing Information under Section A., Chapter II. of this Client Documentation).
5. Irrespective of the complaints body of the national competent supervisory authority, the (potential) client is free to file a civil action at their discretion.
6. Online dispute resolution: **The European Commission provides a platform for online dispute resolution for consumers who reside in the EU (in accordance with Article 14 (1) of the ODR Regulation)** at <https://ec.europa.eu/consumers/odr>. Scalable Capital does not participate in the online dispute resolution.

**VIII. European Consumer Credit Information for overdraft facilities
(Annex 5 to Article 247 Section 2 Introductory Act to the German
Civil Code - EGBGB)**

1. Name and contact details of the creditor/credit intermediary

Creditor	Scalable Capital GmbH
Address	Seitzstraße 8e, 80538 Munich
Telephone	+498938038067
Email	service@scalable.capital
Web address	https://de.scalable.capital/

2. Description of the main features of the credit

The type of credit	<p>The securities-based credit is a general consumer credit in the form of a secured and open-ended overdraft facility with a variable debit interest rate.</p> <p>Scalable Capital grants the borrower the option of overdrawing their clearing account held with Scalable Capital. The borrower utilises the securities-based credit by means of the overdraft. An overdraft is possible up to the amount of the credit line, but at most up to the maximum credit amount granted by Scalable Capital (net credit amount).</p> <p>For the actual utilisation of the credit line by the borrower by overdrawing the clearing account, debit interest accrues for the duration of the actual utilisation.</p> <p>The securities-based credit serves exclusively for the provision of investment services.</p>
Total amount of credit This means the ceiling or the total sums made available under the credit agreement.	<p>The total amount of credit is EUR [according to the credit agreement].</p> <p>The maximum credit amount is based on the total value of the borrower's client portfolio at the time of application, but is limited to a maximum of EUR 100,000.00.</p> <p>The amount of the credit line is variable. It is in particular based on the anticipated realisable value ("Lending Value") of the securities (in the securities account) pledged to Scalable Capital by the borrower.</p>
Duration of the credit agreement	<p>The credit agreement has no fixed duration and can be terminated at any time.</p>

You can be requested to repay the amount of credit in full at any time.	Yes
---	-----

3. Costs of the credit

Debit interest rate or, where applicable, the different debit interest rates that apply to the credit agreement	<p>The respective debit interest rate is set out in the applicable List of Prices and Services (available on the website or via the mobile apps of Scalable Capital). It currently is: [according to the applicable List of Prices and Services] %.</p> <p>The interest is invoiced quarterly and debited from the clearing account.</p> <p>The debit interest rate is variable. Adjustments are based on changes in the interest rate of the European Central Bank for main refinancing operations ("ECB interest rate"), whereby the respective difference between the respective applicable debit interest rate and the respective ECB interest rate is to be taken as a basis ("Equivalence Ratio"). This Equivalence Ratio is 8 percentage points for the granted overdraft facility.</p> <p>Scalable Capital assesses the most recently published ECB interest rate on the first bank working day of each month ("Assessment Day"). If the ECB interest rate last published on the Assessment Day is at least 0.05 percentage points higher than the ECB interest rate on the previous Assessment Day, Scalable Capital is entitled to increase the respective debit interest rate by a maximum of the change in the ECB interest rate. If the most recently published ECB interest rate is lower than the most recently applicable ECB interest rate and the agreed Equivalence Ratio is exceeded, Scalable Capital is obligated to reduce the respective debit interest rate at least until the Equivalence Ratio is restored.</p> <p>If Scalable Capital does not exercise its right to increase the debit interest rate or does not exercise it in full, Scalable Capital may make up for the non-exercised increase in the debit interest rate on subsequent Assessment Days until the agreed Equivalence Ratio is restored. This also applies if the Equivalence Ratio for the granted overdraft facility is not fully exhausted at the time the credit agreement is concluded. If Scalable Capital had previously not or not fully exercised its right to increase the debit interest rate, it only has to reduce the respective debit interest rate until the agreed Equivalence Ratio is restored.</p> <p>Scalable Capital will implement increases and decreases in the respective debit interest rate with effect from the first day of the next month after the Assessment Day that leads to the increase or decrease.</p>
---	---

	<p>In addition, the debit interest rate may change in the event of a change of Broker model at the time such change of Broker model takes effect, if a different debit interest rate applies for the respective Broker model in accordance with the applicable List of Prices and Services.</p> <p>Scalable Capital informs the borrower in advance of any change in the debit interest rate, indicating the respective ECB interest rate. The information can be provided on the account statement.</p>
Costs	Apart from the debit interest, no other fees are incurred.
Costs in the case of late payments	<p>The borrower will be charged the statutory default interest rate for late payments.</p> <p>The default interest rate is 5 percentage points above the base interest rate per annum (Section 288 (1) of the German Civil Code). The base interest rate is set by the Deutsche Bundesbank on 1 January and 1 July of each year and is published by the Deutsche Bundesbank in the German Federal Gazette (<i>Bundesanzeiger</i>) and on its website (https://www.bundesbank.de/). Upon request, Scalable Capital will provide the current default interest rate and the base interest rate.</p>

4. Other important legal aspects

Termination of the credit agreement	Both the borrower and Scalable Capital may terminate the credit agreement in whole or in part at any time without a notice period. The exercise of this right of termination is not tied to the existence of a specific reason for termination.
<p>Consultation of a database</p> <p>The creditor must inform you immediately and without charge of the result of consulting a database, if a credit application is rejected on the basis of such a consultation. This does not apply if the provision of such information is prohibited by European Union law or is contrary to the objectives of public policy or public security.</p>	Before the credit agreement is concluded, a database is consulted in accordance with the provisions of the General Data Protection Regulation (GDPR) and the German Federal Data Protection Act (BDSG).

5. Additional information in the case of the distance marketing of financial services

a) Concerning the creditor	
Address Telephone Email Internet address	Scalable Capital GmbH Seitzstraße 8e 80538 Munich +498938038067 service@scalable.capital https://de.scalable.capital/
Registration with the Commercial Register (<i>Handelsregister</i>)	Handelsregister Amtsgericht München (Local Court of Munich) HRB 217778
Competent supervisory authority	Federal Financial Supervisory Authority (BaFin)
b) Concerning the credit agreement	
Right of withdrawal	Yes
<p>You have the right to withdraw from the credit agreement within 14 days.</p> <p style="text-align: center;">Notice of the Right of Withdrawal</p> <p>Part 1 Right of withdrawal</p> <p>You can withdraw your contractual declaration within 14 days without giving reasons by making an unequivocal statement. The 14-day period begins after the conclusion of the contract and after you have received the terms of the contract, including the general terms of business, as well as all information listed below in Part 2 on a durable medium (e.g. letter, fax, email). If the declaration is made on a durable medium, the deadline for withdrawal is deemed to have been met if the declaration of withdrawal is sent in due time.</p> <p>The withdrawal is to be addressed to: Scalable Capital GmbH Seitzstraße 8e 80538 Munich Email:</p> <p>service@scalable.capital (for clients resident in Germany, Austria and all residences not explicitly mentioned hereafter); or support-fr@scalable.capital (for clients resident in France); or support-it@scalable.capital (for clients resident in Italy); or support-nl@scalable.capital (for clients resident in the Netherlands); or support-es@scalable.capital (for clients resident in Spain).</p>	

Part 2**Information required in order for the withdrawal period to commence**

The information within the meaning of Part 1 sentence 2 includes the following details:

1. the identity of the company; the public register of companies in which the legal entity is entered and the associated registration number or equivalent means of identification must also be stated;
2. the main business of the company and the supervisory authority responsible for their authorisation;
3. the address for summons of the company and any other address relevant for the business relationship between the company and the consumer; in the case of legal persons, associations of persons or groups of persons also the name of the authorised representative;
4. the relevant characteristics of the financial service as well as information on how the contract is concluded;
5. the total price of the financial service including all price components associated therewith as well as all taxes paid via the company or, when an exact price cannot be indicated, the basis for the calculation of the price enabling the consumer to verify it;
6. a notice indicating that the financial service is related to financial instruments involving special risks related to their specific features or the operations to be executed or whose price depends on fluctuations in the financial markets outside the company's control and that historical performance is no indicator for future performance;
7. a limitation of the period for which the information provided is valid, for example the period of validity of limited offers, in particular with regard to the price;
8. details for payment and for performance;
9. the existence or absence of a right of withdrawal and the terms, details of the exercise, in particular the name and address of the person to whom such withdrawal must be declared, and the legal consequences of the withdrawal, including information on the amount that the consumer must pay for the service provided in the event of withdrawal if the consumer is obligated to pay compensation (underlying provision: sec. 357b BGB);
10. the contractual terms regarding termination, including any contractual penalties;
11. the Member States of the European Union whose laws are taken by the company as a basis for the establishment of relations with the consumer prior to the conclusion of the contract;
12. a contractual clause on the law applicable to the contract or on the competent court;
13. the languages in which the contractual terms and conditions and the prior information referred to in this Notice of the Right of Withdrawal are supplied, and the languages in which the company, with the agreement of the consumer, undertakes to communicate during the duration of this contract;
14. a notice indicating whether the consumer can make use of an out-of-court complaint and redress procedure to which the company is subject and, where applicable, the methods for having access to it;
15. the existence of guarantee funds or other compensation arrangements not covered by the deposit guarantee schemes created pursuant to Directive 2014/49/EU of the European Parliament and of the Council of 16 April 2014 on deposit guarantee schemes (OJ L 173 of 12 June 2014, p. 149; L 212 of 18 July 2014, p. 47; L 309 of 30 October 2014, p. 37) or the investor-compensation schemes created pursuant to Directive 97/9/EC of the European Parliament and of the Council of 3 March 1997 on investor-compensation schemes (OJ L 84, 26.3.1997, p. 22).

Section 3

Consequences of withdrawal

In the event of an effective withdrawal, **the services received by both parties must be returned**. You are obligated to **pay compensation** for the value of the service provided up to the time of the withdrawal so long as you were made aware of this legal consequence before you submitted your contractual declaration and expressly agreed that performance of the service may commence before the end of the withdrawal period. If there is an obligation to pay compensation, this may mean that you must still meet your contractual payment obligations for the period up to the withdrawal. **Your right of withdrawal will lapse** early if **both parties have fully performed the contract at your express request** before you exercised your right of withdrawal. **Obligations to reimburse payments must be met within 30 days**. For you, this period will commence when you send your declaration of withdrawal, and for us, it begins when we receive such declaration.

End of the Notice of the Right of Withdrawal

<p>The law taken by the creditor as a basis for the establishment of relations with you before the conclusion of the credit agreement</p>	<p>German law applies to the relations with the borrower before the conclusion of the credit agreement.</p>
<p>Clause stipulating the law applicable to the credit agreement and/or the competent court</p>	<p>The entire business relationship between the client and Scalable Capital is governed by German law (to the exclusion of the provisions of private international law) (Clause 15.4 of the General Terms and Conditions under Section B.).</p>
<p>Language regime</p>	<p>Information and contractual terms will be supplied in German (legally binding for clients resident in Germany and Austria), in English (legally binding for clients resident outside Germany and Austria) and in Dutch, French, Italian and Spanish (non-binding versions for clients resident in the respective countries). With your consent, we intend to communicate in German, English, Dutch (only for clients resident in the Netherlands), French (only for clients resident in France), Italian (only for clients resident in Italy), Spanish (only for clients resident in Spain) for the duration of the credit agreement.</p>
<p>c) Concerning legal remedies</p>	
<p>Availability of and access to out-of-court complaint and redress procedures</p>	<p>aa) Internal complaints procedure Scalable Capital has established a complaints management function that is responsible for investigating complaints. This is the compliance department. The borrower can reach it as follows:</p>

Scalable Capital GmbH
Compliance Department
Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Germany
Email: complaint@scalable.capital

After the borrower has submitted the complaint, the content of the complaint will be assessed (this may also include questions to the borrower), it will be determined whether the borrower's dissatisfaction is justified as regards its substance and, if necessary, a proposal for a solution will be developed by the responsible employees. This is followed by consultation with a superior. Depending on the type, content and scope of the complaint, it may be necessary to involve the complaints management function at an early stage. Finally, feedback is provided to the borrower, in which Scalable Capital communicates its position regarding the complaint. The processing period between the submission of a complaint and the provision of feedback should normally not exceed 15 business days. If no response can be provided within this period, Scalable Capital will inform the borrower of the reasons for the delay and the expected processing time.

bb) Competent supervisory authorities

In addition, the borrower may contact the complaints body of the competent supervisory authorities. These are:

Federal Financial Supervisory Authority (BaFin)
Graurheindorfer Str. 108
53117 Bonn, Germany
Email: poststelle@bafin.de

and

Deutsche Bundesbank
Wilhelm-Epstein-Str. 14
60431 Frankfurt am Main, Germany
Email: info@bundesbank.de

The complaint can also be submitted to BaFin using an online form.

cc) Online dispute resolution

The European Commission provides a platform for online dispute resolution for consumers who reside in the EU (in accordance with Article 14 (1) of the ODR Regulation) at <https://ec.europa.eu/consumers/odr>. Scalable Capital does not participate in the online dispute resolution.

B. General Terms and Conditions

1. General

- 1.1.** These General Terms and Conditions ("**General Terms and Conditions**") apply to the entire business relationship (consisting of individual business relationships) between the client and Scalable Capital GmbH ("**Scalable Capital**"). In addition, Special Terms and Conditions ("Special Terms and Conditions"), which contain deviating, supplementary and/or additional provisions, apply in each case to individual business relationships ("**individual business relationships**").
- 1.2.** In the event of contradictions between the General Terms and Conditions and the Special Terms and Conditions, the Special Terms and Conditions will prevail. The terms defined in the General Terms and Conditions have the same meaning in the Special Terms and Conditions. The General Terms and Conditions and, where applicable, the relevant Special Terms and Conditions constitute a single contract between the client and Scalable Capital ("**Client Contract**").
- 1.3.** Scalable Capital does not provide personal recommendations relating to transactions in certain financial instruments (no investment advice). Scalable Capital does not provide advice on tax or legal matters (no tax or legal advice).
- 1.4.** For clients with tax residency in Germany, Scalable Capital provides a tax certificate. For clients with tax residency outside of Germany, Scalable Capital can arrange appropriate reports reflecting the capital gains relevant for tax purposes concerning a tax year, engage a suitable service provider, if necessary, and provide the service provider with all data and information necessary for the preparation. Scalable Capital does not charge an additional remuneration (in addition to the remuneration components according to the List of Prices and Services) for the execution of this instruction. Scalable Capital will provide the respective report in the mailbox of the respective client. Scalable Capital does not provide advice on tax matters, assumes no responsibility for the accuracy of the content of the report, but is solely liable for the careful selection and instruction of the service provider.

2. Confidentiality and data protection

- 2.1.** Scalable Capital is obligated to maintain confidentiality about all client-related facts and assessments of which it becomes aware. Scalable Capital may disclose information about the client only if it is required or permitted to do so by law or if the client has consented or if Scalable Capital is authorised to provide information.
- 2.2.** Scalable Capital must process personal data of the client in order to provide its services. We refer to the information on data protection (Section A., Chapter VI.).

3. Conclusion and subject matter of the contract

- 3.1.** After the client has electronically completed the application process, provided the required personal information and made the required legal declarations, the client can electronically submit a declaration of intent directed towards the conclusion of the Client Contract. The effectiveness of the conclusion of the contract or the acceptance of the client's declaration of intent by Scalable Capital may require the fulfilment of legal requirements (in particular identification pursuant to money laundering laws). Scalable Capital is not obligated to enter into a contractual relationship with the client.
- 3.2.** The subject matter of the General Terms and Conditions is the provision of Scalable Capital's digital platform ("**Platform**"), through which the client may make use of the following services ("**Services**"):

- **Broker:** Trading of financial instruments on various execution venues in the form of individual orders or savings plans ("**Broker**");
 - **Wealth:** Individual financial portfolio management with a broad selection of investment strategies ("**Wealth**");
 - **Credit:** Securities-based credit in the form of an open-ended overdraft facility that can be terminated at any time;
 - Execution of trade orders within the scope of the Broker and of Wealth:
 - **Principal broking business:** Scalable Capital executes trade orders in its own name for the account of the client;
 - **Fixed-price transactions:** Scalable Capital executes trade orders as a purchaser or seller of financial instruments with the client at a fixed or determinable price for its own account;
 - **Clearing accounts:** Clearing accounts within Broker and Wealth in the form of accepting and holding client funds in open omnibus trust accounts with other credit institutions and with qualifying money market funds;
 - **Securities accounts:** Securities accounts within the scope of Broker and Wealth for the safe custody and management of financial instruments (safe custody of securities).
- 3.3.** The client has the option, firstly, to initially only obtain access to the Platform without making use of a Service, or, secondly, to make direct use of a Service. In the first case, a Client Contract is initially entered into between the client and Scalable Capital that is subject exclusively to the General Terms and Conditions. In the second case, a Client Contract is entered into between the client and Scalable Capital that is subject to the General Terms and Conditions and the relevant Special Terms and Conditions.
- 3.4.** As a provider of digital investment services, Scalable Capital aims to give clients access to the Platform and its functionalities with a convenient, intuitive and user-friendly service delivered exclusively by digital means. In addition, Scalable Capital would also like to provide the client with the opportunity to discuss any concerns with Scalable Capital employees ("**Client Service**"). The accessibility and availability of the Client Service as well as the available means of communication can be viewed on the Website or on the applications for mobile terminal devices of Scalable Capital ("**Website**" or "**Mobile Apps**"). Scalable Capital may at any time, at its reasonable discretion, vary, extend and/or restrict the accessibility, availability and means of communication with respect to the Client Service.
- 4. Access to the Platform, Client Area and electronic mailbox**
- 4.1.** The client receives access to the Platform via Scalable Capital's Website or Mobile Apps. The client therefore must have their own terminal device with Internet access and an up-to-date operating system in order to access the Platform, use its functionalities and make use of the Services. Scalable Capital endeavours to provide the client with access to the Platform via a wide variety of terminal devices and/or operating systems. However, the client does not have a right to the Platform supporting particular terminal devices and/or operating systems. Scalable Capital reserves the right, at its reasonable discretion, to restrict and/or discontinue support for certain terminal devices and/or operating systems. Scalable Capital will inform the client of such changes in advance in an appropriate manner.

- 4.2.** The Platform has a client area ("**Client Area**") which can be accessed by entering the client login credentials. Within this Client Area, the client can, among other things, access the electronic mailbox ("**Mailbox**") set up for them. The client undertakes to check the Mailbox regularly – at least once a month – for new documents, notices or other information, and will check the documents, notices or other information in the Mailbox for accuracy and completeness. Complaints must be notified to Scalable Capital without undue delay, but no later than six (6) weeks after receipt; for evidentiary reasons, they must be made in text form. Scalable Capital reserves the right to notify the client via the push function of the Mobile Apps, by email and/or by SMS that certain documents, notices or other information have been posted in the Mailbox.
- 4.3.** Scalable Capital guarantees that the data in the Mailbox will not be modified, provided that the data are stored or kept within the Mailbox. Scalable Capital accepts no liability if documents are stored, kept or circulated in modified form outside the Mailbox. The documents will be available in the Mailbox for the client at least for the duration of the Client Contract.
- 4.4.** The Client Area of the Platform can be accessed via the latest access and authentication procedure that is published by Scalable Capital on the Website and available in the Mobile Apps. This access and authentication procedure may require a so-called two-factor authentication (2FA) procedure either for general access or for certain actions by the client (e.g. changes to client data or payment instructions). Scalable Capital reserves the right to change the access and authentication procedures for access to the Client Area of the Platform at any time within the scope of what is reasonable. Scalable Capital will inform the client of such changes in advance in an appropriate manner. Access to the Client Area will be closed automatically within a reasonable period after termination of the Client Contract. The retention of personal documents and data as well as other information of the client by Scalable Capital due to legal retention obligations remains unaffected.
- 4.5.** Scalable Capital is entitled to block access to the Client Area of the Platform in whole or in part where this is justified for objective reasons relating to security. In particular, Scalable Capital is entitled to block access if there is suspicion or a risk of unauthorised and/or abusive access. Suspicion of unauthorised or abusive access arise, in particular, if attempts to log on to the Platform fail repeatedly, if the login credentials check repeatedly yields a negative result and/or if there are plausible indications of the use of computer programs to access the Platform. Scalable Capital may also block access if Scalable Capital is entitled to terminate the Client Contract for good cause, provided that the circumstance entitling Scalable Capital to terminate for good cause is attributable to the client. Scalable Capital will notify the client without undue delay if access is blocked.
- 4.6.** As a provider of digital investment services, Scalable Capital endeavours to ensure most comprehensive availability of the Platform and its functionalities possible. However, Scalable Capital cannot always guarantee such comprehensive availability. Where objective reasons exist (e.g. technical problems, maintenance work, updates), Scalable Capital reserves the right to temporarily restrict or completely discontinue the availability of the Platform. In the event of a scheduled restriction or discontinuation of availability, Scalable Capital will inform the client in advance in an appropriate manner.

5. Format of fulfilment of information requirements

- 5.1.** Scalable Capital is legally obligated to provide the client with numerous documents, notices or other information in the course of the business relationship. Scalable Capital endeavours to avoid sending documents in paper form as far as possible in order to

keep the costs of processing low in the interest of all clients and to save resources. Scalable Capital assumes that the clients of a digital investment services provider, generally agree to receiving information via electronic documents. Scalable Capital is further entitled to continue to send the documents, notices or other information to the client by post or other means if this is required by law or if it is expedient due to other circumstances (e.g. temporary unavailability of the Mailbox).

- 5.2.** To the extent that documents, notices or other information are required by law to be sent on a durable medium, the client agrees that such documents, notices or other information may be sent to the client on a durable medium other than paper. Such documents, notices or other information may be provided by sending them by email to the email address provided by the client, by placing them in the Mailbox (provided in the Client Area) and/or by sending them on another durable medium. To the extent that the law allows for the provision of documents, notices or other information to the client on a website, the client hereby expressly consents to this form of provision.
- 5.3.** If the client wishes documents, notices or other information which, as required by law, must be sent on a durable medium, to be sent in paper form, conclusion of the Client Contract via the Website or the Mobile Apps of Scalable Capital will not be possible. Instead, the client must contact Scalable Capital in advance in order to conclude the contract in another way and to ensure that documents are sent in paper form in the course of the business relationship. In addition, the client may opt at a later stage in the business relationship to receive documents in paper form by notifying Scalable Capital that they wish to receive in paper form any information which, under statutory provisions, must be provided in paper form. In this case, Scalable Capital will send any document which, under statutory provisions, must be sent in paper form to the client by post to the client's address registered with Scalable Capital. Scalable Capital expressly draws the client's attention to the fact that this method of sending information may make it considerably more difficult or even impossible for the client to make meaningful use of the Services (e.g. Broker), as, with regard to certain activities, Scalable Capital will first of all wait for proof of receipt by the client before carrying out such activities.
- 5.4.** For key information documents of packaged retail investment and insurance products (PRIIPs) as well as key investor information of open-ended investment funds, a provision in paper form or on a durable medium is provided for before a legal obligation is established. The provision in paper form contradicts the business model of a digital investment services provider. For this reason, in particular the provision of key information documents and key investor information also forms a subject matter of this Clause 5. Scalable Capital also draws the client's attention to the fact that the key information documents, key investor information and/or other sales documents for PRIIPs, UCITS and/or other funds can be accessed in electronic form free of charge on the websites of the product manufacturers. Upon request, Scalable Capital will provide the client with the respective current version or previous version of these documents by email free of charge.

6. Clients

- 6.1.** Scalable Capital can also offer its services to minors and jointly to spouses or civil partners (collectively "**Partners**"). In the case of a minor or Partners, the term client within the meaning of the Client Contract refers to the minor or jointly to the two Partners. The Special Terms and Conditions may contain special provisions for minors and/or for Partners as clients.
- 6.2.** If the Client Contract is concluded by several persons or authorised representatives, they are each individually authorised to enter into all agreements related to the Client

Contract, to exercise rights and to issue and receive declarations (individual power of representation). Each person or each authorised representative may withdraw the individual power of representation of the other person or the other authorised representative vis-à-vis Scalable Capital at any time in text form prospectively. Such a withdrawal may mean that usability of the Platform is restricted or even impossible, because it must be ensured that all agreements, rights and declarations in connection with the Client Contract are only entered into, exercised or issued jointly. Scalable Capital generally classifies clients as retail clients. This client group enjoys the highest statutory level of protection. A different classification can be agreed separately, if necessary. As this would lower the statutory level of protection to the disadvantage of the client, such a deviating classification requires compliance with certain prerequisites of a formal, procedural and substantive nature. Scalable Capital is responsible for ensuring compliance with these prerequisites prior to the implementation of this deviating classification.

- 6.3.** Due to the agreement between the Federal Republic of Germany and the United States of America to promote tax transparency in international matters (Foreign Account Tax Compliance Act – FATCA), Scalable Capital must verify whether the client is a so-called U.S. Person. “U.S. Persons” cannot become a client of Scalable Capital. It is the responsibility of each client to determine whether they qualify as a U.S. Person. If, in the course of the business relationship, it becomes apparent that a client is or will become a U.S. Person, the client must inform Scalable Capital of this without undue delay. If the client is a U.S. Person, Scalable Capital has the right to terminate this Client Contract without notice. The client must reimburse Scalable Capital for any expenses and damage incurred by Scalable Capital as a result of the client's qualification as a U.S. Person.

7. Client's cooperation obligations

- 7.1.** Scalable Capital may rely on the accuracy of the information provided by the client. The client is obligated to notify Scalable Capital without undue delay of any change in the client information provided. Scalable Capital can verify the authenticity, accuracy and completeness of the information provided and declarations made by the client to a limited extent only. Scalable Capital can merely verify whether there is a clearly recognisable falsification, whether obviously incorrect information has been provided and/or whether obviously essential information is missing.
- 7.2.** Scalable Capital is obligated by law to comply with various due diligence obligations under the German Money Laundering Act (*Geldwäschegesetz – GwG*) both prior to establishing an individual business relationship and in the course of the entire business relationship. In this context, the client is subject to statutory duties to cooperate. Scalable Capital expressly points out that the entire business relationship with Scalable Capital may only be entered into in the client's own name and for the client's own account or, in the case of minors as clients, in the name and for the account of the minor.
- 7.3.** Representation of the client by a representative is therefore generally excluded. This does not apply to legal representatives and, in the event of inheritance in accordance with Clause 8.3, to the representation of heirs or powers of attorney in the event of death (post-mortem power of attorney). In addition, Scalable Capital may, at its reasonable discretion, allow representation in individual cases, taking into account the legitimate interests of the client. The client is obligated to notify Scalable Capital without undue delay of any changes to a power of attorney granted; Clause 7.1 above applies accordingly.

- 7.4.** The client must check account statements, contract notes, securities account and income statements, other statements as well as notifications of execution of trade orders without undue delay for accuracy and completeness and raise any objections without undue delay. The client must notify Scalable Capital without undue delay if they do not receive information that they could have expected to be provided with. The client must notify Scalable Capital immediately if periodic balance statements and securities account statements are not received. The obligation to notify Scalable Capital also exists if other notifications expected by the client are not received (e.g. contract notes, account statements after execution of trade orders or regarding payments expected by the client).
- 7.5.** The content of orders must be identifiable beyond doubt. Orders that are not worded clearly may lead to queries, which may result in delays. Above all, the client must ensure the accuracy and completeness of the information provided in the orders. Amendments, confirmations or repetitions of orders must be designated as such. If the client considers the execution of an order to be particularly urgent, they must notify Scalable Capital separately. If an order is placed using a form, such notification must be provided outside of the form.
- 7.6.** Scalable Capital also verifies the email address provided by the client during the client acceptance process and, if necessary, in the event of a subsequent change of the email address. This ensures that Scalable Capital can reach the client at any time on an electronic communication channel other than the Platform. The client must provide an email address on the Platform to which the client has sole and – due to the ongoing information provided by Scalable Capital to the client in the course of the business relationship – regular access.
- 7.7.** The client is obligated to ensure that third parties do not gain access to the Client Area of the Platform. To this end, it must be ensured in particular that the login credentials required by the client for access to the Client Area of the Platform or for the authorisation of orders are kept confidential, that access to the terminal devices used is adequately secured and that the operating system of the terminal device used is protected by the latest (security) updates. The client is obligated to inform Scalable Capital without undue delay if there is a risk of unauthorised access to the Client Area on the Platform or if such access has already occurred. The client must also report any unauthorised access to the police without undue delay if there is a serious suspicion of a criminal offence.

8. Inheritance and right of disposal

- 8.1.** The Client Contract does not expire upon the death of the client; instead, it remains in force for the client's heirs.
- 8.2.** After the death of the client, the person claiming the client's legal succession vis-à-vis Scalable Capital must provide Scalable Capital with appropriate proof of such person's entitlement under inheritance law.

If Scalable Capital is provided with a copy or a certified copy of the testamentary disposition (will, contract of inheritance) together with the relevant opening record, Scalable Capital may consider as the beneficiary the person designated therein as the heir or executor, allow such person to dispose of the assets and, in particular, make payments to such person with discharging effect. This does not apply if Scalable Capital is aware that the person named therein is not entitled to dispose of the assets (e.g. after avoidance or due to invalidity of the will) or if it has not become aware of this due to negligence.

8.3. If there are several heirs or executors, they must appoint an authorised representative to whom Scalable Capital must provide all reports, declarations or statements of account necessary for the execution of the Client Contract.

9. Fees, expenses, reversal and correction

9.1. The amount of the fees for the standard services provided by Scalable Capital, including the amount of payments which exceed the fees agreed for the principal service, is set out in the List of Prices and Services ("**List of Prices and Services**"), the respective current version of which is available at any time on the Website and in the Mobile Apps of Scalable Capital. Upon request, Scalable Capital will provide the client with a respective current version of the List of Prices and Services by email free of charge.

9.2. The provisions of the Client Documentation regarding fees and charges apply in addition to the List of Prices and Services. With regards to promotions, discounts or any other fee reductions, separate terms and conditions (such as time limits or restrictions of the group of eligible participants) defined by Scalable Capital may apply.

9.3. The statutory provisions apply to the remuneration of the principal services not listed in the List of Prices and Services if these principal services are provided on behalf of the client or in the client's presumed interest and their performance is only expected in return for remuneration. However, deviating agreements between Scalable Capital and the client take precedence.

9.4. Scalable Capital will not charge any fee for a service that Scalable Capital is obligated to provide by law or pursuant to an ancillary contractual obligation or which Scalable Capital performs in its own interest, unless this is legally permissible and charged in accordance with the statutory provisions.

9.5. Any claim that Scalable Capital may have for reimbursement of expenses is governed by the statutory provisions.

9.6. Scalable Capital may satisfy its remuneration claims from the clearing account (belonging to the relevant securities account), collect them on the basis of a SEPA direct debit mandate issued by the client or satisfy them from another clearing account held with Scalable Capital. The client issues Scalable Capital a corresponding SEPA direct debit mandate as part of the application process.

10. Liability

10.1. In the performance of its obligations, Scalable Capital is liable for any negligence on the part of its employees and the persons it uses to perform its obligations. Where the Special Terms and Conditions for individual business relationships or other agreements stipulate deviating provisions, these provisions take precedence. If the client has contributed to the occurrence of a damage through culpable conduct (e.g. through breach of the duties to cooperate specified in the Client Contract), the principles of contributory negligence will determine the extent to which Scalable Capital and the client must bear the damage.

10.2. If, based on its content, an order is typically executed in such a way that Scalable Capital entrusts a third party with its further execution, Scalable Capital will fulfil the order by forwarding it to the third party (forwarded order). This applies, for example, to obtaining information on banking affairs from other credit institutions or to the custody and administration of securities in other countries. In such cases, Scalable Capital's liability is limited to the careful selection and instruction of the third party.

- 10.3.** Scalable Capital is not liable for any damage caused by force majeure, riot, war or natural events and/or due to other occurrences for which Scalable Capital is not responsible (e.g. strike, lock-out, traffic holdups, administrative acts of domestic or foreign authorities). Furthermore, Scalable Capital is not liable if the circumstances giving rise to a claim are due to an unusual and unforeseeable event over which Scalable Capital has no control and the consequences of which could not have been avoided despite the exercise of due care by Scalable Capital. In particular, technical problems caused by third-party IT systems and/or the client's hardware or software may constitute such circumstances.
- 10.4.** Notwithstanding the above, nothing in this Clause shall limit or exclude Scalable Capital's liability to the client
- a) for death or personal injury caused by Scalable Capital's negligence; or
 - b) for wilful misconduct and gross negligence of Scalable Capital; or
 - c) for any other liability that, by applicable law, may not be limited or excluded.

11. Amendments to the Client Contract

11.1. The following provisions apply to any amendments to the Client Contract (including the provisions governing fees and expenses):

- a) Amendments to the Client Contract are offered to the client by sending them by email or posting them in the Mailbox in the Client Area and/or in any other manner in compliance with the text form.
- b) The amendments offered by Scalable Capital will only enter into force if the client accepts them, or if necessary by means of implied consent.
- c) Silence of the client will be deemed as acceptance of the amendment offer (implied consent) only if the amendment offer is made no later than two months prior to the intended date of entry into force and
 - (aa) the amendment offer is made to comply with new non-appealable court decisions, orders by authorities or other legal requirements (including official statements of competent national and international authorities), or
 - (bb) as a result of acceptance of the amendment offer, new functionalities are introduced for existing Services (without establishing any additional payment obligations), new Services are added to the existing service offer (unless the acceptance of the amendment offer in any case results in the client being liable to pay for the use of such new Services) and any amendments of the contractual obligations are not significantly disadvantageous for the client or the existing service offer is offered at improved conditions,and the client did not reject the amendment offer of Scalable Capital prior to the intended date of entry into force of the amendment. In the amendment offer, Scalable Capital will draw the client's attention to the consequences of remaining silent.
- d) Implied consent shall not apply
 - (aa) to amendments affecting the obligations under the Client Contract to perform the principal services and the fees for principal services, or
 - (bb) to amendments to fees which concern a payment by the client, who is a consumer, in excess of the fee agreed for the principal services, or

- (cc) to any amendments that are equivalent to the conclusion of a new contract, or
- (dd) to any amendments that would result in a significant shift of the previously agreed relation between performance and consideration in favour of Scalable Capital.
- e) If Scalable Capital makes use of implied consent, the client has the right to terminate the individual business relationship affected by the amendment without incurring any costs and without prior notice before the intended date of entry into force of the amendments. In the amendment offer, Scalable Capital will specifically draw the client's attention to this right to termination.

12. Transfer of the contract

Scalable Capital is entitled to transfer the business relationship between the client and Scalable Capital to another suitable company in whole or in part; such transfer does not require the client's prior consent. Scalable Capital will notify the client accordingly in due time prior to an intended transfer. In this respect, the client is entitled to terminate the business relationship with Scalable Capital without notice in the event of such transfer.

13. Term

The Client Contract is entered into for an indefinite period of time.

14. Termination

14.1. Termination rights of the client

14.1.1. Unless Scalable Capital and the client have agreed a term or a diverging termination provision, the client may terminate the entire business relationship or individual business relationships at any time without observing a notice period.

14.1.2. If Scalable Capital and the Client have agreed a term or a diverging termination provision for an individual business relationship, such relationship may only be terminated without observing a notice period if there is good cause therefor which makes it unacceptable to the client to continue the business relationship, also after giving consideration to the legitimate interests of Scalable Capital.

14.1.3. Statutory termination rights shall not be affected.

14.2. Termination rights of Scalable Capital

14.2.1. Unless Scalable Capital and the client have agreed a term or a diverging termination provision, Scalable Capital may terminate the entire business relationship or individual business relationships at any time by giving two (2) months' notice.

14.2.2. Termination of the entire business relationship or of individual business relationships without observing a notice period is permitted if there is good cause which makes it unacceptable to Scalable Capital to continue the business relationship, also after having given consideration to the legitimate interests of the client. Good cause exists in particular,

- if the client has made incorrect statements as to the client's financial status, provided such statements were of significant importance for Scalable Capital's decision concerning the granting of credit or other operations involving risks for Scalable Capital; for consumer credits, this shall only apply if the client has knowingly withheld or falsified information of relevance for assessing creditworthiness and this has led to a faulty assessment of creditworthiness, or

- if a substantial deterioration in the client's financial status or in the value of collateral occurs or threatens to occur, jeopardising the repayment of a credit or the discharge of any other obligation towards Scalable Capital even if collateral provided therefor is realised, or
- if, within the appropriate period of time set by Scalable Capital, the client fails to comply with the obligation to provide or increase collateral pursuant to Clause 10 of the Special Terms and Conditions: Cash Management (Section C., Chapter I.) or in accordance with another agreement, or
- if the client has their place of residence or habitual abode in the United States of America, or moves there.

If good cause is based on a breach of a contractual obligation, termination is only permissible after the expiry of a reasonable period of time set for remedial action or after an unsuccessful warning, unless this is dispensable due to the particularities of the individual case (Section 323 (2) and (3) BGB).

- 14.2.3.** In the event of termination without notice, Scalable Capital will grant the client a reasonable period of time for settlement (in particular for the repayment of a securities-based credit), unless immediate settlement is required.

14.3. Form of termination

Notice of termination must be given in text form by both parties. In addition, the client may give notice of termination in the Client Area of the Platform.

14.4. Termination of individual business relationships

For details on the termination of individual business relationships, please refer to the respective Special Terms and Conditions (Section C.). If the last individual business relationship ends in accordance with the Special Terms and Conditions, the Client Contract shall continue to exist as an independent business relationship under the General Terms and Conditions.

15. Miscellaneous

- 15.1.** The client may offset claims of Scalable Capital only if the client's claims are undisputed or legally valid. This restriction on offsetting does not apply to a client's claims arising from the exercise of the right of withdrawal under consumer contracts.

- 15.2.** The client may not assign, pledge or otherwise transfer to third parties the client's non-monetary claims against Scalable Capital arising from the entire business relationship.

- 15.3.** Scalable Capital will make the Client Contract available in German, English, Dutch (only for clients resident in the Netherlands), French (only for clients resident in France), Italian (only for clients resident in Italy), Spanish (only for clients resident in Spain). Only the German-language version of the Client Contract and, for clients resident outside of Germany and Austria, the English-language version of the Client Contract is legally binding. All other language versions are solely for information purposes.

- 15.4.** The entire business relationship between the client and Scalable Capital is governed by German law (to the exclusion of the provisions of private international law). The validity of mandatorily applicable foreign (formal or substantive) statutory law remains unaffected. In particular, if the client is a consumer who is resident or domiciled in an EU Member State other than Germany, those possible mandatory provisions of the applicable law regarding consumer rights in the country of residence or domicile of the client remains unaffected by the choice of law above. The statutory places of

jurisdiction apply. If, at the time the Client Contract is entered into, the client has a general place of jurisdiction that is not in Germany or in a state that falls within the scope of application of the Brussels Ia Regulation (Regulation (EU) No 1215/2012, Scalable Capital's place of business will be the exclusive place of jurisdiction for all disputes. The same applies if, after concluding the Client Contract, the client switches their residence or habitual place of abode to a foreign country, provided that the client had their residence or habitual place of abode in Germany at the time the Client Contract was concluded. The validity of mandatorily applicable statutory laws regarding the international jurisdiction of courts remains unaffected. In particular, if the client is a consumer who is resident or domiciled in an EU Member State other than Germany and the consumer protection laws applicable to the jurisdiction regarding the provision of distance financial services to consumer in their country of residence or domicile allows them to do so, (i) the client also has the right to bring proceedings against Scalable Capital before the courts of their place of residence or domicile and (ii) Scalable Capital is only allowed to initiate legal proceedings against consumers before their place of residence or domicile.

- 15.5.** The client has the out-of-court complaint options described in Section A., Chapter VII. (Complaints).
- 15.6.** Should a provision of the Client Contract be void or unenforceable in whole or in part, the validity of the remaining provisions will not be affected thereby. The invalid or unenforceable provision will be replaced by such valid or enforceable provision that comes as close as possible to the economic meaning and purpose of the invalid provision. The same applies to any gaps in the contract. No oral side agreements have been made.

C. Special Terms and Conditions

I. Special Terms and Conditions: Cash Management

1. Credit balances and Cash Management

- 1.1.** Scalable Capital accepts client funds in trust for the settlement of securities transactions within the scope of the Broker or of Wealth (trust business). Scalable Capital will hold client funds in open omnibus trust accounts and/or with qualifying money market funds ("**credit balance**").
- 1.2.** Scalable Capital assigns the client an IBAN ("**clearing account**") for accepting client funds.
- 1.3.** Scalable Capital provides the following services in particular for the credit balance within the scope of Cash Management:
 - Bookkeeping for the clearing account,
 - Selection of trustee banks and qualifying money market funds,
 - Payments between credit balances held in open omnibus trust accounts and/or with qualifying money market funds,
 - Deposits and withdrawals from or to a reference account, and
 - Payment transactions in connection with the servicing of securities investments.
- 1.4.** The client can make deposits into a clearing account in the Client Area of the Platform only from a reference account provided by the client.
- 1.5.** The client can initiate withdrawals from a clearing account in the Client Area of the Platform only to a reference account provided.
- 1.6.** Only a current account that fulfils the following requirements is permitted as a reference account for deposits and withdrawals:
 - a) The current account is in the client's name, i.e. they are the account holder;
 - b) the current account enables SEPA payments; and
 - c) the current account is held in EUR.

The client can provide a reference account by initiating an initial deposit from a current account in their name to a clearing account. This current account will be provided as a reference account after crediting to the clearing account.

2. Order for the safekeeping of credit balances

- 2.1.** The client instructs Scalable Capital to hold client funds in trust, at Scalable Capital's reasonable discretion, for the account of the client in one or more open omnibus trust accounts and/or with one or more qualifying money market funds.
- 2.2.** Scalable Capital will hold credit balances separately from its own funds. This serves to protect the client's rights to their credit balance against the insolvency of Scalable Capital and against improper use. Credit balances of individual clients are not segregated from each other. Segregation protects credit balances of the respective client from access by creditors of another client. Scalable Capital takes appropriate precautions to safeguard the client's rights to their credit balance.
- 2.3.** Scalable Capital may only hold client funds in open omnibus trust accounts which are held with credit institutions ("**trustee banks**") with registered seat in a state of the European Economic Area ("**EEA**") and which are members of a statutory deposit

guarantee scheme covered by Directive 2014/49/EU or having at least a comparably high level of protection and in each case protecting the credit balances held in open collective omnibus accounts. The client receives further information in the information sheets of the respective trustee banks provided by Scalable Capital on the Website.

- 2.4.** For the safekeeping of client funds in open omnibus trust accounts, Scalable Capital transmits personal data of the client and information on the amount of credit balances at the respective trustee bank. This is in particular necessary to ensure that the credit balances held in open omnibus trust accounts are properly protected by the deposit guarantee scheme responsible for the respective trustee bank. For further information, please refer to Section A., Chapter VI. (Data protection).
- 2.5.** Scalable Capital will only hold client funds with qualifying money market funds that meet the requirements of Section 10 (9) German Investment Services Rules of Conduct and Organisation Regulation (*Wertpapierdienstleistungs-Verhaltens- und Organisationsverordnung - WpDVerOV*) and whose primary investment objective is to preserve the capital paid in (plus any income). In particular, the following requirements apply:
- The qualifying money market fund is authorised in Germany or another state of the EEA in accordance with Directive 2009/65/EC (UCITS Directive) or is subject to a supervision of collective investment schemes;
 - paid-in credit balances are invested exclusively in high quality money market instruments that (i) have a residual maturity of no more than 397 days or whose yield is regularly adjusted to money market conditions, but at least every 397 days, (ii) have a weighted average maturity of 60 days, whereby investments on an ancillary basis in deposits with a domestic credit institution or a domestic branch of a foreign credit institution domiciled in a state of the EEA pursuant to Section 53b (1) sentence 1 German Banking Act (*Kreditwesengesetz - KWG*) or comparable institutions domiciled in a third country is permissible; and
 - The value date for the qualifying money market funds is no later than on the bank working day following a redemption order from Scalable Capital.
- 2.6.** For the purposes of Clause 2.5, a money market instrument shall be considered to be of high quality if the management company performs its own documented assessment of the credit quality of the money market instruments that allows it to consider a money market instrument as high quality. The management company's internal assessment should have regard to, inter alia, credit ratings, where one or more external credit rating agencies (ECAIs) have provided a rating of the respective money market instrument.
- 2.7.** The client instructs Scalable Capital to deposit credit balances held in open omnibus trust accounts for the account of the client to one or more qualifying money market funds after the expiry of 29 days after the client's last deposit or after the last trading activity. If the last day of the period does not fall on a bank working day, it shall be replaced by the next bank working day.
- 2.8.** If the deposit to qualifying money market funds pursuant to Clause 2.7 is not possible, Scalable Capital is entitled to repay any credit balance that has not been used for securities transactions for more than 29 days by making a payment to the client's reference account.
- 2.9.** Scalable Capital points out that the credit balances held in qualifying money market funds are held in accordance with the protection standards addressed in the legal and administrative stipulations relating to certain undertakings for collective investment in transferable securities (UCITS) and therefore not in accordance with the protection

standards of the German Securities Trading Act (*Wertpapierhandelsgesetz - WpHG*) and not in accordance with the *WpDVerOV*.

3. Tolerated overdraft facility

- 3.1.** In individual cases, Scalable Capital may tolerate the overdraft of the clearing account without a granted overdraft facility or above the granted overdraft facility ("**tolerated overdraft facility**"). The client is not entitled to a tolerated overdraft facility.
- 3.2.** The tolerated overdraft facility serves exclusively for the provision of investment services. It may not be used to acquire or maintain ownership of land or property (including residential property). This prohibition also applies to the acquisition or maintenance of rights equivalent to real estate property (e.g. heritable building rights (*Erbbaurechte*)) and to the avoidance of real estate auctions, including partition auctions (*Teilungsversteigerung*).
- 3.3.** If Scalable Capital tolerates the overdraft of the clearing account, the overdraft must be repaid immediately, but at the latest within two weeks, unless otherwise agreed with Scalable Capital.
- 3.4.** The client must pay interest for the duration and amount of the actual utilisation of the tolerated overdraft facility, i.e. for the actual account overdraft by the client. The interest is invoiced with the next periodic balance statement (quarterly) and debited from the clearing account. Apart from the debit interest, there are no other fees for utilising the tolerated overdraft facility.
- 3.5.** The respective debit interest rate for the tolerated overdraft facility is set out in the applicable List of Prices and Services (available on the Website or via the Mobile Apps of Scalable Capital). It is variable in accordance with the following provisions.
- 3.5.1.** Adjustments are based on changes in the interest rate of the European Central Bank for main refinancing operations ("**ECB interest rate**"), whereby the respective difference between the respective applicable debit interest rate and the respective ECB interest rate is to be taken as a basis ("**Equivalence Ratio**"). This Equivalence Ratio is 10 percentage points for the tolerated overdraft facility.
- 3.5.2.** Scalable Capital assesses the most recently published ECB interest rate on the first bank working day of each month ("**Assessment Day**"). If the ECB interest rate last published on the Assessment Day is at least 0.05 percentage points higher than the ECB interest rate on the previous Assessment Day, Scalable Capital is entitled to increase the respective debit interest rate by a maximum of the change in the ECB interest rate. If the most recently published ECB interest rate is lower than the most recently applicable ECB interest rate and the agreed Equivalence Ratio is exceeded, Scalable Capital is obligated to reduce the respective debit interest rate at least until the Equivalence Ratio is restored.
- 3.5.3.** If Scalable Capital does not exercise its right to increase the debit interest rate or does not exercise it in full, Scalable Capital may subsequently make up for the non-exercised increase in the debit interest rate at any time until the agreed Equivalence Ratio is restored. This also applies if the Equivalence Ratio for the tolerated overdraft facility pursuant to Clause 3.5.1 is not fully exhausted at the time the Client Contract is concluded. If Scalable Capital had previously not or not fully exercised its right to increase the debit interest rate, it only has to reduce the respective debit interest rate until the agreed Equivalence Ratio is restored.

- 3.5.4.** Scalable Capital will implement increases and decreases in the respective debit interest rate with effect from the first day of the next month after the Assessment Day that leads to the increase or decrease.
- 3.5.5.** In addition, the debit interest rate may change in the event of a change of Broker model at the time such change of Broker model takes effect, if a different debit interest rate applies for the respective Broker model in accordance with the applicable List of Prices and Services.
- 3.5.6.** Scalable Capital informs the client in advance of any change in the debit interest rate, indicating the respective ECB interest rate. The information can be provided on the account statement.
- 3.5.7.** The following additionally applies to clients resident in Italy: If at any time the applicable debit interest rate exceeds the maximum amount pursuant to Italian Law No. 108 of 7 March 1996 ("**Italian Usury Law**") and this constitutes a violation of the Italian Usury Law, the debit interest rate owed by the client shall be limited for the shortest possible period to an amount such that the applicable debit interest rate corresponds to the maximum amount permitted under the Italian Usury Law.

3.6. Notification of the client

- 3.6.1.** Scalable Capital is obligated to notify the client at regular intervals of the following information relevant to the tolerated overdraft facility as soon as the tolerated overdraft facility has been utilised:
 - a) the debit interest rate, the conditions for its application and, if available, indices or reference interest rates to which the debit interest rate refers;
 - b) all costs incurred from the time of the overdraft and the conditions under which the costs can be adjusted.
- 3.6.2.** If there is a significant overdraft of more than one month, Scalable Capital is obligated to inform the client immediately on the account statement of the following information:
 - a) the existence of an overdraft;
 - b) the amount of the overdraft;
 - c) the debit interest rate;
 - d) any contractual penalties, costs and default interest.

3.7. Advising the client

If the tolerated overdraft exceeds an uninterrupted period of at least three months and the average overdraft amount during this time is at least half of the average monthly cash inflow, Scalable Capital will offer the client advice on possible cost-effective alternatives to the tolerated overdraft facility and on the possible consequences of a further overdraft and, if necessary, will refer the client to suitable advisory services in text form. The advice takes place in form of a personal conversation, for which means of remote communication (e.g. telephone) can be used. If the client does not accept the offer of advice or if an agreement for a suitable, more cost-effective financial product is not concluded, Scalable Capital shall offer advice again if the conditions set out in sentence 1 are met once again, unless the client has expressly stated that they do not wish to receive any further corresponding offers of advice.

4. Periodic balance statements and account statements

4.1. Issue of periodic balance statements

Scalable Capital issues a periodic balance statement for a clearing account at the end of each calendar quarter; thereby reconciling the claims accrued by both parties during this period (including interest and fees from Scalable Capital).

4.2. Time allowed for objections; tacit approval

Any objections a client may have concerning the incorrectness or incompleteness of a periodic balance statement must be raised no later than six weeks after its receipt; it is sufficient to send the objection within the period of six weeks if making them in text form. Failure to make objections in due time shall be considered as approval. When issuing the periodic balance statement, Scalable Capital will expressly draw the client's attention to this consequence. The client may demand a correction of the periodic balance statement even after expiry of this period, but must then prove that the account was either wrongly debited or mistakenly not credited.

4.3. Account statements

The client receives an account statement at least once a month showing entries to and from the clearing account and of the credit balance. It also states where the credit balances are held and/or kept.

5. Availability of credit balances

5.1. The credit balance is freely available for the settlement of securities transactions within the scope of the Broker or of Wealth, unless it is already required for pending transactions (such as pending trade orders, withdrawals or savings plans). Scalable Capital may determine the available credit balance at its reasonable discretion in order to avoid, to the extent possible, unintended overdraft of the clearing account. However, Scalable Capital cannot guarantee that the clearing account will not be overdrawn. If Scalable Capital has granted the client a securities-based credit, Scalable Capital can also not guarantee that the credit line or the maximum credit amount will not be exceeded. This is due, among other things, to the fact that the execution price level is uncertain until the actual execution, certain charges (e.g. taxes) to Scalable Capital are not yet conclusively foreseeable and other relevant circumstances cannot be taken into account.

5.2. The client may ensure the required credit balance by transferring the corresponding amount or initiating a corresponding SEPA direct debit from a reference account. Scalable Capital may make the availability of payment methods dependent on further requirements (in particular to prevent abuse and fraud) (e.g. credit assessment).

5.3. The client may at any time request a withdrawal from the credit balance to a reference account provided by the client, if it is not already required for pending transactions (e.g. other trade orders, withdrawals, savings plans). Scalable Capital may determine the available credit balance at its reasonable discretion in order to avoid, to the extent possible, unintended overdraft of the clearing account.

5.4. In order to avoid double debiting from the clearing account, Scalable Capital may, prior to a withdrawal, require the client to expressly authorise SEPA debit entries for the last eight (8) weeks *vis-à-vis* the bank where the client's reference account is held. In addition, in order to avoid unintentional overdraft, Scalable Capital may deduct unauthorised SEPA debit entries of the last eight (8) weeks when calculating the freely available balance and/or the available credit line.

6. Income from credit balances

6.1. Scalable Capital points out that income, fees or costs may be incurred from credit balances. Income can be interest and (after deduction of costs, e.g. management fees)

other income for credit balances held in open omnibus trust accounts and with qualifying money market funds.

6.2. According to expectations, income, fees or costs may be based on one or more different reference interest rates offered exclusively in favour of institutional investors such as Scalable Capital. This includes, for example (non-exhaustive list):

- Key interest rate for deposits (deposit facility) of the European Central Bank
- Euro Short-Term Rate (€STR)
- Euro Interbank Offered Rate (EURIBOR).

The actual income, fees or costs incurred may be lower or higher, in particular due to surcharges/discounts, charges and rebates.

6.3. The client agrees that Scalable Capital retains all interest and other income received in accordance with Clause 6.1 in the scope of a Broker model without flat fee. This deviates from the statutory provisions of German agency law (Sections 675, 667 BGB and Section 384 German Commercial Code) insofar as the client has no claim against Scalable Capital for the surrender of interest and other income.

Through the retention, the client gains access to, among other things, the Broker with a wide range of financial instruments, comprehensive information offers and various execution venues, with safe custody and management of financial instruments, at an overall cost-effective fee structure for wealth accumulation on a modern digital platform.

Without this agreement, Scalable Capital would have to surrender the income and charge or increase the fees for its services. Scalable Capital, on the other hand, can generate higher income from the credit balances than the client themselves, who, instead of the reference interest rates mentioned in Clause 6.2, is regularly only offered lower conditions for retail clients, based, for example, on the effective interest rates for sight deposits of private households in Germany. The charged or increased fees would therefore exceed the income surrendered. This would ultimately be disadvantageous for the client.

6.4. The client agrees that Scalable Capital retains in part or all interest and other income received in accordance with Clause 6.1 in the scope of a Broker model with a flat fee. This deviates from the statutory provisions of German agency law (Sections 675, 667 BGB and Section 384 German Commercial Code) insofar as the client has no claim against Scalable Capital for the surrender of interest and other income.

Through the retention in part or in whole, the client gains access to, among other things, the Broker with a wide range of financial instruments, comprehensive information offers and various execution venues, with safe custody and management of financial instruments, at an overall cost-effective fee structure for wealth accumulation on a modern digital platform.

Without this agreement, Scalable Capital would have to surrender the income and charge or increase the fees for its services. Scalable Capital, on the other hand, can generate higher income from the credit balances than the client themselves, who, instead of the reference interest rates mentioned in Clause 6.2, is regularly only offered lower conditions for retail clients, based, for example, on the effective interest rates for sight deposits of private households in Germany. The charged or increased fees would therefore exceed the income surrendered. This would ultimately be disadvantageous for the client.

6.5. The client agrees that Scalable Capital retains all interest and other income received in accordance with Clause 6.1 in the scope of Wealth.

Through the retention, the client gains access to, among other things, Wealth with individual financial portfolio management and a large selection of investment strategies, with safe custody and management of financial instruments, at an overall cost-effective fee structure for wealth accumulation on a modern digital platform.

Without this agreement, Scalable Capital would have to surrender the income and charge or increase the fees for its services. Scalable Capital, on the other hand, can generate higher income from the credit balances than the client themselves, who, instead of the reference interest rates mentioned in Clause 6.2, is regularly only offered lower conditions for retail clients, based, for example, on the effective interest rates for sight deposits of private households in Germany. The charged or increased fees would therefore exceed the income surrendered. This would ultimately be disadvantageous for the client.

6.6. If Scalable Capital surrenders interest and other income received in part or in full, notwithstanding Clauses 6.3 to 6.5, this does not constitute a claim for such surrender in the future. The respective amount of the surrendered interest and other income is set out in the applicable List of Prices and Services (available on the Website or via the Mobile apps of Scalable Capital).

7. Costs

If costs and charges are incurred on credit balances, Scalable Capital reserves the right to invoice these to the client in full or in part. This also includes costs and charges that may result from standard market measures taken by money market funds (e.g. accruing negative net investment income or share cancellations, also known as reverse distribution mechanism). The respective amount of the costs and charges invoiced is set out in the applicable List of Prices and Services (available on the Website or via the Mobile apps of Scalable Capital).

8. Fees

8.1. Scalable Capital reserves the right to charge a fee for the Cash Management.

8.2. The respective amount of the fee is set out in the applicable List of Prices and Services (available on the Website or via the Mobile apps of Scalable Capital). The fee is determined on the basis of the end-of-day credit balance and is calculated quarterly.

8.3. The amount of the fee is variable. Adjustments are based on changes in the interest rate of the European Central Bank for the deposit facility ("**deposit interest rate**"), whereby the respective difference between the respective applicable fee and the respective deposit interest rate is to be taken as a basis ("**Credit Balance Equivalence Ratio**"). This Credit Balance Equivalence Ratio is 1 percentage point.

8.4. Scalable Capital assesses the most recently published deposit interest rate on the first bank working day of each month ("**Credit Balance Assessment Day**"). If the deposit interest rate last published on the Credit Balance Assessment Day is lower than the deposit interest rate on the previous Credit Balance Assessment Day, Scalable Capital is entitled to increase the fee by a maximum of the change in the deposit interest rate. If the most recently published deposit interest rate is higher than the most recently applicable deposit interest rate and the agreed Credit Balance Equivalence Ratio is exceeded, Scalable Capital is obligated to reduce the respective fee at least until the Credit Balance Equivalence Ratio is restored.

- 8.5.** If Scalable Capital does not exercise its right to increase the fee or does not exercise it in full, Scalable Capital may subsequently make up for the non-exercised increase in the fee at any time until the agreed Credit Balance Equivalence Ratio is restored. This also applies if the Credit Balance Equivalence Ratio pursuant to Clause 8.3 is not fully exhausted at the time the Client Contract is concluded. If Scalable Capital had previously not or not fully exercised its right to increase the fee, Scalable Capital only has to reduce the respective fee until the agreed Credit Balance Equivalence Ratio is restored.
- 8.6.** Scalable Capital will implement increases and decreases in the respective fee with effect from the first day of the next month after the Credit Balance Assessment Day that leads to the increase or decrease.
- 8.7.** In addition, the fee may change in the event of a change of Broker model at the time such change of Broker model takes effect, if a different amount of fee applies for the respective Broker model in accordance with the applicable List of Prices and Services.
- 8.8.** Scalable Capital informs the client in advance of any change in the fee, indicating the respective deposit interest rate. The information can be provided on the account statement.
- 8.9.** If Scalable Capital temporarily waives the fee in whole or in part, this does not constitute a claim to such a waiver in the future.

9. Reverse entries and correction entries

9.1. Prior to issuing a periodic balance statement

Incorrect credit entries on clearing accounts (e.g. due to a wrong IBAN) may be reversed by Scalable Capital through a debit entry prior to the issue of the next periodic balance statement to the extent that Scalable Capital has a repayment claim against the client (reverse entry); in this case, the client may not object to the debit entry on the grounds that a disposal of an amount equivalent to the credit entry has already been made.

9.2. After issuing a periodic balance statement

If Scalable Capital ascertains an incorrect credit entry after a periodic balance statement has been issued and if Scalable Capital has a repayment claim against the client, Scalable Capital will debit the clearing account of the client with the amount of its claim (correction entry). If the client objects to the correction entry, Scalable Capital will re-credit the clearing account with the amount in dispute and assert its repayment claim separately.

9.3. Notification to the client; calculation of interest

Scalable Capital will immediately notify the client of any reverse entries and correction entries. With respect to the calculation of interest, Scalable Capital will effect the entries retroactively as of the day on which the incorrect entry was made.

10. Providing or increasing collateral

10.1. Scalable Capital's claim to the provision of collateral

Scalable Capital may demand the provision of collateral for all claims arising from the entire business relationship, even if the claims are conditional (e.g. claim for the reimbursement of expenses due to the utilisation of a guarantee assumed for the client). If the client has assumed liability for another client's obligations towards Scalable Capital (e.g. as a guarantor), Scalable Capital shall be entitled to the provision

or increase of collateral with regard to the debt resulting from the assumption of liability, but only from the time the debt becomes due.

10.2. Changes in risk

If Scalable Capital has initially refrained in whole or in part from demanding the provision or increase of collateral when claims against the client arise, Scalable Capital may still demand collateral at a later date. However, the prerequisite for this is that circumstances arise or become known that justify an increased risk assessment of the claims against the client. This may be the case in particular if

- the client's financial status has changed negatively or is threatening to change, or
- the value of the existing collateral has deteriorated or threatens to deteriorate.

Scalable Capital's claim to additional collateral does not exist if it is expressly agreed that the client does not have to provide any collateral or only collateral specified in detail. For consumer credit agreements, Scalable Capital is entitled to demand that collateral be provided or increased only to the extent that such collateral is specified in the credit agreement. If the net credit amount exceeds EUR 75,000, the entitlement to provide or increase collateral exists, even if a concluded general consumer credit agreement within the meaning of Section 491 (2) BGB contains no or no exhaustive information on collateral.

10.3. Setting a period of time for providing or increasing collateral

Scalable Capital will grant a reasonable period of time for providing or increasing collateral. If Scalable Capital intends to exercise its right of termination without notice if the client does not fulfil its obligation to provide or increase collateral in due time, Scalable Capital will inform the client of this in advance.

11. Agreement of a lien in favour of Scalable Capital

11.1. Agreement on the lien

The client and Scalable Capital agree that Scalable Capital acquires a lien on the securities and items that a domestic (i.e. German) office has acquired or will acquire possession of within the scope of the entire business relationship. Scalable Capital also acquires a lien on the claims the client has or may have in the future against Scalable Capital under the entire business relationship (such as credit balances).

11.2. Secured claims

The lien serves to secure all existing, future and contingent claims arising from the entire business relationship which Scalable Capital with all its domestic and foreign offices is entitled to against the client. If the client has assumed liability for another client's obligations towards Scalable Capital (e.g. as a guarantor), the lien secures the debt resulting from the assumption of liability, but only from the time the debt becomes due.

11.3. Exemptions from the lien

If funds or other assets come into the control of Scalable Capital under the condition that they may only be used for a specified purpose, the lien does not extend to these assets. The same applies to shares issued by Scalable Capital itself (own shares) and to securities that Scalable Capital holds in custody abroad for the client. Moreover, the lien does not extend to the profit participation rights/profit participation certificates (*Genussrechte/Genussscheine*) issued by Scalable Capital itself nor to Scalable Capital's securitised and non-securitised subordinated liabilities.

11.4. Interest and dividend coupon

If securities are subject to the lien, the client is not entitled to demand the delivery of the interest and dividend coupons belonging to such securities.

11.5. Assignment of delivery and surrender claims

The client hereby assigns the delivery and surrender claims in relation to the securities belonging to the borrower at the time this Client Contract is concluded or in the future. This also includes securities held in safe custody abroad. The provisions on the lien apply accordingly.

12. Security rights for collection documents and discounted bills of exchange**12.1. Transfer of ownership for security purposes (*Sicherungsübereignung*)**

Scalable Capital acquires ownership for security purposes (*Sicherungsseigentum*) of any bills of exchange submitted for collection at the time such items are submitted. Scalable Capital acquires unrestricted ownership (*uneingeschränktes Eigentum*) of discounted bills of exchange at the time of the purchase of such items; if Scalable Capital debits discounted bills of exchange back to the clearing account, Scalable Capital retains the ownership for security purposes of these bills of exchange.

12.2. Assignment for security purposes (*Sicherungsabtretung*)

With the acquisition of ownership of bills of exchange, the underlying receivables are also transferred to Scalable Capital; a transfer of receivables also takes place if other documents are deposited for collection (e.g. direct debits, commercial documents).

12.3. Special-purpose items for collection

If items for collection are deposited with Scalable Capital under the condition that their value may only be used for a specified purpose, the transfer or assignment of ownership for security purposes does not extend to these items.

12.4. Secured claims of Scalable Capital

The ownership transferred or assigned for security purposes serves to secure any claims which Scalable Capital may be entitled to against the client arising from the client's clearing accounts when items are deposited for collection or arising as a result of the debiting of unpaid items for collection or discounted bills of exchange. Upon request of the client, Scalable Capital will retransfer to the client the ownership for security purposes of such items and of the claims that have passed to Scalable Capital if Scalable Capital does not, at the time of such request, have any claims against the client that need to be secured or if Scalable Capital does not permit the client to dispose of the value of such items prior to their final payment.

13. Limitation of the claim to security and obligation to release**13.1. Coverage limit**

Scalable Capital may demand that collateral be provided or increased until the realisable value of all collateral corresponds to the total amount of all claims arising from the entire business relationship ("**coverage limit**").

13.2. Release

If the realisable value of all collateral exceeds the coverage limit on a more than temporary basis, Scalable Capital shall, at the client's request, release collateral of its choice in the amount exceeding the coverage limit; when selecting the collateral to be released, Scalable Capital shall take into account the legitimate interests of the client

and of any third party who has provided collateral for the client's obligations. In this context, Scalable Capital is also obligated to execute the client's orders relating to the assets subject to the lien (e.g. sale of securities, withdrawal of clearing account credit balances).

13.3. Special agreements

If assessment criteria for a specific collateral other than the realisable value, or another coverage limit, or another limit for the release of collateral have been agreed, these other criteria or limits shall apply.

14. Realisation of collateral

14.1. Scalable Capital's right of choice

When Scalable Capital realises collateral, Scalable Capital has the choice between collateral. When realising collateral and selecting the collateral to be realised, Scalable Capital shall take into account the legitimate interests of the client and of any third party who may have provided collateral for the client's obligations.

14.2. Credit entry for proceeds under value-added tax law

If the realisation transaction is subject to value-added tax, Scalable Capital shall provide the client with a credit entry for the proceeds, such entry being deemed to serve as invoice for the supply of the collateral and meeting the requirements of value-added tax law (*Umsatzsteuerrecht*).

15. Deposit guarantee and assertion of compensation claims

15.1. Credit balances held in open omnibus trust accounts are protected by the deposit guarantee scheme responsible for the respective trustee bank. If Scalable Capital holds client funds at several trustee banks, the respective credit balance is protected up to an amount of EUR 100,000 per trustee bank. Client funds deposited by the client can therefore regularly be protected by several deposit guarantees.

15.2. In individual cases, the deposit guarantee limits applicable at a trustee bank may be exceeded by holding credit balances in the open omnibus trust account if the client holds other credit balances at this trustee bank. This means that the amount of the credit balance that exceeds the applicable deposit guarantee limit is not protected by the relevant deposit guarantee scheme. In this case, the client bears the risk of insolvency of the trustee bank. For further information, please refer to the Risks of Investing (available under <https://de.scalable.capital/en/documents> or via the mobile apps of Scalable Capital).

15.3. The client instructs and authorises Scalable Capital, in the event of insolvency of a trustee bank or in any other compensation case, to assert the client's claims in trust for compensation of repayable deposits against the deposit guarantee schemes responsible for the trustee bank.

15.4. Scalable Capital is also authorised to assert claims in trust for compensation of interest on repayable deposits.

15.5. Scalable Capital will continue to safekeep the compensation received in accordance with these Special Terms and Conditions: Cash Management. If compensation is received on interest, Clause 8 shall apply accordingly.

15.6. If a claim for compensation of interest on repayable deposits cannot be asserted in full, Scalable Capital may reduce the amount of interest and other income surrendered by the missing amount.

16. Termination

16.1. The termination of a clearing account is made with the termination of the respective business relationship for the Broker or for the respective portfolio within the scope of Wealth. A separate notice of termination is not required.

16.2. It is not possible to terminate a clearing account without terminating the respective business relationship for the Broker or for the respective portfolio within the scope of Wealth.

17. End of contract

17.1. Automatic end of contract

The business relationship established by these Special Terms and Conditions: Cash Management with regard to a clearing account maintained for the Broker and for each portfolio within the scope of Wealth ends automatically upon the end of the business relationship for the Broker or for the respective portfolio within the scope of Wealth.

17.2. Continued validity of other clearing accounts

All other clearing accounts of the client are not affected by the end of contract.

II. Special Terms and Conditions: Securities transactions

1. Execution of trade orders

Scalable Capital executes trade orders within the scope of the Broker or of Wealth in accordance with the provisions of these Special Terms and Conditions: Securities transactions.

2. Safe custody of securities

Scalable Capital maintains one or more securities accounts for the client in which securities are held. Separate securities accounts are maintained for the Broker and for each portfolio within the scope of Wealth.

3. Forms of securities transactions

3.1. Principal broking business/fixed-price transactions

Scalable Capital and the client conclude securities transactions in the form of principal broking business (Clause 3.2 below) or fixed-price transactions (Clause 3.3 below).

3.2. Principal broking business

If Scalable Capital executes orders placed by its client for the acquisition or sale of financial instruments ("**trade orders**") in the capacity of a commission agent, Scalable Capital concludes for the client's account a purchase or sale transaction ("**execution transaction**") with another market participant or a so-called Central Counterparty, or Scalable Capital engages another commission agent ("**intermediary commission agent**") to conclude an execution transaction. In electronic trading on an exchange, the client's trade order may also be executed directly against Scalable Capital or the intermediary commission agent if the terms and conditions for trading on the exchange permit this.

3.3. Fixed-price transactions

If Scalable Capital and the client agree with each other on a fixed or determinable price for an individual transaction ("**fixed-price transaction**"), this shall result in a purchase contract; Scalable Capital shall accordingly take delivery of the securities as purchaser from the client or Scalable Capital shall deliver the securities as seller to the client. Scalable Capital charges the client the agreed price, plus a settlement fee if applicable, plus accrued interest in the case of interest-bearing bonds.

4. Execution Policy for securities transactions

Scalable Capital executes securities transactions on the basis of its applicable Execution Policy (Section D.). The Execution Policy is an integral part of these Special Terms and Conditions: Securities transactions. Scalable Capital is entitled to amend the Execution Policy in accordance with supervisory requirements without the client's consent. Scalable Capital will inform of any amendments to the Execution Policy (e.g. via the Website).

5. Practices/notifications/prices

5.1. Application of legal provisions/practices/business conditions

Execution transactions are subject to the legal provisions and business conditions ("**practices**") applicable to securities trading on the execution venue; in addition, the terms and conditions of Scalable Capital's contractual partner apply.

5.2. Notifications

Scalable Capital will notify the client of the execution of the trade order without undue delay. If the client's trade order was executed directly in electronic trading on a stock exchange against Scalable Capital or the intermediary commission agent, no separate notification is required.

5.3. Price of the execution transaction/fees/expenses

Scalable Capital charges the client for the price of the execution transaction plus Scalable Capital's fees. Any claim that Scalable Capital may have for reimbursement of expenses is governed by the statutory provisions. The prices at which orders are actually executed may differ from the price data displayed in the Client Area. Execution at a certain price cannot be guaranteed.

6. Requirement of sufficient credit balance/securities holding

Scalable Capital is only obligated to execute trade orders or exercise subscription rights to the extent that the client's credit balance, a securities-based credit available for securities transactions or the client's securities holding are sufficient for execution. If Scalable Capital does not execute the trade order in whole or in part, Scalable Capital will notify the client without undue delay.

7. Liability for principal broking business

Scalable Capital is liable for the proper settlement of the execution transaction by its contractual partner or the contracting party of the intermediary commission agent. Until the conclusion of an execution transaction, if Scalable Capital engages an intermediary commission agent, Scalable Capital is only liable for the exercise of due care in the selection and instruction of such intermediary commission agent.

8. Domestic settlement (in Germany) as a rule

Scalable Capital settles securities transactions in Germany, unless the following conditions or an agreement to the contrary provide for acquisition of the securities abroad.

9. Acquisition in Germany

When settling a securities transaction in Germany, if the securities are eligible for collective safe custody with the German central depository (Clearstream Banking AG), Scalable Capital shall provide the client with co-ownership of these collective securities deposits (collective securities account credit - *GS-Gutschrift*). If securities are not eligible for collective safe custody, the client shall be provided with sole ownership of the securities. Scalable Capital holds these securities in custody for the client segregated from its own holdings and those of third parties (individual safe custody).

10. Acquisition abroad (outside of Germany)

10.1. Acquisition agreement

Scalable Capital acquires securities abroad (i.e. outside of Germany) if

- a) Scalable Capital executes purchase orders in domestic or foreign securities abroad as a commission agent, or
- b) Scalable Capital sells foreign securities to the client by way of a fixed-price transaction which are not traded in Germany either on or off-exchange, or
- c) Scalable Capital executes purchase orders in foreign securities as a commission agent or sells foreign securities to the client by way of a fixed-price transaction

which, although traded on or off-exchange in Germany, are customarily acquired abroad.

10.2. Engagement of intermediary custodians

Scalable Capital will arrange for securities acquired abroad to be held in safe custody abroad. Scalable Capital will engage another domestic or foreign custodian (e.g. Clearstream Banking AG) or entrust one of its offices abroad with such safe custody. The safe custody of the securities is subject to the legal provisions and practices of the place of custody and the terms and conditions applicable to the foreign custodian(s).

10.3. Credit entry in non-collective safe custody

Scalable Capital will, in the proper exercise of its discretion and with due regard of the client's interests, secure the ownership or the co-ownership of the securities or any other equivalent legal position as is customary in the country of deposit and hold its legal position in trust for the client. In this respect, Scalable Capital will issue the client with a credit entry in non-collective safe custody (*WR-Gutschrift*), indicating the foreign country in which the securities are located ("**country of deposit**").

10.4. Cover holdings

Scalable Capital is only required to fulfil the client's delivery claims arising from the client's credit entry in non-collective safe custody (*WR-Gutschrift*) from the cover holdings maintained by Scalable Capital abroad. The cover holdings comprise the securities of the same class held in safe custody for the clients and for Scalable Capital in the country of deposit. A client issued with a credit entry in non-collective safe custody (*WR-Gutschrift*) shall therefore bear proportionally any financial or legal prejudice, loss or damage affecting the cover holdings caused by force majeure, riots, war or natural events or by reason of other interference by third parties abroad for which Scalable Capital is not responsible or in connection with administrative acts of domestic or foreign authorities.

10.5. Treatment of consideration

If a client has to bear any prejudice, loss or damage pursuant to Clause 10.4 above, Scalable Capital is not obligated to refund the purchase price to the client.

11. Securities account

11.1. Scalable Capital offers its clients the safe custody of securities in securities accounts in accordance with the German Safe Custody Act (*Depotgesetz*) and the following provisions.

11.2. Together with the declaration of intent directed towards the conclusion the Client Contract for the Broker or for Wealth, the client also applies to open a securities account. It is at the discretion of Scalable Capital whether the contract with the client is concluded.

11.3. The client may transfer securities holdings from other institutions to the securities account held at Scalable Capital (incoming securities account transfer) or from a securities account held at Scalable Capital to securities accounts held at other institutions (outgoing securities account transfer).

11.4. In the event of an incoming securities account transfer, Scalable Capital reserves the right not to take safe custody of certain securities. In the event of an outgoing securities account transfer, Scalable Capital is entitled to sell existing securities or to remove them against crediting of the equivalent value if a transfer of these securities is not possible, not reasonable or not economical. This particularly applies in case of insufficient

cooperation on the part of the client or the receiving institution, transfer restrictions or in case of fractions.

12. Securities account statement

Scalable Capital issues a securities account statement quarterly.

13. Fractions

13.1. Within the scope of the Broker, Scalable Capital may acquire or sell fractions of certain financial instruments for the account of the client. Scalable Capital may restrict electronic fractional trading to certain execution venues and financial instruments. Scalable Capital is entitled to remove fractions of financial instruments from the client's securities account and to credit the equivalent value to the relevant clearing account if the financial instruments are not or no longer offered for electronic fractional trading.

13.2. The client does not acquire ownership of the respective fraction of a financial instrument. Rather, the client is placed in the same economic position, as if they had acquired the fractions of the financial instrument. The client therefore has no ownership-related rights arising from the fraction (in particular participation and voting rights in a general meeting and any subscription rights). The claim to transfer of ownership or to a change of possession structure always only exists in relation to a whole share of a financial instrument. Ownership-related rights such as entry in the share register can only ever be exercised for the whole number of shares. Fractions are booked with a number of decimal places determined by Scalable Capital, taking into account the legitimate interests of the client.

13.3. With regard to any income, the client is placed in the same economic position as if they had also acquired ownership of the respective fractions. The client therefore has a claim against Scalable Capital in the amount of the hypothetical income that the client would have received if they had been the owner of the respective fraction.

14. Redemption of securities/renewal of coupon sheets

14.1. Securities held in safe custody in Germany

For securities held in safe custody in Germany, Scalable Capital ensures the redemption of interest and dividend coupons as well as redeemable securities upon their maturity. The value of interest and dividend coupons and of matured securities of any kind will be credited subject to the actual receipt by Scalable Capital, even if the instruments are payable to Scalable Capital itself. Scalable Capital procures new sheets of interest and dividend coupons (renewal of coupon sheets).

14.2. Securities held in safe custody abroad

In the case of securities held in safe custody abroad (i.e. outside Germany), the obligations referred to above shall be the responsibility of the foreign custodian.

14.3. Drawing and notice of repayment of bonds

In the case of bonds held in safe custody in Germany, Scalable Capital monitors the date of redemption resulting from drawings and notices of repayment on the basis of information published in the German securities publication *Wertpapier-Mitteilungen*. If bonds held in safe custody abroad are redeemable by a drawing made on the basis of their certificate numbers (number drawing), Scalable Capital will, at its discretion, either allot certificate numbers for drawing purposes to the client in respect of the securities credited to their securities account or distribute the amount attributable to the cover holding among the clients by an internal drawing. This internal drawing shall be carried out under the supervision of an independent controller; alternatively, it may be carried

out using an electronic data processing system, provided an impartial drawing is guaranteed.

14.4. Redemption in foreign currency

If interest and dividend coupons as well as matured securities are redeemed in a foreign currency or in units of account, Scalable Capital will credit the redemption amount to the client's clearing account in this currency, provided that the client has an account in this currency. Otherwise, Scalable Capital will credit the client accordingly in euros, unless otherwise agreed.

15. Treatment of subscription rights/warrants/convertible bonds

15.1. Subscription rights

Scalable Capital will notify the client of the granting of subscription rights if an announcement to this effect has appeared in the *Wertpapier-Mitteilungen*. If Scalable Capital has not received any other instructions from the client by expiry of the penultimate day of trading in such subscription rights, Scalable Capital will sell at best all domestic subscription rights belonging to the client's securities holding; Scalable Capital may arrange for foreign subscription rights to be realised at best in accordance with the practices applying abroad.

15.2. Option and conversion rights

Scalable Capital will notify the client of the expiry of rights deriving from warrants or of conversion rights deriving from convertible bonds with a request for instructions if the expiry date has been announced in the *Wertpapier-Mitteilungen*.

16. Communication of information

If information concerning the client's securities is published in the *Wertpapier-Mitteilungen* or if Scalable Capital receives such information from the issuer or its foreign custodian/intermediary custodian, Scalable Capital will inform the client of this information, to the extent that such information may have a significant impact on the client's legal position and notification of the client is necessary to safeguard the client's interests. In particular, Scalable Capital will provide information on

- a) statutory compensation and exchange offers,
- b) voluntary purchase and exchange offers,
- c) recovery processes

to the client. Notification may be omitted if Scalable Capital has not received the information in good time or if the measures to be taken by the client are economically unreasonable because the costs incurred are disproportionate to the client's potential claims.

17. Verification obligation of Scalable Capital

Scalable Capital verifies once only by reference to the announcements in the *Wertpapier-Mitteilungen* at the time securities certificates are deposited whether the securities certificates are affected by notices of loss (stop transfer), suspensions of payment and the like. Scalable Capital also verifies after deposit whether securities certificates are the subject of invalidation proceedings by public notice.

18. Exchange, removal and cancellation of certificates

18.1. Exchange of certificates

Scalable Capital may, without prior notification to the client, comply with a call for surrender of securities certificates announced in the *Wertpapier-Mitteilungen* if such surrender is clearly in the client's interest and does not involve an investment decision (e.g. following the merger of the issuer with another company or if the contents of the securities certificates are incorrect). The client will be notified of this.

18.2. Removal and cancellation after loss of securities status

If the securities certificates held in safe custody for the client lose their status as securities due to the expiry of the rights securitised therein, they may be removed from the client's securities account for cancellation. Certificates held in safe custody in Germany will be made available to the client upon request, where possible. The client is notified about the removal, the possibility of delivery and the possible cancellation. If the client does not issue any instructions, Scalable Capital may cancel the certificates after the expiry of a period of two months after the dispatch of the notification to the client.

19. Liability

19.1. Safe custody in Germany

If securities are held in safe custody in Germany, Scalable Capital is liable for any fault on the part of its employees and the persons Scalable Capital engages to fulfil its obligations. If the client has been provided with a collective securities account credit (*GS-Gutschrift*), Scalable Capital is also liable for the fulfilment of obligations of Clearstream Banking AG.

19.2. Safe custody abroad

When securities are held in custody abroad (i.e. outside of Germany), Scalable Capital's liability is limited to the exercise of due care in the selection and instruction of the foreign custodian or intermediary custodian engaged by Scalable Capital. In the case of intermediary safe custody by Clearstream Banking AG or another domestic intermediary custodian as well as safe custody by a foreign office of Scalable Capital, Scalable Capital is liable for any fault on their part.

20. Termination

20.1. The termination of a securities account is made with the termination of the respective business relationship for the Broker or for the respective portfolio within the scope of Wealth. A separate notice of termination is not required.

20.2. It is not possible to terminate a securities account without terminating the respective business relationship for the Broker or for the respective portfolio within the scope of Wealth.

21. End of contract

21.1. Automatic end of contract

The business relationship established by these Special Terms and Conditions: Securities transactions with regard to a securities account maintained for the Broker and for each portfolio within the scope of Wealth ends automatically upon the end of the business relationship for the Broker or for the respective portfolio within the scope of Wealth.

21.2. Continued validity of other securities accounts

All other securities accounts of the client are not affected by the end of contract.

22. Miscellaneous

22.1. Requests for information

Foreign securities which are acquired or sold abroad or which a client entrusts to Scalable Capital for safe custody in Germany or abroad are regularly subject to foreign law. The rights and obligations of Scalable Capital or the client are therefore also determined by this law, which may also provide for the disclosure of the client's name. Scalable Capital will provide corresponding information to foreign authorities insofar as Scalable Capital is obligated to do so; Scalable Capital will notify the client thereof.

22.2. Deposits/transfers

These Special Terms and Conditions: Securities transactions also apply if the client physically deposits domestic or foreign securities with Scalable Capital for safe custody or has securities account balances transferred from another custodian. If the client requests safe custody abroad, they will be issued with a credit entry in non-collective safe custody (*WR-Gutschrift*) in accordance with these Special Terms and Conditions: Securities transactions.

III. Special Terms and Conditions: Broker

1. General

- 1.1.** The client wishes to use the Broker offered by Scalable Capital. Scalable Capital offers the Broker exclusively to natural persons. The client may use the Broker only for personal purposes (e.g. management of the client's own assets). Use for commercial purposes (such as commercial securities trading or the commercial management of third-party assets) or other professional activities is not permitted.
- 1.2.** The selection of financial instruments that can be traded depends, among other things, on which financial instruments are offered at the execution venues available within the scope of the Broker (see Clause 5.3 below). These currently include, among others, shares, bonds, funds, exchange-traded funds (ETFs) and other exchange-traded securities which track the performance of an underlying asset (exchange-traded products, ETPs, including crypto-ETPs), as well as derivatives (structured finance products).

2. Subject matter of the contract

- 2.1.** Scalable Capital provides the client with the Client Area of the Platform to enable the client to place trade orders with Scalable Capital.
- 2.2.** Scalable Capital offers various models of the Broker, each of which has a different scope of service, provides for different fee levels and/or includes different payment modalities ("**Broker models**"). The client is free to choose one of the Broker models. The change to another Broker model can be instructed by the client at any time in the Client Area. The actual implementation of the change of the Broker model may take several bank working days.
- 2.3.** Scalable Capital may, at its reasonable discretion, set certain Minimum Order Value for both (individual) trade orders and savings plans ("**Minimum Order Value**"). The applicable Minimum Order Value will be displayed on the Website and/or in the Mobile Apps.

3. Execution-only transaction, product governance, market abuse

- 3.1.** The Broker is limited to the execution of trade orders (placed by the client) (execution-only transaction without Appropriateness Assessment as defined in Clause 3.3 below for non-complex financial instruments and with Appropriateness Assessment for all other financial instruments).
- 3.2.** In the case of an execution-only transaction of non-complex financial instruments, the statutory and regulatory duties to protect the client are limited. The client is hereby expressly informed that Scalable Capital does not carry out an Appropriateness Assessment when acquiring or selling non-complex financial instruments.
- 3.3.** Trade orders placed by the client with respect to the acquisition of complex financial instruments, on the other hand, require a prior Appropriateness Assessment. Scalable Capital assesses the appropriateness according to whether the client is able to assess the risks arising from the financial instrument on the basis of their experience and by reviewing their knowledge ("**Appropriateness Assessment**"). Scalable Capital reserves the right to exclude the client from placing trade orders in relation to complex financial instruments (e.g. based on the outcome of the Appropriateness Assessment). Irrespective of any Appropriateness Assessment carried out, the client should inform themselves about the respective risks of the envisaged securities transaction by means of the information and risk notices provided (as well as, if applicable, on the basis of

further information from the issuers, e.g. key information document, or from third parties) before placing a trade order.

- 3.4.** Scalable Capital is generally obligated to assess the compatibility of the financial instruments sold by Scalable Capital in the scope of the Broker with the needs of the clients, taking into account the so-called target market (so-called product governance). For non-complex financial instruments that are sold exclusively by way of an execution-only transaction without Appropriateness Assessment, Scalable Capital determines the specific target market and matches the specific target market only with regard to the target market category "client category". For complex financial instruments that are sold exclusively by way of an execution-only transaction with an Appropriateness Assessment, Scalable Capital determines the specific target market and matches the specific target market only with regard to the target market categories "client category" and "knowledge and experience". The client is hereby informed of this limited matching in each case.
- 3.5.** The integrity of the financial markets, the investors as well as investor confidence in these markets are protected by law against market abuse. Therefore, among other things, market manipulation and insider dealing in intentional cases constitute a criminal offence. Scalable Capital expressly points out that the client must comply with this statutory framework when using the Broker. Scalable Capital takes precautions to fulfil its duties of detection and monitoring in this context.

4. Trading Universe

- 4.1.** In the context of the Broker, only the financial instruments displayed in the Client Area of the Platform (usable via the Website or the Mobile Apps) may be purchased or sold ("**Trading Universe**").
- 4.2.** Should a financial instrument acquired in the scope of the Broker no longer form part of the Trading Universe in the meantime, the client may not be able to place the order for the sale of these financial instruments in the Client Area of the Platform. In this case, the client must contact Scalable Capital to agree on how to proceed. The sale of these financial instruments may give rise to additional costs at Scalable Capital and/or third parties, which are to be borne by the client.
- 4.3.** Scalable Capital may enable the client in the Client Area to arrange for certain instructions, declarations and/or other measures to be transmitted to third parties. It is up to the client whether and to what extent rights from securities are exercised. Scalable Capital will arrange the registration required for the exercise of rights from securities only upon express instruction by the client.

5. Placing of trade orders

- 5.1.** The client can place trade orders with Scalable Capital either via the Client Area of the Platform or by email. There is no entitlement to Scalable Capital accepting trade orders in any other form. Where objective reasons exist (e.g. technical problems, maintenance work or updates), Scalable Capital reserves the right to refer the client to alternative forms of placing trade orders. However, the client cannot place trade orders with Scalable Capital by telephone. Trade orders are processed in the sequence in which they are received.
- 5.2.** To place trade orders, the client must select a financial instrument for purchase or sale in the Client Area of the Platform as well as the corresponding number of units (including fractions, if applicable), taking into account the Minimum Order Value applicable in each case and the execution venue, if applicable.

- 5.3.** Scalable Capital provides the client with an overview of the fees relevant to the selection of the execution venue and, if applicable, real-time price data via the order screen in the Client Area. In addition, the execution venues provide information on their websites about any fees, charges and costs that may be passed on to the client (e.g. transaction fees or brokerage commissions) in accordance with the List of Prices and Services. The presentation, sequence and, if applicable, preselection of execution venues offered in electronic trading in the order screen are primarily based on the criterion of the consistent best possible result in accordance with the Total Cost to be expected on a regular basis. For further information, please refer to the Execution Policy (Section D.).
- 5.4.** Depending on the financial instrument, time and/or other material factors, if applicable, a financial instrument may be traded on only one of the execution venues offered. In this case, the client's trade order always includes the instruction to execute the trade order on the available execution venue.
- 5.5.** If a financial instrument can be traded on several execution venues, the client must issue instructions as to which execution venue their trade order is to be executed on. The selected execution venue may differ from the one that Scalable Capital would choose to achieve the best possible result in accordance with its Execution Policy if no execution venue is specified.
- 5.6.** The client can specify whether the trade order is to be tied to a price limit (so-called **"limit price"**) and/or whether the trade order is only to be placed in the market for execution when a price threshold is reached (so-called **"stop price"**).
- 5.7.** In order to protect the client, Scalable Capital will apply a limit price (**"Safety Limit"**) to orders for the purchase of a financial instrument for which the client has not defined a limit price. The Safety Limit is calculated as the lesser of (i) the client's credit balance available for investment divided by the number of shares to be purchased and (ii) the last purchase price or, in the case of trade orders with a stop price, the stop price of the relevant financial instrument multiplied by the sum of 1 and a safety factor in per cent. The respective current safety factor in per cent is displayed before placing an order for the purchase a financial instrument. The Safety Limit is then rounded down to four (4) decimal places and adjusted in accordance with the tick sizes defined under Delegated Regulation (EU) 2017/588. The Safety Limit is displayed to the client in the Client Area. The trade order has a validity period in accordance with Clause 8.2.
- 5.8.** Scalable Capital expressly points out that orders for the sale of a financial instrument are not assigned with a Safety Limit. Clients should choose for themselves between maximum execution probability (without limit price) and minimum price to be achieved (with limit price) when selling.
- 5.9.** In the case of financial instruments linked to an underlying (such as ETPs), Scalable Capital may allow the entry of a number of units, as well as a limit or stop price in terms of the underlying asset. The conversion into number of shares and prices of the financial instrument is provided indicatively on a continuous basis based on the latest quotes from an execution venue and the inventory data provided by the product manufacturer and is confirmed once the trade order is instructed.
- 5.10.** The client has the possibility and obligation to check the corresponding information after entering it. For this purpose, all details will be displayed to the client again in a separate overview in the Client Area. The client must then press the corresponding electronic button to instruct Scalable Capital to execute the corresponding trade order. The corresponding trade order to Scalable Capital is only bindingly placed when the

client is shown in the Client Area, immediately after pressing the aforementioned button, (i) a corresponding confirmation of receipt and (ii) the corresponding trade order in the transaction list.

- 5.11.** Scalable Capital generally accepts trade orders within the trading hours of the respective execution venue. Execution venues provide information about their respective trading hours on their websites. In addition, Scalable Capital is entitled, at its reasonable discretion, to adapt, extend and/or restrict the times for receiving trade orders at any time.
- 5.12.** Scalable Capital will only accept trade orders placed by email after verification with the client. Verification is carried out by telephone, via the Mailbox, via the push function of the mobile apps, by email and/or by SMS. The client will receive confirmation via one of the aforementioned communication channels as soon as the corresponding trade order has been accepted. The processing of trade orders placed by email (i) between 22:00 and 08:00, (ii) on weekends (Saturday, Sunday) and (iii) on bank holidays in Bavaria will not begin until the following bank working day in Bavaria. In addition, Scalable Capital is entitled, at its reasonable discretion, to adapt, extend and/or restrict the times for accepting trade orders via email at any time. Scalable Capital will inform the client of such changes in advance in an appropriate manner. By way of derogation from Clause 5.7, trade orders via email are not assigned with a Safety Limit.

6. Placing of trade orders only on a credit balance basis

- 6.1.** The client may only place trade orders with Scalable Capital on the basis of the freely available credit balance. If Scalable Capital has granted the client a securities-based credit, the client may also use the currently available credit line in accordance with the Special Terms and Conditions: Credit (Section C., Chapter VI.).
- 6.2.** If the client does not cancel pending trade orders as soon as the credit balance no longer has sufficient cover to execute them, Scalable Capital may, at its reasonable discretion, cancel pending trade orders.
- 6.3.** In contrary to the principle of placing trade orders only on a credit balance basis and/or with an available credit line, Scalable Capital may also accept and execute trade orders (purchases) on the basis of SEPA direct debit transactions which have not yet reached their value date ("**Instant**"). The value date in the case of Instant is usually before or at the same time as the typical value date of the trade orders for financial instruments in the Trading Universe. Due to delays in payment transactions, different value dates for certain classes of financial instruments and other relevant circumstances, the clearing account may be (further) overdrawn. The obligations to balance the clearing account, restrictions on the availability of payment methods, as well as provisions to avoid double debits and unintentional borrowing shall apply.

7. Savings Plans

- 7.1.** For certain financial instruments marked accordingly in the Client Area of the Platform, the client may place trade orders for the purchase of such financial instruments with Scalable Capital at regular recurring intervals and at fixed savings amounts ("**Savings Plans**"). Trade orders can also be placed with the instruction that a regular increase in the savings amount by a specified percentage up to the applicable maximum order value is conducted. The client can increase or reduce the savings amount or discontinue a Savings Plan at any time. A change to the Savings Plan may only be taken into account in a subsequent execution.

- 7.2.** Unless the Savings Plan is to be executed on the basis of the freely available credit balance, the client instructs the collection of the savings amount in advance by SEPA direct debit from a reference account provided.
- 7.3.** Scalable Capital generally executes the corresponding trade orders at the time defined in the Savings Plan. Compliance with this point in time to the exact day cannot be guaranteed and is also not assured. The times of execution depend, among other things, on the tradability of the instrument, as well as on currently available credit balance and securities holdings. The selection of execution venues offered for Savings Plans is primarily based on the criterion of the consistent best possible result in accordance with the Total Cost to be expected on a regular basis. Depending on the financial instrument, time and/or other material factors, if applicable, a Savings Plan may be executed on only one of the execution venues offered. In this case, the client's trade order always includes the instruction to execute the Savings Plan on the available execution venue. In this context, please refer to the Execution Policy (Section D.).
- 7.4.** In the event of a change in the securities identification number (*Wertpapierkennnummer - WKN*)/ISIN of a financial instrument (e.g. due to mergers, renaming or other circumstances), Scalable Capital may continue an existing Savings Plan under the new WKN/ISIN or terminate the Savings Plan. A continuation of the Savings Plan under the new WKN/ISIN cannot be guaranteed and is also not assured. Scalable Capital will inform the client about such a change of the WKN/ISIN and about the continuation or termination in the Client Area.

8. Validity period of trade orders

- 8.1.** A trade order without a limit price and without a stop price is only valid for the trading day on which it is placed. If the trade order for same-day execution is not received in time for it to be considered in the ordinary course of business, the trade order will expire and not be carried over to the next trading day.
- 8.2.** A trade order with a limit price and/or stop price is valid until the specified trading day. Scalable Capital may set a validity period, which will be published on the Website.
- 8.3.** Trade orders without a limit price and without a stop price for the purchase or sale of subscription rights are valid for no longer than the duration of trading in such subscription rights. Corresponding trade orders with a limit price and/or stop price expire at the latest at the end of the penultimate day of trading in such subscription rights. The period of validity of orders for the purchase or sale of foreign subscription rights is determined by the relevant foreign practices. The handling of subscription rights belonging to the client's securities holding on the last day of trading in such subscription rights is subject to Clause 15.1 of the Special Terms and Conditions: Securities transactions (Section C., Chapter II.).

9. Expiration of pending trade orders

- 9.1.** In the event of dividend payments, other distributions, the granting of subscription rights or a capital increase from the issuer's funds, pending trade orders for financial instruments on German execution venues expire at the close of business on the trading day on which the respective financial instruments, including the aforementioned rights, are last traded if the rules and regulations of the execution venue provide for expiration. In the event of a change in the ratio of paid-in capital of partly-paid shares or the nominal value of shares and in the event of a stock split, pending trade orders expire at the close of business on the trading day prior to the day on which the shares are quoted with an increased ratio of paid-in capital or with the changed nominal value or with the stock split.

- 9.2.** In the event price determination is not carried out at a German execution venue due to special circumstances affecting the issuer (suspension of quotation), all trade orders for the securities concerned to be executed at this execution venue shall expire if the terms and conditions of the execution venue provide therefor.
- 9.3.** When executing trade orders at foreign execution venues, the relevant practices of the foreign execution venues apply.
- 9.4.** Scalable Capital will notify the client without undue delay of the expiration of a trade order.

10. Execution of trade orders

The Execution Policy (Section D.) applies to the execution of trade orders.

11. Price data and quotations

- 11.1.** Scalable Capital expressly draws the client's attention to the fact that (i) the price data displayed in the Client Area of the Platform merely represent indicative and non-binding quotations (so-called quotes) and (ii) the other information relevant for the trade orders (such as estimated order value, valuation of the securities account positions, or other calculations based on these) is based on these indicative and non-binding quotations. In the case of financial instruments linked to an underlying (such as ETPs), Scalable Capital may allow the entry of a number of units, as well as a limit or stop price in terms of the underlying asset. The conversion into number of shares and prices of the financial instrument is provided indicatively on a continuous basis based on the latest quotes from an execution venue and the inventory data provided by the product manufacturer.
- 11.2.** These quotations are provided to Scalable Capital by third parties (e.g. execution venues or data providers), so Scalable Capital does not assume any liability towards the client that they are accurate, complete or up-to-date. The exclusion of liability does not apply in the event of a wilful or grossly negligent breach of duty by Scalable Capital.

12. Fees and expenses

- 12.1.** The provisions of the General Terms and Conditions and the applicable List of Prices and Services apply.
- 12.2.** In the event of a change of Broker model by the client, the fees payable in accordance with the relevant List of Prices and Services will apply from the time the newly selected Broker model is valid pursuant to Clause 2.2 above.
- 12.3.** The flat fee paid by the client as annual advance payment (PRIME Broker) prior to the change to a different Broker model or termination of the Broker, will be refunded by Scalable Capital upon the corresponding request by the client in text form on a pro rata basis for the part of the billing period (year) that has not yet expired at the time of the change of the Broker model or the termination of the Broker, with the calculation being based on a year consisting of 365 days.

13. Inducements

- 13.1.** In the context of the Broker, Scalable Capital may receive (in some cases indirectly) Inducements, e.g. from the providers of securities (product providers) for the trading of certain securities. These include transaction-, volume-, cash inflow- and/or portfolio based sales commissions and/or sales follow-up commissions. The specific amount of these Inducements in the individual case depends on the financial instrument as well as on the respective underlying agreement.

- 13.2.** Scalable Capital may receive and/or grant monetary and non-monetary Inducements from and/or to third parties for the execution of trade orders of clients resident in Germany on certain execution venues within the scope of the Broker.
- 13.3.** The amount of the Inducements may be determined based on all clients and therefore cannot be attributed to an individual transaction or an individual client in every case.
- 13.4.** The receipt of these Inducements serves to provide efficient and high-quality infrastructure for the acquisition and sale of a wide range of financial instruments as well as comprehensive information at favourable prices.
- 13.5.** The client agrees that Scalable Capital may collect and retain these Inducements within the framework of the statutory prerequisites. In this respect, the client and Scalable Capital agree, in deviation from the statutory provisions of German agency law, that the client has no claim against Scalable Capital for the surrender of these Inducements. Without such an agreement, Scalable Capital – assuming the applicability of German agency law to the services provided by Scalable Capital under this Client Contract – would have to surrender these Inducements to the client.
- 13.6.** In the Client Area of the Platform, further information on the inducements received and/or granted by Scalable Capital will be displayed to the client in connection with a trade order. Scalable Capital will provide further details at the client's request.
- 14. Termination and end of contract**
- 14.1.** The client may terminate the Broker in accordance with the provisions of the General Terms and Conditions (Section B., Clause 14). However, termination is only possible if the client first sells all securities held in the relevant securities account or transfers them to another securities account not maintained by Scalable Capital.
- 14.2.** Scalable Capital may terminate the Broker in accordance with the provisions of the General Terms and Conditions (Section B., Clause 14). In the event of termination by Scalable Capital, the client is obligated to sell all securities held in the relevant securities account or to transfer them to another securities account not maintained by Scalable Capital at the time the termination takes effect (i.e. when the contract ends upon expiry of the notice period).
- 14.3.** If there are securities in the relevant securities account after the time of the end of contract (when the termination takes effect, after withdrawal or other end of this business relationship), Scalable Capital is entitled to sell the securities. Scalable Capital will warn the client of an imminent sale of the securities by setting a grace period of one month, unless such a warning is unreasonable. In particular, the warning is unreasonable, if the client categorically and irrevocably refuses to sell or transfer securities held in the relevant securities account. The client shall bear the expenses and costs incurred in connection with the sale of the securities. The sale proceeds will then be paid out to a reference account of the client, subject to Clause 14.4 below.
- 14.4.** In the cases set out in Clause 14.3 above, the client shall be obligated to pay fees in the amount specified in the List of Prices and Services (Section E.) for the most recent Broker model applicable to the client, until the securities account has been fully settled by transferring or selling all securities in the securities account and paying out the sale proceeds. Scalable Capital may satisfy its remuneration claims from the clearing account (belonging to the relevant securities account), collect them on the basis of a SEPA direct debit mandate issued by the client or satisfy them from another clearing account held with Scalable Capital.

IV. Special Terms and Conditions: Wealth

1. General

- 1.1.** The client wants to make use of the financial portfolio management offered by Scalable Capital, i.e. the discretionary management of individual assets invested in financial instruments on behalf of others.
- 1.2.** If the client entrusts Scalable Capital with the management of several portfolios, a legally independent business relationship for financial portfolio management is established between the client and Scalable Capital for each portfolio, which is legally independent of the other business relationships with regard to its existence, effect of facts and end of contract. Separate information may in part be provided by the client for each portfolio; in addition, any other information provided by the client is valid for all portfolios.

2. Subject matter of the contract and Power of Attorney

- 2.1.** The client instructs Scalable Capital to manage the portfolio booked in the securities account and clearing account, consisting of financial instruments and freely available credit balance (collectively "**Client Portfolio**"), at its sole discretion and without seeking instructions in advance. Scalable Capital may, at its reasonable discretion, set a certain Minimum Investment Amount ("**Minimum Investment Amount**"). The applicable Minimum Investment Amount will be displayed on the Website and/or in the Mobile Apps.
- 2.2.** Financial portfolio management includes in particular (i) acquiring, selling or otherwise disposing of financial instruments within the meaning of Section 1 (11) German Banking Act (*Kreditwesengesetz - KWG*), (ii) exercising the rights arising from these financial instruments (voting, subscription and other rights) at its own discretion and (iii) taking all other actions as well as making and receiving declarations that are appropriate in the scope of financial portfolio management.
- 2.3.** Scalable Capital is authorised to represent the client in relation to other third parties in the scope of Wealth and thus to act on behalf of the client, on their account and at their risk (collectively "**Power of Attorney**").

3. investment strategy, Investment Guidelines and Benchmark

- 3.1.** Scalable Capital offers suitable investment strategies based on the information provided by the client regarding their investment objectives, financial situation as well as knowledge and experience (collectively "**Suitability Assessment**"). The client can select an investment strategy. The Investment Guidelines set out in Annex 1 (Investment Guidelines) apply to the investment strategy selected by the client ("**Investment Guidelines**"). If the client's investment objectives, financial situation and/or other circumstances surveyed in the Suitability Assessment change, the client must notify Scalable Capital of these changes without undue delay. If necessary, Scalable Capital will propose new suitable investment strategies to the client.
- 3.2.** Scalable Capital's discretion is bound by the Investment Guidelines. However, the Investment Guidelines are not deemed to be violated if non-compliance is only insignificant or temporary. If significant deviations from the Investment Guidelines occur as a result of market fluctuations, disposal by the client, through the transfer of credit balances and/or financial instruments to the clearing account or securities account and/or in any other way, Scalable Capital will take appropriate actions at its own discretion to (initially) establish or restore compliance with the Investment Guidelines within a reasonable period of time.

- 3.3.** Scalable Capital is entitled, without the prior consent of the client, to make changes to an investment strategy (e.g. changes to asset classes, permitted financial instruments or the regions or sectors of an investment strategy), provided the risk profile of the investment strategy does not change significantly as a result and the changed investment strategy remains suitable on the basis of the Suitability Assessment. Scalable Capital will inform the client of this in text form at least two months in advance.
- 3.4.** The benchmark specified in Annex 1 (Investment Guidelines) for the selected investment strategy is defined as the “**Benchmark**”. The Benchmark is for informational purposes of the client only and does not constitute any legal obligation, commitment or guarantee with regard to a performance. Scalable Capital is entitled to change the Benchmark in the course of the financial portfolio management and to determine another appropriate and meaningful method of comparison. The client will be informed of such a change.
- 3.5.** The client can initiate a change of the investment strategy in the Client Area of the Platform. To do this, the client may first have to repeat the Suitability Assessment. If the client then confirms the change in the investment strategy, Scalable Capital will make the corresponding adjustments to the Client Portfolio in the further course of business. The implementation of the change may take several trading days.

4. Execution of investment decisions

Scalable Capital executes the investment decisions made for the client within the scope of Wealth itself in the form of corresponding trade orders. The Execution Policy (Section D.) applies to the execution of trade orders.

5. Deposits and withdrawals

- 5.1.** If the client makes deposits into a clearing account belonging to a Client Portfolio, the corresponding credit balances are invested in accordance with the agreed investment strategy once they have been credited to the clearing account. The investment may take several trading days.
- 5.2.** Withdrawals from a clearing account belonging to a Client Portfolio may take several bank working days until the value date on a reference account, e.g. because Scalable Capital first has to ensure that there is a corresponding clearing account credit balance through corresponding sales of financial instruments from the securities account and can only subsequently execute the withdrawal.
- 5.3.** If the client instructs a transfer of financial instruments into or out of the securities account, this constitutes a material intervention in the selected investment strategy. The establishment or restoration of compliance with the Investment Guidelines may take several trading days.

6. Reports

Scalable Capital will provide the client with a quarterly financial portfolio management report for the previous quarter. Scalable Capital will also inform the client about losses incurred in the Client Portfolio when the loss threshold specified in Annex 1 (Investment Guidelines) for the selected investment strategy is reached.

7. Fees and expenses

The provisions of the General Terms and Conditions (Section B.) and the applicable List of Prices and Services (available on the Website or via the Mobile Apps of Scalable Capital) apply.

8. Inducements

8.1. It is possible that Scalable Capital will receive Inducements from fund companies, providers of securities (product providers) and other third parties in the scope of Wealth. The following applies in this regard:

- a) Scalable Capital will not accept monetary Inducements or, if accepted, will transfer them to the client's clearing account and/or offset them against the fee for financial portfolio management.
- b) Scalable Capital will accept non-monetary Inducements only if they are minor and all other statutory provisions are also met. In general, these will be product and service information, marketing material in connection with new issues, participation in specialist and training events, hospitality services in the *de minimis* range and other quality-improving, minor non-monetary benefits.

The client agrees that Scalable Capital will retain these minor non-monetary Inducements (accepted in accordance with the Client Contract and the statutory provisions). In this respect, the client and Scalable Capital agree, in deviation from the statutory provisions of German agency law, that the client has no claim against Scalable Capital for the surrender of these minor non-monetary Inducements. Without such an agreement, Scalable Capital – assuming the applicability of German agency law to the services provided by Scalable Capital under this Client Contract – would have to surrender these minor non-monetary Inducements to the client.

8.2. In principle, Scalable Capital does not grant any Inducements. Where applicable, Scalable Capital may make payments to agents (in particular so-called tied agents) for providing evidence of the opportunity to conclude, or for brokering, a Client Contract, the amount of which is calculated on the basis of the value of the assets invested by the brokered client. The client will not incur any additional costs as these payments will not be made out of the Client Portfolio. Scalable Capital will disclose further details upon request.

9. Termination and end of contract

9.1. The client may terminate Wealth in accordance with the provisions of the General Terms and Conditions (Section B., Clause 14).

9.2. Scalable Capital may terminate Wealth in accordance with the provisions of the General Terms and Conditions (Section B., Clause 14). Good cause entitling Scalable Capital to extraordinary termination exists in particular (in addition to Section B., Clause 14.2.2)

- a) if the client jeopardises the implementation of the selected investment strategy by giving instructions to acquire or sell financial instruments. Scalable Capital will give the client the opportunity to withdraw the instruction before exercising the right of termination;
- b) if the agreed Minimum Investment Amount is not paid within a reasonable period of time; or
- c) if, as a result of (partial) withdrawals from the Client Portfolio initiated by the client, the investment amount contained in the Client Portfolio falls or would fall below the agreed Minimum Investment Amount. Scalable Capital will give the client the opportunity to restore the contractually agreed status quo before exercising the right of termination.

9.3. After the time of the end of contract (when the termination takes effect, after withdrawal or other termination of this business relationship), Scalable Capital will settle

any pending transactions, sell the relevant financial instruments and then pay the clearing account credit balance into a reference account provided for the Client Portfolio. The withdrawal may take several bank working days until the value date on a reference account, e.g. because Scalable Capital first has to ensure that there is a corresponding clearing account credit balance through corresponding sales of financial instruments from the securities account and can only subsequently execute the withdrawal.

Annex 1: Investment Guidelines**1. General**

- 1.1. Scalable Capital will invest the Client Portfolio in accordance with the selected investment strategy, regularly review these assets to ensure compliance with the requirements of the selected investment strategy and make appropriate reallocations.
- 1.2. The aim of the investment strategies is to maximise the potential return, taking into account the specifications of the selected investment strategy.
- 1.3. Credit-financed transactions and the trading of financial instruments with leverage effect as well as short sales, securities financing transactions or other transactions that entail margin requirements or obligations to deposit collateral are not permitted.
- 1.4. Scalable Capital may, where applicable, take into account tax concerns and/or circumstances (timing of private sales transactions, saver's allowance, loss pots, exemption orders) in the context of the investment strategies.

2. Financial instruments, asset classes and currency risks

- 2.1. The financial instruments that can be acquired and sold in accordance with the selected investment strategy are shown in the table for the respective investment strategy. ETFs are exchange-traded funds. ETCs are exchange-traded securities that track the performance of commodities ("Exchange-traded Commodities"). Other ETPs are exchange-traded funds that track other underlying assets, e.g. cryptocurrencies ("Exchange-traded Products").
- 2.2. The asset classes in which investments can be made indirectly in accordance with the selected investment strategy through the acquisition of corresponding ETFs, ETCs or other ETPs are specified in the table for the respective investment strategy, including weighting specifications. The weighting specifications relate to the Client Portfolio invested in these asset classes. Beyond that, Scalable Capital may at any time allocate some of the Client Portfolio to credit balances at its reasonable discretion. Instead of credit balances, it is also possible to invest in ETFs that aim to track money market indices, or bond ETFs that aim to track indices consisting of bonds with a short residual term from investment grade debtors in order to reduce concentration risks or to achieve an appropriate return. The asset class "bonds" may include, but is not limited to, corporate bonds, government bonds, collateralized bonds, inflation-linked bonds and money market instruments. The asset class "shares" also includes shares from real estate companies, such as REITs (Real Estate Investment Trusts), unless separately specified. Commodities can include a broad basket of commodities, but also individual precious metals, such as gold. Cryptocurrencies may include a broad basket of cryptocurrencies, but also individual cryptocurrencies, such as Bitcoin.
- 2.3. If underlying assets of an ETF and/or ETC are traded in a currency other than the euro, there are currency risks. For example, underlying assets may gain in value in their trading currency but the ETF or ETC in euro may nevertheless lose in value if the trading currency of the underlying assets depreciates against the euro. These currency risks may be inherent in the scope of Wealth.

3. Benchmark and loss threshold

- 3.1. The Benchmark is determined as a meaningful investment in one or several representative securities corresponding to the respective risk exposure. The relevant Benchmark is defined in the "Benchmark" column of the selected investment strategy in the corresponding table.

- 3.2.** The return of the Benchmark in the case of an investment in one or several representative securities is calculated as follows: In a first step, the total returns (price gains and distributions) of each of the securities defined as Benchmark are determined. Subsequently, flat-rate costs for securities account management and transaction costs are deducted from this in the amount of 1% p.a.
- 3.3.** The loss threshold is 10% for all investment strategies. The loss threshold is deemed to be violated if any depreciation in the Client Portfolio reaches the loss threshold. Deposits and withdrawals as well as taxes and tax refunds are not taken into account. The reference time is the beginning of the respective reporting period (i.e. the calendar quarter).

4. World Classic

Investment strategy	Asset classes Weighting (min / max)			Benchmark
	Bonds	Shares	Commodities	
World Classic 30	50% / 80%	20% / 40%	0% / 20%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World Classic 40	40% / 70%	30% / 50%	0% / 20%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World Classic 50	30% / 60%	40% / 60%	0% / 20%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World Classic 60	20% / 50%	50% / 70%	0% / 20%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World Classic 70	10% / 40%	60% / 80%	0% / 20%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
World Classic 80	0% / 30%	70% / 90%	0% / 20%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
World Classic 90	0% / 20%	80% / 100%	0% / 20%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
World Classic 100	0% / 10%	90% / 100%	0% / 10%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

5. World Classic plus Gold

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • These investment strategies are based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The investment strategies aim for a globally diversified portfolio with the corresponding share allocation. • The investment strategies always also include an allocation to commodities (in particular gold). • The investment strategies are each named after a share allocation, whereby the value on which the naming is based is merely representative of a certain range of possible share allocations. 		
	Financial Instruments	<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input checked="" type="checkbox"/> ETCs <input checked="" type="checkbox"/> Other ETPs		
Investment strategy	Asset classes Weighting (min / max)			Benchmark
	Bonds	Shares	Commodities	
World Classic Gold 30	45% / 70%	20% / 40%	0% / 25%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World Classic Gold 40	35% / 60%	30% / 50%	0% / 25%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World Classic Gold 50	25% / 50%	40% / 60%	0% / 25%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World Classic Gold 60	15% / 40%	50% / 70%	0% / 25%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World Classic Gold 70	5% / 30%	60% / 80%	0% / 25%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
World Classic Gold 80	0% / 20%	70% / 90%	0% / 25%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
World Classic Gold 90	0% / 10%	80% / 100%	0% / 25%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

6. World ESG

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • These investment strategies are based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The investment strategies aim for a globally diversified portfolio with the corresponding share allocation. • The special consideration of ESG aspects is incorporated into the selection of the financial instruments. Scalable Capital will consider environmental, social and governance (ESG) criteria in addition to the usual selection criteria (e.g. low costs, high liquidity and broad diversification). Scalable Capital will therefore give priority to investing in those financial instruments whose composition takes into account certain ESG standards. • The investment strategies are each named after a share allocation, whereby the value on which the naming is based is merely representative of a certain range of possible share allocations. 		
	Financial Instruments	<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input checked="" type="checkbox"/> ETCs <input type="checkbox"/> Other ETPs		
Investment strategy	Asset classes Weighting (min / max)			Benchmark
	Bonds	Shares	Commodities	
World ESG 0	90% / 100%	0% / 10%	0% / 10%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG 10	80% / 100%	0% / 20%	0% / 10%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG 20	70% / 90%	10% / 30%	0% / 10%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG 30	60% / 80%	20% / 40%	0% / 10%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG 40	50% / 70%	30% / 50%	0% / 10%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World ESG 50	40% / 60%	40% / 60%	0% / 10%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World ESG 60	30% / 50%	50% / 70%	0% / 10%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World ESG 70	20% / 40%	60% / 80%	0% / 10%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
World ESG 80	10% / 30%	70% / 90%	0% / 10%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
World ESG 90	0% / 20%	80% / 100%	0% / 10%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

World ESG 100	0% / 10%	90% / 100%	0% / 10%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
--------------------------	----------	------------	----------	--

7. World ESG plus Gold

Investment strategy	Asset classes Weighting (min / max)			Benchmark
	Bonds	Shares	Commodities	
World ESG Gold 0	75% / 100%	0% / 10%	0% / 20%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG Gold 10	65% / 90%	0% / 20%	0% / 25%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG Gold 20	55% / 80%	10% / 30%	0% / 25%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG Gold 30	45% / 70%	20% / 40%	0% / 25%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG Gold 40	35% / 60%	30% / 50%	0% / 25%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World ESG Gold 50	25% / 50%	40% / 60%	0% / 25%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World ESG Gold 60	15% / 40%	50% / 70%	0% / 25%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World ESG Gold 70	5% / 30%	60% / 80%	0% / 25%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
World ESG Gold 80	0% / 20%	70% / 90%	0% / 25%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
World ESG Gold 90	0% / 10%	80% / 100%	0% / 25%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

General Information	Description	Financial Instruments
		<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input checked="" type="checkbox"/> ETCs <input type="checkbox"/> Other ETPs

8. InterestInvest

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • This investment strategy is based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The investment strategy aims for an investment in bonds. The main focus is on short- and medium-term Euro-denominated bonds issued by borrowers with Investment-Grade credit ratings. 	
	Financial Instruments	<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input type="checkbox"/> ETCs <input checked="" type="checkbox"/> Other ETPs	
Investment strategy	Asset classes		Benchmark
	Weighting (min / max)		
	Bonds		
InterestInvest	100%		Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)

9. Allweather

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • This investment strategy is based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The investment strategy aims for broad diversification across all asset classes with the goal of mitigating fluctuations in the Client Portfolio by using parts of the Client Portfolio in as many market scenarios as possible. 		
	Financial Instruments	<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input checked="" type="checkbox"/> ETCs <input type="checkbox"/> Other ETPs		
Investment strategy	Asset classes Weighting (min / max)			Benchmark
	Bonds	Shares	Commodities	
Allweather	30% / 50%	30% / 50%	10% / 30%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)

10. Megatrends

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • This investment strategy is based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The objective of the investment strategy is to invest in growth companies from various sectors that have the potential to significantly influence and shape the global economy and society in the future, so-called megatrends. • The special consideration of these megatrends is reflected in the selection of financial instruments. Scalable Capital will only invest in financial instruments where the underlying index is aligned with these megatrends. 	
	Financial Instruments	<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input type="checkbox"/> ETCs <input type="checkbox"/> Other ETPs	
Investment strategy	Asset classes		Benchmark
	Weighting (min / max)		
	Shares		
Megatrends	100%		Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

11. Climate

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • These investment strategies are based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The investment strategies are each named after a share allocation, whereby the value on which the naming is based is merely representative of a certain range of possible share allocations. • The special consideration of environmental and climate risks are taken into account in the selection of financial instruments. Scalable Capital will give priority to investing in financial instruments where the underlying index gives special consideration to companies, or government issuers, that seek to reduce their carbon emissions in line with the Paris Climate Agreement. 	
	Financial Instruments	<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input type="checkbox"/> ETCs <input type="checkbox"/> Other ETPs	
Investment strategy	Asset classes Weighting (min / max)		Benchmark
	Bonds	Shares	
Climate 60	30% / 50%	50% / 70%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
Climate 80	10% / 30%	70% / 90%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
Climate 100	0% / 10%	90% / 100%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

12. Value & Dividend

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • This investment strategy is based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The special consideration of the Value factor is reflected in the selection of financial instruments. Scalable Capital will invest, among other things, in financial instruments where the underlying index is geared towards fundamentally low-valued companies. • The special consideration of companies with dividend payouts is reflected in the selection of financial instruments. Scalable Capital will invest, among other things, in financial instruments where the underlying index is geared towards dividend-paying stocks. 	
	Financial Instruments	<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input type="checkbox"/> ETCs <input type="checkbox"/> Other ETPs	
Investment strategy	Asset classes Weighting (min / max)		Benchmark
	Shares		
Value & Dividend	100%		Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

13. Value

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • This investment strategy is based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • In the context of factor-based investing, quantitative company characteristics are taken into account (factors). The Value factor stands for companies that are valued more favourably in the capital markets, measured by fundamental valuation criteria, than other companies in the same region, sector or general asset class. • The special consideration of the Value factor is reflected in the selection of financial instruments. Scalable Capital will only invest in financial instruments where the underlying index is aligned with the capital market factor Value. 	
	Financial Instruments	<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input type="checkbox"/> ETCs <input type="checkbox"/> Other ETPs	
Investment strategy	Asset classes		Benchmark
	Weighting (min / max)		
	Shares		
Value	100%		Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

14. GDP Global

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • This investment strategy is based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The weighting of the countries and regions in the Client Portfolio is based on the regional, real economic performance, the gross domestic product (GDP). In contrast to a weighting according to market capitalisation, the weighting according to relative GDP takes into account the real economic contribution of the individual countries. 	
	Financial Instruments	<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input type="checkbox"/> ETCs <input type="checkbox"/> Other ETPs	
Investment strategy	Asset classes		Benchmark
	Weighting (min / max)		
	Shares		
GDP Global	100%		Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

15. Risk-managed investment strategies

General Information	Description		<ul style="list-style-type: none"> The risk-managed investment strategies are based on a portfolio optimisation model. In addition to the return opportunities and loss risks of the individual asset classes, the interdependencies of the asset classes are also taken into account. The risk measure used for portfolio optimisation is the so-called value at risk (VaR). The risk-managed investment strategies are defined by the VaR relevant to them and are also named after it. VaR is a statistical risk measure widely used by banks and insurance companies. VaR indicates the loss threshold that, with a certain probability, will not be exceeded within a given period. The VaR used by Scalable Capital quantifies the annual loss that, with a probability of 95%, will not be exceeded (VaR with a one-year time frame and a 95% confidence level). For example, a stated VaR of 12% means that there is a probability of 95% that the value of the Client Portfolio will not depreciate by more than 12% in one year. In other words, an loss of more than 12% can occur on average in one year out of 20 (1/20, i.e. 5% probability). 					
	Financial Instruments		<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input checked="" type="checkbox"/> ETCs <input type="checkbox"/> Other ETPs					
Investment strategy	Asset classes Maximum weighting							Benchmark
	Government bonds	Collateral bonds	Corporate corporate bonds	Shares	Real estate	Commodities	Credit balances	
3% VaR	70%	70%	70%	25%	10%	10%	100%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
4% VaR	70%	70%	70%	30%	10%	10%	100%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
5% VaR	70%	70%	70%	35%	10%	10%	100%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
6% VaR	70%	70%	70%	40%	10%	10%	100%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
7% VaR	70%	70%	70%	45%	10%	10%	100%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
8% VaR	70%	70%	70%	50%	10%	10%	100%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
9% VaR	70%	70%	70%	55%	10%	10%	100%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
10% VaR	70%	70%	70%	60%	10%	10%	100%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
11% VaR	70%	70%	70%	65%	15%	15%	100%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
12% VaR	70%	70%	70%	70%	15%	15%	100%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)

13% VaR	70%	70%	70%	75%	15%	15%	100%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
14% VaR	70%	70%	70%	80%	15%	15%	100%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
15% VaR	70%	70%	70%	85%	15%	15%	100%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
16% VaR	70%	70%	70%	90%	20%	20%	100%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
17% VaR	70%	70%	70%	90%	20%	20%	100%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
18% VaR	70%	70%	70%	90%	20%	20%	100%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
19% VaR	70%	70%	70%	90%	20%	20%	100%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
20% VaR	70%	70%	70%	90%	20%	20%	100%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
21% VaR	70%	70%	70%	90%	25%	25%	100%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
22% VaR	70%	70%	70%	90%	25%	25%	100%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
23% VaR	70%	70%	70%	90%	25%	25%	100%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
24% VaR	70%	70%	70%	90%	25%	25%	100%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
25% VaR	70%	70%	70%	90%	25%	25%	100%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

16. Crypto

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • This investment strategy is based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The investment strategy provides exclusively for an allocation to cryptocurrencies. • The weighting within the cryptocurrencies asset class and, if applicable, in relation to the Client Portfolio takes into account, among other things, the trading volume and the market capitalisation per cryptocurrency. 	
	Financial Instruments	<input type="checkbox"/> ETFs <input type="checkbox"/> ETCs <input checked="" type="checkbox"/> Other ETPs	
Investment strategy	Asset classes		Benchmark
	Weighting (min / max)		
	Cryptocurrencies		
Crypto	100%		WisdomTree Crypto Market ETP (ISIN: GB00BMTP1626)

17. World ESG plus Crypto

Investment strategy	Asset classes Weighting (min / max)				Benchmark
	Bonds	Shares	Commodities	Crypto-currencies	
World ESG Crypto 0	75% / 100%	0% / 10%	0% / 20%	0% / 20%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG Crypto 10	65% / 90%	0% / 20%	0% / 25%	0% / 20%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG Crypto 20	55% / 80%	10% / 30%	0% / 25%	0% / 20%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG Crypto 30	45% / 70%	20% / 40%	0% / 25%	0% / 20%	Conservative Portfolio (ISIN: IE00BLP53M98)
World ESG Crypto 40	35% / 60%	30% / 50%	0% / 25%	0% / 20%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World ESG Crypto 50	25% / 50%	40% / 60%	0% / 25%	0% / 20%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World ESG Crypto 60	15% / 40%	50% / 70%	0% / 25%	0% / 20%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)
World ESG Crypto 70	5% / 30%	60% / 80%	0% / 25%	0% / 20%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
World ESG Crypto 80	0% / 20%	70% / 90%	0% / 25%	0% / 20%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)

General Information	Description	Financial Instruments
		<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input checked="" type="checkbox"/> ETCs <input checked="" type="checkbox"/> Other ETPs

General Information	Description	Financial Instruments
		<ul style="list-style-type: none"> • These investment strategies are based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The investment strategies aim for a globally diversified portfolio with the corresponding share allocation. • The investment strategies also always include an allocation to cryptocurrencies. The weighting within the cryptocurrencies asset class and, if applicable, in relation to the Client Portfolio takes into account, among other things, the trading volume and the market capitalisation per cryptocurrency. • Outside the cryptocurrencies asset class, Scalable Capital will invest primarily in financial instruments whose composition takes into account certain ESG (environmental, social and governance) standards. • The investment strategies are each named after a share allocation, whereby the value on which the naming is based is merely representative of a certain range of possible share allocations.

World ESG Crypto 90	0% / 10%	80% / 100%	0% / 20%	0% / 20%	Growth Portfolio (ISIN: IE00BLLZQ805)
--------------------------------	----------	------------	----------	----------	--

18. Allweather plus Crypto

General Information	Description	<ul style="list-style-type: none"> • This investment strategy is based on a strategic asset allocation, which Scalable Capital, at its due discretion, determines, reviews regularly and adjusts as appropriate. • The investment strategy aims for broad diversification across all asset classes with the goal of mitigating fluctuations in the Client Portfolio by using parts of the Client Portfolio in as many market scenarios as possible. • The investment strategy also provides for an allocation to cryptocurrencies. The weighting within the cryptocurrencies asset class and, if applicable, in relation to the Client Portfolio takes into account, among other things, the trading volume and the market capitalisation per cryptocurrency. 			
	Financial Instruments	<input checked="" type="checkbox"/> ETFs <input checked="" type="checkbox"/> ETCs <input checked="" type="checkbox"/> Other ETPs			
Investment strategy	Asset classes Weighting (min / max)				Benchmark
	Bonds	Shares	Commodities	Crypto-currencies	
Allweather Crypto	30% / 50%	30% / 50%	0% / 30%	0% / 25%	Moderate Portfolio (ISIN: IE00BLLZQS08)

V. Special Terms and Conditions: Credit

1. Type of credit

- 1.1.** By concluding this credit agreement ("**Credit Agreement**"), Scalable Capital as lender grants the holder of a Broker clearing account held with Scalable Capital, as borrower, a securities-based credit in accordance with the General Terms and Conditions and these Special Terms and Conditions: Credit.
- 1.2.** The borrower can utilise the securities-based credit by overdrawing the clearing account ("**granted overdraft facility**").
- 1.3.** The granted overdraft facility is a general consumer credit agreement that enables the borrower to overdraw the clearing account through making transactions at any time without prior consultation up to the amount of the granted overdraft facility ("**Credit Line**").

2. Credit Line and maximum credit amount

- 2.1.** The maximum credit amount (net credit amount) is based on the total value of the borrower's Client Portfolio (consisting of financial instruments in the securities account and credit balances) at the time of application, but is limited to a maximum of EUR 100,000.00.
- 2.2.** The Credit Line corresponds to the current Lending Value (as defined in Clause 11.4) of the collateral provided by the borrower as pledgor in accordance with Clause 11; however, it is limited by the maximum credit amount in accordance with Clause 2.1. The currently available Credit Line takes into account a buffer on the Lending Value and the Credit Line already utilised and is displayed in the borrower's Client Area.
- 2.3.** Insofar as the securities-based credit utilised by the borrower exceeds the Credit Line, the borrower must, upon request by Scalable Capital, repay the amount by which the securities-based credit actually utilised exceeds the Credit Line within a period of 14 days or provide Scalable Capital with further collateral in the corresponding amount in accordance with Clause 11. This obligation exists until the Lending Value of the pledged securities and thus the Credit Line equals or exceeds the amount of the utilised securities-based credit.

3. Restriction on purpose

The Credit Line serves exclusively for the provision of investment services. It may not be used to acquire or maintain ownership of land or property (including residential property). This prohibition also applies to the acquisition or maintenance of rights equivalent to real estate property (e.g. heritable building rights (*Erbbaurechte*)) and to the avoidance of real estate auctions, including partition auctions (*Teilungsversteigerung*).

4. Interest on the securities-based credit

- 4.1.** The borrower must pay interest for the duration and amount of the actual utilisation of the securities-based credit, i.e. for the actual account overdraft by the borrower. The interest is invoiced with the next periodic balance statement (quarterly) and debited from the clearing account. Apart from the debit interest, there are no other fees for utilising the securities-based credit.
- 4.2.** The respective debit interest rate for the granted overdraft facility is set out in the applicable List of Prices and Services (available on the Website or via the Mobile Apps of Scalable Capital). It is variable in accordance with the following provisions.

- 4.2.1.** Adjustments are based on changes in the interest rate of the European Central Bank for main refinancing operations ("**ECB interest rate**"), whereby the respective difference between the respective applicable debit interest rate and the respective ECB interest rate is to be taken as a basis ("**Equivalence Ratio**"). This Equivalence Ratio is 8 percentage points for the granted overdraft facility.
- 4.2.2.** Scalable Capital assesses the most recently published ECB interest rate on the first bank working day of each month ("**Assessment Day**"). If the ECB interest rate last published on the Assessment Day is at least 0.05 percentage points higher than the ECB interest rate on the previous Assessment Day, Scalable Capital is entitled to increase the respective debit interest rate by a maximum of the change in the ECB interest rate. If the most recently published ECB interest rate is lower than the most recently applicable ECB interest rate and the agreed Equivalence Ratio is exceeded, Scalable Capital is obligated to reduce the respective debit interest rate at least until the Equivalence Ratio is restored.
- 4.2.3.** If Scalable Capital does not exercise its right to increase the debit interest rate or does not exercise it in full, Scalable Capital may subsequently make up for the non-exercised increase in the debit interest rate at any time until the agreed Equivalence Ratio is restored. This also applies if the Equivalence Ratio for the granted overdraft facility pursuant to Clause 4.2.1 is not fully exhausted at the time this Credit Agreement is concluded. If Scalable Capital had previously not or not fully exercised its right to increase the debit interest rate, it only has to reduce the respective debit interest rate until the agreed Equivalence Ratio is restored.
- 4.2.4.** Scalable Capital will implement increases and decreases in the respective debit interest rate with effect from the first day of the next month after the Assessment Day that leads to the increase or decrease.
- 4.2.5.** In addition, the debit interest rate may change in the event of a change of Broker model at the time such change of Broker model takes effect, if a different debit interest rate applies for the respective Broker model in accordance with the applicable List of Prices and Services.
- 4.2.6.** Scalable Capital informs the borrower in advance of any change in the debit interest rate, indicating the respective ECB interest rate. The information can be provided on the account statement.

5. Debit interest (total costs)

The amount of debit interest to be paid is determined by the amount and duration of the respective utilisation of the Credit Line and is calculated on the basis of the applicable debit interest rate. Apart from the debit interest, no other costs are incurred.

6. Default interest

- 6.1.** If the borrower is in default with their due payment obligations under the Credit Agreement, they shall owe default interest at the statutory default interest rate. Due payment obligations may arise, e.g. if Scalable Capital terminates the Credit Agreement in whole or in part. The default interest rate is 5 percentage points above the base interest rate per annum (Section 288 (1) German Civil Code). The base interest rate is set by the Deutsche Bundesbank on 1 January and 1 July of each year and is published by the Deutsche Bundesbank in the German Federal Gazette (*Bundesanzeiger*) and on its website (www.bundesbank.de). Upon request, Scalable Capital will provide the current default interest rate and the base interest rate.

6.2. In individual cases, Scalable Capital may demonstrate a higher loss or the borrower may demonstrate a lower loss. In this case, Scalable Capital is entitled to compensation in the proven amount.

7. Borrower's right of withdrawal if an overdraft facility has been granted

When concluding the Credit Agreement, the borrower has a right of withdrawal, in respect of which the borrower is informed below. If there is more than one person entitled to withdrawal, each person is entitled to the right of withdrawal. The notice of the right of withdrawal is addressed in Clause 5 of the European Consumer Credit Information for overdraft facilities (Section A., Chapter VIII.).

8. Right of the borrower to repay the securities-based credit at any time

The borrower may settle their liabilities under the Credit Agreement in whole or in part at any time. In particular, the borrower may repay the utilised securities-based credit in whole or in part by making payments to the clearing account. There is no early repayment fee.

9. Term of contract

The term of the securities-based credit is not limited.

10. Termination of the Credit Agreement

10.1. Termination rights of the borrower

The borrower may terminate the Credit Agreement in whole or in part without a notice period.

10.2. Termination rights of Scalable Capital

10.2.1. Scalable Capital may terminate the Credit Agreement in whole or in part without a notice period.

10.2.2. Termination in the event of an incorrect creditworthiness assessment

Scalable Capital may not terminate the Credit Agreement solely on the grounds that the information provided by the borrower prior to the conclusion of the agreement was incomplete or because the assessment of the borrower's creditworthiness was not conducted properly; this does not apply if the creditworthiness assessment was deficient because the borrower knowingly withheld or forged information relevant for Scalable Capital to conduct the creditworthiness assessment.

10.3. Form of termination

Notice of termination must be given in text form. In addition, the borrower may give notice of termination in the Client Area of the Platform.

10.4. Settlement in case of termination

When exercising the right of termination, Scalable Capital will take into account the legitimate interests of the borrower. In the event of termination by Scalable Capital without notice period, Scalable Capital will grant the borrower a reasonable period of time to repay the securities-based credit.

11. Collateral

11.1. The provisions of this Clause 11 supplement the provisions of Clause 11 of the Special Terms and Conditions: Cash Management (Section C., Chapter I.). In the event of contradictions between the provisions of this Clause 11 and the provisions of Clause 11 of the Special Terms and Conditions: Cash Management (Section C., Chapter I.), the provisions of this Clause 11 shall take precedence.

11.2. Pledged assets

11.2.1. Pledging of securities

The borrower pledges the securities held in the securities account maintained with Scalable Capital at the time the Credit Agreement is concluded or in the future. The pledge also extends to interest and dividend coupons and renewal coupons (*Erneuerungsscheine*) as well as subscription rights and adjustment shares (*Berichtigungsaktien*) related to shares.

The following are not covered by the pledge

- securities held in safe custody abroad (i.e. outside Germany) (subject to section 11.2.2),
- shares issued by Scalable Capital itself, profit participation rights, profit participation certificates and securitised and non-securitised subordinated liabilities of Scalable Capital.

11.2.2. Assignment of delivery and surrender claims

The borrower hereby assigns the delivery and surrender claims in relation to the securities belonging to the borrower at the time the Credit Agreement is concluded or in the future. This also includes securities held in safe custody abroad.

11.2.3. Order instruments

Order instruments held in the securities account are provided with a blank endorsement by the borrower.

11.3. Security purpose

The pledge serves to secure all present and future, conditional or unconditional claims to which Scalable Capital is entitled against the borrower under the Credit Agreement.

Should the Credit Agreement be void, effectively contested, withdrawn or for other reasons ineffective or unenforceable, all resulting contractual and statutory claims of Scalable Capital against the borrower are also secured.

11.4. Lending Value

Scalable Capital calculates a Lending Value on the basis of the pledged assets within the meaning of Clause 11.2 and in accordance with the current lending rate table (available on the Website of Scalable Capital). To calculate the Lending Value, Scalable Capital makes risk-related discounts that may result from concentration risks at portfolio level or individual risks at the level of the pledged asset. Securities not listed in the lending rate table are assigned a lending rate of 0%. Scalable Capital is entitled to change the lending rates, the valuation of the pledged assets and the calculation of the Lending Value with effect for the future if required by banking supervisory law.

12. Realisation of collateral

12.1. Scalable Capital is entitled to realise the pledged assets if the borrower is in default with due payments on the claims secured by the pledge pursuant to Clause 11. This is also the case if the borrower does not pay the amount required in accordance with Clause 2.3 or provide further collateral in the corresponding amount after 14 days. Scalable Capital will realise the pledged assets only to the extent necessary to satisfy the outstanding claims. When selecting and realising the pledged assets, Scalable Capital will take into account the interests of the borrower.

12.2. Scalable Capital will warn the borrower of an imminent realisation of the pledged assets by setting a grace period of one month, unless such a warning is unreasonable. The warning may already be made in the request for repayment or provision of further collateral in accordance with Clause 2.3 sentence 1. In particular, the warning is unreasonable, if the borrower categorically and irrevocably refuses to make the payments owed.

12.3. The borrower has to bear the expenses and costs incurred in connection with the realisation of the collateral provided. Such expenses and costs will be debited from the clearing account.

13. Return, release of collateral

13.1. The provisions of this Clause 13 take precedence over the provisions of Clause 13 of the Special Terms and Conditions: Cash Management (Section C., Chapter I.).

13.2. After satisfying its claims secured by the pledge, Scalable Capital must return the pledged assets and any excess proceeds from the realisation to the borrower. This does not apply if a third party is entitled to the pledged assets.

13.3. Even before its claims secured by the pledge have been satisfied in full, Scalable Capital is obligated, upon request, to release the assets pledged to it as well as any other collateral provided to it at its discretion to the borrower (or, in the case of collateral provided by a third party, to this third party) in whole or in part if the Lending Value of all collateral exceeds

110%

of Scalable Capital's secured claims on a more than temporary basis.

When selecting the collateral to be released, Scalable Capital will take into account the legitimate interests of the borrower.

14. Notification of the borrower in case of granted overdraft facility

Scalable Capital is obligated to notify the borrower at regular intervals of the following information relevant to the Credit Agreement upon utilisation of the Credit Line:

- a) the precise period to which the information relates;
- b) the date and amount of the credit utilised by the borrower during this period;
- c) balance and date of the previous notification;
- d) the new balance;
- e) date and amount of repayments made by the borrower;
- f) the debit interest rate applied.

This information can be provided on the account statements.

15. Advising the borrower

15.1. If the securities-based credit utilised under a granted overdraft facility exceeds an average of 75% of the agreed maximum credit amount without interruption over a period of three consecutive statements of account, i.e. six months, Scalable Capital will provide the borrower with advice on possible cost-effective alternatives to utilising the overdraft facility and on the possible consequences of a further overdraft and, if necessary, will refer the borrower to suitable advisory services in text form.

15.2. The advice takes place in form of a personal conversation, for which means of remote communication (e.g. telephone) can be used. If the borrower does not accept the offer of advice or if an agreement for a suitable, more cost-effective financial product is not concluded, Scalable Capital shall offer advice again if the conditions set out in Clause

15.1 are met once again, unless the borrower has expressly stated that they do not wish to receive any further corresponding offers of advice.

D. Execution Policy

1. Scope of application

1.1. This Execution Policy describes the execution channels and execution venues through which Scalable Capital executes trade orders for retail clients for the different types of financial instruments. According to analysis conducted by Scalable Capital, these execution channels and execution venues typically lead to the best possible execution for the client. However, this does not mean that the best possible result will be achieved for each individual order in each specific case.

1.2. This Execution Policy applies to the execution of trade orders within the scope of the Broker and of Wealth.

2. Execution of trade orders

2.1. Scalable Capital executes trade orders by way of principal broking business or fixed-price transactions.

2.2. Principal broking business means that Scalable Capital executes trade orders in its own name for the account of the client.

2.3. Fixed-price transaction means that Scalable Capital executes trade orders as a purchaser or seller of financial instruments with the client at a fixed or determinable price for its own account. Scalable Capital charges the client the agreed price, plus a settlement fee if applicable, plus accrued interest in the case of interest-bearing bonds.

3. Combination of trade orders

Scalable Capital may combine trade orders for different clients ("**Collective Order**"). Collective Orders enable cost-effective trading in securities and are therefore in principle also advantageous for the client. However, Collective Orders can also be disadvantageous for the individual client. They can, for example, have a negative impact on market pricing or lead to a reduced allocation for the individual client due to an excessively large order value. In the latter case, Scalable Capital has laid down principles for proper order allocation.

4. Engagement of intermediary commission agents

Scalable Capital may instruct one or more intermediary commission agents to execute a trade order as part of principal broking business. Scalable Capital fulfils its obligation of best possible execution by the exercise of due care in the selection of intermediary commission agents engaged.

5. Criteria for determining the best possible execution

5.1. Execution criteria and weighting

In determining this Execution Policy, Scalable Capital has taken into account the following criteria with the weighting indicated in each case:

Execution criteria	Weighting
Price for the financial instrument	Main criteria

All costs associated with the order execution	
Speed of order execution	Supplemental criteria
Likelihood of execution and settlement	
Size and nature of order execution	
All other considerations relevant to the order execution	

5.2. Meaning of the criteria

a) Price for the financial instrument

This is the price at which the financial instrument can be acquired or sold. The price quality of a trading venue is strongly influenced by its liquidity, but also by the structure of its pricing process. The type of pricing process depends, for example, on whether the price is determined by auction or via a neutral market participant, e.g. a lead broker (order-driven market) or whether a market maker is involved (quote-driven market).

The spreads, i.e. the difference between the highest price offered for purchases and the lowest price offered for sales, as well as the tradable order volumes and thus the market liquidity, are used as an indicator of price quality.

b) All costs associated with the order execution

The costs associated with order execution, that are borne by the client, include, for example, commissions, execution venue-dependent trading and transaction fees, access fees as well as clearing and settlement fees. Together with the price of the financial instrument, they form the **"Total Cost"**.

c) Speed of order execution

This refers to the period of time from receipt of the trade order until it can be executed on the trading venue. The speed of a trading venue is largely determined by the type of its market model.

d) Likelihood of execution and settlement

The likelihood of execution refers to the probability with which an order of a specific size can actually be executed at a trading venue. The likelihood of execution depends primarily on the liquidity of the trading venue and is also influenced by the existing market model.

e) Size and nature of order execution

When placing an order, the client can specify different order types (e.g. market or limit orders, stop-loss or stop-buy orders). Therefore, only execution venues that support the respective order type are considered.

f) All other considerations relevant to the order execution

Other relevant considerations include, among other things, trading hours, trade monitoring, complaints management, information for clients, circuit breakers, diversification, counterparty risk, market influence, clearing and settlement.

5.3. Weighting of the criteria

The weighting of the aforementioned criteria was determined by Scalable Capital in such a way that the best possible result for the client is based on the Total Cost. Therefore, the price of the financial instrument and all costs associated with the order execution are used as the main criteria. If this does not clearly indicate a preferred trading venue, one or more supplemental criteria may be used.

5.4. Execution venues

The following execution venues are available for the execution of trade orders:

- a) European Investors Exchange ("**EIX**"): EIX is a trading platform of the Hannover Stock Exchange (*Niedersächsische Börse zu Hannover, An der Börse 2, 30159 Hanover, Germany*).
- b) gettex: This is the trading platform of the Munich Stock Exchange (Bayerische Börse AG, Karolinenplatz 6, 80333 Munich, Germany).
- c) Xetra®: This is the trading platform of the Frankfurt Stock Exchange (Deutsche Börse AG, 60485 Frankfurt am Main, Germany).
- d) Scalable Capital may offer the client the option of selecting other execution venues for the execution of a specific trade order.
- e) In addition, trade orders can also be executed outside of trading venues in OTC trading in accordance with Clause 6 below.

As Scalable Capital is interested in the efficient and cost-effective execution of trade orders at attractive conditions for the benefit of the client, the execution venues offered are available to the client. This is in line with the requirement to achieve the best possible result for the client. Depending on the financial instrument, time and/or other material factors, if applicable, one or more of the execution venues offered may not be available, may only be available in electronic trading or may only be available if a trade order is placed by email. The choice of the execution venues allows Scalable Capital to reduce its expenses and costs (especially fees and charges of the execution venue, costs for clearing and settlement and other fees paid to third parties within the scope of the order execution) in order to keep the Total Cost as low as possible for the benefit of the client.

6. Execution outside of trading venues

6.1. Scalable Capital can generally also execute trade orders outside of trading venues in so-called "over-the-counter trading" ("**OTC trading**"). OTC trading also occurs when executing in the form of fixed-price transactions or when netting orders for the purchase and sale of the same financial instrument.

6.2. Scalable Capital fulfils its obligation of best possible execution outside of trading venues in particular by using market data to estimate the price of that financial instrument and, where possible, by comparing it with the prices of similar or comparable financial instruments. Scalable Capital will regularly review whether the prices it sets in fixed-price transactions are appropriate.

6.3. The client consents to the execution of trade orders in OTC trading.

7. Precedence of client instruction

If the client instructs Scalable Capital on which of the execution venues offered by Scalable Capital the trade order is to be executed, this instruction takes precedence over the other provisions of this Execution Policy. If Scalable Capital executes the trade order in accordance with the instructions, Scalable Capital fulfils its obligation of best possible execution. This also applies a better result would have been achieved by applying Scalable Capital's other provisions of this Execution Policy.

8. Miscellaneous

- 8.1.** Scalable Capital may acquire or sell fractions of financial instruments for the account of the client. Scalable Capital may restrict fractional trading to certain execution venues. Electronic fractional trading in the scope of Saving Plans is possible on the execution venue under Clause 5.4 a).
- 8.2.** Due to system failures, market disruptions or exceptional market conditions, it may be necessary to deviate from this Execution Policy in rare circumstances. Even in these circumstances, Scalable Capital is obligated to act in the best interests of its clients.
- 8.3.** Scalable Capital regularly reviews execution quality to ensure that trade orders are executed to achieve the best possible result. Scalable Capital may use internal and external systems to review the execution quality.
- 8.4.** The Execution Policy is reviewed by Scalable Capital at least once a year. A review will also take place if Scalable Capital becomes aware of a material change that could result in an execution with the best possible result no longer being guaranteed.

E. List of Prices and Services

I. Account

Account management	EUR 0.00
Interest on credit balances	Variable interest on credit balances, calculated quarterly. You can find the applicable interest rates on credit balances on the Website and/or via the Mobile Apps of Scalable Capital.
Cash Management	Fees for Cash Management, calculated quarterly. You can find the applicable fees on the Website and/or via the Mobile Apps of Scalable Capital.
Deposit guarantee	Deposits are protected under the statutory deposit guarantee up to an amount of EUR 100,000 per depositor per bank. Further information can be found in the information sheets of the respective trustee banks, which Scalable Capital makes available on its Website.

II. Securities account

Securities account management	EUR 0.00
Securities transfer	EUR 0.00 plus any third-party costs incurred
Exercise of derivatives, profit participation rights/profit participation certificates, conversion or subscription rights	EUR 9.99 plus any third-party costs incurred
Admission tickets annual general meeting (if applicable incl. entry in the name register)	EUR 9.99 plus any third-party costs incurred, incl. VAT
Change of depository, country or type of deposit	EUR 24.99 plus any third-party costs incurred

III. Broker

Fees for the Principal broking business	FREE Broker	PRIME Broker	PRIME+ Broker
--	--------------------	---------------------	----------------------

Flat fee	recurring		EUR 0.00	EUR 2.99 per month / EUR 35.88 per year billed annually in advance	EUR 4.99 per month billed monthly in advance
	per Savings Plan execution		EUR 0.00		
Shares, ETFs, ETCs or other ETPs	per individual trade order	on EIX and gettex	EUR 0.99	EUR 0.00 for order value from EUR 250 EUR 0.99 for order volume below EUR 250	
		on other German execution venues	up to EUR 3.99 + Trading venue fee of up to 0.01%, minimum of up to EUR 1.50		
Crypto ETPs	per Savings Plan execution		EUR 0.00 + 0.99% Spread surcharge	EUR 0.00 + 0.69% Spread surcharge	
	per individual trade order	on EIX and gettex	EUR 0.99 + 0.99% Spread surcharge	EUR 0.00 for order value from EUR 250 EUR 0.99 for order volume below EUR 250 + 0.69% Spread surcharge	
		on other German execution venues	up to EUR 3.99 + 0.99% Spread surcharge + Trading venue fee of up to 0.01%, minimum of up to EUR 1.50		
per Savings Plan execution		EUR 0.00 + up to 5% Fund surcharge			
Mutual funds (excl. ETFs)	per individual trade order	on EIX and gettex	EUR 0.99 + up to 5% Fund surcharge	EUR 0.00 for order volume from EUR 250 EUR 0.99 for order volume below EUR 250 + up to 5% Fund surcharge	

		on other German execution venues	<p>up to EUR 3.99</p> <p>+ up to 5% Fund surcharge</p> <p>+ Trading venue fee of up to 0.01%, minimum of up to EUR 1.50</p>		
Derivatives	per individual trade order		<p>up to EUR 9.99</p> <p>+ up to 0,99% Spread surcharge</p>		
	<p>For derivatives marked as "PRIME" (PRIME Derivatives), the following special conditions apply until further notice. These special conditions are subject to change or cancellation without notice.</p>				
	per individual trade order	on gettex	EUR 0.99	<p>EUR 0.00 for order value from EUR 250</p> <p>EUR 0.99 for order value below EUR 250</p>	
Bonds	per Savings Plan execution		<p>EUR 0.00</p> <p>+ up to 5% Spread surcharge</p>		
	per individual trade order	on EIX and gettex	<p>EUR 0.99</p> <p>+ up to 5% Spread surcharge</p>	<p>EUR 0.00 for order value from EUR 250</p> <p>EUR 0.99 for order value below EUR 250</p> <p>+ up to 5% Spread surcharge</p>	
		on other German execution venues	<p>EUR 3.99</p> <p>+ up to 5% Spread surcharge</p> <p>+ Trading venue fee of up to 0.01%, minimum of up to EUR 1.50</p>		
Other fees			FREE Broker	PRIME Broker	PRIME+ Broker
<p>Deposit by Instant (Increase in the credit balance for securities purchases on the basis SEPA direct debit transactions which have not yet reached their value date)</p>			<p>0.99% of the deposit amount for up to EUR 5,000, each additional euro free of charge</p>	<p>0.69% of the deposit amount for up to EUR 5,000, each additional euro free of charge</p>	
<p>Sending contract notes by email to third parties (e.g. to compliance departments)</p>			-	-	EUR 0.00

<p>Promotions and special conditions (e.g. PRIME-Products)</p>	<p>You can find the respective partners, products and (if applicable) further special conditions on the Website and/or via the Mobile Apps of Scalable Capital.</p>
---	---

IV. Wealth

Fee for financial portfolio management	
The fee amount of the next higher volume band only applies to the part of the client portfolio falling within this volume band.	
EUR 100,000 or less	0.75% per year
More than EUR 100,000	0.69% per year
More than EUR 500,000	0.49% per year
Calculation basis	Average market value of the Client Portfolio under management on valuation dates
Billing Period	Calendar month (pro rata if applicable)
Billing Quotient	Number of calendar days in the Billing Period divided by the number of calendar days in the calendar year
Due date	With the end of the respective Billing Period

V. Credit

Granted overdraft (Credit)	Variable debit interest, charged quarterly. You can find the applicable debit interest on the Website and/or via the Mobile Apps of Scalable Capital.
-----------------------------------	---

VI. Exchange rate for foreign currency transactions

Currency conversion	Transactions in foreign currencies are converted into EUR. Conversion is based on the applicable buying or selling rate of the respective currency plus a surcharge or minus a discount. The conversion may be carried out by Scalable Capital or a third party, such as an intermediary custodian.
----------------------------	---

DOCUMENTATION CLIENT

Table des matières

A. Informations précontractuelles	2
I. Informations sur Scalable Capital et ses services	2
II. Informations sur la commercialisation à distance	8
III. Notification de Droit de Rétractation	18
IV. Gestion des conflits d'intérêts	22
V. Transparence des coûts pour les transactions sur titres	25
VI. Protection des données	29
VII. Plaintes	30
VIII. Information européenne sur le crédit à la consommation pour les facilités de découvert	31
B. Conditions Générales	39
C. Conditions Particulières	51
I. Gestion des liquidités	51
II. Transactions sur titres	64
III. Broker	71
IV. Wealth	79
V. Crédit	104
D. Politique d'Exécution	110
E. Liste des prix et des services	114

NOTE : La présente Documentation Client est mise à la disposition du client ou de la cliente avant la conclusion du contrat. Le contenu de cette Documentation Client est ponctuellement mis à jour, notamment à des fins de conformité avec les exigences légales ou réglementaires, la version la plus récente de la Documentation Client est disponible à tout moment sur le site Web de Scalable Capital GmbH.

EN DATE DE : Décembre 2024

A. Informations précontractuelles

Scalable Capital GmbH (« **Scalable Capital** ») est une entreprise d'investissement dont l'activité principale (dans le cadre de ses autorisations réglementaires) est la fourniture de services d'investissement et la réalisation de transactions connexes à ces services. Lorsque cela est nécessaire, ces informations précontractuelles permettent de distinguer les différents services offerts par Scalable Capital.

I. Informations sur Scalable Capital et ses services

1. **Nom** : Scalable Capital GmbH.

2. **Adresse** : Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Allemagne.

3. **Services** : Scalable Capital offre les services suivants à ses clients et clientes :

- **Broker** : Négociation d'instruments financiers sur différents lieux d'exécution sous la forme d'ordres individuels ou de plans d'investissement (« **Broker** ») ;
- **Wealth** : Gestion de portefeuilles financiers individuels avec une large sélection de stratégies d'investissement (« **Wealth** ») ;
- **Crédit** : Crédit adossé à un titre prenant la forme d'une facilité de découvert à durée indéterminée et résiliable à tout moment ;
- Exécution des ordres de négociation dans le cadre du Broker et de Wealth :
 - **Activité de réception-transmission d'ordres principale** : Scalable Capital exécute les ordres de transaction en son nom propre pour le compte du client ou de la cliente ;
 - **Transactions à prix fixe** : Scalable Capital exécute des ordres de négociation en tant qu'acheteur ou vendeur d'instruments financiers pour le compte du client ou de la cliente, à un prix fixe ou déterminable pour son propre compte ;
- **Compte-espèces** : Compte-espèces au sein du Broker et de Wealth sous la forme de l'acceptation et de la détention de ces fonds sur des comptes fiduciaires omnibus ouverts auprès d'autres établissements de crédit et de fonds du marché monétaire qualifiés ;
- **Compte-titres** : Compte-titres dans le cadre du Broker et de Wealth pour la garde et la gestion d'instruments financiers (garde de titres).

Veillez vous référer aux « Risques de l'Investissement » (disponibles sur <https://fr.scalable.capital/documents> ou via les applications mobiles de Scalable Capital) pour plus de détails sur la nature, le fonctionnement et les risques de ces services.

4. **Types d'instruments financiers** : Veuillez vous référer aux « Risques de l'Investissement » (disponibles sur <https://fr.scalable.capital/documents> ou via les applications mobiles de Scalable Capital) pour plus de détails sur la nature, le fonctionnement et les risques des différents types d'instruments financiers. Les instruments financiers utilisés dans le cadre des services fournis par Scalable Capital sont destinés aux clients particuliers et aux clientes particulières.

5. **Stratégies d'investissement proposées** : Veuillez vous référer aux Conditions Particulières : Wealth (section C., chapitre IV.). Dans ce contexte, l'annexe 1 : Les orientations d'Investissement présentent un intérêt particulier pour le client ou la cliente.

6. **Lieux d'exécution** : Veuillez vous référer à la Politique d'Exécution dans la section D. de la présente Documentation Client pour obtenir des informations sur les lieux d'exécution.
7. **Coûts et frais liés** : Veuillez vous référer aux informations sur la transparence des coûts pour les transactions sur titres (section A., chapitre V.) de la présente Documentation Client ainsi qu'à la liste des prix et des services à jour correspondante pour obtenir des informations sur les coûts et les frais liés. Le client ou la cliente peut accéder à la liste correspondante des prix et des services à jour sur le site web et via les applications mobiles de Scalable Capital. Sur demande, Scalable Capital enverra au client ou à la cliente une liste des prix et des services à jour par e-mail. Dans la mesure où la loi l'exige, Scalable Capital fournira également au client ou à la cliente une déclaration annuelle contenant des informations sur les coûts qui reflètent les coûts réels encourus pendant la période de référence.
8. **Les coordonnées nécessaires pour permettre au client ou à la cliente de communiquer efficacement avec l'entreprise** : Le client ou la cliente peut contacter le service client de Scalable Capital à l'adresse ci-dessus, par e-mail à support-fr@scalable.capital et, le cas échéant, via une fonction de chat et un formulaire de contact sur le site web et dans les applications mobiles de Scalable Capital. En outre, nous renvoyons à nos autres coordonnées, qui se trouvent à l'adresse <https://de.scalable.capital/kontakt Daten> en allemand et à l'adresse <https://de.scalable.capital/en/contact-details> en anglais dans leur version la plus récente. Ces coordonnées peuvent également être disponibles dans d'autres langues en modifiant les paramètres linguistiques du site web, en fonction de votre lieu de résidence. Seule la version en langue allemande est juridiquement contraignante, et pour les clients et clientes résidant en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche, la version en langue anglaise est juridiquement contraignante. Toutes les autres versions linguistiques sont fournies à titre d'information uniquement.
9. **Langues dans lesquelles le client ou la cliente peut communiquer avec l'entreprise et recevoir des documents et des informations** : allemand, anglais, néerlandais (uniquement pour les clients et clientes résidant aux Pays-Bas), français (uniquement pour les clients et clientes résidant en France), italien (uniquement pour les clients et clientes résidant en Italie), espagnol (uniquement pour les clients et clientes résidant en Espagne). Seule la version allemande du Contrat Client et, pour les clients et clientes résidant en dehors de l'Allemagne et d'Autriche, la version anglaise du Contrat Client sont juridiquement contraignantes. Toutes les autres versions linguistiques sont fournies à titre d'information uniquement.

- 10. Les méthodes de communication à utiliser entre l'entreprise et le client ou la cliente, y compris, le cas échéant, celles pour l'envoi et la réception des ordres :** Outre les méthodes de communication visées à la Clause 8 ci-dessus, Scalable Capital fournit au client ou à la cliente un accès à la plateforme numérique de Scalable Capital via le site web ou les applications mobiles. Cette plateforme numérique dispose d'un espace client auquel il est possible d'accéder en saisissant ses identifiants de connexion. Au sein de cet espace client, le client ou la cliente peut, entre autres, accéder à la boîte aux lettres électronique (boîte aux lettres) mise en place pour lui. Dans l'espace client (et en particulier dans la boîte aux lettres), Scalable Capital fournira au client ou à la cliente des documents, notifications ou d'autres informations relatives aux services. Dans l'espace client, le client ou la cliente peut également, entre autres, apporter certaines modifications aux données le ou la concernant, faire des déclarations qui modifient sa situation juridique et communiquer certaines instructions concernant les services. Dans le contexte du Broker cela inclut en particulier le placement d'ordres auprès de Scalable Capital pour l'achat et/ou la vente d'instruments financiers pour le compte des clients et clientes.
- 11. Déclaration indiquant que l'entreprise est agréée et le nom et l'adresse de contact de l'autorité compétente ayant délivré cet agrément :** L'Autorité Fédérale Allemande de Surveillance Financière (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht - BaFin, Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, Allemagne et Marie-Curie-Str. 24-28, 60439 Francfort-sur-le-Main, Allemagne) a autorisé Scalable Capital à fournir certains services d'investissement. L'Autorité Fédérale Allemande de Surveillance Financière et la Banque Centrale Allemande (Deutsche Bundesbank, Wilhelm-Epstein-Str. 14, 60431 Francfort-sur-le-Main, Allemagne) sont les autorités de surveillance compétentes dans l'État Membre d'origine. En vertu de la libre prestation de services, Scalable Capital fournit également des services d'investissement en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne et en Autriche, sans disposer d'un établissement dans ces pays. Dans le cadre du passeport européen, l'autorité de surveillance en France (*Autorité des marchés financiers - AMF*), l'autorité de surveillance en Italie (*Commissione Nazionale per le Società e la Borsa - CONSOB*), l'autorité de surveillance aux Pays-Bas (*Autoriteit Financiële Markten - AFM*), l'autorité de surveillance en Espagne (*Comisión Nacional del Mercado de Valores - CNMV*) et l'autorité de surveillance en Autriche (*Finanzmarktaufsichtsbehörde - FMA*), en tant qu'autorités compétentes des États membres d'accueil, ont été informées de la notification liée la fourniture des services d'investissement.
- 12. Lorsque la société agit par l'intermédiaire d'un agent lié, une déclaration le précisant et mentionnant l'État Membre dans lequel cet agent est enregistré :** Scalable Capital n'agit pas par l'intermédiaire d'un agent lié.
- 13. Nature, fréquence et calendrier des rapports sur la performance des services que l'entreprise doit fournir au client ou à la cliente conformément à l'Article 25(6) de la Directive 2014/65/UE :**
- 13.1. Broker :** Dans le cadre du Broker, Scalable Capital fournira les rapports pertinents pour le client ou la cliente conformément à l'Article 25 (6) de la Directive 2014/65/UE. Scalable Capital fournira également au client ou à la cliente les autres documents, avis ou informations relatifs au service dans l'espace client de la plateforme numérique (et notamment dans la boîte aux lettres électronique).
- 13.2. Wealth :** Scalable Capital fournira au client ou à la cliente un rapport concernant le trimestre précédent au plus tard dans les quatre semaines suivant la fin du trimestre, comprenant, entre autres, la composition et la valorisation du portefeuille du client ou

de la cliente, la performance au cours de la période considérée et, le cas échéant, par rapport à un indice de référence (*benchmark*), les coûts encourus et les transactions exécutées. De plus, Scalable Capital informera directement le client ou la cliente de manière appropriée si une perte dans le portefeuille du client ou de la cliente dépasse le seuil de perte convenu dans le cadre des orientations d'investissement.

13.3. Compte-espèces : Scalable Capital informera mensuellement le client ou la cliente des entrées et sorties du compte-espèces et des fonds détenus par le client ou la cliente.

13.4. Compte-titres : Scalable Capital informera trimestriellement le client ou la cliente des instruments financiers détenus sur le compte-titres pour le client ou la cliente, de leur valeur respective sur le marché et des instruments financiers qui ont fait l'objet de transactions de financement de titres.

14. Si l'entreprise détient des instruments financiers ou des fonds de ses clients et clientes, une description sommaire des mesures qu'elle prend pour assurer leur protection, y compris des détails sommaires concernant un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie de dépôts qui s'applique à l'entreprise du fait de ses activités dans un État Membre :

Les titres sont conservés en dépôt sécurisé conformément aux Conditions Particulières : Transactions sur titres (section C., chapitre II.). Les titres domestiques (ici, allemands) sont donc régulièrement conservés en dépôt sécurisé auprès du dépositaire central de titres allemand (Clearstream Banking AG), à condition qu'ils soient éligibles à la garde collective en lieu sécurisé. Les titres étrangers (ici, non allemands) sont généralement détenus de manière sécurisée sur le marché national du titre en question ou dans le pays où l'achat a été effectué. Scalable Capital informe ses clients et ses clientes, dans le relevé de compte-titres, du pays dans lequel leurs titres sont détenus. Dans le cas de titres domestiques détenus en garde collective auprès du dépositaire central allemand de titres (Clearstream Banking AG), le client ou la cliente reçoit des droits de copropriété sur les holdings collectives respectives (voir clause 9 des Conditions Particulières : Transactions sur titres (section C., chapitre II.). Dans le cas de titres étrangers, Scalable Capital, dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire et en tenant compte des intérêts du client ou de la cliente, s'assure de la propriété ou copropriété des titres ou de toute autre position juridique équivalente en usage dans le pays de versement et conserve cette position juridique à titre fiduciaire pour le client ou la cliente. Scalable Capital créditera alors le client ou la cliente sur son compte-titres (*WR-Gutschrift*, voir clause 10.3 des Conditions Particulières : Transactions sur titres (section C., chapitre II.).

Les fonds des clients ou des clientes détenus par Scalable Capital sur des comptes fiduciaires omnibus ouverts auprès d'autres établissements de crédit sont protégés par la garantie légale des dépôts allemande ou par une garantie légale des dépôts comparable d'un État de l'Espace économique européen jusqu'à un montant de 100 000 EUR par déposant ou dépositante et par établissement de crédit. De plus amples informations peuvent être trouvées dans les fiches d'information de chaque établissement de crédit, mises à disposition par Scalable Capital sur son site web.

Les fonds du marché monétaire qualifiés, dans lesquels Scalable Capital peut détenir des fonds de clients ou de clientes, sont soumis aux normes de protection prévues par les lois et règlements régissant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

En outre, les clients et clientes sont protégés par un système d'indemnisation des investisseurs et investisseuses jusqu'à un montant de 20 000 EUR (quel que soit le nombre de comptes-titres). Ce rôle incombe au Fonds Allemand d'Indemnisation des Sociétés de Négoce de Titres (*Entschädigungseinrichtung der Wertpapierhandelsunternehmen - EdW*). De plus amples détails sur le champ d'application et les conditions préalables à d'une demande d'indemnisation peuvent être trouvés dans les dispositions légales (en particulier la Loi Allemande sur l'Indemnisation des Investisseurs (*Anlegerentschädigungsgesetz - AnlEntG*)) et dans les informations fournies par EdW sur <https://www.e-d-w.de/>.

15. **Description, qui peut être fournie sous forme de résumé, de la politique en matière de conflits d'intérêts appliquée par l'entreprise :** La politique de Scalable Capital en matière de conflits d'intérêts est exposée à la section A., chapitre IV. de cette documentation client.
16. **Informations spécifiques concernant Wealth :**
 - 16.1. **Informations sur la méthode et la fréquence de valorisation des instruments financiers :** Les instruments financiers acquis par Scalable Capital dans le cadre de la Gestion de patrimoine digitale sont négociés sur des marchés réglementés de sorte que les prix sont disponibles chaque jour de bourse.
 - 16.2. **Détails sur toute délégation de la gestion discrétionnaire de tout ou partie des instruments financiers ou des fonds du portefeuille du client ou de la cliente :** Il n'y a pas de délégation à des tiers. Cependant, dans le cadre de Wealth, Scalable Capital investit notamment le portefeuille du client ou de la cliente dans des fonds, qui sont eux-mêmes gérés par une société de gestion.
 - 16.3. **Spécification de l'indice de référence (*benchmark*) auquel la performance du portefeuille du client ou de la cliente sera comparée :** La valeur informative de la référence (*benchmark*) dépend de la stratégie d'investissement poursuivie par Scalable Capital. Scalable Capital a attribué une référence (*benchmark*) pour chaque stratégie d'investissement à laquelle la performance du portefeuille du client ou de la cliente sera comparée. L'indice de référence (*benchmark*) correspondante est déterminée lorsque le client ou la cliente sélectionne une stratégie d'investissement proposée par Scalable Capital (sur la base des informations fournies par le client ou la cliente en ce qui concerne ses objectifs d'investissement, sa situation financière, ses connaissances et son expérience). Veuillez vous référer aux Conditions Particulières : Wealth (section C., chapitre IV.). Dans ce contexte, l'annexe 1 : Orientations d'Investissement présente un intérêt particulier pour le client ou la cliente.
 - 16.4. **Type d'instruments financiers qui peuvent être inclus dans le portefeuille du client ou de la cliente et types de transactions qui peuvent être effectuées sur ces instruments, y compris les éventuelles contraintes liées au choix discrétionnaire :** Veuillez vous référer aux Conditions Particulières : Wealth (section C., chapitre IV.). Dans ce contexte, l'annexe 1 : Orientations d'Investissement présente un intérêt particulier pour le client ou la cliente.
 - 16.5. **Objectifs de gestion, niveau de risque à prendre en compte dans l'exercice des choix discrétionnaires de l'entreprise et toute contrainte spécifique à ces choix :** Scalable Capital investit dans des titres négociés en bourse (exchange-traded funds (ETF)) et, le cas échéant, dans des titres qui suivent la performance des matières premières (exchange-traded commodities (ETC)) ou tout autre titre sous-jacent, par exemple des crypto-monnaies (exchange traded products (ETP)). De plus, les objectifs de gestion et le mandat discrétionnaire de Scalable Capital dépendent de la stratégie

d'investissement convenue entre le client ou la cliente et Scalable Capital. Les objectifs et choix de gestion discrétionnaires correspondants sont déterminés lorsque le client ou la cliente choisit une stratégie d'investissement proposée par Scalable Capital (sur la base des informations fournies par le client ou la cliente en ce qui concerne ses objectifs d'investissement, sa situation financière, ses connaissances et son expérience). Veuillez vous référer aux Conditions Particulières : Wealth (section C., chapitre IV.). Dans ce contexte, l'annexe 1 : Orientations d'Investissement présente un intérêt particulier pour le client ou la cliente.

II. Informations sur la commercialisation à distance

1. Identité de l'entreprise et du registre public des sociétés sur lequel la personne morale est inscrite et numéro d'inscription associé ou moyen d'identification équivalent : Scalable Capital GmbH, inscrite au Registre du Commerce du Tribunal d'Instance de Munich sous le numéro HRB 217778.

2. Activité principale de l'entreprise et autorité de supervision en charge de son agrément : L'activité principale de l'entreprise (dans le cadre de ses autorisations réglementaires) est la fourniture de services d'investissement et la réalisation des transactions en lien avec ces services.

Les autorités de surveillance en charge de l'autorisation dans l'État Membre d'origine sont : l'autorité fédérale allemande de surveillance financière (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht - BaFin) (Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, Allemagne et Marie-Curie-Str. 24-28, 60439 Francfort-sur-le-Main, Allemagne) et la Banque Centrale Allemande (Deutsche Bundesbank, Wilhelm-Epstein-Str. 14, 60431 Francfort-sur-le-Main, Allemagne). En vertu de la libre prestation de services, Scalable Capital fournit également des services d'investissement en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne et en Autriche, sans disposer d'un établissement dans ces pays. Dans le cadre du passeport européen, l'autorité de surveillance en France (Autorité des marchés financiers - AMF), l'autorité de surveillance en Italie (*Commissione Nazionale per le Società e la Borsa - CONSOB*), l'autorité de surveillance aux Pays-Bas (*Autoriteit Financiële Markten - AFM*), l'autorité de surveillance en Espagne (*Comisión Nacional del Mercado de Valores - CNMV*) et l'autorité de surveillance en Autriche (*Finanzmarktaufsichtsbehörde - FMA*), en tant qu'autorités compétentes des États membres d'accueil, ont été informées de la notification liée la fourniture des services d'investissement.

3. Identité du représentant de l'entreprise établie dans l'État Membre de résidence du consommateur ou de la consommatrice, si un tel représentant existe, ou identité de tout professionnel autre que le fournisseur, lorsque le consommateur ou la consommatrice est en relation avec une telle personne, et la qualité en laquelle cette personne agit vis-à-vis du consommateur ou de la consommatrice : Les gérants de Scalable Capital, société basée en Allemagne sont Erik Podzuweit, Florian Prucker, Martin Krebs, Dirk Franzmeyer et Dirk Urmoneit. Scalable Capital n'a pas de représentant dans un autre État Membre que l'Allemagne.

4. Adresse de convocation de l'entreprise et toute autre adresse pertinente pour la relation d'affaires entre l'entreprise, le représentant de l'entreprise ou tout autre professionnel au sens du n° 3 et le consommateur ou la consommatrice ; dans le cas de personnes morales, d'associations de personnes ou de groupes de personnes, également le nom du représentant autorisé : L'adresse d'assignation de Scalable Capital est Scalable Capital GmbH, Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Allemagne. Les gérants de Scalable Capital sont Erik Podzuweit, Florian Prucker, Martin Krebs, Dirk Franzmeyer et Dirk Urmoneit.

5. Caractéristiques pertinentes des services d'investissement et informations sur les modalités de conclusion du contrat :

5.1. Broker :

5.1.1. Scalable Capital permet l'achat et la vente de titres par l'intermédiaire de :

- **Activité de courtier principal** : Scalable Capital exécute les ordres de transaction en son nom propre pour le compte du client ou de la cliente ;

- **Transactions à prix fixe** : Scalable Capital exécute des ordres de négociation en tant qu'acheteur ou vendeur d'instruments financiers pour le compte du client ou de la cliente, à un prix fixe ou déterminable pour son propre compte.

Pour l'exécution des transactions sur titres, les Conditions Particulières : Broker (section C., chapitre III.), la Politique d'Exécution (section D.) et les Conditions Particulières : Transactions sur titres (section C., chapitre II.) s'appliquent.

5.1.2. Veuillez vous référer aux « Risques de l'Investissement » (disponibles sur <https://fr.scalable.capital/documents> ou via les applications mobiles de Scalable Capital) pour plus de détails sur la nature, le fonctionnement et les risques du Broker. En ce qui concerne les dispositions contractuelles pertinentes, veuillez vous référer aux Conditions Particulières : Broker (section C., chapitre III.).

5.1.3. Après que le client ou la cliente ait complété le processus de demande par voie électronique, fourni les informations personnelles requises et effectué les déclarations légales requises, le client ou la cliente peut soumettre par voie électronique une déclaration d'intention visant à la conclusion du Contrat Client. L'efficacité de la conclusion du contrat ou l'acceptation de la déclaration d'intention du client ou de la cliente par Scalable Capital peut nécessiter le respect d'exigences légales (en particulier l'identification conformément aux lois sur le blanchiment d'argent). Scalable Capital n'est pas obligé d'entrer dans une relation contractuelle avec le client ou la cliente.

5.2. Wealth :

5.2.1. Scalable Capital propose la gestion discrétionnaire d'actifs investis dans des instruments financiers pour le compte de tiers (gestion de portefeuille) en principe pour des clients et clientes particuliers et particulières. À cet égard, Scalable Capital prend des décisions d'investissement de façon discrétionnaire sans obtenir d'instructions préalables, dans le cadre de la stratégie d'investissement convenue, y compris les orientations d'investissement associées. En général, dans le cadre de Wealth, Scalable Capital exécute en propre les décisions d'investissement prises pour la cliente ou le client. Dans le respect des principes régissant l'exécution des ordres de négociation (voir Politique d'Exécution, section D.), Scalable Capital peut également charger des tiers de l'exécution des ordres de transaction.

5.2.2. Avant de fournir des services de gestion de portefeuille financier, Scalable Capital doit obtenir de chaque client et cliente toutes les informations nécessaires concernant leurs connaissances et leur expérience en matière de transactions sur certains types d'instruments financiers ou de services d'investissement, leur situation financière (y compris la capacité à supporter des pertes) et leurs objectifs d'investissement (y compris la tolérance au risque) (« **Évaluation d'Adéquation** »). Ces informations sont obtenues et évaluées uniquement de manière automatisée sur la base d'un questionnaire disponible en ligne. Toutefois, le client ou la cliente peut contacter à tout moment le service client de Scalable Capital en cas de questions concernant l'Évaluation d'Adéquation.

5.2.3. L'obtention et l'évaluation des informations requises pour l'Évaluation d'Adéquation sont nécessaires pour permettre à Scalable Capital d'agir dans le meilleur intérêt du client ou de la cliente lors de la fourniture des services de gestion de portefeuille financier et de recommander une stratégie d'investissement adaptée au client ou à la cliente. Ainsi, ces informations ont un effet direct sur la détermination de l'adéquation du service d'investissement proposé au client ou à la cliente, la recommandation d'une stratégie

d'investissement appropriée et les décisions d'investissement prises au nom du client ou de la cliente.

- 5.2.4.** A cet effet, il est important que les informations requises pour l'Évaluation d'Adéquation soient toujours à jour, correctes et complètes. Le client ou la cliente peut procéder à une nouvelle Évaluation d'Adéquation, accessible à tout moment dans l'espace client en saisissant ses identifiants de connexion. Le client ou la cliente doit procéder à cette mise à jour rapidement si un changement survient dans ses objectifs d'investissement, sa situation financière et/ou d'autres circonstances étudiées dans l'Évaluation d'Adéquation.
- 5.2.5.** Veuillez vous référer aux « Risques de l'Investissement » et aux « Informations liées à la durabilité » (disponibles sur <https://fr.scalable.capital/documents> ou via les applications mobiles de Scalable Capital) pour plus de détails sur la nature, le fonctionnement et les risques de Wealth ainsi que pour des informations sur la durabilité. En ce qui concerne les dispositions contractuelles pertinentes, veuillez vous référer aux Conditions Particulières : Wealth (section C., chapitre IV.). Dans ce contexte, l'annexe 1 : Orientations d'Investissement présente un intérêt particulier pour le client ou la cliente.
- 5.2.6.** Après que le client ou la cliente ait complété le processus de demande par voie électronique, fourni les informations personnelles requises et effectué les déclarations légales requises, le client ou la cliente peut soumettre par voie électronique une déclaration d'intention visant à la conclusion du contrat client. L'efficacité de la conclusion du contrat ou l'acceptation de la déclaration d'intention du client ou de la cliente par Scalable Capital peut nécessiter le respect d'exigences légales (en particulier l'identification conformément aux lois sur le blanchiment d'argent). Scalable Capital n'est pas obligé d'entrer dans une relation contractuelle avec le client ou la cliente.
- 5.3. Crédit :**
- 5.3.1.** Scalable propose à ses clients et clientes des crédits adossés à des titres. Le client ou la cliente peut utiliser le crédit adossé à un titre en débitant son compte-espèces détenu auprès de Scalable Capital pour le Broker (facilité de découvert accordée). Sans conclusion d'un contrat de crédit, il n'y a pas droit à une facilité de découvert accordée. Le taux d'intérêt débiteur respectif pour la facilité de découvert accordée est indiqué dans la liste des prix et des services en vigueur (disponible sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital). Le crédit adossé à un titre est garanti par des titres sur le compte-titres du client ou de la cliente. Le montant du crédit adossé à un titre que le client ou la cliente peut utiliser de cette manière dépend, en particulier, de la valeur de réalisation (valeur de prêt) des titres que le client ou la cliente donne en collatéral ainsi que du montant maximum de crédit que Scalable Capital fixe pour le client concerné ou la cliente concernée. En ce qui concerne les dispositions contractuelles pertinentes, veuillez vous référer aux Conditions Particulières : Crédit (section C., chapitre V.).
- 5.3.2.** Après que le client ou la cliente ait complété le processus de demande pour le crédit adossé à un titre par voie électronique, fourni les informations personnelles requises et fait les déclarations légales requises, le client ou la cliente peut soumettre par voie électronique une déclaration d'intention visant à la conclusion du contrat de crédit. L'efficacité de la conclusion du contrat ou l'acceptation de la déclaration d'intention du client ou de la cliente par Scalable Capital peut nécessiter le respect d'exigences légales (en particulier l'identification conformément aux lois sur le blanchiment d'argent et l'évaluation de la solvabilité). Scalable Capital n'a pas l'obligation d'entrer dans une relation contractuelle avec le client ou la cliente.

5.4. Compte-espèces :

- 5.4.1.** Scalable Capital accepte les fonds des clients et des clientes pour le règlement de transactions sur titres dans le cadre du Broker ou de Wealth. Scalable Capital conserve les fonds des clients et des clients en fiducie dans un ou plusieurs comptes fiduciaires omnibus ouverts et/ou dans un ou plusieurs fonds du marché monétaire qualifiés
- 5.4.2.** Scalable Capital attribue au client un IBAN (« **compte-espèces** ») pour l'acceptation des fonds du client. Des compte-espèces distincts sont utilisés pour le Broker et pour chaque portefeuille dans le cadre de Wealth.
- 5.4.3.** Dans certains cas, Scalable Capital peut tolérer un découvert sur un compte-espèces sans facilité de découvert accordée ou dans le cadre de la facilité de découvert accordée. Le client ou la cliente ne peut faire valoir de droit à une facilité de découvert tolérée. Le taux d'intérêt débiteur respectif pour la facilité de découvert tolérée est indiqué dans la liste des prix et des services en vigueur (disponible sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital).
- 5.4.4.** En même temps que la déclaration d'intention visant à conclure le contrat client pour le Broker ou pour Wealth, le client ou la cliente demande également l'ouverture d'un compte-espèces.

5.5. Compte-titres :

- 5.5.1.** Scalable propose à ses clients et clientes la garde sécurisée des titres. Ceci s'applique indépendamment du fait que le client ou la cliente ait acquis les titres par le biais de services fournis par Scalable Capital dans le cadre du Broker ou de Wealth. La garde sécurisée est garantie conformément aux Conditions Particulières : Transactions sur titres (section C., chapitre II.).
- 5.5.2.** En même temps que la déclaration d'intention visant à conclure le contrat client pour le Broker ou pour Wealth, le client ou la cliente demande également l'ouverture d'un compte-titres.

- 6. Prix total des services d'investissement, y compris toutes les composantes du prix qui y sont associées ainsi que toutes les taxes payées par l'entreprise ou, lorsqu'un prix exact ne peut être indiqué, la base de calcul du prix permettant au consommateur de le vérifier :** Veuillez vous référer aux informations sur la transparence des coûts pour les transactions sur titres (section A., chapitre V.) de la présente Documentation Client ainsi qu'à la liste des prix et des services à jour correspondante pour obtenir des informations sur le prix total des services d'investissement. Le client ou la cliente peut accéder à la liste correspondante des prix et des services à jour sur le site web et via les applications mobiles de Scalable Capital. Sur demande, Scalable Capital enverra au client ou à la cliente une liste des prix et des services à jour par e-mail. Scalable Capital fournira au client ou à la cliente un relevé annuel contenant des informations sur les coûts qui reflètent les coûts réels encourus pendant la période de référence.

- 7. Le cas échéant, les coûts supplémentaires ainsi qu'un avis sur la possibilité que d'autres taxes ou coûts peuvent exister, qui ne sont pas payés par l'entreprise ou imposés par cette dernière :** Les revenus du capital et les revenus d'intérêts peuvent donner lieu à un impôt sur les plus-values, un impôt à la source et/ou d'autres taxes. Ces taxes sont à la charge du client ou de la cliente et sont parfois payées directement par la banque concernée. Pour toutes questions, le client ou la cliente doit contacter l'autorité fiscale compétente et/ou son conseiller fiscal. Les coûts du produit restent à la charge du client ou de la cliente. Ils sont encourus par l'instrument financier et déjà inclus dans le prix de l'instrument financier ou déduits de sa valeur, et ne sont donc encourus qu'indirectement par le client ou la cliente.
- 8. Le cas échéant, une notification indiquant que les services d'investissement sont liés à des instruments financiers comportant des risques particuliers liés à leurs caractéristiques spécifiques ou aux opérations à exécuter ou dont le prix dépend de fluctuations des marchés financiers échappant au contrôle de l'entreprise et que les performances historiques ne sont pas un indicateur des performances futures :** L'investissement est soumis à des risques particuliers, notamment (le cas échéant) le risque de fluctuation des prix et de baisse des prix, le risque de crédit et le risque lié à l'émetteur, le risque de transfert, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les risques juridiques. Veuillez vous référer aux « Risques de l'Investissement » (disponibles sur <https://fr.scalable.capital/documents> ou via l'applications mobiles de Scalable Capital).
- 9. Le cas échéant, une limitation de la durée de validité des informations fournies, par exemple la durée de validité des offres limitées, notamment en ce qui concerne le prix :** Les informations fournies par Scalable Capital sont généralement valables pour une durée illimitée. Toutefois, des compléments, des ajustements ainsi que d'autres modifications des conditions générales (en particulier également de la Liste des prix et des services) peuvent être effectués à tout moment conformément aux conditions générales applicables. Pour les remises ou autres promotions (par exemple, les ordres de négociation ou périodes sans frais), les conditions générales de participation correspondantes s'appliquent. Scalable Capital informera le client ou la cliente en temps utile de toute modification importante apportée à toute autre information contenue dans les « Risques de l'Investissement » (disponibles sur <https://fr.scalable.capital/documents> ou via les applications mobiles de Scalable Capital) qui est pertinente pour un service que Scalable Capital fournit au client ou à la cliente en question.
- 10. Détails pour le paiement et pour la performance :**

 - 10.1. Broker :** Scalable Capital propose différents modèles du Broker impliquant des services différents, des niveaux de frais différents et/ou inclut des modalités de paiement différentes (Modèle du Broker). Selon le Modèle du Broker que le client ou la cliente a choisi, les coûts correspondants seront facturés au client ou à la cliente soit après l'exécution d'un ordre de négociation, après la date de valeur d'un paiement, soit mensuellement soit annuellement conformément aux conditions générales pertinentes ainsi qu'à la Liste des prix et des services applicables (disponibles sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital). Scalable Capital pourra faire valoir ses droits à rémunération à partir du compte-espèces (appartenant au compte-titres concerné), les percevoir sur la base d'un prélèvement SEPA émis par le client ou la cliente ou les faire valoir à partir d'un autre compte-espèces détenu auprès de Scalable Capital. En ce qui concerne la performance des obligations de Scalable Capital, les explications sur les caractéristiques essentielles des services d'investissement

énoncées à la clause 5.1 des informations sur la commercialisation à distance (section A., chapitre II.) de la présente Documentation Client s'appliquent.

- 10.2. Wealth :** Les frais liés à la Wealth seront facturés périodiquement au client ou à la cliente conformément aux conditions générales pertinentes et à la Liste des prix et des services applicables (disponibles sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital) et seront payés à partir du portefeuille du client ou de la cliente immédiatement après la date d'échéance, encaissés sur la base d'un prélèvement SEPA émis par le client ou la cliente ou acquittés à partir d'un autre compte-espèces détenu auprès de Scalable Capital. En ce qui concerne la performance des obligations de Scalable Capital, les explications sur les caractéristiques essentielles des services bancaires et d'investissement énoncées à la clause 5.2 des informations sur la commercialisation à distance (section A., chapitre II.) de la présente Documentation Client s'appliquent.
- 10.3. Crédit :** L'emprunteuse ou l'emprunteur doit payer des intérêts pour la durée et le montant de l'utilisation effective du crédit adossé à un titre, c'est-à-dire pour le découvert effectif du compte par l'emprunteuse ou emprunteur. Les intérêts sont facturés avec le prochain relevé de solde périodique (trimestriel) et débités du compte-espèces. Le taux d'intérêt débiteur respectif est indiqué dans la liste des prix et des services en vigueur (disponible sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital). Hormis les intérêts débiteurs, il n'y a pas d'autres frais pour l'utilisation du crédit adossé à un titre. En ce qui concerne la performance des obligations de Scalable Capital, les explications sur les caractéristiques essentielles des services bancaires et d'investissement énoncées à la clause 5.3 des informations sur la commercialisation à distance (section A., chapitre II.) de la présente Documentation Client s'appliquent.
- 10.4. Compte-espèces :** Le montant des intérêts et autres revenus perçus ou des frais et coûts que Scalable Capital cède ou facture aux clients particuliers et aux clientes particulières, est indiqué dans la Liste des prix et des services (section E.). En ce qui concerne la performance des obligations de Scalable Capital, les explications sur les caractéristiques essentielles des services bancaires et d'investissement énoncées à la clause 5.4 des informations sur la commercialisation à distance (section A., chapitre II.) de la présente Documentation Client s'appliquent.
- 10.5. Compte-titres :** Scalable Capital ne facture pas de frais pour la maintenance du compte-titres. Tous les frais de tiers (par exemple, pour la garde de certificats représentant des actions tels que les American Depositary Receipts, les obligations indexées sur des matières premières ou d'autres instruments avec des frais de garde distincts) seront facturés au client ou à la cliente. En ce qui concerne la performance des obligations de Scalable Capital, les explications sur les caractéristiques essentielles des services bancaires et d'investissement énoncées à la clause 5.5 des informations sur la commercialisation à distance (section A., chapitre II.) de la présente Documentation Client s'appliquent.

- 11. Existence ou absence d'un droit de rétractation et modalités, détails de l'exercice, notamment le nom et l'adresse de la personne à laquelle cette rétractation doit être déclarée, et conséquences juridiques de la rétractation, y compris des informations sur le montant que le consommateur doit payer pour le service fourni en cas de rétractation conformément à la sec. 357b du code civil allemand (*Bürgerliches Gesetzbuch* ou *BGB*) ou des lois nationales applicables :** Lors de la conclusion du contrat, le client ou la cliente dispose d'un droit de rétractation, au sujet duquel Scalable Capital fournit des informations dans la Notification de droit de rétractation (section A., chapitre III.) de la présente Documentation client.
- Si un client ou une cliente se rétracte des modèles du Broker, du PRIME+ Broker ou du PRIME Broker, il ou elle est tenu de payer une compensation au titre des ordres de négociation exécutés, à hauteur des frais applicables au modèle du FREE Broker, conformément à la liste des prix et des services (section E.).
- Si un client ou une cliente se rétracte du contrat de crédit pour des crédits adossés à des titres, il ou elle doit payer les intérêts débiteurs convenus pour la période comprise entre le décaissement et le remboursement du crédit adossé à un titre.
- 12. Durée minimale du contrat, dans le cas d'un service à exécuter de manière permanente ou récurrente :** Les contrats proposés ne sont pas soumis à une durée minimale.
- 13. Le cas échéant, les conditions contractuelles relatives à la résiliation, y compris les éventuelles pénalités contractuelles :** Sauf disposition contraire dans les Contrats client conclus entre Scalable Capital et le client ou la cliente, le client ou la cliente peut résilier une relation commerciale individuelle ou l'ensemble des relations d'affaires à tout moment sans respecter de délai de préavis, et Scalable Capital en donnant un préavis de deux (2) mois. Le droit des deux parties à procéder à une résiliation extraordinaire reste inchangé. La résiliation doit être faite par écrit que celle-ci soit à l'initiative du client ou de la cliente ou de Scalable Capital. Le client ou la cliente peut également notifier la résiliation depuis son espace client. Aucune pénalité contractuelle ne sera encourue en cas de résiliation. Veuillez vous référer aux dispositions contractuelles correspondantes sur la durée, la résiliation et le transfert du contrat dans les Conditions générales (section B.) de la présente Documentation client.
- 14. États membres de l'Union européenne dont les lois sont prises par l'entreprise comme lieu d'établissement des relations avec le consommateur avant la conclusion du contrat :** La relation juridique précontractuelle entre le client ou la cliente et Scalable Capital, la conclusion du contrat et la relation commerciale entre le client ou la cliente et Scalable Capital sont régies par le droit allemand. Toutefois, si le client ou la cliente est un consommateur ou une consommatrice qui réside ou est domicilié dans un État Membre de l'UE autre que l'Allemagne, les dispositions obligatoires de la loi applicable définissant les droits des consommateurs (en particulier, celles concernant les contrats à distance traitant des services financiers conclus avec les consommateurs) qui ne peuvent faire l'objet d'une dérogation en vertu de la loi applicable dans le pays de résidence ou de domicile du client ou de la cliente ne sont pas affectées par le choix de loi susmentionné.

- 15. Le cas échéant, une clause contractuelle sur la loi applicable au contrat ou sur le tribunal compétent :** L'ensemble de la relation commerciale entre le client ou la cliente et Scalable Capital est régi par le droit allemand (à l'exclusion des dispositions du droit international privé). La validité des dispositions obligatoires étrangères (formelles ou matérielles) n'est pas affectée. En particulier, si le client ou la cliente est un consommateur qui réside ou est domicilié dans un État Membre de l'UE autre que l'Allemagne, les éventuelles dispositions impératives du droit applicable définissant les droits des consommateurs dans le pays de résidence ou de domicile du client ou de la cliente ne sont pas affectées par le choix du droit applicable susmentionné. La détermination légale des juridictions compétentes s'applique. Si, au moment de la conclusion du Contrat Client, le client ou la cliente est établi dans une juridiction qui n'est pas située en Allemagne ou dans un État qui tombe dans le champ d'application du règlement Bruxelles I bis (Règlement (UE) n° 1215/2012), le siège social de Scalable Capital sera le lieu de juridiction exclusif pour tous les litiges. Il en va de même si, après la conclusion du contrat client, le client ou la cliente change de résidence ou de lieu de séjour habituel pour un pays étranger, à condition que le client ou la cliente ait eu sa résidence ou son lieu de séjour habituel en Allemagne au moment de la conclusion du contrat client. La validité des dispositions obligatoires étrangères relatives à la détermination des juridictions des tribunaux compétents n'est pas affectée. En particulier, si le client ou la cliente est un consommateur ou une consommatrice qui réside ou est domicilié-e dans un État Membre de l'UE autre que l'Allemagne et que les lois sur la protection des consommateurs applicables à cette juridiction concernant la fourniture de services financiers à distance aux consommateurs dans leur pays de résidence ou de domicile les autorisent à le faire, (i) le client ou la cliente a également le droit d'intenter une action contre Scalable Capital devant les tribunaux dans le ressort desquels son lieu de résidence ou de son domicile est situé et (ii) Scalable Capital n'est autorisé à engager des poursuites contre les consommateurs et consommatrices que devant les juridictions dans le ressort desquelles le lieu de résidence ou de domicile du client ou de la cliente est située.
- 16. Langues dans lesquelles sont fournies les conditions générales contractuelles et les informations préalables visées par la présente clause, et langues dans lesquelles l'entreprise, avec l'accord du consommateur, s'engage à communiquer pendant la durée du présent contrat :** allemand, anglais, néerlandais (uniquement pour les clients et clientes résidant aux Pays-Bas), français (uniquement pour les clients et clientes résidant en France), italien (uniquement pour les clients et clientes résidant en Italie), espagnol (uniquement pour les clients et clientes résidant en Espagne). Seule la version allemande du Contrat Client et, pour les clients et clientes résidant en dehors de l'Allemagne et d'Autriche, la version anglaise du Contrat Client sont juridiquement contraignantes. Toutes les autres versions linguistiques sont fournies à titre d'information uniquement.

- 17. Une notification indiquant si le consommateur ou la consommatrice peut recourir à une procédure extrajudiciaire de réclamation et de recours à laquelle l'entreprise est soumise et, le cas échéant, les modalités pour y avoir accès :** Les clients et clientes peuvent contacter l'organe de réclamation de l'autorité de surveillance nationale compétente, qui peut également prévoir une procédure d'arbitrage (pour les différentes autorités de surveillance nationales compétentes, voir la clause 2 des Informations sur la commercialisation à distance dans la section A, chapitre II, de la présente Documentation Client). Indépendamment de l'organe de plainte de l'autorité de surveillance nationale compétente, le client (potentiel) ou la cliente (potentielle) est libre d'intenter une action civile. Pour plus de détails sur la procédure et les principes applicables à la réception, au traitement et au règlement d'une plainte, veuillez vous reporter à la section A., chapitre VII. de la présente Documentation Client.
- 18. Le cas échéant, l'existence de fonds de garantie ou d'autres dispositifs d'indemnisation non couverts par les systèmes de garantie des dépôts créés en vertu de la Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts (JO L 173 du 12 juin 2014, p. 149 ; L 212 du 18 juillet 2014, p. 47 ; L 309 du 30 octobre 2014, p. 37) ou la Directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs (JO L 84 du 26 mars 1997, p. 22) :** Les fonds des clients et clientes détenus par Scalable Capital sur des comptes fiduciaires omnibus ouverts auprès d'autres établissements de crédit peuvent être protégés par un système contractuel de garantie des dépôts ou par un système de protection institutionnel. Ces systèmes de garantie des dépôts s'appliquent en complément de la garantie légale des dépôts allemande ou d'une garantie légale des dépôts comparable d'un État de l'Espace économique européen, qui protège les fonds des clients et clientes jusqu'à un montant de 100 000 EUR par déposant ou dépositante et par établissement de crédit. Le client ou la cliente reçoit de plus amples informations dans les fiches d'information sur les établissements de crédit respectifs fournies par Scalable Capital sur le site web.
- 19. Informations concernant les contrats relatifs au commerce électronique**
 - 19.1. Informations sur les différentes étapes techniques menant à la conclusion d'un contrat :** Après que le client ou la cliente ait complété le processus de demande par voie électronique, fourni les informations personnelles requises et effectué les déclarations légales requises, le client ou la cliente peut soumettre par voie électronique une déclaration d'intention visant à la conclusion du contrat client. L'efficacité de la conclusion du contrat ou l'acceptation de la déclaration d'intention du client ou de la cliente par Scalable Capital peut nécessiter le respect d'exigences légales (en particulier l'identification conformément aux lois sur le blanchiment d'argent). Scalable Capital n'est pas obligé d'entrer dans une relation contractuelle avec le client ou la cliente.
 - 19.2. Informations indiquant si le texte du contrat est conservé par l'entreprise après la conclusion du contrat et s'il est accessible au client ou à la cliente :** Le client ou la cliente recevra les informations précontractuelles et les Conditions Générales à télécharger dans le cadre du processus de candidature et/ou par email avant la conclusion du contrat. Les conditions générales à jour correspondantes sont également disponibles sur le site web de Scalable Capital.
 - 19.3. Informations sur la manière dont le client ou la cliente peut reconnaître et corriger les erreurs de saisie avant de soumettre la déclaration contractuelle en utilisant les moyens techniques mis à disposition conformément à l'art. 312i paragraphe 1**

phrase 1 numéro 1 BGB ou les lois nationales applicables : Tant que le processus d'inscription n'est pas terminé, le client ou la cliente peut vérifier les informations dans un aperçu séparé, corriger les éventuelles erreurs de saisie et soumettre ensuite la déclaration contractuelle.

- 19.4. Information sur les langues disponibles pour la conclusion du contrat** : allemand, anglais, néerlandais (uniquement pour les clients et clientes résidant aux Pays-Bas), français (uniquement pour les clients et clientes résidant en France), italien (uniquement pour les clients et clientes résidant en Italie), espagnol (uniquement pour les clients et clientes résidant en Espagne). Concernant la nature juridiquement contraignante des versions linguistiques respectives, nous renvoyons à la clause 16 des présentes Informations sur la commercialisation à distance.

III. Notification de Droit de Rétractation

- Notification de Droit de Rétractation -

Partie 1

Droit de Rétractation

Vous pouvez **retirer** votre déclaration contractuelle **dans un délai de 14 jours, sans fournir de justification, par une déclaration sans équivoque en ce sens**. Le délai de 14 jours commence à courir après la conclusion du contrat et **après la réception** du contrat, y compris les Conditions Générales, ainsi que **toutes les informations énumérées ci-dessous dans la partie 2 sur un support durable** (par exemple, lettre, fax, e-mail). Si la déclaration de rétractation est faite sur un support durable, **le délai de rétractation est considéré respecté si la déclaration de rétractation est envoyée en temps utile**. La rétractation doit être adressée à :

Scalable Capital GmbH
Seitzstr. 8e
80538 Munich
Allemagne
E-mail :

support-fr@scalable.capital (pour les clients et clientes résidant en Allemagne, Autriche ainsi que dans tout autre pays qui n'est pas explicitement mentionné ci-après) ; ou

support-fr@scalable.capital (pour les clients et clientes résidant en France) ; ou

support-it@scalable.capital (pour les clients et clientes résidant en Italie) ; ou

support-nl@scalable.capital (pour les clients et clientes résidant aux Pays-Bas) ; ou

support-es@scalable.capital (pour les clients et clientes résidant en Espagne).

Partie 2

Informations requises pour que le délai de rétractation commence à courir

Les informations au sens de la partie 1 phrase 2 comprennent les détails suivants :

1. l'identité de l'entreprise ; le registre public dans lequel la personne morale est inscrite et le numéro d'inscription associé ou un moyen d'identification équivalent doivent être indiqués ;
2. l'activité principale de l'entreprise et l'autorité de contrôle responsable de leur autorisation ;
3. l'adresse de convocation de l'entreprise et toute autre adresse pertinente pour la relation commerciale entre l'entreprise et la consommatrice ou le consommateur ; dans le cas de personnes morales, d'associations de personnes ou de groupes de personnes, également le nom du représentant autorisé ;
4. les caractéristiques pertinentes du service financier ainsi que des informations sur la manière dont le contrat est conclu ;
5. le prix total du service financier, y compris toutes les composantes du prix qui y sont associées ainsi que toutes les taxes payées par l'intermédiaire de l'entreprise ou, lorsqu'un prix exact ne peut être indiqué, la base de calcul du prix permettant au consommateur de le vérifier ;
6. le cas échéant, les coûts supplémentaires ainsi qu'un avis sur la possibilité que d'autres taxes ou coûts existent, qui ne sont pas payés par l'entreprise ou imposés par ce dernier ;
7. une notification indiquant que le service financier est lié à des instruments financiers comportant des risques particuliers liés à leurs fonctionnalités spécifiques ou aux opérations à exécuter ou dont le prix dépend de fluctuations des marchés financiers échappant au contrôle de l'entreprise et que les performances historiques ne constituent pas un indicateur des performances futures ;
8. une limitation de la durée de validité des informations fournies, par exemple la durée de validité d'offres limitées, notamment en ce qui concerne le prix ;
9. les modalités de paiement et de performance ;
10. l'existence ou l'absence d'un droit de rétractation et ses modalités, les détails de son exercice, notamment le nom et l'adresse de la personne à laquelle cette rétractation doit être déclarée, et les conséquences juridiques de la rétractation, y compris les informations sur le montant que la consommatrice ou le consommateur doit payer pour le service fourni en cas de rétractation si le consommateur est tenu de verser une indemnité (article 357b du *BGB*) ;
11. les conditions contractuelles relatives à la résiliation, y compris les éventuelles pénalités contractuelles ;
12. les États Membres de l'Union européenne dont les lois sont prises par l'entreprise comme base pour l'établissement des relations avec le consommateur avant la conclusion du contrat ;
13. une clause contractuelle sur la loi applicable au contrat ou sur le tribunal compétent ;

14. les langues dans lesquelles sont fournies les conditions contractuelles et les informations préalables visées par la présente Notification du Droit de Rétractation, ainsi que les langues dans lesquelles l'entreprise, avec l'accord du consommateur, s'engage à communiquer pendant la durée du présent contrat ;
15. une notification indiquant si le consommateur peut recourir à une procédure extrajudiciaire de réclamation et de recours à laquelle entreprise est soumise et, le cas échéant, les modalités d'accès à celle-ci ;
16. l'existence de fonds de garantie ou d'autres dispositifs d'indemnisation non couverts par les systèmes de garantie des dépôts créés en vertu de la Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts (JO L 173 du 12 juin 2014, p. 149 ; L 212 du 18 juillet 2014, p. 47 ; L 309 du 30 octobre 2014, p. 37) ou les systèmes d'indemnisation des investisseurs créés en vertu de la Directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs (JO L 84, 26/03/1997, p. 22).

Section 3

Conséquences de la rétractation

En cas de rétractation effective, **les services reçus par les deux parties doivent être restitués**. Si vous mettez en découvert votre compte sans avoir obtenu de facilité de découvert ou si vous dépassez la facilité de découvert qui vous a été accordée, nous ne pouvons pas vous facturer de frais ou d'intérêts en plus du remboursement du montant du découvert ou du dépassement si nous ne vous avons pas correctement communiqué les conditions et les conséquences du découvert ou du dépassement (par exemple, le taux d'intérêt débiteur applicable, les frais). Vous êtes tenu de **payer une indemnité** correspondant à la valeur du service fourni jusqu'au moment de la rétractation dans la mesure où vous avez été informé de cette conséquence juridique avant de soumettre votre déclaration contractuelle et si vous avez expressément accepté que la performance du service fourni commence avant la fin du délai de rétractation. S'il existe une obligation de paiement d'une indemnité, cela peut signifier que vous devez encore remplir vos obligations contractuelles de paiement pour la période allant jusqu'à la rétractation. **Votre droit de rétractation prend fin** de manière anticipée si **les deux parties ont pleinement exécuté le contrat à votre demande expresse** avant que vous n'ayez exercé votre droit de rétractation. **Les obligations de remboursement des paiements doivent être remplies dans un délai de 30 jours**. Pour vous, ce délai commence au moment où vous envoyez votre déclaration de rétractation, et pour nous, il commence au moment où nous recevons cette déclaration.

Remarques particulières

Si vous mettez fin au présent contrat, vous ne serez également plus lié par aucun contrat relatif au présent contrat si ce contrat lié concerne un service fourni par nous ou par un tiers sur la base d'un accord entre nous et ce tiers.

Fin de la Notification de droit de rétractation

Dans ce contexte, le client ou la cliente a pris note du fait que, conformément à l'art. 312g paragraphe 2 no. 8 du BGB, l'article L. 222-9 du Code de la consommation français, l'article 67-duodecies, paragraphe 5, du décret législatif n° 206/2005 - Code italien de la consommation (*Codice del Consumo*), Article 6:230x (4)(a) du Code civil néerlandais (*Burgerlijk Wetboek*), l'article 10.2 (a) de la loi espagnole 22/2007 sur la commercialisation à distance de services financiers destinés aux consommateurs (*Ley 22/2007 sobre comercialización a distancia de servicios financieros destinados a los consumidores*) et la section 10 paragraphe 1 n° 2 de la Loi Autrichienne sur les services financiers à distance (*Fern-Finanzdienstleistungs-Gesetz*), il n'existe pas de droit de rétractation en vertu de la loi sur la commercialisation à distance pour les transactions sur titres effectuées. En effet, le prix de ces transactions sur titres est soumis aux fluctuations du marché qui peuvent survenir pendant la période de rétractation et qui échappent au contrôle de l'entreprise.

IV. Gestion des conflits d'intérêts

1. Principes généraux

- 1.1.** Dans ce qui suit, Scalable Capital GmbH (« **Scalable Capital** ») informe le client ou la cliente sur la manière dont Scalable Capital traite les conflits d'intérêts (potentiels). Si nécessaire, ces déclarations font la distinction entre les différents services offerts par Scalable Capital. A la demande du client ou de la cliente, Scalable Capital fournira de plus amples détails sur les conflits d'intérêts existants, les mesures prises par Scalable Capital ainsi que sur la réception et l'octroi de commissions, d'honoraires et d'autres paiements en espèces ainsi que d'avantages en nature (collectivement les « **Incitations** »).
- 1.2.** Il y a conflit d'intérêts lorsqu'au moins deux parties poursuivent certains objectifs ou intérêts, mais que seule l'une des parties peut réaliser ces objectifs en totalité ou en partie, car la réalisation des intérêts d'une partie rend difficile, voire impossible, la réalisation des intérêts de l'autre partie.
- 1.3.** Des conflits d'intérêts peuvent survenir entre Scalable Capital, les sociétés liées à Scalable Capital, la direction de Scalable Capital, les employés de Scalable Capital, les clients et clientes de Scalable Capital (y compris entre clients et clientes) et d'autres tiers liés à Scalable Capital. La direction et les fonctions de contrôle (en particulier le responsable de la conformité) sont en charge de la gestion des conflits d'intérêts.
- 1.4.** Des conflits d'intérêts peuvent notamment survenir :
 - a) Lors de la réception ou de l'octroi d'Incitations dans le cadre de la prestation de services d'investissement ;
 - b) par la rémunération forfaitaire de Scalable Capital pour l'exécution des principales activités de réception-transmission d'offres dans le cadre de Wealth, parce que cette rémunération forfaitaire crée un intérêt à minimiser les coûts supportés par Scalable Capital (tels que les frais liés aux lieux d'exécution) pour la gestion de portefeuille financier ;
 - c) par le biais des intérêts perçus sur les activités commerciales en tant que fournisseur de liquidités (appelé teneur de marché) sur les lieux d'exécution ou dans le cadre de transactions à prix fixe ;
 - d) par la rémunération des employés et des agents en fonction de leurs performances ;
 - e) en cas de coopération avec d'autres entreprises ;
 - f) lors de l'obtention des informations qui ne sont pas connues du public (informations privilégiées) ;
 - g) des relations personnelles des employés ou de la direction de Scalable Capital ou des personnes qui leur sont associées ; et
 - h) si ces personnes participent à des conseils de surveillance ou à des conseils consultatifs en dehors de l'entreprise.
- 1.5.** Afin d'éviter une situation où des intérêts non pertinents affectent les services fournis, Scalable Capital et ses employés s'engagent à respecter des normes éthiques et professionnelles. La diligence et l'honnêteté, une conduite légale, le respect des règles du marché en vigueur et, en particulier, le respect de l'intérêt supérieur du client ou de la cliente sont attendus à tout moment. En outre, Scalable Capital prend les mesures

suivantes, parmi d'autres éléments, pour éviter ou réduire les conflits d'intérêts potentiels :

- a) la mise en œuvre de procédures organisationnelles visant à préserver les intérêts du client ou de la cliente ;
- b) la création de zones de confidentialité, la séparation des responsabilités et/ou la séparation physique, en particulier entre les personnes chargées de négocier pour le compte de Scalable Capital et celles chargées de négocier pour le compte du client ou de la cliente ;
- c) la négociation pour compte propre uniquement en conformité avec les dispositions légales applicables et les conditions générales d'un lieu d'exécution ;
- d) la mise en œuvre de dispositions régissant l'acceptation et l'octroi d'Incitations ainsi que leur divulgation au client ou à la cliente ;
- e) la mise en place d'une structure de rémunération du personnel qui minimise les conflits d'intérêts ;
- f) la divulgation des transactions personnelles sur titres réalisées par les employés au responsable de la conformité ainsi que la surveillance de ces transactions ;
- g) la formation des employés de Scalable Capital ;
- h) les dispositions régissant l'acceptation et l'offre de cadeaux et d'invitations par les employés ; et
- i) la divulgation des conflits d'intérêts inévitables.

2. Incitations et autres conflits d'intérêts

2.1. Broker

2.1.1. Dans le cadre du Broker, Scalable Capital peut recevoir et/ou octroyer des incitations monétaires et non monétaires de et/ou à des tiers. La réception et/ou l'octroi de ces Incitations sert à fournir une infrastructure efficace et de haute qualité pour l'acquisition et la vente d'une large gamme d'instruments financiers ainsi que des informations complètes à des prix favorables. Scalable Capital divulgue la réception et/ou l'octroi des Incitations au client ou à la cliente dans la mesure requise par la loi. Scalable Capital n'accepte les Incitations non monétaires que si elles sont négligeables et si les conditions légales sont satisfaites à tous autres égards. En outre, les frais et charges sans lesquels la fourniture de services d'investissement ne serait pas possible dès le départ et qui, par leur nature, ne sont pas susceptibles de compromettre l'accomplissement des obligations légales de Scalable Capital, peuvent être perçus et/ou accordés.

2.1.2. De plus, veuillez vous référer à la clause 13 des Conditions Particulières : Broker (section C., chapitre III.).

2.2. Wealth

2.2.1. Scalable Capital n'accepte pas les Incitations monétaires et ne restitue pas ces Incitations au client ou à la cliente dans le cadre de Wealth. Scalable Capital n'accepte les Incitations non monétaires que si elles sont négligeables et si les conditions légales sont satisfaites à tous autres égards. De plus, veuillez vous référer à la clause 8 des Conditions Particulières : Wealth (section C., chapitre IV.).

2.2.2. Scalable facture au client ou à la cliente un montant forfaitaire pour l'exécution des décisions d'investissement (frais de négociation). Cela pourrait créer une incitation à

limiter l'étendue des réaffectations dans le portefeuille afin d'éviter ou de réduire les frais et autres coûts payables par Scalable Capital à la banque teneuse de compte-titres. Cependant, ce potentiel conflit d'intérêts est compensé par le fait que les lignes directrices convenues en matière d'investissement doivent être respectées.

- 2.2.3.** BlackRock, Inc. est un actionnaire minoritaire (indirect) de l'entreprise mère de Scalable Capital. La sélection des ETF, ETC et autres ETP pour l'univers d'investissement est effectuée par la direction de Scalable Capital en tant que décision opérationnelle basée uniquement sur des critères objectifs alignés sur les intérêts des clients et clientes. Il n'existe aucune incitation économique à favoriser certains ETF, ETC ou autres ETP qu'ils proviennent de BlackRock, Inc. ou d'un autre fournisseur.

V. Transparence des coûts pour les transactions sur titres

1. Compte-titres

Scalable Capital ne facturera pas de frais pour la maintenance du compte-titres. Tous les frais de tiers (par exemple, pour la garde de certificats représentant des actions tels que les American Depositary Receipts, les obligations indexées sur des matières premières ou d'autres instruments avec des frais de garde distincts) seront facturés au client ou à la cliente.

2. Broker

2.1. Pour le Broker, des frais fixes pour l'activité de réception-transmission d'ordres principale de 0,00 EUR par mois (FREE Broker), 2,99 EUR par mois (PRIME Broker) ou 4,99 EUR par mois (PRIME+ Broker) sont facturés. Ces frais sont facturés indépendamment du nombre d'ordres de négociation et ne peuvent donc pas être spécifiés pour un ordre de négociation individuel.

2.2. Les coûts encourus en relation avec les ordres de négociation individuels dépendent, entre autres, du Modèle du Broker sélectionné, de l'instrument financier sélectionné, du lieu d'exécution et, le cas échéant, du volume d'ordre, et seront affichés au client ou à la cliente dans la section « informations sur les coûts » avant la soumission de l'ordre de négociation à Scalable Capital.

2.3. Si des coûts ponctuels et/ou permanents liés aux produits sont encourus dans le cadre de l'acquisition, de la vente et/ou de la détention de portions d'un instrument financier, les coûts prévus pour cet instrument financier seront également affichés au client ou à la cliente sur la base des informations fournies par l'émetteur du produit dans la section « informations sur les coûts ».

2.4. Scalable Capital peut recevoir des incitations basées sur le volume et/ou la transaction de la part de tiers dans le cadre de l'exécution d'ordres de négociation. En outre, Scalable Capital peut recevoir des Incitations de tiers qui dépendent également des achats et/ou des ventes d'autres clients et clientes au cours d'une certaine période et se réfèrent à la taille du portefeuille, ou qui dépendent de facteurs dont le montant exact n'est confirmé qu'a posteriori, de sorte que le montant ne peut être déterminé à l'avance. Le client ou la cliente sera informé du montant réel de ces Incitations une fois par an. Veuillez vous référer aux informations relatives à la gestion des conflits d'intérêts (section A., chapitre IV.) et à la clause 13 des Conditions Particulières : Broker (section C., chapitre III.).

3. Wealth

Montant de l'investissement en euros ⁴	Coûts annuels par stratégie d'investissement ¹											
	World Classique			World Classique Gold plus			World ESG			Monde ESG Gold plus		
	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu
jusqu'à 100 000	0,75 %	0,12 %	0,87 %	0,75 %	0,12 %	0,87 %	0,75 %	0,19 %	0,94 %	0,75 %	0,19 %	0,94 %
1 000	7,50	1,20	8,70	7,50	1,20	8,70	7,50	1,90	9,40	7,50	1,90	9,40
10 000	75,00	12,00	87,00	75,00	12,00	87,00	75,00	19,00	94,00	75,00	19,00	94,00
100 000	750,00	120,00	870,00	750,00	120,00	870,00	750,00	190,00	940,00	750,00	190,00	940,00
Plus de 100 000	0,69 %	0,12 %	0,81 %	0,69 %	0,12 %	0,81 %	0,69 %	0,19 %	0,88 %	0,69 %	0,19 %	0,88 %
150 000	1 095,00	180,00	1 275,00	1 095,00	180,00	1 275,00	1 095,00	285,00	1 380,00	1 095,00	285,00	1 380,00
Plus de 500 000	0,49 %	0,12 %	0,61 %	0,49 %	0,12 %	0,61 %	0,49 %	0,19 %	0,68 %	0,49 %	0,19 %	0,68 %
550 000	3 755,00	660,00	4 415,00	3 755,00	660,00	4 415,00	3 755,00	1 045,00	4 800,00	3 755,00	1 045,00	4 800,00

Montant de l'investissement en euros ⁴	Coûts annuels par stratégie d'investissement ¹											
	InterestInvest			Allweather			Mégatendances			Climat		
	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu
jusqu'à 100 000	0,75 %	0,13 %	0,88 %	0,75 %	0,14 %	0,89 %	0,75 %	0,42 %	1,17 %	0,75 %	0,16 %	0,91 %
1 000	7,50	1,30	8,80	7,50	1,40	8,90	7,50	4,20	11,70	7,50	1,60	9,10
10 000	75,00	13,00	88,00	75,00	14,00	89,00	75,00	42,00	117,00	75,00	16,00	91,00
100 000	750,00	130,00	880,00	750,00	140,00	890,00	750,00	420,00	1 170,00	750,00	160,00	910,00
Plus de 100 000	0,69 %	0,13 %	0,82 %	0,69 %	0,14 %	0,83 %	0,69 %	0,42 %	1,11 %	0,69 %	0,16 %	0,85 %
150 000	1 095,00	195,00	1 290,00	1 095,00	210,00	1 305,00	1 095,00	630,00	1 725,00	1 095,00	240,00	1 335,00
Plus de 500 000	0,49 %	0,13 %	0,62 %	0,49 %	0,14 %	0,63 %	0,49 %	0,42 %	0,91 %	0,49 %	0,16 %	0,65 %
550 000	3 755,00	715,00	4 470,00	3 755,00	770,00	4 525,00	3 755,00	2 310,00	6 065,00	3 755,00	880,00	4 635,00

Montant de l'investissement en euros ⁴	Coûts annuels par stratégie d'investissement ¹											
	Valeur & Dividende			Valeur			PIB mondial			Stratégies d'Investissement basées sur la Gestion du Risque		
	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu
jusqu'à 100 000	0,75 %	0,29 %	1,04 %	0,75 %	0,23 %	0,98 %	0,75 %	0,16 %	0,91 %	0,75 %	0,12 %	0,87 %
1 000	7,50	2,90	10,40	7,50	2,30	9,80	7,50	1,60	9,10	7,50	1,20	8,70
10 000	75,00	29,00	104,00	75,00	23,00	98,00	75,00	16,00	91,00	75,00	12,00	87,00
100 000	750,00	290,00	1 040,00	750,00	230,00	980,00	750,00	160,00	910,00	750,00	120,00	870,00
Plus de 100 000	0,69 %	0,29 %	0,98 %	0,69 %	0,23 %	0,92 %	0,69 %	0,16 %	0,85 %	0,69 %	0,12 %	0,81 %
150 000	1 095,00	435,00	1 530,00	1 095,00	345,00	1 440,00	1 095,00	240,00	1 335,00	1 095,00	180,00	1 275,00
Plus de 500 000	0,49 %	0,29 %	0,78 %	0,49 %	0,23 %	0,72 %	0,49 %	0,16 %	0,65 %	0,49 %	0,12 %	0,61 %
550 000	3 755,00	1 595,00	5 350,00	3 755,00	1 265,00	5 020,00	3 755,00	880,00	4 635,00	3 755,00	660,00	4 415,00

Montant de l'investissement en euros ⁴	Coûts annuels par stratégie d'investissement ¹								
	Crypto			World ESG plus Crypto			Allweather plus Crypto		
	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu	Gestion de portefeuille financier ²	Coûts du produit ³	Total des coûts Baisse du rendement attendu
jusqu'à 100 000	0,75 %	0,77 %	1,52 %	0,75 %	0,20 %	0,95 %	0,75 %	0,16 %	0,91 %
1 000	7,50	7,70	15,20	7,50	2,00	9,50	7,50	1,60	9,10
10 000	75,00	77,00	152,00	75,00	20,00	95,00	75,00	16,00	91,00
100 000	750,00	770,00	1 520,00	750,00	200,00	950,00	750,00	160,00	910,00
Plus de 100 000	0,69 %	0,77 %	1,46 %	0,69 %	0,20 %	0,89 %	0,69 %	0,16 %	0,85 %
150 000	1 095,00	1 155,00	2 250,00	1 095,00	300,00	1 395,00	1 095,00	240,00	1 335,00
Plus de 500 000	0,49 %	0,77 %	1,26 %	0,49 %	0,20 %	0,69 %	0,49 %	0,16 %	0,65 %
550 000	3 755,00	4 235,00	7 990,00	3 755,00	1 100,00	4 855,00	3 755,00	880,00	4 635,00

Notes explicatives (sur Wealth) :

1. Les coûts ont été estimés *ex ante*. À cette fin, les coûts encourus dans le passé ont été utilisés comme une valeur approximative pour les coûts attendus. Les coûts réels encourus peuvent s'écarter de cette valeur. Il n'y a pas de coûts supplémentaires d'entrée ou de sortie.
2. Les coûts totaux comprennent les coûts de gestion du portefeuille financier (qui comprennent également une composante de coûts de transaction pour la négociation de titres) et les coûts des produits. La composante coût de transaction est présentée séparément dans les relevés fournis par Scalable Capital.
3. Les coûts des produits comprennent les frais et coûts courants liés aux ETF, ETC ou autres ETP et sont déjà inclus dans les prix de marché des ETF, ETC ou autres ETP et devraient donc également être supportés par les clients et clientes négociant indépendamment des ETF, ETC ou autres ETP. Les coûts des produits par stratégie d'investissement correspondent à la moyenne pondérée (selon la pondération cible) des coûts courants publiés par les émetteurs des ETF, ETC ou autres ETP respectifs. Lorsque plusieurs stratégies d'investissement ont été combinées, la valeur moyenne des coûts des produits a été calculée. En raison des modifications de la pondération, des frais et des coûts des instruments financiers ainsi que l'échange d'instruments financiers, les coûts des produits sont sujets à des fluctuations.
4. Les coûts de gestion des portefeuilles financiers sont calculés sur une base échelonnée en fonction du portefeuille du client ou de la cliente dans les tranches de volume respectives. Le montant des coûts de la tranche de volume immédiatement supérieure ne s'applique qu'à la partie du portefeuille du client ou de la cliente qui se situe dans cette tranche de volume.

VI. Protection des données

1. Nous nous référons aux informations sur la protection des données (politique de confidentialité), qui sont accessibles à l'adresse <https://de.scalable.capital/datenschutz> (en allemand) et à l'adresse <https://de.scalable.capital/en/privacy> (en anglais). Ces informations sur la protection des données (politique de confidentialité) peuvent également être consultées dans d'autres langues en modifiant les paramètres linguistiques du site web, en fonction de votre lieu de résidence.

2. Scalable Capital transmet les données à caractère personnel collectées dans le cadre de la relation d'affaires dans son ensemble (constituée de relations d'affaires individuelles) et en particulier dans le cadre de la demande de conclusion d'un contrat de crédit conformément aux Conditions Particulières : Crédit à Creditreform Boniversum GmbH, Hammfelddamm 13, 41460 Neuss (« **Creditreform Boniversum** »). La base légale pour ces transferts de données est l'article 6 (1) (b) et l'article 6 (1) (f) du RGPD. Les données peuvent être transférées uniquement sur la base de l'article 6 (1) (f) du RGPD dans la mesure où cela est nécessaire à la sauvegarde des intérêts légitimes de Scalable Capital ou de tiers et ne prévaut pas sur les intérêts ou les droits et libertés fondamentaux des parties concernées qui requièrent la protection des données à caractère personnel. L'échange de données avec Creditreform Boniversum sert également à remplir les obligations légales d'évaluation de la solvabilité des clients et des clientes (section 505a du BGB).

De plus amples informations sur le traitement de vos données par Creditreform Boniversum sont disponibles (en langue allemande uniquement) à l'adresse suivante : <https://www.boniversum.de/eu-dsgvo>.

3. Pour la conservation des fonds des clients et clientes conformément aux Conditions Particulières : Gestion de trésorerie (section C., chapitre II.), Scalable Capital fournit des données personnelles et des informations sur le montant des soldes détenus auprès de la banque fiduciaire concernée. Scalable Capital transmet ces données à la banque fiduciaire concernée dans le but de remplir les obligations contractuelles conformément à l'article 6 (1) (b) du RGPD, en particulier pour la couverture des soldes par la garantie des dépôts applicable. Les banques mandataires traitent les données sous leur propre responsabilité.

VII. Plaintes

Scalable Capital GmbH (« **Scalable Capital** ») fournit au client ou à la cliente les informations suivantes sur la procédure et les principes applicables à la réception, au traitement et au règlement d'une plainte :

1. Un client (potentiel) ou une cliente (potentielle) peut soumettre sans frais une plainte oralement, par écrit ou par voie électronique. À cet effet, nous renvoyons aux coordonnées susmentionnées ainsi qu'à nos autres coordonnées, qui se trouvent à l'adresse <https://de.scalable.capital/kontaktdaten> en allemand et à l'adresse <https://de.scalable.capital/en/contact-details> en anglais dans leur version la plus récente. Ces coordonnées peuvent également être disponibles dans d'autres langues en modifiant les paramètres linguistiques du site web, en fonction du lieu de résidence du client ou de la cliente. Seule la version en langue allemande est juridiquement contraignante, et pour les clients et clientes résidant en dehors de l'Allemagne et de l'Autriche, la version en langue anglaise est juridiquement contraignante. Toutes les autres versions linguistiques sont uniquement destinées à des fins informatives.
2. Scalable Capital a établi une fonction de gestion des plaintes qui est chargée d'enquêter sur les plaintes. Il s'agit du département de la conformité. Le client ou la cliente peut le joindre comme suit :

Scalable Capital GmbH
Département de la conformité
Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Allemagne
E-mail : complaint@scalable.capital
3. Une fois que le client (potentiel) ou la cliente (potentielle) a déposé sa plainte, le contenu de la plainte est évalué (ce qui peut également inclure des questions au client ou à la cliente), il est déterminé si l'insatisfaction du client ou de la cliente est justifiée sur le fond et, si nécessaire, une proposition de solution est élaborée par les employés responsables. Cette étape est suivie de la consultation d'un supérieur. Selon le type, le contenu et l'étendue de la plainte, il peut être nécessaire d'impliquer la fonction de gestion des plaintes à un stade précoce. Enfin, une réponse est fournie au client (potentiel) ou à la cliente (potentielle), dans laquelle Scalable Capital communique sa position concernant la plainte. La période de traitement entre la soumission d'une plainte et l'envoi d'une réponse ne devrait normalement pas dépasser 15 jours ouvrables. Si aucune réponse ne peut être fournie dans ce délai, Scalable Capital informera le plaignant des raisons de ce retard et du délai de traitement prévu.
4. De plus, les clients et clientes peuvent contacter l'organe de réclamation de l'autorité de surveillance nationale compétente, qui peut également prévoir une procédure d'arbitrage (pour les autorités de surveillance nationales compétentes, voir la clause 2 des Informations sur la commercialisation à distance, section A., chapitre II., de la présente documentation).
5. Indépendamment de l'organe de plainte de l'autorité de surveillance nationale compétente, le client (potentiel) ou la cliente (potentielle) est libre d'intenter une action civile.
6. Règlement en ligne des litiges : **La Commission européenne fournit une plateforme de règlement en ligne des litiges pour les consommateurs et les consommatrices qui résident dans l'UE (conformément à l'article 14 (1) du règlement RLL) à l'adresse <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Scalable Capital ne participe pas au règlement en ligne des litiges.**

**VIII. Information européenne sur le crédit à la consommation pour les facilités de découvert
(Annexe 5 à l'article 247, section 2, de l'acte introductif du code civil allemand - EGBGB)**

1. Nom et coordonnées contractuelles du créancier / intermédiaire de crédit

Créancier	Scalable Capital GmbH
Adresse	Seitzstraße 8e, 80538 Munich
Téléphone	+498938038067
E-mail	support-fr@scalable.capital
Adresse du site web	https://fr.scalable.capital/

2. Description des principales fonctionnalités du crédit

Type de crédit	<p>Le crédit adossé à un titre est un crédit à la consommation générale qui prend la forme d'une facilité de découvert garantie et à durée indéterminée, assortie d'un taux d'intérêt débiteur variable.</p> <p>Scalable Capital accorde à l'emprunteur ou à l'emprunteuse la possibilité d'effectuer un découvert sur le compte-espèces détenu auprès de Scalable Capital. L'emprunteur ou l'emprunteuse utilise le crédit adossé à un titre par le biais du découvert. Un découvert est possible jusqu'au montant de la ligne de crédit, mais au maximum jusqu'au montant de crédit maximum accordé par Scalable Capital (montant maximum de crédit).</p> <p>En cas d'utilisation effective de la ligne de crédit par l'emprunteur ou l'emprunteuse par le biais d'un découvert sur le compte-espèces, des intérêts débiteurs courent pour la durée de l'utilisation effective.</p> <p>Le crédit adossé à un titre est destiné exclusivement à la fourniture de services d'investissement.</p>
Montant total du crédit Il s'agit du plafond ou du total des sommes mises à disposition dans le cadre du contrat de crédit.	<p>Le montant total du crédit est de [selon le contrat de crédit] EUR.</p> <p>Le montant maximum du crédit est basé sur la valeur totale du portefeuille client de l'emprunteur ou de l'emprunteuse au moment de la demande, mais il est limité à un maximum de 100 000,00 EUR.</p> <p>Le montant de la ligne de crédit est variable. Il est notamment basé sur la valeur réalisable anticipée (« Valeur de Prêt »)</p>

	des titres (sur le compte-titres) mis en gage à Scalable Capital par l'emprunteur ou l'emprunteuse.
Durée du contrat de crédit	La convention de crédit n'a pas de durée fixe et peut être résiliée à tout moment.
Le remboursement intégral du crédit peut vous être demandé à tout moment.	Oui

3. Coûts du crédit

<p>Taux d'intérêt débiteur ou, le cas échéant, les différents taux d'intérêt débiteurs qui s'appliquent au contrat de crédit</p>	<p>Le taux d'intérêt débiteur respectif est indiqué dans la liste des prix et des services en vigueur (disponible sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital). Il est actuellement de : [selon la liste des prix et services en vigueur] %.</p> <p>Les intérêts sont facturés trimestriellement et débités du compte-espèces.</p> <p>Le taux d'intérêt débiteur est variable. Les ajustements sont basés sur les variations du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne pour les opérations principales de refinancement (« taux d'intérêt de la BCE »), la différence entre le taux d'intérêt débiteur applicable et le taux d'intérêt de la BCE faisant office de base (« ratio d'équivalence »). Ce ratio d'équivalence est de 8 points de pourcentage pour la facilité de découvert accordée.</p> <p>Scalable Capital évalue au premier jour ouvrable bancaire de chaque mois (« jour d'évaluation ») le dernier taux d'intérêt publié par la BCE. Si le dernier taux d'intérêt de la BCE publié le jour d'évaluation est supérieur d'au moins 0,05 points de pourcentage au taux d'intérêt de la BCE du jour d'évaluation précédent, Scalable Capital est en droit d'augmenter le taux d'intérêt débiteur respectif d'un maximum correspondant à la variation du taux d'intérêt de la BCE. Si le dernier taux d'intérêt de la BCE publié est inférieur au dernier taux d'intérêt de la BCE en vigueur et que le ratio d'équivalence convenu est dépassé, Scalable Capital est tenu de réduire le taux d'intérêt débiteur respectif pour le moins jusqu'à ce que le ratio d'équivalence soit rétabli.</p> <p>Si Scalable Capital n'exerce pas son droit d'augmenter le taux d'intérêt débiteur ou ne l'exerce pas en totalité, Scalable Capital peut compenser l'augmentation non exercée du taux d'intérêt débiteur lors des jours d'évaluation suivants jusqu'à ce que le rapport d'équivalence convenu soit rétabli. Il en va de même si le ratio d'équivalence de la facilité de</p>
--	---

	<p>découvert accordée n'est pas entièrement épuisé au moment de la conclusion du contrat de crédit. Si Scalable Capital n'a auparavant pas ou pas entièrement exercé son droit d'augmenter le taux d'intérêt débiteur, il lui suffit de réduire le taux d'intérêt débiteur correspondant jusqu'à ce que le rapport d'équivalence convenu soit rétabli.</p> <p>Scalable Capital appliquera les augmentations et les diminutions du taux d'intérêt débiteur respectif avec effet au premier jour du mois suivant le jour d'évaluation qui conduit à l'augmentation ou à la diminution.</p> <p>De plus, le taux d'intérêt débiteur peut évoluer en cas de changement de modèle du Broker au moment où ce changement de modèle du Broker prend effet si un taux d'intérêt débiteur différent s'applique pour le modèle du Broker concerné conformément à la Liste des prix et des services en vigueur.</p> <p>Scalable Capital informe l'emprunteur ou l'emprunteuse à l'avance de toute modification du taux d'intérêt débiteur, en mentionnant le taux d'intérêt respectif de la BCE. L'information peut être fournie sur le relevé de compte.</p>
Coûts	Hormis les intérêts débiteurs, aucun autre coût n'est encouru.
Frais en cas de retard de paiement	<p>En cas de retard de paiement, l'emprunteur ou l'emprunteuse se verra appliquer le taux d'intérêt moratoire légal.</p> <p>Le taux d'intérêt moratoire est de 5 points de pourcentage au-dessus du taux d'intérêt de base par an (article 288 (1) du code civil allemand). Le taux d'intérêt de base est fixé par la Deutsche Bundesbank le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année et est publié par la Deutsche Bundesbank au Journal fédéral allemand (<i>Bundesanzeiger</i>) et sur son site web (https://www.bundesbank.de). Sur demande, Scalable Capital fournira le taux d'intérêt moratoire actuel et le taux d'intérêt de base.</p>

4. Autres aspects juridiques importants

Résiliation du contrat de crédit	L'emprunteur ou l'emprunteuse et Scalable Capital peuvent résilier le contrat de crédit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. L'exercice de ce droit de résiliation n'est pas lié à l'existence d'un motif spécifique de résiliation.
Consultation d'une base de données	Avant la conclusion du contrat de crédit, une base de données est consultée conformément aux dispositions du

<p>Le créancier doit vous informer immédiatement et sans frais du résultat de la consultation d'une base de données, si une demande de crédit est rejetée sur la base d'une telle consultation. Cette disposition ne s'applique pas si la fourniture de ces informations est interdite par le droit de l'Union européenne ou si elle est contraire aux objectifs de l'ordre public ou de la sécurité publique.</p>	<p>règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi fédérale allemande sur la protection des données (BDSG).</p>
--	---

5. Informations complémentaires en cas de commercialisation à distance de services financiers

a) À propos du créancier	
Adresse Téléphone E-mail Site web	Scalable Capital GmbH Seitzstraße 8e 80538 Munich +498938038067 support-fr@scalable.capital https://fr.scalable.capital/
Inscription au registre du commerce <i>(Handelsregister)</i>	Handelsregister Amtsgericht München (tribunal local de Munich) HRB 217778
Autorité de surveillance compétente	Autorité fédérale de surveillance financière (<i>BaFin</i>)
b) À propos du contrat de crédit	
Droit de Rétractation	Oui
<p>Vous avez le droit de résilier le contrat de crédit dans un délai de 14 jours.</p> <p style="text-align: center;">Notification de droit de rétractation</p> <p>Partie 1 Droit de Rétractation</p> <p>Vous pouvez retirer votre déclaration contractuelle dans un délai de 14 jours, sans fournir de justification, par une déclaration sans équivoque en ce sens. Le délai de 14 jours commence à</p>	

courir après la conclusion du contrat et **après la réception** du contrat, y compris les Conditions Générales, ainsi que **toutes les informations énumérées ci-dessous dans la partie 2 sur un support durable** (par exemple, lettre, fax, e-mail). Si la déclaration de rétractation est faite sur un support durable, **le délai de rétractation est considéré respecté si la déclaration de rétractation est envoyée en temps utile.**

La rétractation doit être adressée à :
Scalable Capital GmbH
Seitzstraße 8e
80538 Munich
E-mail:

support-fr@scalable.capital (pour les clients et clientes résidant en Allemagne, Autriche ainsi que dans tout autre pays qui n'est pas explicitement mentionné ci-après) ; ou

support-fr@scalable.capital (pour les clients et clientes résidant en France) ; ou

support-it@scalable.capital (pour les clients et clientes résidant en Italie) ; ou

support-nl@scalable.capital (pour les clients et clientes résidant aux Pays-Bas) ; ou

support-es@scalable.capital (pour les clients et clientes résidant en Espagne).

Partie 2

Informations requises pour que le délai de rétractation commence à courir

Les informations au sens de la partie 1 phrase 2 comprennent les détails suivants :

1. l'identité de l'entreprise ; le registre public dans lequel la personne morale est inscrite et le numéro d'inscription associé ou un moyen d'identification équivalent doivent être indiqués ;
2. l'activité principale de l'entreprise et l'autorité de contrôle responsable de leur autorisation ;
3. l'adresse de convocation de l'entreprise et toute autre adresse pertinente pour la relation commerciale entre l'entreprise et la consommatrice ou le consommateur ; dans le cas de personnes morales, d'associations de personnes ou de groupes de personnes, également le nom du représentant autorisé ;
4. les caractéristiques pertinentes du service financier ainsi que des informations sur la manière dont le contrat est conclu ;
5. le prix total du service financier, y compris toutes les composantes du prix qui y sont associées ainsi que toutes les taxes payées par l'intermédiaire de l'entreprise ou, lorsqu'un prix exact ne peut être indiqué, la base de calcul du prix permettant à la consommatrice ou au consommateur de le vérifier ;
6. une notification indiquant que le service financier est lié à des instruments financiers comportant des risques particuliers liés à leurs fonctionnalités spécifiques ou aux opérations à exécuter ou dont le prix dépend de fluctuations des marchés financiers échappant au contrôle de l'entreprise, et que les performances historiques ne constituent pas un indicateur des performances futures ;
7. une limitation de la durée de validité des informations fournies, par exemple la durée de validité d'offres limitées, notamment en ce qui concerne le prix ;
8. les modalités de paiement et de performance ;
9. l'existence ou l'absence d'un droit de rétractation et ses modalités, les détails de son exercice, notamment le nom et l'adresse de la personne à laquelle cette rétractation doit être déclarée, et les conséquences juridiques de la rétractation, y compris les informations sur le montant que la consommatrice ou le consommateur doit payer pour le service fourni en cas de rétractation si le consommateur est tenu de verser une indemnité (article 357b du BGB) ;
10. les conditions contractuelles relatives à la résiliation, y compris les éventuelles pénalités contractuelles ;
11. les États Membres de l'Union européenne dont les lois sont prises par l'entreprise comme base pour l'établissement des relations avec le consommateur avant la conclusion du contrat ;

12. une clause contractuelle sur la loi applicable au contrat ou sur le tribunal compétent ;
13. les langues dans lesquelles sont fournies les conditions contractuelles et les informations préalables visées par la présente Notification du Droit de Rétractation, ainsi que les langues dans lesquelles l'entreprise, avec l'accord du consommateur, s'engage à communiquer pendant la durée du présent contrat ;
14. une notification indiquant si le consommateur peut recourir à une procédure extrajudiciaire de réclamation et de recours à laquelle entreprise est soumise et, le cas échéant, les modalités d'accès à celle-ci ;
15. l'existence de fonds de garantie ou d'autres dispositifs d'indemnisation non couverts par les systèmes de garantie des dépôts créés en vertu de la Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts (JO L 173 du 12 juin 2014, p. 149 ; L 212 du 18 juillet 2014, p. 47 ; L 309 du 30 octobre 2014, p. 37) ou les systèmes d'indemnisation des investisseurs créés en vertu de la Directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs (JO L 84, 26/03/1997, p. 22).

Section 3 Conséquences de la rétractation

En cas de rétractation effective, **les services reçus par les deux parties doivent être restitués**. Vous êtes tenu de **payer une indemnité** correspondant à la valeur du service fourni jusqu'au moment de la rétractation dans la mesure où vous avez été informé de cette conséquence juridique avant de soumettre votre déclaration contractuelle et si vous avez expressément accepté que la performance du service fourni commence avant la fin du délai de rétractation. S'il existe une obligation de paiement d'une indemnité, cela peut signifier que vous devez encore remplir vos obligations contractuelles de paiement pour la période allant jusqu'à la rétractation. **Votre droit de rétractation prend fin** de manière anticipée **si les deux parties ont pleinement exécuté le contrat à votre demande expresse** avant que vous n'ayez exercé votre droit de rétractation. **Les obligations de remboursement des paiements doivent être remplies dans un délai de 30 jours**. Pour vous, ce délai commence au moment où vous envoyez votre déclaration de rétractation, et pour nous, il commence au moment où nous recevons cette déclaration.

Fin de la Notification de droit de rétractation

<p>La loi prise par le créancier comme base de l'établissement des relations avec vous avant la conclusion du contrat de crédit</p>	<p>Le droit allemand s'applique à la relation avec l'emprunteur ou l'emprunteuse avant la conclusion du contrat de crédit.</p>
<p>Clause stipulant la loi applicable au contrat de crédit et/ou la juridiction compétente</p>	<p>L'ensemble de la relation commerciale entre le client ou la cliente et Scalable Capital est régi par le droit allemand (à l'exclusion des dispositions du droit international privé) (clause 15.4 des Conditions générales, section B.).</p>

<p>Régime linguistique</p>	<p>Les informations et les conditions contractuelles seront publiées en allemand (juridiquement contraignant pour les clients et les clientes résidant en Allemagne et en Autriche), en anglais (juridiquement contraignant pour les clients et les clientes résidant en dehors de l'Allemagne ou de l'Autriche) et en néerlandais, français, italien et espagnol (versions non contraignantes pour les clients et les clientes résidant dans les pays correspondants). Avec votre accord, nous avons l'intention de communiquer en allemand, anglais, néerlandais (uniquement pour les clients et clientes résidant aux Pays-Bas), français (uniquement pour les clients et clientes résidant en France), italien (uniquement pour les clients et clientes résidant en Italie), espagnol (uniquement pour les clients et clientes résidant en Espagne).</p>
<p>c) En ce qui concerne les recours juridiques</p>	
<p>Disponibilité et accès à des procédures de réclamation et de recours extrajudiciaire</p>	<p>aa) Procédure de réclamation interne</p> <p>Scalable Capital a établi une fonction de gestion des plaintes qui est chargée d'enquêter sur les plaintes. Il s'agit du département de la conformité. L'emprunteuse ou emprunteur peut le joindre comme suit :</p> <p>Scalable Capital GmbH Département de la conformité Seitzstr. 8e, 80538 Munich, Allemagne E-mail : complaint@scalable.capital</p> <p>Une fois que l'emprunteur ou l'emprunteuse a déposé sa plainte, le contenu de la plainte sera évalué (ce qui peut également inclure des questions à l'emprunteuse ou à l'emprunteur), il sera déterminé si le mécontentement de l'emprunteuse ou de l'emprunteur est justifié sur le fond et, si nécessaire, une proposition de solution sera élaborée par les employé-e-s responsables. Cette étape est suivie de la consultation d'un supérieur. Selon le type, le contenu et l'étendue de la plainte, il peut être nécessaire d'impliquer la fonction de gestion des plaintes à un stade précoce. Enfin, une réponse est fournie à l'emprunteuse ou à l'emprunteur, dans laquelle Scalable Capital communique sa position concernant la plainte. La période de traitement entre la soumission d'une plainte et l'envoi d'une réponse ne devrait normalement pas dépasser 15 jours ouvrables. Si aucune réponse ne peut être fournie dans ce délai, Scalable Capital informera l'emprunteuse ou l'emprunteur des raisons de ce retard et du délai de traitement prévu.</p> <p>bb) Autorités compétentes de surveillance</p> <p>De plus, l'emprunteuse ou emprunteur peut s'adresser à l'organe de réclamation des autorités de contrôle compétentes. Il s'agit de :</p>

Autorité fédérale de surveillance financière (*BaFin*)
Graurheindorfer Str. 108
53117 Bonn, Allemagne
E-mail: poststelle@bafin.de

et

Banque fédérale allemande (Deutsche Bundesbank)
Wilhelm-Epstein-Str. 14
60431 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
E-mail: info@bundesbank.de

La réclamation peut également être soumise à la BaFin par le biais d'un formulaire en ligne.

cc) Règlement en ligne des litiges

La Commission européenne fournit une plateforme de règlement en ligne des litiges pour les consommateurs et les consommatrices qui résident dans l'UE (conformément à l'article 14 (1) du règlement RLL) à l'adresse <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Scalable Capital ne participe pas au règlement en ligne des litiges.

B. Conditions Générales

1. Informations générales

- 1.1.** Les présentes conditions générales (« **Conditions générales** ») s'appliquent à l'ensemble de la relation commerciale (constituée de relations commerciales individuelles) entre le client ou la cliente et Scalable Capital GmbH (« **Scalable Capital** »). En outre, des Conditions Particulières (« Conditions Particulières »), qui contiennent des dispositions dérogatoires, complémentaires et/ou supplémentaires, s'appliquent dans chaque cas aux relations commerciales individuelles (« **Relations commerciales individuelles** »).
- 1.2.** En cas de contradiction entre les Conditions Générales et les Conditions Particulières, les Conditions Particulières prévaudront. Les termes définis dans les Conditions Générales ont la même signification dans les Conditions Particulières. Les Conditions Générales et, le cas échéant, les Conditions Particulières pertinentes constituent un contrat unique entre le client ou la cliente et Scalable Capital (« **Contrat Client** »).
- 1.3.** Scalable Capital ne fournit pas de recommandations personnelles relatives à des transactions sur certains instruments financiers (aucun conseil en investissement). Scalable Capital ne fournit pas de conseils sur des questions fiscales ou juridiques (aucun conseil fiscal ou juridique).
- 1.4.** Pour les clients et clientes résidant fiscalement en Allemagne, Scalable Capital fournit un document fiscal. Pour les clients et clientes dont la résidence fiscale se situe en dehors de l'Allemagne, Scalable Capital peut établir des rapports appropriés reflétant les gains en capital pertinents à des fins fiscales concernant une année fiscale, engager un prestataire de services approprié, si nécessaire, et fournir au prestataire de services toutes les données et informations nécessaires à la préparation. Scalable Capital ne facture pas de rémunération supplémentaire (en plus des composantes de la rémunération selon la liste des prix et des services) pour l'exécution de cette instruction. Scalable Capital fournira le rapport respectif dans la boîte aux lettres du client ou de la cliente concerné. Scalable Capital ne fournit pas de conseils sur les questions fiscales, n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude du contenu du rapport, mais est uniquement responsable de la sélection et de l'instruction minutieuse du prestataire de services.

2. Confidentialité et protection des données

- 2.1.** Scalable Capital est tenu de maintenir la confidentialité de tous les faits et évaluations liés au client ou à la cliente dont elle a connaissance. Scalable Capital peut divulguer des informations sur le client ou la cliente uniquement si la loi l'exige ou l'autorise, si le client ou la cliente a donné son consentement ou si Scalable Capital est autorisée à fournir des informations.
- 2.2.** Scalable Capital doit traiter les données personnelles du client ou de la cliente afin de fournir ses services. Nous renvoyons aux informations sur la protection des données (section A, chapitre VI.).

3. Conclusion et objet du contrat

- 3.1.** Après que le client ou la cliente ait complété le processus de demande par voie électronique, fourni les informations personnelles requises et effectué les déclarations légales requises, le client ou la cliente peut soumettre par voie électronique une déclaration d'intention visant à la conclusion du contrat client. L'efficacité de la conclusion du contrat ou l'acceptation de la déclaration d'intention du client ou de la cliente par Scalable Capital peut nécessiter le respect d'exigences légales (en

particulier l'identification conformément aux lois sur le blanchiment d'argent). Scalable Capital n'est pas obligé d'entrer dans une relation contractuelle avec le client ou la cliente.

3.2. L'objet des Conditions Générales est la mise à disposition de la plateforme numérique de Scalable Capital (la « **Plateforme** »), par laquelle le client ou la cliente peut utiliser les services suivants (les « **Services** ») :

- **Broker** : Négociation d'instruments financiers sur différents lieux d'exécution sous la forme d'ordres individuels ou de plans d'investissement (« **Broker** ») ;
- **Wealth** : Gestion de portefeuilles financiers individuels avec une large sélection de stratégies d'investissement (« **Wealth** ») ;
- **Crédit** : Crédit adossé à un titre prenant la forme d'une facilité de découvert à durée indéterminée et résiliable à tout moment ;
- Exécution des ordre de négociation dans le cadre du Broker et de Wealth :
 - **Activité de réception-transmission d'ordres principale** : Scalable Capital exécute les ordres de transaction en son nom propre pour le compte du client ou de la cliente ;
 - **Transactions à prix fixe** : Scalable Capital exécute des ordres de négociation en tant qu'acheteur ou vendeur d'instruments financiers pour le compte du client ou de la cliente, à un prix fixe ou déterminable pour son propre compte ;
- **Compte-espèces** : Compte-espèces au sein du Broker et de Wealth sous la forme de l'acceptation et de la détention de ces fonds sur des comptes fiduciaires omnibus ouverts auprès d'autres établissements de crédit et de fonds du marché monétaire qualifiés ;
- **Compte-titres** : Compte-titres dans le cadre du Broker et de Wealth pour la garde et la gestion d'instruments financiers (garde de titres).

3.3. Le client ou la cliente a la possibilité, d'une part, de n'obtenir initialement qu'un accès à la Plateforme sans recourir à un Service, ou, d'autre part, de pouvoir directement utiliser un Service. Dans le premier cas, un Contrat Client est initialement conclu entre le client ou la cliente et Scalable Capital qui est soumis exclusivement aux Conditions Générales. Dans le second cas, un Contrat client est conclu entre le client ou la cliente et Scalable Capital qui est soumis aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières concernées.

3.4. En tant que fournisseur de services d'investissement numériques, Scalable Capital vise à donner aux clients et aux clientes l'accès à la Plateforme et à ses fonctionnalités grâce à un service pratique, intuitif et convivial fourni exclusivement par des moyens numériques. En outre, Scalable Capital souhaite également offrir au client ou à la cliente la possibilité de discuter de toute préoccupation avec les employés de Scalable Capital (le « **Service Client** »). L'accessibilité et la disponibilité du Service Client ainsi que les moyens de communication disponibles peuvent être consultés sur le site web ou sur les applications pour terminaux mobiles de Scalable Capital (le « **site web** » ou les « **Applications Mobiles** »). Scalable Capital peut à tout moment, à sa discrétion raisonnable, modifier, étendre et/ou restreindre l'accessibilité, la disponibilité et les moyens de communication en ce qui concerne le Service Client.

4. Accès à la Plateforme, à l'Espace Client et à la boîte aux lettres Électronique

4.1. Le client ou la cliente reçoit l'accès à la Plateforme via le Site Internet ou les Applications Mobiles de Scalable Capital. Le client ou la cliente doit donc disposer de

son propre terminal avec un accès à Internet et un système d'exploitation à jour afin d'accéder à la Plateforme, d'utiliser ses fonctionnalités et de recourir aux Services. Scalable Capital s'efforce de fournir au client ou à la cliente un accès à la Plateforme compatible avec une grande variété de dispositifs terminaux et/ou de systèmes d'exploitation. Toutefois, le client ou la cliente ne dispose pas d'un droit à ce que la Plateforme soit accessible à des terminaux et/ou des systèmes d'exploitation particuliers. Scalable Capital se réserve le droit, à sa discrétion raisonnable, de restreindre et/ou d'interrompre la compatibilité avec certains dispositifs terminaux et/ou systèmes d'exploitation. Scalable Capital informera le client ou la cliente de ces changements à l'avance et de manière appropriée.

- 4.2.** La Plateforme dispose d'un espace client (« **l'Espace Client** ») qui est accessible en entrant les identifiants de connexion du client ou de la cliente. Au sein de cet Espace Client, le client ou la cliente peut, entre autres, accéder à la boîte aux lettres électronique (« **Boîte aux Lettres** ») qui lui est dédiée. Le client ou la cliente s'engage à consulter régulièrement - au moins une fois par mois - sa Boîte aux Lettres - pour accéder à de nouveaux documents, notifications ou autres informations - et à vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des documents, notifications ou autres informations contenus dans la Boîte aux Lettres. Les plaintes doivent être notifiées à Scalable Capital sans retard excessif, mais au plus tard six (6) semaines après leur réception des documents susvisés ; pour des raisons de preuve, elles doivent être faites sous forme écrite. Scalable Capital se réserve le droit de notifier au client ou à la cliente via la fonction push des Applications Mobiles, par email et/ou par SMS que certains documents, notifications ou autres informations ont été postés dans la Boîte aux Lettres.
- 4.3.** Scalable Capital garantit que les données contenues dans la Boîte aux Lettres ne seront pas modifiées, à condition que les données soient stockées ou conservées dans la Boîte aux Lettres. Scalable Capital décline toute responsabilité si des documents sont stockés, conservés ou diffusés sous une forme modifiée en dehors de la Boîte aux Lettres. Les documents seront disponibles dans la boîte aux lettres du client ou de la cliente au moins pendant la durée du contrat client.
- 4.4.** L'Espace Client de la Plateforme est accessible via la procédure d'accès et d'authentification en vigueur qui est publiée par Scalable Capital sur le Site Internet et disponible dans les Applications Mobiles. Cette procédure d'accès et d'authentification peut nécessiter une procédure dite d'authentification à deux facteurs (2FA), soit pour l'accès global, soit pour certaines actions du client ou de la cliente (par exemple, modification des données du client ou de la cliente ou des instructions de paiement). Scalable Capital se réserve le droit de modifier les procédures d'accès et d'authentification pour l'accès à l'Espace Client de la Plateforme à tout moment dans le cadre de ce qui est raisonnable. Scalable Capital informera le client ou la cliente de ces changements à l'avance et de manière appropriée. L'accès à l'Espace Client sera automatiquement clôturé, dans un délai raisonnable suite à la résiliation du contrat client. La conservation des documents et des données personnelles ainsi que d'autres informations du client ou de la cliente par Scalable Capital en raison d'obligations légales de conservation ne sont pas affectées.
- 4.5.** Scalable Capital est en droit de bloquer l'accès à l'Espace Client de la plate-forme, en tout ou en partie, lorsque cela est justifié par des raisons objectives de sécurité. En particulier, Scalable Capital a le droit de bloquer l'accès s'il y a suspicion ou risque d'accès non autorisé et/ou abusif. Des soupçons d'accès non autorisé ou abusif peuvent notamment être émis lorsque les tentatives de connexion à la plate-forme échouent à plusieurs reprises, lorsque la vérification des identifiants de connexion

donne à plusieurs reprises un résultat négatif et/ou lorsqu'il existe des indices plausibles de l'utilisation de programmes informatiques pour accéder à la plate-forme. Scalable Capital peut également bloquer l'accès si Scalable Capital est en droit de résilier le Contrat client pour un motif valable, à condition que la circonstance donnant droit à Scalable Capital de résilier pour un motif valable soit imputable au client ou à la cliente. Scalable Capital informera le client ou la cliente sans délai excessif si l'accès est bloqué.

- 4.6.** En tant que fournisseur de services d'investissement numériques, Scalable Capital s'efforce d'assurer une disponibilité aussi complète que possible de la Plateforme et de ses fonctionnalités. Toutefois, Scalable Capital ne peut pas toujours garantir cette disponibilité complète. Si des raisons objectives existent (par exemple, des problèmes techniques, des travaux de maintenance, des mises à jour), Scalable Capital se réserve le droit de restreindre temporairement ou d'interrompre complètement la disponibilité de la plate-forme. En cas de restriction ou d'interruption programmée de l'accès à la Plateforme, Scalable Capital en informera le client ou la cliente au préalable de manière appropriée.

5. Format du respect des exigences en matière d'information

- 5.1.** Scalable Capital est légalement tenu de fournir au client ou à la cliente de nombreux documents, notifications ou autres informations dans le cadre de la relation d'affaires. Scalable Capital s'efforce d'éviter autant que possible l'envoi de documents sous forme papier afin de maintenir les coûts de traitement à un niveau bas dans l'intérêt de tous les clients et de toutes les clientes et d'économiser les ressources. Scalable Capital suppose que les clients et clientes d'un fournisseur de services d'investissement numériques acceptent généralement de recevoir des informations par le biais de documents électroniques. Scalable Capital a en outre le droit de continuer à envoyer les documents, notifications ou autres informations au client ou à la cliente par la poste ou par d'autres moyens si la loi l'exige ou si cela est opportun en raison d'autres circonstances (par exemple, l'indisponibilité temporaire de la Boîte aux Lettres).
- 5.2.** Dans la mesure où la loi exige que les documents, notifications ou autres informations soient envoyés sur un support durable, le client ou la cliente accepte que ces documents, notifications ou autres informations soient envoyés au client ou à la cliente sur un support durable autre que le papier. Ces documents, notifications ou autres informations peuvent être fournis en les envoyant par e-mail à l'adresse e-mail fournie par le client ou la cliente, en les envoyant sur la Boîte aux Lettres (prévue dans l'Espace Client) et/ou en les envoyant via un autre support durable. Dans la mesure où la loi autorise la fourniture de documents, de notifications ou d'autres informations au client ou à la cliente sur un site web, le client ou la cliente consent expressément à cette forme de transmission.
- 5.3.** Si le client ou la cliente souhaite que les documents, notifications ou autres informations qui, comme l'exige la loi, doivent être envoyés sur un support durable, soient envoyés sous forme papier, la conclusion du Contrat Client via le Site Internet ou les Applications Mobiles de Scalable Capital ne sera pas possible. Le client ou la cliente devra au préalable contacter Scalable Capital afin de conclure le contrat d'une autre manière et de s'assurer que les documents soient envoyés sous forme papier dans le cadre de la relation d'affaires. En outre, le client ou la cliente peut choisir, à un stade ultérieur de la relation d'affaires, de recevoir des documents sur support papier en notifiant à Scalable Capital qu'il ou qu'elle souhaite recevoir sur support papier toute information qui, en vertu des dispositions légales, doit être fournie sur support papier. Dans ce cas, Scalable Capital enverra tout document qui, en vertu des dispositions légales, doit être envoyé sous forme papier au client ou à la cliente par courrier à l'adresse du client ou

de la cliente enregistrée auprès de Scalable Capital. Scalable Capital attire expressément l'attention du client ou de la cliente sur le fait que ce mode d'envoi des informations peut rendre considérablement plus difficile, voire impossible, l'utilisation utile des Services (par exemple, du Broker) par le client ou la cliente, dans la mesure où, pour certaines activités, Scalable Capital attendra d'abord une preuve de réception par le client ou la cliente avant de fournir ces Services.

- 5.4.** Pour les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement et d'assurance de détail (PRIIPs) ainsi que les informations clés pour l'investisseur de fonds d'investissement ouverts, une fourniture sous format papier ou sur un support durable est prévue avant qu'une obligation légale ne soit établie. La fourniture sous format papier est en contradiction avec le modèle économique d'un fournisseur de services d'investissement numériques. C'est pourquoi, en particulier, la fourniture de documents d'information clés et d'informations clés pour l'investisseur constitue également un objet de la présente clause 5. Scalable Capital attire également l'attention du client ou de la cliente sur le fait que les documents d'informations clés, les informations clés pour l'investisseur et/ou d'autres documents de vente pour les PRIIPs, les OPCVM et/ou d'autres fonds sont accessibles sans frais sous forme électronique sur les sites web des producteurs de ces produits. Sur demande, Scalable Capital fournira sans frais au client ou à la cliente la version à jour ou la version précédente de ces documents par e-mail.

6. Clients et clientes

- 6.1.** Scalable Capital peut également offrir ses services aux personnes mineures et aux conjoints, conjointes ou partenaires civils (collectivement « **Partenaires** »). Dans le cas de personnes mineures ou de partenaires, le terme de client ou cliente au sens du contrat client se réfère à la personne mineure ou conjointement aux deux partenaires. Les Conditions Particulières peuvent contenir des dispositions spéciales pour les personnes mineures et/ou pour les partenaires en tant que clients ou clientes.
- 6.2.** Si le Contrat Client est conclu par plusieurs personnes ou représentants autorisés, ils sont chacun individuellement autorisés à conclure tous les accords liés au contrat client, à exercer des droits et à émettre et recevoir des déclarations (pouvoir individuel de représentation). Chaque personne ou chaque mandataire autorisé peut retirer à tout moment son pouvoir individuel de représentation de l'autre personne ou du mandataire vis-à-vis de Scalable Capital par écrit et de manière prévisionnelle. Un tel retrait peut avoir pour conséquence de restreindre, voire de rendre impossible, l'utilisation de la Plateforme, car il faut veiller à ce que tous les accords, droits et déclarations en rapport avec le Contrat Client soient conclus, exercés ou émis conjointement. Scalable Capital classe généralement ses clients et clientes dans la catégorie des clients et clientes particuliers. Ce groupe de clients et clientes bénéficie du niveau de protection légal le plus élevé. Une classification différente peut être convenue séparément, si nécessaire. Comme cela abaisserait le niveau légal de protection au détriment du client ou de la cliente, une telle classification déviante exige le respect de certaines conditions préalables de nature formelle, procédurale et substantielle. Scalable Capital est responsable du respect de ces conditions préalables avant la mise en œuvre de cette classification dérogatoire.
- 6.3.** En raison de l'accord entre la République fédérale d'Allemagne et les États-Unis d'Amérique visant à promouvoir la transparence fiscale dans les affaires internationales (*Foreign Account Tax Compliance Act* ou FATCA), Scalable Capital doit vérifier si le client ou la cliente est une « *U.S. Person* ». Les « *U.S. Persons* » ne peuvent pas devenir des clients et clientes de Scalable Capital. Il est de la responsabilité de chaque client ou

la cliente de déterminer si il ou elle est considéré-e comme une « *U.S. Person* ». Si, au cours de la relation d'affaires, il devient évident qu'un client ou la cliente est ou deviendra une « *U.S. Person* », le client ou la cliente doit en informer Scalable Capital sans délai excessif. Si le client ou la cliente est une « *U.S. Person* », Scalable Capital est en droit de résilier le présent Contrat Client sans préavis. Le client ou la cliente doit rembourser à Scalable Capital toutes les dépenses et tous les dommages encourus par Scalable Capital en raison de la qualification du client ou de la cliente en tant que « *U.S. Person* ».

7. Obligations de coopération du client ou de la cliente

- 7.1.** Scalable Capital est en droit de se fier à l'exactitude des informations fournies par le client ou la cliente. Le client ou la cliente est tenu d'informer Scalable Capital dans les plus brefs délais de toute modification des informations fournies. Scalable Capital ne peut vérifier l'authenticité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies et des déclarations faites par le client ou la cliente que dans une mesure limitée. Scalable Capital peut uniquement vérifier s'il existe une falsification clairement reconnaissable, si des informations manifestement incorrectes ont été fournies et/ou si des informations manifestement essentielles manquent.
- 7.2.** Scalable Capital est tenu par la loi de se conformer à diverses obligations de diligence raisonnable en vertu de la Loi Allemande sur le Blanchiment d'Argent (*Geldwäschegesetz - GwG*), avant l'établissement d'une relation commerciale individuelle et au cours de l'ensemble de celle-ci. Dans ce contexte, le client ou la cliente est soumis à des obligations légales de coopération. Scalable Capital rappelle expressément que l'ensemble de la relation commerciale avec Scalable Capital ne peut être conclue qu'au nom et pour le compte du client ou de la cliente ou, dans le cas de personnes mineures en tant que clients et clientes, au nom et pour le compte de la personne mineure.
- 7.3.** La représentation du client ou de la cliente par un représentant est donc généralement exclue. Cette disposition ne s'applique pas aux représentants légaux et, en cas d'héritage conformément à la clause 8.3, à la représentation des héritiers ou aux procurations en cas de décès (procuration post-mortem). De plus, Scalable Capital peut, à sa discrétion raisonnable, autoriser la représentation dans des cas individuels, en tenant compte des intérêts légitimes du client ou de la cliente. Le client ou la cliente a l'obligation d'informer Scalable Capital dans les plus brefs délais de toute modification d'une procuration accordée ; la clause 7.1 ci-dessus s'applique en conséquence.
- 7.4.** Le client ou la cliente doit vérifier dans les meilleurs délais l'exactitude et l'exhaustivité des relevés de compte, des notes de contrats, des relevés de comptes-titres, des autres relevés ainsi que des notifications d'exécution des ordres de négociation, et soulever toute objection dans les meilleurs délais. Le client ou la cliente doit informer Scalable Capital sans délai excessif s'il ou elle ne reçoit pas les informations qu'il aurait pu s'attendre à recevoir. Le client ou la cliente doit informer immédiatement Scalable Capital de l'absence de réception des relevés de solde périodiques et des relevés de compte-titres. L'obligation d'informer Scalable Capital existe également lorsque d'autres notifications attendues par le client ou la cliente ne sont pas reçus (par exemple, les notes de contrats, les relevés de compte après l'exécution des ordres de négociation ou concernant les paiements attendus par le client ou la cliente).
- 7.5.** Le contenu des ordres doit être identifiable sans aucun doute. Les ordres qui ne sont pas clairement formulés peuvent donner lieu à des demandes de précisions susceptibles d'entraîner des retards. Avant tout, le client ou la cliente doit veiller à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations fournies au titre des ordres. Les

modifications, confirmations ou répétitions d'ordres doivent être désignées comme telles. Si le client ou la cliente considère que l'exécution d'un ordre est particulièrement urgente, il ou elle doit en informer Scalable Capital séparément. Si un ordre est passé au moyen d'un formulaire, cette notification doit être fournie en dehors du formulaire.

7.6. Scalable Capital vérifie également l'adresse e-mail fournie par le client ou la cliente lors du processus d'acceptation du client ou de la cliente et, si nécessaire, en cas de modification ultérieure de l'adresse électronique. Cela garantit que Scalable Capital peut joindre le client ou la cliente à tout moment sur un canal de communication électronique autre que la Plateforme. Le client ou la cliente doit fournir une adresse e-mail sur la Plateforme à laquelle le client ou la cliente a un accès exclusif et régulier, en raison des informations permanentes fournies par Scalable Capital au client ou à la cliente dans le cadre de la relation d'affaires.

7.7. Le client ou la cliente est tenu de veiller à ce que des tiers n'aient pas accès à l'Espace Client de la Plateforme. A cette fin, il convient de veiller en particulier que les identifiants de connexion requis par le client ou la cliente pour l'accès à l'Espace Client de la Plateforme ou pour l'autorisation des ordres soient maintenus confidentiels, que l'accès aux terminaux utilisés soit suffisamment sécurisé et que le système d'exploitation du terminal utilisé soit protégé par la dernière mise à jour (de sécurité). Le client ou la cliente est tenu d'informer Scalable Capital sans délai excessif s'il existe un risque d'accès non autorisé à l'Espace Client sur la plate-forme ou si un tel accès a déjà eu lieu. Le client ou la cliente doit également signaler sans délai tout accès non autorisé à la police si il existe une suspicion sérieuse d'infraction pénale.

8. Héritage et droit de disposition

8.1. Le Contrat Client n'expire pas au décès du client ou de la cliente, mais il reste en vigueur pour les héritiers du client ou de la cliente.

8.2. Après le décès du client ou de la cliente, la personne qui revendique la succession légale du client ou de la cliente vis-à-vis de Scalable Capital doit fournir à Scalable Capital la preuve appropriée de son droit en vertu du droit successoral.

Si Scalable Capital reçoit une copie ou une copie certifiée conforme de la disposition testamentaire (testament, pacte successoral) ainsi que l'acte d'ouverture correspondant, Scalable Capital peut considérer comme bénéficiaire la personne qui y est désignée comme héritier ou exécuteur testamentaire, autoriser cette personne à disposer des actifs et, en particulier, effectuer des paiements à cette personne avec effet libératoire. Ceci ne s'applique pas si Scalable Capital sait que la personne qui y est désignée n'a pas le droit de disposer des actifs (par exemple après annulation ou en raison de l'invalidité du testament) ou si elle n'en a pas eu connaissance par négligence.

8.3. S'il y a plusieurs héritiers ou exécuteurs testamentaires, ceux-ci doivent désigner un mandataire auquel Scalable Capital doit fournir tous les rapports, déclarations ou relevés de compte nécessaires à l'exécution du Contrat Client.

9. Frais, dépenses, annulation et correction

9.1. Le montant des frais pour les services standards fournis par Scalable Capital, y compris le montant des paiements qui dépassent les frais convenus pour le service principal, est indiqué dans la Liste des prix et des services (« **Liste des prix et des services** »), dont la version à jour est disponible à tout moment sur le site web et sur les applications mobiles de Scalable Capital. Sur demande, Scalable Capital fournira sans frais au client ou à la cliente une version à jour de la liste des prix et des services par e-mail.

- 9.2.** Les dispositions de la Documentation Client concernant les frais et les charges s'appliquent en plus de cette liste des prix et des services. En ce qui concerne les promotions, les remises ou toute autre réduction de frais, des conditions distinctes (telles que des limites de temps ou des restrictions du groupe de participants éligibles) définies par Scalable Capital peuvent s'appliquer.
- 9.3.** Les dispositions légales s'appliquent à la rémunération des services principaux qui ne figurent pas dans la Liste des Prix et des Services si ces services principaux sont fournis pour le compte du client ou de la cliente ou dans son intérêt présumé, et que leur performance n'est attendue qu'en échange d'une rémunération. Les accords divergents entre Scalable Capital et le client ou la cliente sont toutefois prioritaires.
- 9.4.** Scalable Capital ne facturera pas de frais pour un service que Scalable Capital est obligé de fournir en vertu de la loi ou d'une obligation contractuelle accessoire ou que Scalable Capital exécute dans son propre intérêt, sauf si cela est autorisé par la loi et facturé conformément aux dispositions légales.
- 9.5.** Toute demande de remboursement de frais que Scalable Capital pourrait avoir est régie par les dispositions légales.
- 9.6.** Scalable Capital pourra faire valoir ses droits à rémunération à partir du compte-espèces (appartenant au compte-titres concerné), les percevoir sur la base d'un prélèvement SEPA émis par le client ou la cliente ou les faire valoir à partir d'un autre compte-espèces détenu auprès de Scalable Capital. Le client ou la cliente délivre à Scalable Capital un mandat de prélèvement SEPA correspondant dans le cadre du processus de demande.
- 10. Responsabilité**
- 10.1.** Dans l'exécution de ses obligations, Scalable Capital est responsable pour toute négligence de la part de ses employés et des personnes auxquelles elle fait appel pour exécuter ses obligations. Lorsque les Conditions Particulières régissant des relations d'affaires individuelles ou d'autres accords prévoient des dispositions divergentes, ces dispositions priment. Si le client ou la cliente a contribué à la survenance d'un préjudice par un comportement condamnable (par exemple par la violation des obligations de coopération spécifiées dans le Contrat client), les principes de la négligence contributive détermineront la mesure dans laquelle Scalable Capital et le client ou la cliente doivent supporter le préjudice.
- 10.2.** Si, sur la base de son contenu, un ordre est typiquement exécuté de telle manière que Scalable Capital confie à un tiers la poursuite de son exécution, Scalable Capital exécutera l'ordre en le transmettant au tiers (ordre transmis). Cela s'applique, par exemple, à l'obtention d'informations sur les affaires bancaires auprès d'autres établissements de crédit ou à la garde et à l'administration de titres dans d'autres pays. Dans ce cas, la responsabilité de Scalable Capital est limitée à la sélection et à l'instruction minutieuses du tiers.
- 10.3.** Scalable Capital n'est pas responsable des dommages causés par des cas de force majeure, des émeutes, des guerres ou des événements naturels et/ou par d'autres événements dont Scalable Capital n'est pas responsable (par exemple, grève, lock-out, entraves à la circulation, actes administratifs de hautes autorités domestiques ou étrangères). En outre, Scalable Capital n'est pas responsable si les circonstances donnant lieu à une réclamation sont dues à un événement inhabituel et imprévisible sur lequel Scalable Capital n'a aucun contrôle et dont les conséquences n'auraient pu être évitées malgré l'exercice d'une diligence raisonnable par Scalable Capital. En particulier, les problèmes techniques causés par les systèmes informatiques de tiers et/ou le

matériel ou les logiciels du client ou de la cliente peuvent constituer de telles circonstances.

10.4. Nonobstant ce qui précède, rien dans la présente clause ne limite ou n'exclut la responsabilité de Scalable Capital à l'égard du client ou de la cliente

- a) en cas de décès ou de dommages corporels causés par la négligence de Scalable Capital ; ou
- b) pour conduite délibérée et négligence grave de Scalable Capital ; ou
- c) pour toute autre responsabilité qui, en vertu du droit applicable, ne peut être limitée ou exclue.

11. Modifications du Contrat Client

11.1. Les dispositions suivantes s'appliquent à toute modification du Contrat Client (y compris les dispositions relatives aux coûts et aux frais) :

- a) Les modifications du contrat client sont proposées au client ou à la cliente par le biais d'un envoi par e-mail ou d'un affichage dans la Boîte aux Lettres de l'Espace Client et/ou de toute autre manière conforme au formulaire de texte.
- b) Les modifications proposées par Scalable Capital n'entreront en vigueur que si le client ou la cliente les accepte ou, le cas échéant, par le biais d'un consentement implicite.
- c) Le silence du client ou de la cliente ne sera considéré comme une acceptation de l'offre de modification (consentement implicite) que si l'offre de modification est faite au plus tard deux mois avant la date d'entrée en vigueur prévue et si
 - (aa) la proposition de modification est faite pour se conformer à de nouvelles décisions de justice non susceptibles d'appel, à des ordres provenant des autorités ou à d'autres exigences légales (y compris les déclarations officielles des autorités nationales et internationales compétentes), ou
 - (bb) à la suite de l'acceptation de la proposition de modification, de nouvelles fonctionnalités sont introduites pour les services existants (sans établir d'obligations de paiement supplémentaires), de nouveaux services sont ajoutés à l'offre de services existante (à moins que l'acceptation de la proposition de modification n'entraîne dans tous les cas une obligation de paiement pour le client ou la cliente au titre de l'utilisation de ces nouveaux services) et les modifications des obligations contractuelles ne sont pas significativement désavantageuses pour le client ou la cliente ou l'offre de services existante est proposée avec des conditions améliorées, et le client ou la cliente n'a pas refusé la proposition de modification de Scalable Capital avant la date prévue d'entrée en vigueur de la modification. Dans la proposition de modification, Scalable Capital attirera l'attention du client ou de la cliente sur les conséquences de son silence.
- d) Le consentement implicite ne s'applique pas
 - (aa) à des amendements affectant les obligations découlant du Contrat client de prestation de services principaux et les frais afférents à ces services, ou
 - (bb) aux amendements des frais qui concernent un paiement par le client ou la cliente, en tant que consommateur ou consommatrice, supérieur au prix convenu pour le service principal, ou

- (cc) aux modifications qui équivalent à la conclusion d'un nouveau contrat, ou
 - (dd) à toute modification qui entraînerait un changement significatif de la relation précédemment convenue relativement à la performance des obligations de Scalable Capital et de celles du client ou de la cliente, en faveur de Scalable Capital.
- e) Si Scalable Capital a fait usage d'un consentement implicite, le client ou la cliente a le droit de résilier la relation commerciale individuelle concernée par la modification sans encourir de frais et sans préavis avant la date prévue d'entrée en vigueur des modifications. Dans la proposition de modification, Scalable Capital attirera spécifiquement l'attention du client ou de la cliente sur ce droit de résiliation.

12. Transfert du contrat

Scalable Capital a le droit de transférer la relation commerciale entre le client ou la cliente et Scalable Capital à une autre entreprise appropriée, en tout ou en partie ; ce transfert ne nécessite pas le consentement préalable du client ou de la cliente. Scalable Capital en informera le client ou la cliente en temps voulu avant le transfert envisagé. A cet égard, le client ou la cliente a le droit de mettre fin à la relation commerciale avec Scalable Capital sans préavis dans le cas d'un tel transfert.

13. Durée

Le contrat client est conclu pour une durée indéterminée.

14. Résiliation

14.1. Droits de résiliation du client ou de la cliente

14.1.1. À moins que Scalable Capital et le client ou la cliente n'aient convenu d'un délai ou d'une disposition de résiliation divergente, le client ou la cliente peut résilier une relation d'affaires individuelle ou l'ensemble des relations d'affaires à tout moment, sans respecter de délai de préavis.

14.1.2. Si Scalable Capital et le client ou la cliente ont convenu d'une durée ou d'une disposition de résiliation divergente pour une relation d'affaires individuelle, cette relation ne pourra être résiliée sans respecter un délai de préavis que s'il existe un motif valable qui rend inacceptable pour le client ou la cliente la poursuite de la relation d'affaires, en tenant également compte des intérêts légitimes de Scalable Capital.

14.1.3. Les droits de résiliation légaux ne sont pas affectés.

14.2. Droits de résiliation de Scalable Capital

14.2.1. À moins que Scalable Capital et le client ou la cliente n'aient convenu d'un délai ou d'une disposition de résiliation divergente, Scalable Capital peut résilier une relation d'affaires individuelle ou l'ensemble des relations d'affaires à tout moment moyennant un préavis de deux (2) mois.

14.2.2. La résiliation de la relation d'affaires dans son ensemble ou de relations d'affaires individuelles sans observation d'un délai de préavis est autorisée s'il existe un motif valable qui rend inacceptable pour Scalable Capital la poursuite de la relation d'affaires, y compris après avoir pris en considération les intérêts légitimes du client ou de la cliente. Il existe notamment des motifs valables,

- si le client ou la cliente a fait des déclarations inexactes sur sa situation financière, à condition que ces déclarations aient été d'une importance significative pour la décision de Scalable Capital concernant l'octroi d'un crédit ou d'autres opérations

comportant des risques pour Scalable Capital ; pour les crédits à la consommation, cela ne s'applique que si le client ou la cliente a sciemment retenu ou falsifié des informations pertinentes pour l'évaluation de la solvabilité et que cela a conduit à une évaluation erronée de la solvabilité, ou

- si une détérioration substantielle de la situation financière du client, de la cliente ou de la valeur du collatéral se produit ou menace de se produire, mettant en péril le remboursement d'un crédit ou l'exécution de toute autre obligation envers Scalable Capital, même si les collatéraux constitués à cet effet sont réalisés, ou
- si, dans le délai approprié fixé par Scalable Capital, le client ou la cliente ne respecte pas l'obligation de fournir ou d'augmenter le collatéral conformément à la clause 10 des Conditions Particulières : Gestion de trésorerie (section C., chapitre I.) ou conformément à un autre accord, ou
- si le client ou la cliente est domicilié-e ou à sa résidence principale aux États-Unis d'Amérique, ou s'il ou elle s'y installe.

Si le motif valable repose sur une violation d'une obligation contractuelle, la résiliation n'est autorisée qu'après l'expiration d'un délai raisonnable fixé pour remédier à la situation ou après un avertissement resté sans effet, à moins que les particularités du cas concerné ne s'y opposent (section 323, (2) et (3) du BGB).

- 14.2.3.** En cas de résiliation sans préavis, Scalable Capital accordera au client ou à la cliente un délai raisonnable pour le règlement (notamment pour le remboursement d'un crédit adossé à un titre), à moins qu'un règlement immédiat ne soit exigé.

14.3. Forme de résiliation

La résiliation doit être faite par écrit que celle-ci soit à l'initiative du client ou de la cliente ou de Scalable Capital. En outre, le client ou la cliente peut résilier la relation d'affaires depuis l'Espace Client de la Plateforme.

14.4. Résiliation de relations commerciales individuelles

Pour plus de détails sur la résiliation des relations commerciales individuelles, veuillez vous référer aux Conditions Particulières correspondantes (section C.). Si la dernière relation d'affaires individuelle prend fin conformément aux Conditions Particulières, le Contrat Client continue d'exister en tant que relation d'affaires indépendante conformément aux Conditions Générales.

15. Divers

- 15.1.** Le client ou la cliente ne peut compenser les créances de Scalable Capital que si les créances du client ou de la cliente sont incontestées ou légalement valables. Cette restriction à la compensation ne s'applique pas aux créances du client ou de la cliente résultant de l'exercice du droit de rétractation dans le cadre de contrats de consommation.
- 15.2.** Le client ou la cliente ne peut pas céder, mettre en gage ou transférer d'une autre manière à des tiers les créances non monétaires du client ou de la cliente à l'égard de Scalable Capital découlant de l'ensemble de la relation d'affaires.
- 15.3.** Scalable Capital rendra le Contrat Client disponible en allemand, anglais, néerlandais (uniquement pour les clients et clientes résidant aux Pays-Bas), français (uniquement pour les clients et clientes résidant en France), italien (uniquement pour les clients et clientes résidant en Italie), espagnol (uniquement pour les clients et clientes résidant en Espagne). Seule la version allemande du Contrat Client et, pour les clients et clientes résidant en dehors de l'Allemagne et d'Autriche, la version anglaise du Contrat Client

sont juridiquement contraignantes. Toutes les autres versions linguistiques sont uniquement destinées à des fins informatives.

- 15.4.** L'ensemble de la relation commerciale entre le client ou la cliente et Scalable Capital est régi par le droit allemand (à l'exclusion des dispositions du droit international privé). La validité des dispositions obligatoires étrangères (formelles ou matérielles) n'est pas affectée. En particulier, si le client ou la cliente est un consommateur ou une consommatrice qui réside ou est domicilié dans un État Membre de l'UE autre que l'Allemagne, les éventuelles dispositions impératives du droit applicable définissant les droits des consommateurs dans le pays de résidence ou de domicile du client ou de la cliente ne sont pas affectées par le choix du droit applicable susmentionné. La détermination légale des juridictions compétentes s'applique. Si, au moment de la conclusion du Contrat Client, le client ou la cliente est établi dans une juridiction qui n'est pas située en Allemagne ou dans un État entrant dans le champ d'application du règlement Bruxelles I bis (Règlement (UE) n° 1215/2012), la juridiction dans le ressort de laquelle Scalable Capital a son lieu d'établissement sera compétente pour tous les litiges. Il en va de même si, après la conclusion du Contrat Client, le client ou la cliente change de résidence ou de lieu de séjour habituel pour un pays étranger, à condition que le client ou la cliente ait eu sa résidence ou son lieu de séjour habituel en Allemagne au moment de la conclusion du Contrat client. La validité des dispositions obligatoires étrangères relatives à la détermination des juridictions des tribunaux compétents n'est pas affectée. En particulier, si le client ou la cliente est un consommateur ou une consommatrice qui réside ou a son domicile dans un État Membre de l'UE autre que l'Allemagne et que les lois sur la protection des consommateurs applicables à cette juridiction concernant la fourniture de services financiers à distance aux consommateurs dans leur pays de résidence ou de domicile les autorisent à le faire, (i) le client ou la cliente a également le droit d'intenter une action contre Scalable Capital devant les tribunaux dans le ressort desquels son lieu de résidence ou de son domicile est situé et (ii) Scalable Capital n'est autorisé à engager des poursuites contre les consommateurs et consommatrices que devant les juridictions dans le ressort desquelles le lieu de résidence ou de domicile du client ou de la cliente est située.
- 15.5.** Le client ou la cliente dispose des possibilités de recours extrajudiciaires décrites à la section A, chapitre VII. (Plaintes).
- 15.6.** Si une disposition du Contrat Client est nulle ou inapplicable en tout ou en partie, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée. La disposition nulle ou inapplicable sera remplacée par une disposition valable ou applicable qui se rapproche le plus possible du sens économique et du but de la disposition nulle. Il en va de même pour les lacunes éventuelles du contrat. Aucun contrat annexe sous forme orale n'a été conclu.

C. Conditions Particulières

I. Conditions Particulières : Gestion des liquidités

1. Soldes et Gestion des liquidités

- 1.1.** Scalable Capital accepte les fonds en fiducie des clients et des clientes pour le règlement de transactions sur titres dans le cadre du Broker ou de Wealth (activité fiduciaire). Scalable Capital conserve les fonds des clients et des clientes dans des comptes fiduciaires omnibus ouverts et/ou dans des fonds du marché monétaire admissibles (« **soldes** »).
- 1.2.** Scalable Capital attribue au client un IBAN (« **compte-espèces** ») pour l'acceptation des fonds du client.
- 1.3.** Scalable Capital fournit notamment les services suivants pour le solde dans le cadre de la Gestion de trésorerie :
- Tenue de la comptabilité du compte-espèces,
 - Sélection des banques fiduciaires et des fonds du marché monétaire qualifiés,
 - Transferts entre soldes détenus dans des comptes fiduciaires omnibus ouverts et/ou dans des fonds du marché monétaire admissibles,
 - Versements et retraits depuis ou vers un compte de référence, et
 - Transactions financières liées à la gestion des investissements en titres.
- 1.4.** Le client ou la cliente peut effectuer des versements sur un compte-espèces dans l'espace client de la plateforme uniquement à partir d'un compte de référence fourni par le client ou la cliente.
- 1.5.** Le client ou la cliente peut effectuer des retraits depuis un compte-espèces dans l'espace client de la plateforme uniquement vers un compte de référence fourni.
- 1.6.** Seul est autorisé comme compte de référence pour les versements et les retraits un compte courant qui remplit les conditions suivantes :
- a) Le compte courant est au nom du client ou de la cliente, autrement dit, il ou elle est titulaire du compte ;
 - b) le compte courant permet d'effectuer des paiements via SEPA ; et
 - c) le compte courant est tenu en EUR.

Le client ou la cliente peut fournir un nouveau compte de référence en effectuant un dépôt initial depuis un compte courant à son nom vers un compte-espèces. Ce compte courant sera proposé comme un compte de référence après avoir alimenté le compte-espèces.

2. Ordre de conservation des soldes

- 2.1.** Le client ou la cliente donne instruction à Scalable Capital de détenir les fonds des clients en fiducie, à la discrétion raisonnable de Scalable Capital, pour le compte du client ou de la cliente dans un ou plusieurs comptes fiduciaires omnibus ouverts et/ou dans un ou plusieurs fonds du marché monétaire qualifiés.
- 2.2.** Scalable Capital détiendra les soldes séparément de ses propres fonds. Cela permet de protéger les droits du client ou de la cliente sur son solde créditeur en cas d'insolvabilité de Scalable Capital et contre toute utilisation abusive. Les soldes des différents clients et clientes ne sont pas séparés les uns des autres. La séparation protège les soldes du

client ou de la cliente concerné contre tout accès par les créanciers d'un autre client ou d'une autre cliente. Scalable Capital prend les précautions nécessaires pour préserver les droits du client ou de la cliente sur son solde.

- 2.3.** Scalable Capital peut uniquement détenir les fonds des clients et des clientes sur des comptes fiduciaires omnibus qui sont détenus auprès d'établissements de crédit (« **banques fiduciaires** ») dont le siège social est situé dans un État de l'Espace économique européen (« **EEE** ») et qui sont membres d'un système légal de garantie des dépôts couvert par la directive 2014/49/UE ou présentant un niveau de protection élevé au moins comparable et, dans chaque cas, protégeant les soldes créditeurs détenus sur des comptes omnibus collectifs. Le client ou la cliente reçoit de plus amples informations dans les fiches d'information sur les banques fiduciaires respectives fournies par Scalable Capital sur le site web.
- 2.4.** Pour la conservation des fonds des clients et des clientes sur les comptes fiduciaires omnibus, Scalable Capital transmet les données personnelles du client ou de la cliente et les informations sur le montant des soldes créditeurs à la banque fiduciaire concernée. Cela est notamment nécessaire pour garantir que les soldes créditeurs détenus sur des comptes fiduciaires omnibus sont correctement protégés par le système de garantie des dépôts dont relève la banque fiduciaire concernée. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la section A., chapitre VI. (Protection des données).
- 2.5.** Scalable Capital détiendra uniquement les fonds des clients et des clientes auprès de fonds du marché monétaire qualifiés qui répondent aux exigences de l'article 10 (9) du règlement allemand sur les règles de conduite et d'organisation des services d'investissement (*Wertpapierdienstleistungs-Verhaltens- und Organisationsverordnung - WpDVerOV*) et dont l'objectif principal d'investissement est de préserver le capital versé (ainsi que les éventuels revenus). Les exigences suivantes s'appliquent en particulier :
- Le fonds du marché monétaire qualifié est agréé en Allemagne ou dans un autre État de l'EEE conformément à la directive 2009/65/CE (directive OPCVM) ou est soumis à une surveillance des organismes de placement collectif ;
 - Les avoirs versés sont investis exclusivement dans des instruments du marché monétaire de haute qualité qui (i) ont une durée résiduelle maximale de 397 jours ou dont le rendement est régulièrement adapté aux conditions du marché monétaire, mais au moins tous les 397 jours, (ii) ont une durée moyenne pondérée de 60 jours, les investissements à titre accessoire dans des dépôts auprès d'un établissement de crédit national ou d'une succursale nationale d'un établissement de crédit étranger domicilié dans un État de l'EEE conformément à l'article 53b (1) phrase 1 du code bancaire allemand (*Kreditwesengesetz - KWG*) ou auprès d'établissements comparables domiciliés dans un pays tiers étant autorisés ; et
 - La date de valeur des fonds du marché monétaire qualifiés est au plus tard le jour ouvrable bancaire suivant un ordre de rachat de Scalable Capital.
- 2.6.** Aux fins de la clause 2.5, un instrument du marché monétaire est considéré comme étant de haute qualité si la société de gestion effectue sa propre évaluation documentée de la qualité de crédit des instruments du marché monétaire, ce qui lui permet de considérer un instrument du marché monétaire comme étant de haute qualité. L'évaluation interne de la société de gestion doit tenir compte, entre autres, des évaluations de crédit, lorsqu'une ou plusieurs agences externes d'évaluation du crédit (ECAI) ont fourni une évaluation de l'instrument du marché monétaire concerné.

- 2.7.** Le client ou la cliente donne instruction à Scalable Capital de déposer les soldes détenus sur des comptes fiduciaires omnibus ouverts pour le compte du client ou de la cliente dans un ou plusieurs fonds du marché monétaire qualifiés à l'expiration d'un délai de 29 jours après le dernier dépôt du client ou de la cliente, ou après la dernière activité de négociation. Si le dernier jour de la période ne tombe pas un jour ouvrable, il est remplacé par le jour ouvrable suivant.
- 2.8.** S'il n'est pas possible d'effectuer un dépôt dans des fonds du marché monétaire qualifiés conformément à la clause 2.7, Scalable Capital est en droit de rembourser tout solde qui n'a pas été utilisé pour des opérations sur titres pendant plus de 29 jours en effectuant un paiement sur le compte de référence du client.
- 2.9.** Scalable Capital souligne que les soldes créditeurs détenus dans les fonds du marché qualifiés concernés sont détenus conformément aux normes de protection visées dans les dispositions légales et administratives relatives à certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et donc non conformément aux normes de protection de la Loi allemande sur le commerce des valeurs mobilières (Wertpapierhandelsgesetz - WpHG) et non conformément à la loi sur le commerce des valeurs mobilières (WpDVerOV).

3. Facilité de découvert tolérée

- 3.1.** Dans certains cas, Scalable Capital peut tolérer le découvert du compte-espèces sans facilité de découvert accordée ou au-delà de la facilité de découvert accordée (« **facilité de découvert tolérée** »). Le client ou la cliente ne peut faire valoir de droit à une facilité de découvert tolérée.
- 3.2.** La facilité de découvert tolérée est destinée exclusivement à la fourniture de services d'investissement. Elle ne peut pas être utilisée pour acquérir ou conserver la propriété d'un terrain ou d'un bien immobilier (y compris un bien résidentiel). Cette interdiction s'applique également à l'acquisition ou au maintien de droits équivalents à des biens immobiliers (par exemple, les droits de construction héréditaires (*Erbbaurechte*)) et à l'évitement des ventes aux enchères de biens immobiliers, y compris les ventes aux enchères de partage (*Teilungsversteigerung*).
- 3.3.** Si Scalable Capital tolère un découvert sur le compte-espèces, celui-ci doit être remboursé immédiatement, mais au plus tard dans un délai de deux semaines, sauf accord contraire avec Scalable Capital.
- 3.4.** Le client ou la cliente doit payer des intérêts pour la durée et le montant de l'utilisation effective de la facilité de découvert tolérée, c'est-à-dire pour le découvert effectif du compte par le client ou la cliente. Les intérêts sont facturés avec le prochain relevé de solde périodique (trimestriel) et débités du compte-espèces. Hormis les intérêts débiteurs, il n'y a pas d'autres frais pour l'utilisation de la facilité de découvert tolérée.
- 3.5.** Le taux d'intérêt débiteur respectif pour la facilité de découvert tolérée est indiqué dans la liste des prix et des services en vigueur (disponible sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital). Il est variable selon les dispositions suivantes.
- 3.5.1.** Les ajustements sont basés sur les variations du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne pour les opérations principales de refinancement (« **taux d'intérêt de la BCE** »), la différence entre le taux d'intérêt débiteur applicable et le taux d'intérêt de la BCE faisant office de base (« **ratio d'équivalence** »). Ce ratio d'équivalence est de 10 points de pourcentage pour la facilité de découvert tolérée.
- 3.5.2.** Scalable Capital évalue au premier jour ouvrable bancaire de chaque mois (« **jour d'évaluation** ») le dernier taux d'intérêt publié par la BCE. Si le dernier taux d'intérêt de

la BCE publié le jour d'évaluation est supérieur d'au moins 0,05 points de pourcentage au taux d'intérêt de la BCE du jour d'évaluation précédent, Scalable Capital est en droit d'augmenter le taux d'intérêt débiteur respectif d'un maximum correspondant à la variation du taux d'intérêt de la BCE. Si le dernier taux d'intérêt de la BCE publié est inférieur au dernier taux d'intérêt de la BCE en vigueur et que le ratio d'équivalence convenu est dépassé, Scalable Capital est tenu de réduire le taux d'intérêt débiteur respectif pour le moins jusqu'à ce que le ratio d'équivalence soit rétabli.

- 3.5.3.** Si Scalable Capital n'exerce pas son droit d'augmenter le taux d'intérêt débiteur ou ne l'exerce pas en totalité, Scalable Capital peut ultérieurement compenser l'augmentation non exercée du taux d'intérêt débiteur à tout moment jusqu'à ce que le rapport d'équivalence convenu soit rétabli. Il en va de même si le rapport d'équivalence de la facilité de découvert tolérée définie à la clause 3.5.1 n'est pas entièrement épuisé au moment de la conclusion du Contrat Client. Si Scalable Capital n'a auparavant pas ou pas entièrement exercé son droit d'augmenter le taux d'intérêt débiteur, il lui suffit de réduire le taux d'intérêt débiteur correspondant jusqu'à ce que le rapport d'équivalence convenu soit rétabli.
- 3.5.4.** Scalable Capital appliquera les augmentations et les diminutions du taux d'intérêt débiteur respectif avec effet au premier jour du mois suivant le jour d'évaluation qui conduit à l'augmentation ou à la diminution.
- 3.5.5.** De plus, le taux d'intérêt débiteur peut évoluer en cas de changement de modèle du Broker au moment où ce changement de modèle du Broker prend effet si un taux d'intérêt débiteur différent s'applique pour le modèle du Broker concerné conformément à la Liste des prix et des services en vigueur.
- 3.5.6.** Scalable Capital informe le client ou la cliente à l'avance de toute modification du taux d'intérêt débiteur, en mentionnant le taux d'intérêt respectif de la BCE. L'information peut être fournie sur le relevé de compte.
- 3.5.7.** Les dispositions supplémentaires suivantes s'appliquent aux clients et aux clientes résidant en Italie : Si, à n'importe quel moment, le taux d'intérêt débiteur applicable dépasse le montant maximal prévu par la loi italienne n° 108 du 7 mars 1996 (« **loi italienne sur l'usure** ») et que ce dépassement constitue une violation de la loi italienne sur l'usure, le taux d'intérêt débiteur dû par le client ou la cliente sera limité, pour la période la plus courte possible, à un montant tel que le taux d'intérêt débiteur applicable corresponde au montant maximal autorisé en vertu de la loi italienne sur l'usure.

3.6. Notification au client ou à la cliente

- 3.6.1.** Scalable Capital est tenu de notifier au client ou à la cliente, à intervalles réguliers, les informations suivantes relatives à la facilité de découvert tolérée, dès lors que celle-ci est utilisée :
- a) le taux d'intérêt débiteur, les conditions de son application et, s'ils sont disponibles, les indices ou les taux d'intérêt de référence auxquels le taux d'intérêt débiteur se réfère ;
 - b) tous les coûts encourus à partir du moment du découvert et les conditions dans lesquelles les coûts peuvent être ajustés.
- 3.6.2.** En cas de découvert important dépassant un mois, Scalable Capital est tenu d'informer le client ou la cliente immédiatement sur le relevé de compte des informations suivantes :
- a) l'existence d'un découvert ;

- b) le montant du découvert ;
- c) le taux d'intérêt débiteur ;
- d) les pénalités contractuelles, frais et intérêts moratoires.

3.7. Conseiller le client ou la cliente

Si le découvert toléré dépasse une période de trois mois sans interruption et que le montant moyen du découvert pendant cette période est au moins égal à la moitié des rentrées de fonds mensuelles moyennes, Scalable Capital offrira au client ou à la cliente des conseils sur les alternatives rentables possibles à la facilité de découvert tolérée et sur les conséquences possibles d'un nouveau découvert et, si nécessaire, renverra le client ou la cliente vers des services de conseil appropriés sous forme écrite. Le conseil prend la forme d'une conversation personnelle, pour laquelle des moyens de communication à distance (par exemple le téléphone) peuvent être utilisés. Si le client ou la cliente n'accepte pas l'offre de conseil ou si un accord pour un produit financier approprié et plus rentable n'est pas conclu, Scalable Capital offrira à nouveau des conseils si les circonstances énoncées dans la phrase 1 se produisent à nouveau, à moins que le client ou la cliente n'ait expressément déclaré ne pas souhaiter recevoir d'autres offres de conseil correspondantes.

4. Relevés de solde et de compte périodiques

4.1. Émission de relevés de solde périodiques

Scalable Capital émet un relevé de solde périodique pour un compte-espèces à la fin de chaque trimestre civil, réconciliant ainsi les créances accumulées par les deux parties au cours de cette période (y compris les intérêts et les frais de Scalable Capital).

4.2. Délai pour les objections ; approbation tacite

Les objections éventuelles d'un client ou d'une cliente concernant l'inexactitude ou le caractère incomplet d'un relevé de solde périodique doivent être formulées au plus tard six semaines après sa réception ; il suffit d'envoyer l'objection dans le délai de six semaines si elle est formulée sous forme de texte. L'absence d'objection en temps utile est considérée comme une approbation. Lors de l'émission du relevé de solde périodique, Scalable Capital attirera expressément l'attention du client ou de la cliente sur cette conséquence. Le client ou la cliente peut demander une correction du relevé de solde périodique même après l'expiration de ce délai, mais il doit alors prouver que le compte a été débité à tort ou n'a pas été crédité à tort.

4.3. Relevés de compte

Le client reçoit au moins une fois par mois un relevé de compte indiquant les entrées et sorties du compte-espèces ainsi que le solde. Il indique également où les soldes sont détenus et/ou conservés.

5. Disponibilité des soldes

- 5.1.** Le solde est librement disponible pour le règlement des transactions sur titres dans le cadre du Broker ou de Wealth, à moins qu'il ne soit déjà requis pour des opérations en cours (telles que des ordres de négociation en cours, des retraits ou des plans d'investissement). Scalable Capital peut déterminer le solde créditeur disponible à sa discrétion raisonnable afin d'éviter, dans la mesure du possible, un découvert involontaire du compte-espèces. Toutefois, Scalable Capital ne peut garantir que le compte-espèces ne sera pas à découvert. Si Scalable Capital a accordé un crédit adossé à un titre au client ou à la cliente, Scalable Capital ne peut pas non plus garantir que la ligne de crédit ou le montant maximum de crédit ne sera pas dépassé. Cela est

dû, entre autres, au fait que le niveau du prix d'exécution reste incertain jusqu'à l'exécution réelle, que certains frais (par exemple, les impôts) pour Scalable Capital ne sont pas encore prévisibles de manière concluante et que d'autres circonstances pertinentes ne peuvent être prises en compte.

- 5.2.** Le client ou la cliente peut assurer le solde créditeur requis en transférant le montant correspondant ou en initiant un prélèvement SEPA correspondant à partir d'un compte de référence. Scalable Capital peut subordonner la disponibilité des modes de paiement à des exigences supplémentaires (notamment pour prévenir les abus et les fraudes) (par exemple, une évaluation de crédit).
- 5.3.** Le client ou la cliente peut à tout moment demander un retrait du solde vers un compte de référence fourni par le client ou la cliente, si ce retrait n'est pas déjà nécessaire pour des transactions en cours (par exemple, d'autres ordres de négociation, des retraits, des plans d'investissement). Scalable Capital peut déterminer le solde créditeur disponible à sa discrétion raisonnable afin d'éviter, dans la mesure du possible, un découvert involontaire du compte-espèces.
- 5.4.** Afin d'éviter un double débit du compte-espèces, Scalable Capital peut, avant un retrait, demander au client ou à la cliente d'autoriser expressément les écritures en débit SEPA des huit (8) dernières semaines vis-à-vis de la banque où est tenu le compte de référence du client ou de la cliente. En outre, afin d'éviter un découvert involontaire, Scalable Capital peut déduire les écritures en débit SEPA non autorisées des huit (8) dernières semaines lors du calcul du solde librement disponible et/ou de la ligne de crédit disponible.

6. Revenus issus des soldes

- 6.1.** Scalable Capital signale que des revenus, des frais ou des coûts peuvent découler des soldes. Les revenus peuvent être des intérêts et (après déduction des coûts, tels que les frais de gestion) d'autres revenus pour les soldes détenus sur des comptes fiduciaires omnibus et sur des fonds du marché monétaire qualifiés.
- 6.2.** Selon les attentes, les revenus, les frais ou les coûts peuvent être basés sur un ou plusieurs taux d'intérêt de référence différents proposés exclusivement aux investisseurs institutionnels tels que Scalable Capital. Il s'agit, par exemple (liste non exhaustive) :
- Taux d'intérêt directeur pour les dépôts (facilité de dépôt) de la Banque Centrale Européenne
 - Taux à court terme de l'euro (€STR)
 - Taux interbancaire offert en euros (EURIBOR).

Les revenus, frais ou coûts effectivement encourus peuvent être inférieurs ou supérieurs, notamment en raison de surcharges/décotes, de charges et de rabais.

- 6.3.** Le client consent à ce que Scalable Capital conserve tous les intérêts et autres revenus perçus conformément à la clause 6.1 dans le cadre d'un modèle du Broker sans frais forfaitaires. Cette disposition déroge aux dispositions légales de la loi allemande sur les agences (Sections 675, 667 BGB et Section 384 du Code du commerce allemand) dans la mesure où le client ou la cliente n'a aucune créance à l'encontre de Scalable Capital pour la remise des intérêts et autres revenus.

Par le biais de la rétention, le client ou la cliente a accès, entre autres, au Broker avec une large gamme d'instruments financiers, des offres d'information complètes et divers lieux d'exécution, avec une garde et une gestion sécurisées des instruments financiers,

à une structure de frais globale et rentable pour l'accumulation de richesse sur une plateforme numérique moderne.

Sans cet accord, Scalable Capital devrait renoncer aux revenus et augmenter les frais liés à ses services. Scalable Capital peut en revanche générer des revenus plus élevés à partir des soldes que le client ou la cliente même, qui, au lieu des taux d'intérêt de référence mentionnés à la clause 6.2, se voit régulièrement proposer des conditions moins avantageuses pour les clients et clients particuliers, basées, par exemple, sur les taux d'intérêt effectifs pour les dépôts à vue des ménages privés en Allemagne. L'augmentation des frais serait donc supérieure aux revenus restitués. Cela serait en définitive désavantageux pour le client ou la cliente.

- 6.4.** Le client ou la cliente consent à ce que Scalable Capital conserve tout ou partie des intérêts et autres revenus perçus conformément à la clause 6.1 dans le cadre d'un modèle du Broker à frais fixes. Cette disposition déroge aux dispositions légales de la loi allemande sur les agences (Sections 675, 667 BGB et Section 384 du Code du commerce allemand) dans la mesure où le client ou la cliente n'a aucune créance à l'encontre de Scalable Capital pour la remise des intérêts et autres revenus.

Par le biais de la rétention partielle ou totale, le client ou la cliente a accès, entre autres, au Broker avec une large gamme d'instruments financiers, des offres d'information complètes et divers lieux d'exécution, avec une garde et une gestion sécurisées des instruments financiers, à une structure de frais globale et rentable pour l'accumulation de richesse sur une plateforme numérique moderne.

Sans cet accord, Scalable Capital devrait renoncer aux revenus et augmenter les frais liés à ses services. Scalable Capital peut en revanche générer des revenus plus élevés à partir des soldes que le client ou la cliente même, qui, au lieu des taux d'intérêt de référence mentionnés à la clause 6.2, se voit régulièrement proposer des conditions moins avantageuses pour les clients et clients particuliers, basées, par exemple, sur les taux d'intérêt effectifs pour les dépôts à vue des ménages privés en Allemagne. L'augmentation des frais serait donc supérieure aux revenus restitués. Cela serait en définitive désavantageux pour le client ou la cliente.

- 6.5.** Le client consent à ce que Scalable Capital conserve tous les intérêts et autres revenus perçus conformément à la clause 6.1 dans le cadre de Wealth.

Par le biais de la rétention, le client ou la cliente a accès, entre autres, à Wealth avec une gestion de portefeuille financier individuelle et une large sélection de stratégies d'investissement, avec une garde et une gestion sécurisées des instruments financiers, à une structure de frais globale et rentable pour l'accumulation de richesse sur une plateforme numérique moderne.

Sans cet accord, Scalable Capital devrait renoncer aux revenus et augmenter les frais liés à ses services. Scalable Capital peut en revanche générer des revenus plus élevés à partir des soldes que le client ou la cliente même, qui, au lieu des taux d'intérêt de référence mentionnés à la clause 6.2, se voit régulièrement proposer des conditions moins avantageuses pour les clients et clients particuliers, basées, par exemple, sur les taux d'intérêt effectifs pour les dépôts à vue des ménages privés en Allemagne. L'augmentation des frais serait donc supérieure aux revenus restitués. Cela serait en définitive désavantageux pour le client ou la cliente.

- 6.6.** Si Scalable Capital renonce aux intérêts et autres revenus perçus en partie ou en totalité, indépendamment des clauses 6.3 à 6.5, cela ne constitue pas un droit à une telle renonciation à l'avenir. Le montant respectif des intérêts et des autres revenus

restitués est indiqué dans la liste des prix et des services en vigueur (disponible sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital).

7. Coûts

Si des coûts et des frais sont encourus sur des soldes, Scalable Capital se réserve le droit de les facturer au client ou à la cliente en totalité ou en partie. Cela inclut également les coûts et les frais qui peuvent résulter des pratiques de marché habituelles des fonds monétaires (par exemple, l'accumulation de revenus d'investissement nets négatifs ou l'annulation d'actions, également connue sous le nom de mécanisme de distribution inversé). Le montant respectif des coûts et frais facturés est indiqué dans la liste des prix et des services en vigueur (disponible sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital).

8. Frais

- 8.1. Scalable Capital se réserve le droit de réclamer des frais pour la Gestion des liquidités.
- 8.2. Le montant respectif des frais est indiqué dans la Liste des prix et des services en vigueur (disponible sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital). Les frais sont déterminés sur la base du solde créditeur de fin de journée et sont calculés trimestriellement.
- 8.3. Le montant des frais est variable. Les ajustements sont basés sur les variations du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne pour la facilité de dépôt (« **taux d'intérêt du dépôt** »), la différence entre les frais applicables et le taux d'intérêt du dépôt devant être prise comme base (« **ratio d'équivalence des soldes** »). Ce ratio d'équivalence des soldes est de 1 point de pourcentage.
- 8.4. Scalable Capital évalue au premier jour ouvrable bancaire de chaque mois (« **jour d'évaluation des soldes** ») le dernier taux d'intérêt sur les dépôts publié. Si le dernier taux d'intérêt de conservation publié le jour d'évaluation du solde des liquidités est inférieur au taux d'intérêt de conservation du jour d'évaluation du solde des liquidités précédent, Scalable Capital est en droit d'augmenter les frais d'un montant correspondant au maximum à la modification du taux d'intérêt de conservation. Si le dernier taux d'intérêt de conservation publié est supérieur au dernier taux d'intérêt de conservation applicable et que le ratio d'équivalence du solde convenu est dépassé, Scalable Capital est tenu de réduire les frais respectifs au moins jusqu'à ce que le ratio d'équivalence du solde soit rétabli.
- 8.5. Si Scalable Capital n'exerce pas son droit d'augmenter les frais ou ne l'exerce pas dans son intégralité, Scalable Capital peut ultérieurement compenser l'augmentation non exercée des frais à tout moment jusqu'à ce que le ratio d'équivalence du solde convenu soit rétabli. Il en va de même si le ratio d'équivalence du solde des liquidités défini à la clause 8.3 n'est pas entièrement épuisé au moment de la conclusion du Contrat Client. Si Scalable Capital n'a pas exercé précédemment ou pas entièrement son droit d'augmenter les frais, Scalable Capital doit seulement réduire les frais respectifs jusqu'à ce que le ratio d'équivalence du solde convenu soit rétabli.
- 8.6. Scalable Capital appliquera les augmentations et les diminutions des frais respectifs avec effet au premier jour du mois suivant le jour d'évaluation du solde qui conduit à l'augmentation ou à la diminution.
- 8.7. En outre, les frais de conservation peuvent être modifiés en cas de changement de modèle du Broker au moment où ce changement de modèle prend effet si un montant différent de frais de conservation s'applique pour le modèle du Broker concerné conformément à la Liste des prix et des services applicable.

8.8. Scalable Capital informe le client ou la cliente à l'avance de toute modification des frais, en mentionnant le taux d'intérêt du versement correspondant. L'information peut être fournie sur le relevé de compte.

8.9. Si Scalable Capital renonce temporairement, en tout ou en partie, aux frais, cela ne constitue pas un droit à une telle exonération à l'avenir.

9. Contre-passations et corrections d'écritures

9.1. Avant l'émission d'un relevé de solde périodique

Les inscriptions au crédit erronées sur les compte-espèces (par exemple en raison d'un IBAN erroné) peuvent être contre-passées par Scalable Capital par une écriture dite de débit avant l'émission du prochain relevé de solde périodique dans la mesure où Scalable Capital a une créance de remboursement à l'égard du client ou de la cliente (contre-passation) ; dans ce cas, le client ou la cliente ne peut pas s'opposer à l'écriture dite de débit au motif qu'une cession d'un montant équivalent à l'inscription au crédit a déjà été effectuée.

9.2. Après l'émission d'un relevé de solde périodique

Si Scalable Capital constate une inscription au crédit erronée après l'émission d'un relevé de solde périodique et si Scalable Capital a une créance de remboursement à l'égard du client ou de la cliente, il débite le compte-espèces du client ou de la cliente du montant de sa créance (inscription de correction). Si le client ou la cliente s'oppose à la correction, Scalable Capital re-crédite le compte-espèces du montant litigieux et fait valoir séparément son droit au remboursement.

9.3. Notification au client ou à la cliente ; calcul des intérêts

Scalable Capital informera immédiatement le client ou la cliente de toutes contre-passations et corrections. En ce qui concerne le calcul des intérêts, Scalable Capital procède aux inscriptions avec effet rétroactif au jour où l'inscription erronée a été effectuée.

10. Fourniture ou renforcement du collatéral

10.1. Créance de Scalable Capital relative à la fourniture du collatéral

Scalable Capital peut exiger la fourniture de collatéraux pour toutes les créances résultant de l'ensemble de la relation commerciale, même si ces créances sont conditionnelles (par exemple, une demande de remboursement des dépenses dues à l'utilisation d'une garantie assumée pour le client ou la cliente). Si le client ou la cliente a assumé la responsabilité des obligations d'un autre client ou d'une autre cliente envers Scalable Capital (par exemple en tant que garant), Scalable Capital a le droit de fournir ou d'augmenter le collatéral en ce qui concerne la dette résultant de la prise en charge de la responsabilité, mais seulement à partir du moment où la dette devient exigible.

10.2. Changements dans les risques

Si Scalable Capital s'est initialement abstenu, en tout ou en partie, d'exiger la fourniture ou l'augmentation du collatéral lorsque des créances à l'encontre du client ou de la cliente surviennent, Scalable Capital peut tout de même exiger un collatéral à une date ultérieure. Cependant, la condition préalable est que des circonstances surviennent ou soient connues qui justifient une évaluation accrue du risque des créances à l'encontre du client ou de la cliente. Cela peut être le cas, notamment si

- la situation financière du client ou de la cliente a changé défavorablement ou menace de changer, ou

- la valeur du collatéral existant s'est détériorée ou menace de se détériorer.

Le recours de Scalable Capital à des collatéraux supplémentaires n'existe pas s'il est expressément convenu que le client ou la cliente n'a pas à fournir de collatéral ou seulement des collatéraux spécifiés en détail. Pour les contrats de crédit à la consommation, Scalable Capital est en droit d'exiger que des collatéraux soient apportés ou augmentés uniquement dans la mesure où ces collatéraux sont spécifiés dans le contrat de crédit. Si le montant net du crédit dépasse 75 000 EUR, le droit de fournir ou d'augmenter le collatéral existe, même si un contrat général de crédit à la consommation conclu au sens de l'article 491 (2) du BGB ne contient pas d'informations exhaustives concernant le collatéral, ou n'en contient pas du tout.

10.3. Établissement d'un délai pour la fourniture ou l'augmentation du collatéral

Scalable Capital accordera un délai raisonnable pour la fourniture ou l'augmentation du collatéral. Si Scalable Capital a l'intention d'exercer son droit de résiliation sans préavis dans la mesure où le client ou la cliente ne remplit pas son obligation de fournir ou d'augmenter le collatéral dans les délais impartis, Scalable Capital en informera le client ou la cliente à l'avance.

11. Accord de gage en faveur de Scalable Capital

11.1. Accord sur le gage

Le client ou la cliente et Scalable Capital conviennent que Scalable Capital acquiert un droit de gage sur les titres et les objets qu'un bureau domestique (c'est-à-dire allemand) a acquis ou acquerra dans le cadre de la relation commerciale dans son intégralité. Scalable Capital acquiert également un droit de gage sur les créances que le client ou la cliente a ou pourrait avoir à l'avenir à l'encontre de Scalable Capital dans le cadre de la relation commerciale dans son intégralité (comme les soldes).

11.2. Créances garanties

Le gage sert à garantir toutes les créances existantes, futures et éventuelles découlant de l'ensemble de la relation commerciale que Scalable Capital, avec l'ensemble de ses bureaux domestiques et étrangers, est en droit d'exiger du client ou de la cliente. Si le client ou la cliente a assumé la responsabilité des obligations d'un autre client ou d'une autre cliente envers Scalable Capital (par exemple en tant que garant), le gage garantit la dette résultant de la prise en charge de la responsabilité, mais seulement à partir du moment où la dette devient exigible.

11.3. Exemptions du gage

Si des fonds ou d'autres actifs sont placés sous le contrôle de Scalable Capital à la condition qu'ils ne puissent être utilisés que dans un but déterminé, le gage ne s'étend pas à ces actifs. Il en va de même pour les actions émises par Scalable Capital (actions propres) et pour les titres que Scalable Capital détient en garde à l'étranger pour le compte du client ou de la cliente. En outre, le droit de rétention ne s'étend pas aux droits de participation aux bénéfices/certificats de participation aux bénéfices (*Genussrechte/Genussscheine*) émis par Scalable Capital, ni aux passifs subordonnés titrisés et non titrisés de Scalable Capital.

11.4. Coupon d'intérêts et de dividendes

Si des titres sont soumis au gage, le client ou la cliente n'a pas le droit d'exiger la remise des coupons d'intérêts et de dividendes afférents à ces titres.

11.5. Cessions des créances de livraison et de restitution

Le client ou la cliente cède par la présente les créances de livraison et de restitution relatives aux titres lui appartenant au moment de la conclusion du Contrat Client ou à l'avenir. Les titres conservés en dépôt à l'étranger sont également concernés. Les dispositions relatives au gage s'appliquent en conséquence.

12. Sécurités concernant les documents d'encaissement et les lettres de change escomptées

12.1. Transfert de propriété à des fins de sécurité (*Sicherungsübereignung*)

Scalable Capital acquiert la propriété, à des fins de sécurité (*Sicherungseigentum*), de toutes les lettres de change présentées à l'encaissement au moment où elles sont présentées. Scalable Capital acquiert la propriété illimitée (*uneingeschränktes Eigentum*) des lettres de change remises à l'escompte au moment de l'achat de ces effets ; si Scalable Capital débite les lettres de change remises à l'escompte sur le compte-espèces, Scalable Capital conserve la propriété de ces lettres de change à des fins de sécurité.

12.2. Cession à des fins de sécurité (*Sicherungsabtretung*)

Avec l'acquisition de la propriété des lettres de change, les créances sous-jacentes sont également transférées à Scalable Capital ; un transfert de créances a également lieu si d'autres documents sont déposés pour encaissement (par exemple, des prélèvements automatiques, des documents commerciaux).

12.3. Articles à usage spécial pour la collecte

Si des effets à collecter sont déposés auprès de Scalable Capital à la condition que leur contre-valeur ne soit utilisée que dans un but déterminé, le transfert ou la cession de propriété à des fins de sécurité ne s'étend pas à ces effets.

12.4. Créances sécurisées de Scalable Capital

La propriété transférée ou cédée à des fins de sécurité sert à garantir les créances que Scalable Capital peut faire valoir à l'égard du client ou de la cliente et qui découlent du compte-espèces du client ou de la cliente lorsque des effets sont déposés à l'encaissement ou qui résultent du re-débit d'effets impayés à l'encaissement ou d'effets de commerce escomptés. À la demande du client ou de la cliente, Scalable Capital lui transférera la propriété, à des fins de sécurité, de ces effets et des créances qui lui ont été transmises si Scalable Capital n'a pas, au moment de cette demande, de créances à garantir contre le client ou la cliente ou si Scalable Capital n'autorise pas le client ou la cliente à disposer de la valeur de ces effets avant leur paiement final.

13. Limitation du droit à la garantie et de l'obligation de libération

13.1. Limite de couverture

Scalable Capital peut exiger la constitution ou l'augmentation du collatéral jusqu'à ce que la valeur réalisable de tous les collatéraux corresponde au montant total de toutes les créances découlant de l'ensemble de la relation commerciale (« **limite de couverture** »).

13.2. Libération

Si la valeur réalisable de tous les collatéraux dépasse la limite de couverture de manière plus que temporaire, Scalable Capital libère, à la demande du client ou de la cliente, les collatéraux de son choix pour le montant dépassant la limite de couverture ; lors de la sélection des collatéraux à libérer, Scalable Capital prend en compte les intérêts légitimes du client ou de la cliente et de tout tiers ayant fourni des collatéraux pour les

obligations du client ou de la cliente. Dans ce contexte, Scalable Capital est également tenu d'exécuter les ordres du client ou de la cliente relatifs aux actifs faisant l'objet du gage (par exemple, la vente de titres, le retrait des soldes créditeurs du compte-espèces).

13.3. Accords spéciaux

Si des critères d'évaluation pour un collatéral spécifique autres que la valeur de réalisation, ou une autre limite de couverture, ou une autre limite pour la libération du collatéral ont été convenus, ces autres critères ou limites s'appliquent.

14. Réalisation du collatéral

14.1. Droit au choix de Scalable Capital

Lorsque Scalable Capital réalise un collatéral, Scalable Capital peut choisir entre plusieurs collatéraux. Lors de la réalisation des collatéraux et de la sélection des collatéraux à réaliser, Scalable Capital prend en compte les intérêts légitimes du client ou de la cliente et de tout tiers susceptible d'avoir fourni des collatéraux dans le cadre des obligations du client ou de la cliente.

14.2. Inscription au crédit des produits en vertu de la loi sur la taxe sur la valeur ajoutée

Si la transaction de réalisation est soumise à la taxe sur la valeur ajoutée, Scalable Capital fait bénéficier le client ou la cliente d'une inscription au crédit du produit, cette inscription étant considérée comme une facture pour la fourniture du collatéral et répondant aux exigences de la législation sur la taxe sur la valeur ajoutée (*Umsatzsteuerrecht*).

15. Garantie de dépôt et exercice des droits à indemnisation

15.1. Les soldes détenus sur des comptes fiduciaires omnibus sont protégés par le système de garantie des dépôts dont relève la banque fiduciaire concernée. Si Scalable Capital détient des fonds des clients et des clientes auprès de plusieurs banques fiduciaires, le solde créditeur respectif est protégé jusqu'à un montant de 100 000 EUR par banque fiduciaire. Les fonds déposés par le client ou la cliente peuvent donc régulièrement être protégés par plusieurs garanties de dépôt.

15.2. Dans certains cas, les limites de la garantie de dépôt applicables à une banque fiduciaire peuvent être dépassées par la détention de soldes sur le compte fiduciaire omnibus ouvert si le client ou la cliente détient d'autres avoirs auprès de cette banque fiduciaire. Cela signifie que le montant du solde qui dépasse le plafond de garantie des dépôts applicable n'est pas protégé par le système de garantie de dépôts concerné. Dans ce cas, le client ou la cliente supporte le risque d'insolvabilité de la banque fiduciaire. Pour plus d'informations, veuillez vous référer aux « Risques de l'Investissement » (disponibles sur <https://fr.scalable.capital/documents> ou via l'application mobiles de Scalable Capital).

15.3. Le client ou la cliente donne instruction et autorise Scalable Capital, en cas d'insolvabilité d'une banque fiduciaire ou dans tout autre cas d'indemnisation, à faire valoir les créances en fiducie du client pour l'indemnisation des dépôts remboursables auprès des systèmes de garantie de dépôts responsables de la banque fiduciaire.

15.4. Scalable Capital est également autorisé à faire valoir des créances fiduciaires pour l'indemnisation des intérêts sur les dépôts remboursables.

15.5. Scalable Capital continuera à conserver la compensation reçue conformément aux présentes Conditions Particulières : Gestion des liquidités. Si une contrepartie est perçue sous forme d'intérêts, la clause 8 s'applique en conséquence.

15.6. Si une demande d'indemnisation des intérêts sur les dépôts remboursables ne peut être revendiquée dans son intégralité, Scalable Capital peut réduire du montant manquant le total des intérêts et des autres revenus restitués.

16. Résiliation

16.1. La résiliation d'un compte-espèces s'effectue avec la résiliation de la relation commerciale pour le Broker ou pour le portefeuille respectif dans le cadre de Wealth. Il n'est pas nécessaire d'envoyer un avis de résiliation séparé.

16.2. Il n'est pas possible de résilier un compte-espèces sans mettre fin à la relation commerciale pour le Broker ou pour le portefeuille respectif dans le cadre de Wealth.

17. Fin du contrat

17.1. Fin automatique du contrat

La relation commerciale établie par les présentes Conditions Particulières : La gestion de trésorerie relative à un compte-espèces tenu pour le Broker et pour chaque portefeuille dans le cadre de Wealth prend fin automatiquement à la fin de la relation commerciale pour le Broker ou du portefeuille respectif dans le cadre de Wealth.

17.2. Maintien de la validité des autres compte-espèces

Tous les autres compte-espèces du client ou de la cliente ne sont pas affectés par la fin du contrat.

II. Conditions Particulières : Transactions sur titres

1. Exécution des ordres de négociation

Scalable Capital exécute les ordres de négociation dans le cadre du Broker ou de Wealth conformément aux dispositions des présentes Conditions Particulières : Transactions sur titres.

2. Garde de titres

Scalable Capital gère un ou plusieurs comptes-titres pour le client ou la cliente dans lesquels des titres sont détenus. Des comptes-titres distincts sont tenus pour le Broker et pour chaque portefeuille relevant de Wealth.

3. Formes de transactions sur titres

3.1. Principaux services de Réception-Transmission d'Ordres / transaction à prix fixe

Scalable Capital et le client ou la cliente concluent des transactions sur titres sous la forme des principaux services de Réception-Transmission d'Ordres (clause 3.2 ci-dessous) ou de transactions à prix fixe (clause 3.3 ci-dessous).

3.2. Principaux services de Réception-Transmission d'Ordres

Si Scalable Capital exécute des ordres d'acquisition ou de vente d'instruments financiers (« **ordres de négociation** ») passés par son client ou sa cliente en qualité d'agent de commission, Scalable Capital conclut pour le compte du client ou de la cliente une transaction d'achat ou de vente (« **transaction d'exécution** ») avec un autre participant au marché ou une contrepartie dite centrale, ou Scalable Capital engage un autre agent de commission (« **agent de commission intermédiaire** ») pour conclure une transaction d'exécution. Dans le cadre de la négociation électronique sur un marché boursier, l'ordre de négociation du client ou de la cliente peut également être exécuté directement contre Scalable Capital ou l'agent de commission intermédiaire si les conditions générales de négociation sur le marché boursier le permettent.

3.3. Transactions à prix fixe

Si Scalable Capital et le client ou la cliente conviennent d'un prix fixe ou déterminable pour une transaction individuelle (« **transaction à prix fixe** »), il s'agit d'un contrat d'achat ; Scalable Capital prend alors livraison des titres en tant qu'acheteur du client ou de la cliente ou livre les titres au client ou à la cliente en tant que vendeur. Scalable Capital facture au client ou à la cliente le prix convenu, plus des frais de règlement, le cas échéant, ainsi que les intérêts courus dans le cas d'obligations porteuses d'intérêt.

4. Politique d'exécution des transactions sur titres

Scalable Capital exécute les transactions sur titres sur la base de sa politique d'exécution applicable (Section D.). La Politique d'Exécution fait partie intégrante des présentes Conditions Particulières : Transactions sur titres. Scalable Capital est en droit de modifier la politique d'exécution conformément aux exigences des autorités de surveillance sans le consentement du client ou de la cliente. Scalable Capital informera le client ou la cliente de toute modification de la politique d'exécution (par exemple via le site web).

5. Pratiques / notifications / prix

5.1. Application des dispositions légales / pratiques / conditions commerciales

Les transactions d'exécution sont soumises aux dispositions légales et aux conditions commerciales (« **pratiques** ») applicables à la négociation de titres sur le lieu

d'exécution ; en outre, les conditions générales du partenaire contractuel de Scalable Capital s'appliquent.

5.2. Notifications

Scalable Capital informera le client ou la cliente de l'exécution de l'ordre de transaction dans les meilleurs délais. Si l'ordre du client ou de la cliente a été exécuté directement dans le cadre de la négociation électronique sur un marché boursier contre Scalable Capital ou l'agent de commission intermédiaire, aucune notification distincte n'est requise.

5.3. Prix de la transaction d'exécution / frais / dépenses

Scalable Capital facture au client ou à la cliente le prix de la transaction d'exécution ; ainsi que les frais de Scalable Capital. Toute demande de remboursement de frais que Scalable Capital pourrait avoir est régie par les dispositions légales. Les prix auxquels les ordres sont effectivement exécutés peuvent différer des données de prix affichées dans l'Espace Client. L'exécution à un certain prix ne peut être garantie.

6. Exigence d'un solde créditeur suffisant / détention de titres

Scalable Capital n'est tenu d'exécuter les ordres de négociation ou d'exercer les droits préférentiels de souscription que dans la mesure où le solde du client ou de la cliente, un crédit adossé à un titre disponible pour des transactions sur titres ou les titres détenus par le client ou la cliente sont suffisants pour l'exécution. Si Scalable Capital n'exécute pas l'ordre de négociation en tout ou en partie, Scalable Capital en informera le client ou la cliente dans les plus brefs délais.

7. Responsabilité pour l'activité de réception-transmission d'ordres principale

La Banque est responsable du bon déroulement de la transaction d'exécution par son cocontractant ou par le cocontractant de l'agent de commission intermédiaire. Jusqu'à la conclusion d'une opération d'exécution, si Scalable Capital engage un agent de commission intermédiaire, Scalable Capital n'est responsable que de l'exercice d'une diligence raisonnable dans la sélection et l'instruction de cet agent de commission intermédiaire.

8. Règlement national (en Allemagne) en règle générale

Scalable Capital règle les transactions sur titres en Allemagne, à moins que les conditions suivantes ou une convention contraire ne prévoient l'acquisition des titres à l'étranger.

9. Acquisition en Allemagne

Lors du règlement d'une transaction sur titres en Allemagne, si les titres peuvent faire l'objet d'une garde collective auprès du dépositaire central allemand (Clearstream Banking AG), Scalable Capital fournira au client ou à la cliente la copropriété de ces dépôts collectifs de titres (crédit de compte-titres collectifs - *GS-Gutschrift*). Si les titres ne sont pas éligibles à la garde collective, le client ou la cliente se voit attribuer la propriété exclusive des titres. Scalable Capital détient ces titres en garde pour le client ou la cliente, séparés de ses propres avoirs et de ceux de tiers (dépôt individuel).

10. Acquisition à l'étranger (hors Allemagne)

10.1. Accord d'acquisition

Scalable Capital acquiert des titres à l'étranger (c'est-à-dire en dehors de l'Allemagne) si

- a) Scalable Capital exécute des ordres d'achat de titres domestiques ou étrangers à l'étranger en qualité d'agent de commission, ou
- b) Scalable Capital vend des titres étrangers au client ou à la cliente, dans le cadre d'une transaction à prix fixe, qui ne sont pas négociés en Allemagne, que ce soit en bourse ou hors bourse, ou
- c) Scalable Capital exécute des ordres d'achat de titres étrangers en tant qu'agent de commission, ou vend au client ou à la cliente, dans le cadre d'une transaction à prix fixe, des titres étrangers qui, bien que négociés en bourse ou hors bourse en Allemagne, sont habituellement acquis à l'étranger.

10.2. Engagement des dépositaires intermédiaires

Scalable Capital prendra les dispositions nécessaires pour que les titres acquis à l'étranger soient conservés en garde à l'étranger. Scalable Capital fait appel à un autre dépositaire domestiques ou étranger (par exemple Clearstream Banking AG) ou confie cette garde à l'un de ses bureaux à l'étranger. La conservation des titres est soumise aux dispositions légales et aux pratiques du lieu de conservation et aux conditions applicables au(x) dépositaire(s) étranger(s).

10.3. Inscription au crédit en garde non collective

Scalable Capital, dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire et en tenant compte des intérêts du client ou de la cliente, acquiert la propriété ou la copropriété des titres ou toute autre position juridique équivalente en usage dans le pays de versement et conserve sa position juridique à titre fiduciaire pour le client ou la cliente. A cet égard, Scalable Capital émettra à l'attention du client ou de la cliente une inscription au crédit en garde non collective (*WR-Gutschrift*), en indiquant le pays étranger dans lequel les titres sont situés (« **pays de dépôt** »).

10.4. Dépôts de couverture

Scalable Capital est uniquement responsable de l'exécution des demandes de livraison du client découlant de l'inscription au crédit du client ou de la cliente en dépôt non collectif (*WR-Gutschrift*) des avoirs de couverture conservés par Scalable Capital à l'étranger. Le dépôt de couverture comprend les titres de même catégorie conservés pour le compte des clients, des clientes et de Scalable Capital dans le pays de dépôt. Le client ou la cliente qui bénéficie d'une inscription au crédit en dépôt non-collectif (*WR-Gutschrift*) doit donc supporter proportionnellement tout préjudice financier ou juridique, toute perte ou tout dommage affectant les avoirs de couverture, causé par un cas de force majeure, des émeutes, une guerre ou des événements naturels ou en raison d'autres interventions de tiers à l'étranger dont Scalable Capital n'est pas responsable ou en rapport avec des actes administratifs d'autorités domestiques ou étrangères.

10.5. Traitement de la contrepartie

Si un client ou une cliente doit supporter un préjudice, une perte ou un dommage en vertu de la clause 10.4 ci-dessus, Scalable Capital n'est pas dans l'obligation de rembourser le prix d'achat au client ou à la cliente.

11. Compte-titres

- 11.1.** Scalable Capital propose à ses clients et clientes la garde de titres sur des compte-titres conformément à la loi allemande sur la garde des titres (*Depotgesetz*) et aux dispositions suivantes.

- 11.2.** En même temps que la déclaration d'intention visant à conclure le contrat client pour le Broker ou pour Wealth, le client ou la cliente demande également l'ouverture d'un compte-titres. La conclusion du contrat avec le client ou la cliente est laissée à la discrétion de Scalable Capital.
- 11.3.** Le client ou la cliente peut transférer des titres d'autres institutions vers le compte-titres détenu chez Scalable Capital (transfert de compte-titres entrant) ou d'un compte-titres détenu chez Scalable Capital vers des comptes-titres détenus par d'autres institutions (transfert de compte-titres sortant).
- 11.4.** Dans le cas d'un transfert de compte-titres entrant, Scalable Capital se réserve le droit de ne pas assurer la garde de certains titres. Dans le cas d'un transfert de compte-titres sortant, Scalable Capital a le droit de vendre les titres existants ou de les retirer contre crédit du montant équivalent si un transfert de ces titres n'est pas possible, pas raisonnable ou pas économique. Ceci s'applique en particulier en cas de coopération insuffisante de la part du client, de la cliente ou de l'institution destinataire, de restrictions de transfert ou en cas de fractions.

12. Relevé de compte-titres

Scalable Capital délivre un relevé de compte-titres trimestriel.

13. Fractions

- 13.1.** Dans le cadre du Broker, Scalable Capital peut acquérir ou vendre des fractions d'instruments financiers au nom et pour le compte du client ou de la cliente. Scalable Capital peut restreindre la négociation électronique fractionnée à certains lieux d'exécution et à certains instruments financiers. Scalable Capital a le droit de retirer des fractions d'instruments financiers du compte-titres du client ou de la cliente et de créditer la valeur équivalente sur le compte-espèces concerné si les instruments financiers ne sont pas ou plus proposés pour la négociation fractionnée électronique.
- 13.2.** Le client ou la cliente n'acquiert pas la propriété de la fraction respective d'un instrument financier. Au contraire, le client ou la cliente est placé dans la même position économique que si il ou elle avait acquis les fractions de l'instrument financier. Le client ou la cliente ne dispose donc d'aucun droit lié à la propriété découlant des fractions (notamment les droits de participation et de vote en assemblée générale et les éventuels droits préférentiels de souscription). Le droit au transfert de propriété ou au changement de structure de possession n'existe toujours que pour une action entière d'un instrument financier. Les droits liés à la propriété, tels que l'inscription au registre des actions, ne peuvent jamais être exercés que pour le nombre total d'actions. Les fractions sont comptabilisées avec un nombre de décimales déterminé par Scalable Capital, en tenant compte des intérêts légitimes du client ou de la cliente.
- 13.3.** En ce qui concerne les revenus, le client ou la cliente est placé dans la même position économique que s'il ou elle avait également acquis la propriété des fragments respectifs. Le client ou la cliente dispose donc d'une créance à l'encontre de Scalable Capital à hauteur du revenu hypothétique qui aurait été perçu dans le cas où le client ou la cliente aurait été propriétaire de la fraction en question.

14. Remboursement de titres/renouvellement de feuilles de coupons

14.1. Titres en garde sécurisée en Allemagne

Pour les titres conservés en Allemagne, Scalable Capital assure le remboursement des coupons d'intérêts et de dividendes ainsi que des titres remboursables à leur échéance. La valeur des coupons d'intérêts et de dividendes ainsi que des titres échus de toute nature est créditée sous réserve de leur encaissement effectif par Scalable Capital,

même si les titres sont payables à Scalable Capital lui-même. Scalable Capital se procure de nouvelles feuilles de coupons d'intérêts et de dividendes (renouvellement des feuilles de coupons).

14.2. Titres en garde sécurisée à l'étranger

Dans le cas de titres conservés en dépôt à l'étranger (c'est-à-dire en dehors de l'Allemagne), les obligations susmentionnées incombent au dépositaire étranger.

14.3. Tirage et avis de remboursement des obligations

Dans le cas des obligations conservées en Allemagne, Scalable Capital surveille la date de remboursement résultant des tirages et des avis de remboursement sur la base des informations publiées dans la publication allemande des titres *Wertpapier-Mitteilungen*. Si les obligations en dépôt à l'étranger sont remboursables par tirage au sort sur la base de leur numéro de certificat (tirage au sort), Scalable Capital, à sa discrétion, attribuera au client ou à la cliente des numéros de certificat pour le tirage au sort des titres crédités sur son compte-titres ou répartira le montant attribuable à la détention de couverture entre les clients et les clientes par tirage au sort interne. Ce tirage au sort interne est effectué sous la supervision d'un contrôleur indépendant ; il peut également être effectué à l'aide d'un système de traitement électronique des données, à condition qu'un tirage au sort impartial soit garanti.

14.4. Remboursement en devise étrangère

Si les coupons d'intérêts et de dividendes ainsi que les titres échus sont remboursés dans une devise étrangère ou en unités de compte, Scalable Capital créditera le montant du remboursement sur le compte-espèces du client ou de la cliente dans cette devise, à condition que le client ou la cliente dispose d'un compte dans cette devise. Dans le cas contraire, Scalable Capital créditera le client ou la cliente en euros, sauf accord contraire.

15. Traitement des droits préférentiels de souscription/mandats/obligations convertibles

15.1. Droits préférentiels de souscription

Scalable Capital informera le client ou la cliente de l'octroi de droits préférentiels de souscription si une annonce à cet effet a été publiée dans les *Wertpapier-Mitteilungen*. Si Scalable Capital n'a pas reçu d'autres instructions du client ou de la cliente à l'expiration de l'avant-dernier jour de négociation de ces droits préférentiels de souscription, Scalable Capital vend au mieux tous les droits préférentiels de souscription domestiques appartenant au portefeuille de titres du client ou de la cliente ; Scalable Capital peut faire réaliser au mieux les droits préférentiels de souscription étrangers selon les pratiques en vigueur à l'étranger.

15.2. Droits d'option et de conversion

Scalable Capital informera le client ou la cliente de l'expiration des droits découlant des mandats ou des droits de conversion découlant des obligations convertibles, avec une demande d'instructions, si la date d'expiration a été annoncée dans les *Wertpapier-Mitteilungen*.

16. Communication d'informations

Si des informations concernant les titres du client ou de la cliente sont publiées dans les *Wertpapier-Mitteilungen* ou si Scalable Capital reçoit de telles informations de l'émetteur ou de son dépositaire étranger/dépositaire intermédiaire, Scalable Capital informera le client ou la cliente de ces informations, dans la mesure où ces informations

peuvent avoir un impact significatif sur la position juridique du client ou de la cliente et que la notification au client ou à la cliente est nécessaire pour sauvegarder les intérêts de ce dernier. En particulier, Scalable Capital fournira des informations sur

- a) les indemnités statutaires et les offres d'échange,
- b) les offres d'achat et d'échange volontaires,
- c) le processus de récupération

au client ou à la cliente. La notification peut être omise si Scalable Capital n'a pas reçu l'information en temps utile ou si les mesures à prendre par le client ou la cliente sont économiquement déraisonnables parce que les coûts encourus sont disproportionnés par rapport aux réclamations potentielles du client ou de la cliente.

17. Obligation de vérification de Scalable Capital

Scalable Capital vérifie une seule fois, sur la base des annonces faites dans les *Wertpapier-Mitteilungen* au moment du dépôt des certificats de titres, si les certificats de titres sont concernés par des avis de perte (*stop transfer*), des suspensions de paiement et autres. Scalable Capital vérifie également après le dépôt si les certificats de titres font l'objet d'une procédure d'invalidation par avis public.

18. Échange, retrait et annulation des certificats

18.1. Échange des certificats

Scalable Capital peut, sans en informer préalablement le client ou la cliente, donner suite à une demande de restitution de titres annoncée dans les *Wertpapier-Mitteilungen*, pour autant que cette restitution soit clairement dans l'intérêt du client ou de la cliente et n'implique pas une décision d'investissement (par exemple à la suite de la fusion de l'émetteur avec une autre entreprise ou si le contenu des certificats de titres est erroné). Le client ou la cliente en sera informé.

18.2. Suppression et annulation après la perte du statut de titre

Si les certificats de titres conservés pour le client ou la cliente perdent leur statut de titres en raison de l'expiration des droits titrisés, ils peuvent être retirés du compte-titres du client ou de la cliente en vue de leur annulation. Les certificats conservés en Allemagne seront mis à la disposition du client ou de la cliente sur demande, dans la mesure du possible. Le client ou la cliente est informé de la suppression, de la possibilité de remise et de l'annulation éventuelle. Si le client ou la cliente ne donne pas d'instructions, Scalable Capital peut annuler les certificats à l'expiration d'un délai de deux mois après l'envoi de la notification au client ou à la cliente.

19. Responsabilité

19.1. Garde sécurisée en Allemagne

Si les titres sont conservés en Allemagne, Scalable Capital est responsable de toute faute de la part de son personnel et de la part de ceux et celles qu'elle engage pour remplir ses obligations. Si le client ou la cliente a reçu un crédit de compte collectif de titres (*GS-Gutschrift*), Scalable Capital est également responsable de l'exécution des obligations de Clearstream Banking AG.

19.2. Garde sécurisée à l'étranger

Lorsque les titres sont conservés à l'étranger (c'est-à-dire en dehors de l'Allemagne), la responsabilité de Scalable Capital est limitée à l'exercice d'une diligence raisonnable dans la sélection et l'instruction du dépositaire étranger ou du dépositaire intermédiaire

engagé par Scalable Capital. Dans le cas d'une conservation intermédiaire par Clearstream Banking AG ou un autre dépositaire intermédiaire domestique, ainsi que dans le cas d'une conservation par un bureau étranger de Scalable Capital, Scalable Capital est responsable de toute faute commise par ces derniers.

20. Résiliation

20.1. La résiliation d'un compte-titres s'effectue avec la résiliation de la relation commerciale pour le Broker ou pour le portefeuille respectif dans le cadre de Wealth. Il n'est pas nécessaire d'envoyer un avis de résiliation séparé.

20.2. Il n'est pas possible de résilier un compte-titres sans mettre fin à la relation commerciale pour le Broker ou pour le portefeuille respectif dans le cadre de Wealth.

21. Fin du contrat

21.1. Fin automatique du contrat

La relation commerciale établie par les présentes Conditions Particulières : Les transactions sur titres relatives à un compte-titres tenu pour le Broker et pour chaque portefeuille dans le cadre de Wealth prennent fin automatiquement à la cessation de la relation commerciale pour le Broker ou du portefeuille respectif dans le cadre de Wealth.

21.2. Maintien de la validité des autres compte-titres

Tous les autres compte-titres du client ou de la cliente ne sont pas affectés par la fin du contrat.

22. Divers

22.1. Demandes d'information

Les titres étrangers qui sont acquis ou vendus à l'étranger ou qu'un client ou une cliente confie à Scalable Capital pour qu'elle en assure la garde en Allemagne ou à l'étranger sont régulièrement soumis au droit applicable dans le pays concerné. Les droits et obligations de Scalable Capital, du client ou de la cliente sont donc également déterminés par cette loi, qui peut également prévoir la divulgation du nom du client ou de la cliente. Scalable Capital fournira les informations correspondantes aux autorités étrangères dans la mesure où Scalable Capital est tenue de le faire ; Scalable Capital en informera le client ou la cliente.

22.2. Dépôts / versements

Ces Conditions Particulières : Les transactions sur titres s'appliquent également si le client ou la cliente dépose physiquement des titres domestiques ou étrangers auprès de Scalable Capital pour en assurer la garde ou si les soldes des comptes de titres sont transférés depuis un autre dépositaire. Si le client ou la cliente demande une garde à l'étranger, une inscription au crédit de la conservation non collective (*WR-Gutschrift*) lui sera délivrée conformément aux présentes Conditions Particulières : Transactions sur titres.

III. Conditions Particulières : Broker

1. Informations générales

- 1.1. Le client ou la cliente souhaite utiliser le Broker offert par Scalable Capital. Scalable Capital propose le Broker exclusivement aux personnes physiques. Le client ou la cliente peut utiliser le Broker uniquement à des fins personnelles (par exemple, la gestion de ses propres actifs). L'utilisation à des fins commerciales (telles que la négociation commerciale de titres ou la gestion commerciale d'actifs de tiers) ou d'autres activités professionnelles n'est pas autorisée.
- 1.2. La sélection des instruments financiers qui peuvent être négociés dépend, entre autres, des instruments financiers qui sont offerts sur les lieux d'exécution disponibles dans le cadre du Broker (voir la clause 5.3 ci-dessous). Ceux-ci comprennent actuellement, entre autres, les actions, les obligations, les fonds, les fonds négociés en bourse (ETF) et d'autres titres négociés en bourse qui suivent la performance d'un actif sous-jacent (*exchange traded products*, ETP, y compris les ETP crypto), ainsi que les produits dérivés (produits financiers structurés).

2. Objet du contrat

- 2.1. Scalable Capital met à la disposition du client ou de la cliente l'Espace Client de la Plateforme afin de permettre au client ou à la cliente de passer des ordres de négociation avec Scalable Capital.
- 2.2. Scalable Capital propose différents modèles du Broker impliquant des services différents, des niveaux de frais différents et/ou inclut des modalités de paiement différentes (« **Modèles du Broker** »). Le client ou la cliente est libre de choisir l'un des Modèles du Broker. Le passage à un autre Modèle du Broker peut être demandé par le client ou la cliente à tout moment dans l'Espace Client. La mise en œuvre effective du changement de modèle du Broker peut prendre plusieurs jours ouvrés.
- 2.3. Scalable Capital peut, à sa discrétion raisonnable, fixer certaines valeurs d'ordre minimum à la fois pour les ordres de négociation (individuels) et les plans d'investissement (« **Valeur d'ordre minimum** »). La valeur d'ordre minimum applicable sera affichée sur le site web et/ou dans les applications mobiles.

3. Exécution simple, gouvernance des produits, abus de marché

- 3.1. Le Broker est limité à l'exécution d'ordres de négociation (passés par le client ou la cliente) (opération d'exécution uniquement sans Evaluation du Caractère Approprié (telle que définie à la Clause 3.3 ci-dessous) pour les instruments financiers non complexes et avec Evaluation du Caractère Approprié pour tous les autres instruments financiers).
- 3.2. Dans le cas d'une d'exécution simple d'instruments financiers non complexes, les obligations légales et réglementaires de protection du client ou de la cliente sont limitées. Le client ou la cliente reçoit par la présente l'information expresse que Scalable Capital ne procède pas à une Evaluation du Caractère Approprié lors de l'acquisition ou de la vente d'instruments financiers non complexes.
- 3.3. Les ordres de négociation passés par le client ou la cliente concernant l'acquisition d'instruments financiers complexes, en revanche, nécessitent une Evaluation du Caractère Approprié préalable. Scalable Capital évalue le caractère approprié selon que le client ou la cliente est en mesure d'évaluer les risques découlant de l'instrument financier sur la base de son expérience et en examinant ses connaissances (« **Evaluation du Caractère Approprié** »). Scalable Capital se réserve le droit d'exclure le

client ou la cliente de la passation d'ordres de négociation en relation avec des instruments financiers complexes (par exemple, sur la base du résultat de l'Évaluation du Caractère Approprié). Indépendamment de toute Evaluation du Caractère Approprié effectuée, le client ou la cliente doit s'informer des risques respectifs de la transaction sur titres envisagée au moyen des informations et des notifications de risque fournis (ainsi que, le cas échéant, sur la base d'autres informations provenant des émetteurs, par exemple, document d'informations clé pour l'investisseur, ou de tiers) avant de passer un ordre de négociation.

- 3.4.** Scalable Capital est généralement tenu d'évaluer la compatibilité des instruments financiers vendus par Scalable Capital dans le cadre du Broker avec les besoins des clients et clientes, en tenant compte de ce qu'on appelle le marché cible (dans le cadre de ce que l'on appelle la gouvernance produit). Pour les instruments financiers non complexes qui sont vendus exclusivement par le biais d'une transaction d'exécution simple sans Evaluation du Caractère Approprié, Scalable Capital détermine le marché cible spécifique et fait correspondre le marché cible spécifique uniquement en ce qui concerne la catégorie de marché cible « catégorie de clients et clientes ». Pour les instruments financiers complexes qui sont vendus exclusivement par le biais d'une d'exécution simple avec une Evaluation du Caractère Approprié, Scalable Capital détermine le marché cible spécifique et fait correspondre au marché cible spécifique uniquement les catégories de marché cible « catégorie de client » et « connaissance et expérience ». Le client ou la cliente est informé de cette correspondance limitée dans chaque cas.
- 3.5.** L'intégrité des marchés financiers, les investisseurs ainsi que la confiance des investisseurs dans ces marchés sont protégés par des dispositions contre les abus de marché. C'est pourquoi, entre autres, la manipulation du marché et le délit d'initié dans les cas intentionnels constituent une infraction pénale. Scalable Capital rappelle expressément que le client ou la cliente doit se conformer à ce cadre légal lorsqu'il ou elle utilise le Broker. Scalable Capital prend des précautions pour remplir ses devoirs de détection et de surveillance dans ce contexte.

4. L'Univers de Négociation

- 4.1.** Dans le cadre du Broker, seuls les instruments financiers affichés dans l'Espace Client de la Plateforme (utilisable via le site web ou les Applications Mobiles) peuvent être achetés ou vendus (« **L'Univers de Négociation** »).
- 4.2.** Si un instrument financier acquis dans le cadre du Broker ne fait plus partie de l'Univers de Négociation dans l'intervalle, il se peut que le client ou la cliente ne puisse pas passer d'ordre de vente de ces instruments financiers dans l'Espace Client de la Plateforme. Dans ce cas, le client ou la cliente doit contacter Scalable Capital pour convenir des étapes à suivre. La vente de ces instruments financiers peut engendrer des frais supplémentaires pour Scalable Capital et/ou des tiers, ceux-ci étant à la charge du client ou de la cliente.
- 4.3.** Scalable Capital peut permettre au client ou à la cliente dans l'Espace Client d'organiser la transmission de certaines directives, déclarations et/ou autres mesures à des tiers. Il appartient au client ou à la cliente de décider si et dans quelle mesure les droits sur les titres sont exercés. Scalable Capital n'organisera l'inscription requise pour l'exercice des droits sur les titres que sur instruction expresse du client ou de la cliente.

5. Passation d'ordres de négociation

- 5.1.** Le client ou la cliente peut placer des ordres de négociation auprès de Scalable Capital soit via l'Espace client de la plateforme, soit par e-mail. Scalable Capital ne peut pas

accepter d'ordres de négociation sous une autre forme. En cas de raisons objectives (par exemple problèmes techniques, travaux de maintenance ou mises à jour), Scalable Capital se réserve le droit d'orienter le client ou la cliente vers des formes alternatives de passation d'ordres de négociation. Cependant, le client ou la cliente ne peut pas placer d'ordres de négociation auprès de Scalable Capital par téléphone. Les ordres de négociation sont traités par ordre d'arrivée.

- 5.2.** Pour passer des ordres de négociation, le client ou la cliente doit sélectionner un instrument financier à acheter ou à vendre dans l'Espace Client de la Plateforme ainsi que le nombre d'unités correspondant (y compris les fragments, le cas échéant), en tenant compte du Volume d'Ordre Minimum applicable dans chaque cas et du lieu d'exécution, le cas échéant.
- 5.3.** Scalable Capital fournit au client ou à la cliente un aperçu des frais liés à la sélection du lieu d'exécution et, le cas échéant, des données de prix en temps réel via l'écran d'ordre dans l'Espace Client. En outre, les lieux d'exécution fournissent sur leur site web des informations sur les frais, charges et coûts qui peuvent être répercutés sur le client ou la cliente (par exemple, les frais de transaction de la Réception-Transmission d'Ordres) conformément à la liste des prix et des services. La présentation, la séquence et, le cas échéant, la présélection des lieux d'exécution offerts dans le cadre de la négociation électronique dans l'écran d'ordre sont principalement basées sur le critère du meilleur résultat possible en fonction du coût total à prévoir de manière régulière. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la Politique d'exécution (section D.).
- 5.4.** En fonction de l'instrument financier, du calendrier et/ou d'autres facteurs importants, le cas échéant, un instrument financier peut être négocié sur un seul des lieux d'exécution proposés. Dans ce cas, l'ordre de négociation du client ou de la cliente comprend toujours l'instruction d'exécuter l'ordre de négociation sur le lieu d'exécution disponible.
- 5.5.** Si un instrument financier peut être négocié sur plusieurs lieux d'exécution, le client ou la cliente doit indiquer sur quel lieu d'exécution son ordre de négociation doit être exécuté. Le lieu d'exécution sélectionné peut différer de celui que Scalable Capital sélectionnerait afin d'obtenir le meilleur résultat possible, conformément à sa Politique d'exécution si aucun lieu d'exécution n'est spécifié.
- 5.6.** Le client ou la cliente peut également préciser si l'ordre de négociation doit comprendre une limite de prix (appelé « **prix limite** ») et/ou si l'ordre de négociation ne doit être placé sur le marché pour exécution que lorsqu'un seuil de prix est atteint (appelé « **prix stop** »).
- 5.7.** Afin de protéger le client ou la cliente, Scalable Capital appliquera un prix limite (la « **Limite de sécurité** ») aux ordres d'achat d'un instrument financier pour lequel le client ou la cliente n'a pas défini de prix limite. La Limite de sécurité est calculée comme le plus petit des deux montants suivants : (i) le solde créditeur total du client ou de la cliente disponible pour l'investissement divisé par le nombre d'unités à acheter et (ii) le dernier prix d'achat de l'instrument financier concerné ou, dans le cas d'ordres de négociation avec un prix stop, le prix stop de l'instrument financier concerné multiplié par la somme de 1 et d'un facteur de sécurité en pour cent. Le facteur de sécurité actuel, exprimé en pourcentage, est affiché avant de passer un ordre d'achat d'un instrument financier. La Limite de sécurité est ensuite arrondie à la quatrième (4) décimale et ajustée conformément aux tailles de pas de cotation définies en vertu du Règlement Délégué (UE) 2017/588. La Limite de sécurité est affichée au client ou à la cliente dans l'Espace Client. L'ordre de négociation a une période de validité conformément à la clause 8.2.

- 5.8.** Scalable Capital rappelle expressément que les ordres de vente d'un instrument financier ne sont pas assortis d'une Limite de sécurité. Les clients et clientes doivent choisir eux-mêmes entre la probabilité d'exécution maximale (sans limite de prix) et le prix minimal à atteindre (avec limite de prix) lors de la vente.
- 5.9.** Dans le cas d'instruments financiers liés à un sous-jacent (tels que les ETP), Scalable Capital peut permettre la saisie d'un nombre de parts, d'un prix limites ou d'un prix stop en fonction de l'actif sous-jacent. La conversion en nombre d'actions et prix de l'instrument financier est indiquée à titre indicatif sur une base continue, en fonction des cours les plus récents provenant d'un lieu d'exécution et des données d'inventaire fournies par l'émetteur de produits, et est confirmée une fois que l'ordre de transaction est instruit.
- 5.10.** Le client ou la cliente a la possibilité et l'obligation de vérifier les informations correspondantes après les avoir saisies. A cette fin, tous les détails seront à nouveau affichés au client ou à la cliente dans un aperçu séparé dans l'Espace Client. Le client ou la cliente doit ensuite appuyer sur le bouton électronique correspondant pour donner l'instruction à Scalable Capital d'exécuter l'ordre de transaction correspondant. L'ordre de négociation correspondant adressé à Scalable Capital n'est placé de manière contraignante que lorsque le client ou la cliente voit apparaître dans l'Espace client, immédiatement après avoir appuyé sur le bouton susmentionné, (i) un accusé de réception correspondant et (ii) l'ordre de négociation correspondant dans la liste des transactions.
- 5.11.** Scalable Capital accepte généralement les ordres de négociation pendant les horaires de négociation du lieu d'exécution respectif. Les lieux d'exécution fournissent des informations sur leurs horaires de négociation respectives sur leurs sites web. En outre, Scalable Capital a le droit, à sa discrétion raisonnable et à tout moment, d'adapter, de prolonger et/ou de restreindre les heures de réception des ordres de négociation.
- 5.12.** Scalable Capital n'acceptera les ordres de négociation placés par e-mail qu'après vérification avec le client ou la cliente. La vérification s'effectue par téléphone, via la boîte aux lettres, via la fonction « push » des applications mobiles, par e-mail et/ou par SMS. Le client ou la cliente recevra une confirmation par l'un des canaux de communication susmentionnés dès que l'ordre de négociation correspondant aura été accepté. Le traitement des ordres de négociation passés par e-mail (i) entre 22 heures et 8 heures, (ii) le week-end (samedi, dimanche) et (iii) les jours fériés en Bavière ne commencera pas avant le jour ouvrable bancaire suivant en Bavière. En outre, Scalable Capital a le droit, à sa discrétion raisonnable et à tout moment, d'adapter, de prolonger et/ou de restreindre les heures d'acceptation des ordres de négociation par e-mail. Scalable Capital informera le client ou la cliente de ces changements à l'avance et de manière appropriée. Par dérogation à la clause 5.7, les ordres de négociation par courrier électronique ne sont pas assortis d'une Limite de sécurité.

6. Passation d'ordres de négociation uniquement sur la base d'un solde

- 6.1.** Le client ou la cliente ne peut passer des ordres de négociation avec Scalable Capital que sur la base du solde librement disponible. Si Scalable Capital a accordé au client ou à la cliente un crédit adossé à un titre, le client ou la cliente peut également utiliser la ligne de crédit actuellement disponible, conformément aux Conditions Particulières : Crédit (section C., chapitre VI.).
- 6.2.** Si le client ou la cliente n'annule pas les ordres de négociation en attente dès lors que le solde ne dispose plus de suffisamment de couverture pour les exécuter, Scalable Capital peut, à sa discrétion raisonnable, annuler les ordres de négociation en attente.

- 6.3.** Contrairement au principe selon lequel les ordres de transaction ne sont passés que sur la base d'un solde et/ou d'une ligne de crédit disponible, Scalable Capital peut également accepter et exécuter des ordres de négociation (achats) sur la base de transactions de prélèvement SEPA qui n'ont pas encore atteint leur date de valeur (« **Instant** »). Dans le cas de l'Instant, la date de valeur est généralement antérieure ou concomitante à la date de valeur type des ordres de négociation d'instruments financiers dans l'Univers de Négociation. En raison de retards dans les opérations de paiement, de dates de valeur différentes pour certaines catégories d'instruments financiers et d'autres circonstances pertinentes, le compte-espèces peut être (davantage) à découvert. Les obligations d'approvisionner le compte-espèces, les restrictions sur la disponibilité des méthodes de paiement, ainsi que les dispositions visant à éviter les doubles débits et les emprunts involontaires s'appliquent.

7. Plans d'investissement

- 7.1.** Pour certains instruments financiers mentionnés dans l'Espace Client de la Plateforme, le client ou la cliente peut passer des ordres de négociation pour l'achat de ces instruments financiers auprès de Scalable Capital à intervalles réguliers et à des montants d'investissement fixes (« **Plans d'investissement** »). Des ordres de négociation peuvent également être passés avec l'instruction d'augmenter régulièrement le montant d'investissement d'un pourcentage spécifié jusqu'à la valeur maximale applicable de l'ordre. Le client ou la cliente peut à tout moment augmenter ou réduire le montant d'investissement ou mettre fin à un Plan d'investissement. Une modification du Plan d'investissement ne peut être prise en compte que pour une exécution ultérieure.
- 7.2.** A moins que le Plan d'investissement ne doive être exécuté sur la base du solde librement disponible, le client ou la cliente donne l'instruction d'encaisser le montant de l'épargne à l'avance par prélèvement SEPA sur un compte de référence fourni.
- 7.3.** Scalable Capital exécute en général les ordres de négociation correspondants au moment défini dans le Plan d'investissement. Le respect de ce moment au jour près ne peut être garanti et n'est pas non plus assuré. Les heures d'exécution dépendent, entre autres, de la négociabilité de l'instrument, ainsi que des soldes et des avoirs en titres actuellement disponibles. La sélection des lieux d'exécution proposés pour les plans d'investissement est principalement basée sur le critère du meilleur résultat possible en fonction du coût total à prévoir de manière régulière. En fonction de l'instrument financier, du calendrier et/ou d'autres facteurs importants, le cas échéant, un Plan d'investissement peut être exécuté sur un seul des lieux d'exécution proposés. Dans ce cas, l'ordre de négociation du client ou de la cliente comprend toujours l'instruction d'exécuter le Plan d'investissement sur le lieu d'exécution disponible. Dans ce contexte, veuillez vous référer à la Politique d'exécution (section D.).
- 7.4.** En cas de changement du numéro d'identification des titres (*Wertpapierkennnummer - WKN*)/ISIN d'un instrument financier (par exemple, en raison d'une fusion, d'un changement de nom ou d'autres circonstances), Scalable Capital peut poursuivre un Plan d'investissement existant sous ou avec un nouveau WKN/ISIN, ou mettre fin au Plan d'investissement. Une continuation du Plan d'investissement sous le nouveau WKN/ISIN ne peut être garantie et n'est pas non plus assurée. Scalable Capital informera le client ou la cliente de ce changement de WKN/ISIN et sur la continuation ou la résiliation dans l'Espace Client.

8. Période de validité des ordres de négociation

- 8.1.** Un ordre de négociation sans prix limite et sans prix stop n'est valable que pour le jour de négociation au cours duquel il est passé. Si l'ordre de négociation pour exécution le jour même n'est pas reçu à temps pour être pris en compte dans le cours normal des affaires, l'ordre de négociation expirera et ne sera pas reporté au jour de négociation suivant.
- 8.2.** Un ordre de négociation assorti d'un prix limite et/ou d'un prix stop est valable jusqu'au jour de négociation spécifié. Scalable Capital peut fixer une période de validité, qui sera publiée sur le site web.
- 8.3.** Les ordres de négociation sans prix limite et sans prix stop pour l'achat ou la vente de droits préférentiels de souscription sont valables pour une durée n'excédant pas celle de la négociation de ces droits de souscription. Les ordres de négociation correspondants, assortis d'un prix limite et/ou d'un prix stop, expirent au plus tard à la fin de l'avant-dernier jour de négociation de ces droits de souscription. La durée de validité des ordres d'achat ou de vente de droits préférentiels de souscription étrangers est déterminée selon les pratiques en vigueur dans les pays concernés. Le traitement des droits préférentiels de souscription appartenant au portefeuille de titres du client ou de la cliente le dernier jour de négociation de ces droits préférentiels de souscription est soumis à la clause 15.1 des Conditions Particulières : Transactions sur titres (section C., chapitre II.).

9. Expiration des ordres de négociation en cours

- 9.1.** En cas de paiement de dividendes, d'autres distributions, d'octroi de droits préférentiels de souscription ou d'augmentation de capital à partir des fonds de l'émetteur, les ordres de négociation en attente pour des instruments financiers sur les lieux d'exécution allemands expirent à la clôture du jour de négociation au cours duquel les instruments financiers respectifs, y compris les droits susmentionnés, ont été négociés pour la dernière fois, si les règles et règlements du lieu d'exécution prévoient l'expiration de l'ordre. En cas de modification du ratio de capital libéré des actions partiellement libérées ou de la valeur nominale des actions et en cas de fractionnement d'actions, les ordres de négociation en attente expirent à la clôture du jour de négociation précédant le jour où les actions sont cotées avec un ratio de capital libéré augmenté ou avec la valeur nominale modifiée ou avec le fractionnement d'actions.
- 9.2.** Si la détermination du prix n'est pas effectuée sur un lieu d'exécution allemand en raison de circonstances particulières affectant l'émetteur (suspension de la cotation), tous les ordres de négociation portant sur les titres concernés et devant être exécutés sur ce lieu d'exécution expirent si les conditions générales du lieu d'exécution le prévoient.
- 9.3.** Lors de l'exécution d'ordres de négociation sur des lieux d'exécution étrangers, les pratiques pertinentes des lieux d'exécution étrangers s'appliquent.
- 9.4.** Scalable Capital informera dans les meilleurs délais le client ou la cliente de l'expiration de l'ordre de négociation.

10. Exécution des ordres de négociation

La Politique d'exécution (section D.) s'applique à l'exécution des ordres de négociation.

11. Données sur les prix et cotations

- 11.1.** Scalable Capital attire expressément l'attention du client ou de la cliente sur le fait (i) que les données sur les prix affichées dans l'Espace Client de la Plateforme

représentent uniquement des cotations indicatives et non contraignantes (appelées cotations) et (ii) les autres informations pertinentes pour les ordres de négociation (telles que la valeur estimée, la valorisation des positions du compte-titres ou d'autres calculs basés sur ceux-ci) sont basées sur ces cotations indicatives et non contraignantes. Dans le cas d'instruments financiers liés à un sous-jacent (tels que les ETP), Scalable Capital peut permettre la saisie d'un nombre de parts, d'un prix limite ou d'un prix stop en fonction de l'actif sous-jacent. La conversion en nombre d'actions et prix de l'instrument financier est indiquée à titre indicatif sur une base continue, en fonction des cours les plus récents provenant d'un lieu d'exécution et des données d'inventaire fournies par l'émetteur de produits.

- 11.2.** Ces cotations sont fournies à Scalable Capital par des tiers (par exemple des lieux d'exécution ou des fournisseurs de données), de sorte que Scalable Capital n'assume aucune responsabilité envers le client ou la cliente quant à leur exactitude, leur exhaustivité et leur actualité. L'exclusion de responsabilité ne s'applique pas en cas de manquement intentionnel ou dû à une négligence grave de la part de Scalable Capital.

12. Frais et dépenses

- 12.1.** Les dispositions des Conditions Générales et de la Liste des prix et des services applicables s'appliquent.
- 12.2.** En cas de changement de modèle du Broker par le client ou la cliente, les frais payables conformément à la Liste des Prix et des Services correspondante s'appliqueront à partir du moment où le modèle du Broker nouvellement sélectionné est valide conformément à la clause 2.2 ci-dessus.
- 12.3.** Le forfait payé par le client ou la cliente en tant qu'avance annuelle (PRIME Broker) avant le changement de modèle du Broker ou la résiliation du Broker sera remboursé par Scalable Capital sur demande correspondante du client ou de la cliente par écrit au prorata de la partie de la période de facturation (année) qui n'a pas encore expiré au moment du changement de modèle du Broker ou de la résiliation du Broker, le calcul étant basé sur une année composée de 365 jours.

13. Incitations

- 13.1.** Dans le cadre du Broker, Scalable Capital peut recevoir (dans certains cas indirectement) des incitations, par exemple de la part des fournisseurs de titres (fournisseurs de produits) pour la négociation de certains titres. Il s'agit notamment de frais de vente et/ou de suivi des ventes basées sur les transactions, les volumes, les entrées de trésorerie et/ou le portefeuille. Le montant spécifique de ces incitations dans chaque cas du lieu dépend de l'instrument financier ainsi que de l'accord sous-jacent respectif.
- 13.2.** Scalable Capital peut recevoir et/ou octroyer des incitations monétaires et non monétaires de et/ou à des tiers pour l'exécution d'ordres de négociation des clients et clientes résidant en Allemagne sur certains lieux d'exécution dans le cadre du Broker.
- 13.3.** Le montant des incitations peut être déterminé sur la base de tous les clients et clientes et ne peut donc pas être attribué à une transaction individuelle ou à un client ou cliente individuel dans chaque cas.
- 13.4.** La réception de ces incitations sert à fournir une infrastructure efficace et de haute qualité pour l'acquisition et la vente d'une large gamme d'instruments financiers ainsi que des informations complètes à des prix favorables.
- 13.5.** Le client ou la cliente accepte que Scalable Capital perçoive et conserve ces incitations dans le cadre des conditions légales. À cet égard, le client ou la cliente et Scalable

Capital conviennent, en dérogation aux dispositions légales de la loi allemande sur les mandats, que le client ou la cliente n'a pas de droit à faire valoir à l'encontre de Scalable Capital pour la remise de ces incitations. Sans un tel accord, Scalable Capital, en supposant que la loi allemande sur les mandats soit applicable aux services fournis par Scalable Capital dans le cadre du Contrat client, devrait renoncer à ces incitations en faveur du client ou de la cliente.

- 13.6.** Dans l'Espace Client de la Plateforme, des informations supplémentaires sur les incitations reçues et/ou accordées par Scalable Capital seront indiquées au client ou à la cliente dans le cadre d'un ordre de négociation. Scalable Capital fournira d'autres détails à la demande du client ou de la cliente.

14. Résiliation et fin du contrat

- 14.1.** Le client ou la cliente peut résilier le Broker conformément aux dispositions des Conditions Générales (section B., clause 14). Cependant, la résiliation n'est possible que si le client ou la cliente vend d'abord tous les titres détenus sur le compte-titres concerné ou les transfère sur un autre compte-titres qui n'est pas géré par Scalable Capital.

- 14.2.** Scalable Capital peut résilier le Broker conformément aux dispositions des Conditions Générales (section B., clause 14). En cas de résiliation par Scalable Capital, le client ou la cliente est tenu-e de vendre tous les titres détenus sur le compte-titres concerné ou de les transférer sur un autre compte-titres non géré par Scalable Capital au moment où la résiliation prend effet (c'est-à-dire lorsque le contrat prend fin à l'expiration du délai de préavis).

- 14.3.** S'il reste des titres sur le compte-titres concerné après la fin du contrat (lorsque la résiliation prend effet, après le retrait ou toute autre fin de la relation d'affaires), Scalable Capital a le droit de vendre les titres. Scalable Capital avertira le client ou la cliente de la vente imminente des titres en fixant un délai de grâce d'un mois, à moins qu'un tel avertissement se révèle déraisonnable. En particulier, l'avertissement n'est pas raisonnable si le client ou la cliente refuse catégoriquement et de manière définitive de vendre ou de transférer des titres détenus sur le compte-titres concerné. Le client ou la cliente doit supporter les dépenses et les coûts liés à la vente des titres. Le produit de la vente sera alors versé sur un compte de référence du client ou de la cliente, dans les conditions prévues à la clause 14.4 ci-dessous.

- 14.4.** Dans les cas visés à la clause 14.3 ci-dessus, le client ou la cliente a l'obligation de payer des frais dont le montant est indiqué dans la Liste des prix et des services (section E.) pour le modèle du Broker le plus récent applicable au client ou à la cliente, jusqu'à ce que le compte-titres ait été entièrement liquidé par le transfert ou la vente de tous les titres du compte-titres et le paiement du produit de la vente. Scalable Capital pourra faire valoir ses droits à rémunération à partir du compte-espèces (appartenant au compte-titres concerné), les percevoir sur la base d'un prélèvement SEPA émis par le client ou la cliente ou les faire valoir à partir d'un autre compte-espèces détenu auprès de Scalable Capital.

IV. Conditions Particulières : Wealth

1. Informations générales

- 1.1.** Le client ou la cliente souhaite faire usage de la gestion de portefeuille financier proposée par Scalable Capital, c'est-à-dire la gestion discrétionnaire d'actifs investis dans des instruments financiers pour le compte de tiers.
- 1.2.** Si le client ou la cliente confie à Scalable Capital la gestion de plusieurs portefeuilles, une relation commerciale de gestion de portefeuille financier juridiquement indépendante est établie entre le client ou la cliente et Scalable Capital pour chaque portefeuille, qui est juridiquement indépendante des autres relations commerciales en ce qui concerne son existence, l'effet des faits et la fin du contrat. Des informations distinctes peuvent en partie être fournies par le client ou la cliente pour chaque portefeuille ; en outre, toute autre information fournie par le client ou la cliente est valable pour tous les portefeuilles.

2. Objet du contrat et Procuration

- 2.1.** Le client ou la cliente donne instruction à Scalable Capital de gérer le portefeuille inscrit sur le compte-titres et le compte-espèces, composé d'instruments financiers et d'un solde librement disponible (collectivement le « **Portefeuille client** ») à sa seule discrétion et sans demander d'instructions préalables. Scalable Capital peut, à sa discrétion raisonnable, fixer un certain montant d'investissement minimum (« **Montant d'Investissement Minimum** »). Le Montant d'Investissement Minimum applicable sera affiché sur le site web et/ou dans les Applications Mobiles.
- 2.2.** La gestion du portefeuille financier comprend notamment (i) l'acquisition, la vente ou toute autre forme de cession d'instruments financiers au sens de la section 1 (11) de la loi bancaire allemande (*Kreditwesengesetz - KWG*), (ii) l'exercice des droits découlant de ces instruments financiers (droits de vote, de souscription et autres) à sa propre discrétion et (iii) toutes les autres actions ainsi que les déclarations faites et reçues qui sont appropriées dans le cadre de la gestion du portefeuille financier.
- 2.3.** Scalable Capital est autorisé à représenter le client ou la cliente auprès d'autres tiers dans le cadre de la Gestion de patrimoine digitale et donc à agir au nom et pour le compte du client ou de la cliente et à ses risques (collectivement la « **Procuration** »).

3. Stratégie d'investissement, Orientations d'Investissement et Indice de référence (benchmark)

- 3.1.** Scalable Capital propose des stratégies d'investissement appropriées sur la base des informations fournies par le client ou la cliente concernant ses objectifs d'investissement, sa situation financière, ainsi que ses connaissances et son expérience (collectivement, « l'Évaluation d'Adéquation »). Le client ou la cliente peut choisir une stratégie d'investissement. Les Orientations d'Investissement énoncées à l'Annexe 1 (Orientations d'Investissement) s'appliquent à la stratégie d'investissement sélectionnée par le client ou la cliente (« Orientations d'Investissement »). Si les objectifs d'investissement du client ou de la cliente, sa situation financière et/ou d'autres circonstances étudiées dans l'Évaluation d'Adéquation changent, le client ou la cliente doit informer Scalable Capital de ces changements sans délai excessif. Si nécessaire, Scalable Capital proposera au client ou à la cliente de nouvelles stratégies d'investissement adaptées.
- 3.2.** Les choix de Scalable Capital sont bornés par les Orientations d'Investissement. Toutefois, les Orientations d'Investissement ne sont pas considérées comme dépassées si le non-respect n'est que négligeable ou temporaire. Si des écarts

significatifs par rapport aux Orientations d'Investissement se produisent en raison de fluctuations du marché, de cession par le client ou la cliente, de transferts d'avoirs et/ou d'instruments financiers vers le compte-espèces ou le compte-titres et/ou de toute autre manière, Scalable Capital prendra les mesures appropriées à sa propre discrétion pour (initialement) établir ou rétablir la conformité avec les Orientations d'Investissement dans un délai raisonnable.

- 3.3.** Scalable Capital a le droit, sans l'accord préalable du client ou de la cliente, d'apporter des modifications à une stratégie d'investissement (par exemple, modification des classes d'actifs, des instruments financiers autorisés ou des régions ou secteurs d'une stratégie d'investissement), à condition que cela ne modifie pas de manière significative le profil de risque de la stratégie d'investissement et que la stratégie d'investissement reste appropriée sur la base de l'évaluation de l'adéquation après modification. Scalable Capital en informera le client ou la cliente par écrit au moins deux mois à l'avance.
- 3.4.** L'Indice de référence (*benchmark*) spécifié dans l'Annexe 1 (Orientations d'Investissement) pour la Stratégie d'Investissement Sélectionnée est défini comme « **Indice de référence** » (*benchmark*). L'Indice de référence (*benchmark*) est uniquement destiné à l'information du client ou de la cliente et ne constitue pas une obligation, un engagement ou une garantie quant à une performance. Scalable Capital est en droit de modifier l'Indice de référence (*benchmark*) dans le cadre de la gestion du portefeuille financier et de déterminer une autre méthode de comparaison appropriée et significative. Le client ou la cliente sera informé-e d'un tel changement.
- 3.5.** Le client ou la cliente peut initier un changement de stratégie d'investissement depuis l'Espace Client de la Plateforme. Pour ce faire, le client ou la cliente devra peut-être d'abord remplir à nouveau l'Évaluation d'Adéquation. Si le client ou la cliente confirme ensuite le changement de stratégie d'investissement, Scalable Capital procédera aux ajustements correspondants du Portefeuille client pour la suite de la relation. La mise en œuvre du changement peut prendre plusieurs jours de négociation.

4. Exécution des décisions d'investissement

Scalable Capital exécute les décisions d'investissement prises pour le client ou la cliente dans le cadre de Wealth sous la forme d'ordres de négociation correspondants. La Politique d'exécution (section D.) s'applique à l'exécution des ordres de négociation.

5. Versements et retraits

- 5.1.** Si le client ou la cliente effectue des versements sur un compte-espèces appartenant à un Portefeuille client, les avoirs correspondants sont investis conformément à la stratégie d'investissement convenue une fois qu'ils ont été crédités sur le compte-espèces. L'investissement peut prendre plusieurs jours de négociation.
- 5.2.** Le retrait depuis un compte-espèces appartenant à un Portefeuille client peut prendre plusieurs jours bancaires ouvrables jusqu'à la date de valeur sur un compte de référence, par exemple parce que Scalable Capital doit d'abord s'assurer qu'il existe un solde créditeur correspondant sur le compte-espèces par le biais de ventes correspondantes d'instruments financiers à partir du compte-titres et ne peut qu'ensuite exécuter le retrait.
- 5.3.** Si le client ou la cliente demande un transfert d'instruments financier vers ou depuis le compte-titres, cela constitue une intervention matérielle dans la stratégie d'investissement sélectionnée. L'établissement ou le rétablissement de la conformité avec les Orientations d'investissement peut prendre plusieurs jours de négociation.

6. Rapports

Scalable Capital fournira au client ou à la cliente un rapport trimestriel de gestion du portefeuille financier pour le trimestre précédent. Scalable Capital informera également le client ou la cliente des pertes subies par le Portefeuille client lorsque le seuil de dépréciation spécifié à l'Annexe 1 (Orientations d'investissement) correspondant à la stratégie d'investissement sélectionnée est atteint.

7. Frais et dépenses

Les dispositions des Conditions générales (Section B.) et la Liste des prix et des services en vigueur (disponible sur le Site web ou via les Apps mobiles de Scalable Capital) s'appliquent.

8. Incitations

8.1. Il est possible que Scalable Capital reçoive des incitations de la part de sociétés de fonds, de fournisseurs de titres (fournisseurs de produits) et d'autres tiers dans le cadre de Wealth. Les dispositions suivantes s'appliquent à cet égard :

- a) Scalable Capital n'acceptera pas les incitations monétaires ou, si elles sont acceptées, les transférera sur le compte-espèces du client ou de la cliente et/ou les compensera avec les frais de gestion du portefeuille financier.
- b) Scalable Capital n'acceptera les incitations non monétaires que si elles sont mineures et si toutes les autres dispositions légales sont également respectées. En général, il s'agit d'informations sur les produits et les services, du matériel de marketing en rapport avec les nouvelles émissions, la participation à des événements spécialisés et de formation, des services d'hôtellerie dans la limite d'un seuil de *minimis* et d'autres avantages non monétaires mineurs améliorant la qualité.

Le client ou la cliente accepte que Scalable Capital conserve ces Incitations mineures non monétaires (acceptées conformément au Contrat Client et aux dispositions légales). À cet égard, le client ou la cliente et Scalable Capital conviennent, en dérogation aux dispositions légales du droit du mandat, que le client ou la cliente n'aura pas de droit à l'encontre de Scalable Capital pour la remise de ces incitations non monétaires mineures. Sans un tel accord, Scalable Capital - en supposant que le droit du mandat soit applicable aux services de Scalable Capital dans le cadre de ce contrat - devrait remettre ces incitations non monétaires mineures au client ou à la cliente.

8.2. En principe, Scalable Capital n'accorde aucune Incitation. Le cas échéant, Scalable Capital peut effectuer des paiements à des agents (en particulier des agents dits liés) pour la fourniture de la preuve de l'opportunité de conclure, ou pour la réception-transmission d'offres, d'un Contrat Client, dont le montant est calculé sur la base de la valeur des actifs investis par le client ou la cliente bénéficiant du courtage. Le client ou la cliente n'encourra pas de frais supplémentaires car ces paiements ne seront pas effectués à partir du Portefeuille client. Scalable Capital divulguera d'autres détails sur demande.

9. Résiliation et fin du contrat

9.1. Le client ou la cliente peut résilier Wealth conformément aux dispositions des Conditions générales (section B., clause 14).

9.2. Scalable Capital peut résilier Wealth conformément aux dispositions des Conditions générales (section B., clause 14). Il existe des motifs valables permettant à Scalable

Capital de procéder à une résiliation extraordinaire, en particulier (en plus de la section B., clause 14.2.2)

- a) si le client ou la cliente compromet la mise en œuvre de la stratégie d'investissement sélectionnée en donnant des instructions pour acquérir ou vendre des instruments financiers. Scalable Capital donnera au client ou à la cliente la possibilité de retirer l'ordre avant d'exercer son droit de résiliation ;
- b) si le Montant d'Investissement Minimum convenu n'est pas réglé dans un délai raisonnable ; ou
- c) si, à la suite de retraits (partiels) du Portefeuille client à l'initiative du client ou de la cliente, le montant d'investissement contenu dans le Portefeuille client tombe ou tomberait en dessous du Montant d'Investissement Minimum convenu. Scalable Capital donnera au client ou à la cliente la possibilité de rétablir le statu quo convenu par contrat avant d'exercer son droit de résiliation.

9.3. Après la fin du contrat (lorsque la résiliation prend effet, après le retrait ou toute autre résiliation de cette relation commerciale), Scalable Capital réglera toutes les transactions en cours, vendra les instruments financiers concernés et versera ensuite le solde créditeur du compte-espèces sur un compte de référence fourni pour le Portefeuille client. Le retrait peut prendre plusieurs jours ouvrés, car Scalable Capital doit généralement d'abord s'assurer qu'il existe un solde créditeur correspondant sur le compte-espèces par le biais de ventes correspondantes d'instruments financiers à partir du compte-titres et ne peut qu'ensuite exécuter le retrait.

Annexe 1 : Orientations d'Investissement

1. Informations générales

- 1.1.** Scalable Capital investira les Actifs du client ou de la cliente dans le Portefeuille conformément à la stratégie d'investissement sélectionnée, examinera régulièrement ces actifs pour s'assurer qu'ils sont conformes aux exigences de la stratégie d'investissement sélectionnée et effectuera les réaffectations appropriées.
- 1.2.** L'objectif des stratégies d'investissement est de maximiser le rendement potentiel, en tenant compte des spécifications de la stratégie d'investissement sélectionnée.
- 1.3.** Les transactions financées par le crédit et la négociation d'instruments financiers avec effet de levier ainsi que les ventes à découvert, les opérations de financement de titres ou d'autres opérations qui impliquent des exigences de marge ou des obligations de dépôt de garantie ne sont pas autorisées.
- 1.4.** Scalable Capital peut, le cas échéant, prendre en compte des contraintes et/ou des circonstances fiscales (calendrier des opérations de ventes privées, abattement pour épargnants, moins-values reportables, ordres d'exonération) dans le cadre des stratégies d'investissement.

2. Instruments financiers, classes d'actifs et risques de change

- 2.1.** Les instruments financiers qui peuvent être acquis et vendus conformément à la stratégie d'investissement sélectionnée sont indiqués dans le tableau de la stratégie d'investissement respective. Les ETF sont des fonds négociés en bourse. Les ETC sont des titres négociés en bourse qui suivent la performance de matières premières (« *Exchange-traded Commodities* »). Les autres ETP sont des fonds négociés en bourse qui suivent d'autres actifs sous-jacents, par exemple des crypto-monnaies (« *Exchange-traded Products* »).
- 2.2.** Les classes d'actifs dans lesquelles les investissements peuvent être effectués de manière indirecte, conformément à la stratégie d'investissement sélectionnée, par l'acquisition des ETF, ETC ou autres ETP correspondants, sont spécifiés dans le tableau de la stratégie d'investissement respective, y compris les spécifications de pondération. Les spécifications de pondération concernent le Portefeuille client investi dans ces classes d'actifs. En outre, Scalable Capital peut à tout moment allouer une partie des actifs du Portefeuille client à des soldes créditeurs à sa discrétion raisonnable. Outre les soldes créditeurs, il est également possible d'investir dans des ETF qui visent à suivre les indices des marchés monétaires ou des ETF obligataires qui visent à suivre des indices composés d'obligations avec une courte durée résiduelle provenant de débiteurs « *investment grade* » afin de réduire les risques de concentration ou d'obtenir un rendement approprié. La classe d'actifs « obligations » peut inclure, mais n'est pas limitée à des obligations de sociétés, des obligations d'État, des obligations collatéralisées, des obligations indexées sur l'inflation et des instruments des marchés monétaires. La classe d'actifs « actions » comprend également des actions d'entreprises immobilières telles que les REIT (Real Estate Investment Trusts), sauf indication contraire. Les matières premières peuvent inclure une large sélection de matières premières, mais aussi des métaux précieux, tels que l'or. Les crypto-monnaies peuvent inclure un panier de crypto-monnaies, mais aussi des crypto-monnaies individuelles, telles que le Bitcoin.
- 2.3.** Si les actifs sous-jacents d'un ETF et/ou ETC sont négociés dans une autre devise que l'euro, ceux-ci présentent des risques de change. Les actifs sous-jacents peuvent par exemple prendre de la valeur dans leur devise de négociation mais l'ETF ou l'ETC en euro peut néanmoins perdre de la valeur si la devise de négociation des actifs

sous-jacents se déprécie par rapport à l'euro. Ces risques de change peuvent être inhérents au cadre de Wealth.

3. Indice de référence (*benchmark*) et seuil de perte

- 3.1.** L'Indice de référence (*benchmark*) est déterminé comme un investissement significatif dans un ou plusieurs titre-s représentatif-s correspondant à leur exposition au risque respective. L'indice de référence (*benchmark*) pertinent est défini dans la colonne « Indice de référence » de la stratégie d'investissement sélectionnée dans le tableau correspondant.
- 3.2.** Le rendement de l'indice de référence (*benchmark*) pour un investissement dans un ou plusieurs des titres représentatifs est calculé de la manière suivante : Dans un premier temps, les rendements totaux (plus-values et distributions) de chacun des titres définis comme Indice de référence sont déterminés. Ensuite, des frais forfaitaires pour la gestion du compte-titres et des frais de transaction sont déduits à hauteur de 1 % par an.
- 3.3.** Le seuil de perte est de 10 % pour toutes les stratégies d'investissement. Le seuil de perte est considéré comme franchi si une dépréciation du Portefeuille client atteint le seuil de perte. Les versements et retraits ainsi que les impôts et les remboursements d'impôts ne sont pas pris en compte. Le moment de référence est le début de la période de rapport respective (c'est-à-dire le trimestre civil).

4. Monde Classique

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • Les stratégies d'investissement visent à obtenir un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, avec une allocation des actions correspondante. • Les stratégies d'investissement portent chacune le nom d'une allocation d'actions, la valeur sur laquelle repose la dénomination étant simplement représentative d'une certaine gamme d'allocations d'actions possible. 		
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input checked="" type="checkbox"/> ETC <input checked="" type="checkbox"/> Autres ETP		
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs Pondération (min / max)			Indice de référence
	Obligations	Actions	Matières premières	
World Classic 30	50 % / 80 %	20 % / 40 %	0 % / 20 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World Classic 40	40 % / 70 %	30 % / 50 %	0 % / 20 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World Classic 50	30 % / 60 %	40 % / 60 %	0 % / 20 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World Classic 60	20 % / 50 %	50 % / 70 %	0 % / 20 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World Classic 70	10 % / 40 %	60 % / 80 %	0 % / 20 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
Monde Classic 80	0 % / 30 %	70 % / 90 %	0 % / 20 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
World Classic 90	0 % / 20 %	80 % / 100 %	0 % / 20 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
World Classic 100	0 % / 10 %	90 % / 100 %	0 % / 10 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

5. World Classic plus Gold

Informations générales	Description			
	<ul style="list-style-type: none"> • Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • Les stratégies d'investissement visent à obtenir un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, avec une allocation des actions correspondante. • Les stratégies d'investissement incluent toujours, en outre, une allocation aux matières premières (notamment l'or). • Les stratégies d'investissement portent chacune le nom d'une allocation d'actions, la valeur sur laquelle repose la dénomination étant simplement représentative d'une certaine gamme d'allocations d'actions possibles. 			
	Instruments financiers			
	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input checked="" type="checkbox"/> ETC <input checked="" type="checkbox"/> Autres ETP			
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs Pondération (min / max)			Indice de référence
	Obligations	Actions	Matières premières	
World Classic Gold 30	45 % / 70 %	20 % / 40 %	0 % / 25 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World Classic Gold 40	35 % / 60 %	30 % / 50 %	0 % / 25 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World Classic Gold 50	25 % / 50 %	40 % / 60 %	0 % / 25 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World Classic Gold 60	15 % / 40 %	50 % / 70 %	0 % / 25 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World Classic Gold 70	5 % / 30 %	60 % / 80 %	0 % / 25 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
World Classic Gold 80	0 % / 20 %	70 % / 90 %	0 % / 25 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
World Classic Gold 90	0 % / 10 %	80 % / 100 %	0 % / 25 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

6. Monde ESG

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • Les stratégies d'investissement visent à obtenir un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, avec une allocation des actions correspondante. • Le respect des aspects ESG fait l'objet d'une attention particulière lors de la sélection des instruments financiers. Scalable Capital tiendra compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en plus des critères de sélection habituels (par exemple, faibles coûts, liquidité élevée et large diversification). Scalable Capital investira donc en priorité dans les instruments financiers qui prennent en considération certaines normes ESG. • Les stratégies d'investissement portent chacune le nom d'une allocation d'actions, la valeur sur laquelle repose la dénomination étant simplement représentative d'une certaine gamme d'allocations d'actions possibles. 		
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input checked="" type="checkbox"/> ETC <input type="checkbox"/> Autres ETP		
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs			Indice de référence
	Pondération (min / max)			
	Obligations	Actions	Matières premières	
World ESG 0	90 % / 100 %	0 % / 10 %	0 % / 10 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG 10	80 % / 100 %	0 % / 20 %	0 % / 10 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG 20	70 % / 90 %	10 % / 30 %	0 % / 10 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG 30	60 % / 80 %	20 % / 40 %	0 % / 10 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG 40	50 % / 70 %	30 % / 50 %	0 % / 10 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World ESG 50	40 % / 60 %	40 % / 60 %	0 % / 10 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World ESG 60	30 % / 50 %	50 % / 70 %	0 % / 10 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World ESG 70	20 % / 40 %	60 % / 80 %	0 % / 10 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
World ESG 80	10 % / 30 %	70 % / 90 %	0 % / 10 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
World ESG 90	0 % / 20 %	80 % / 100 %	0 % / 10 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

World ESG 100	0 % / 10 %	90 % / 100 %	0 % / 10 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
----------------------	------------	--------------	------------	---

7. Monde ESG plus Or

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • Les stratégies d'investissement visent à obtenir un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, avec une allocation des actions correspondante. • Le respect des aspects ESG fait l'objet d'une attention particulière lors de la sélection des instruments financiers. Scalable Capital tiendra compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en plus des critères de sélection habituels (par exemple, faibles coûts, liquidité élevée et large diversification). Scalable Capital investira donc en priorité dans les instruments financiers qui prennent en considération certaines normes ESG. • Les stratégies d'investissement incluent toujours, en outre, une allocation aux matières premières (notamment l'or). • Les stratégies d'investissement portent chacune le nom d'une allocation d'actions, la valeur sur laquelle repose la dénomination étant simplement représentative d'une certaine gamme d'allocations d'actions possibles. 		
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input checked="" type="checkbox"/> ETC <input type="checkbox"/> Autres ETP		
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs Pondération (min / max)			Indice de référence
	Obligations	Actions	Matières premières	
World ESG Gold 0	75 % / 100 %	0 % / 10 %	0 % / 20 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG Gold 10	65 % / 90 %	0 % / 20 %	0 % / 25 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG Gold 20	55 % / 80 %	10 % / 30 %	0 % / 25 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG Gold 30	45 % / 70 %	20 % / 40 %	0 % / 25 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG Gold 40	35 % / 60 %	30 % / 50 %	0 % / 25 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World ESG Gold 50	25 % / 50 %	40 % / 60 %	0 % / 25 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World ESG Gold 60	15 % / 40 %	50 % / 70 %	0 % / 25 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World ESG Gold 70	5 % / 30 %	60 % / 80 %	0 % / 25 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
World ESG Gold 80	0 % / 20 %	70 % / 90 %	0 % / 25 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

World ESG Gold 90	0 % / 10 %	80 % / 100 %	0 % / 25 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
------------------------------	------------	--------------	------------	---

8. InterestInvest

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Cette stratégie d'investissement repose sur une allocation stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • La stratégie d'investissement vise un investissement en obligations. L'accent est mis principalement sur les obligations à court et moyen terme libellées en euros et émises par des emprunteurs bénéficiant de notations de crédit Investment-Grade. 	
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input type="checkbox"/> ETC <input checked="" type="checkbox"/> Autres ETP	
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs		Indice de référence
	Pondération (min / max)		
	Obligations		
InterestInvest	100 %		Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)

9. Allweather

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Cette stratégie d'investissement repose sur une allocation stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • La stratégie d'investissement vise une large diversification parmi toutes les classes d'actifs, ayant pour objectif de modérer les fluctuations du Portefeuille client par certains éléments du Portefeuille client, dans un maximum de scénarios de marché. 		
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input checked="" type="checkbox"/> ETC <input type="checkbox"/> Autres ETP		
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs			Indice de référence
	Pondération (min / max)			
	Obligations	Actions	Matières premières	
Allweather	30 % / 50 %	30 % / 50 %	10 % / 30 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)

10. Mégatendances

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Cette stratégie d'investissement repose sur une répartition stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • L'objectif de la stratégie d'investissement est d'investir dans des sociétés en expansion issues de différents secteurs, ayant le potentiel d'influencer et de façonner considérablement l'économie et les sociétés mondiales dans le futur, appelées mégatendances. • La considération particulière de ces mégatendances se reflète dans la sélection des instruments financiers. Scalable Capital n'investira que dans des instruments financiers dont l'indice sous-jacent est aligné sur ces mégatendances. 	
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input type="checkbox"/> ETC <input type="checkbox"/> Autres ETP	
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs		Indice de référence
	Pondération (min / max)		
	Actions		
Megatrends	100 %		Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

11. Climat

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • Les stratégies d'investissement portent chacune le nom d'une allocation d'actions, la valeur sur laquelle repose la dénomination étant simplement représentative d'une certaine gamme d'allocations d'actions possibles. • Les risques environnementaux et climatiques font l'objet d'une attention particulière lors de la sélection des instruments financiers. Scalable Capital investira en priorité dans des instruments financiers dont l'indice sous-jacent accorde une importance particulière aux sociétés, ou aux émetteurs gouvernementaux, qui cherchent à réduire leurs émissions de carbone conformément à l'Accord de Paris sur le climat. 	
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input type="checkbox"/> ETC <input type="checkbox"/> Autres ETP	
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs		Indice de référence
	Pondération (min / max)		
	Obligations	Actions	
Climate 60	30 % / 50 %	50 % / 70 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
Climate 80	10 % / 30 %	70 % / 90 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
Climate 100	0 % / 10 %	90 % / 100 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

12. Valeur & Dividendes

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Cette stratégie d'investissement repose sur une allocation stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • Le facteur de valeur fait l'objet d'une considération particulière qui se reflète dans la sélection des instruments financiers. Scalable Capital investira, entre autres, dans des instruments financiers dont l'indice sous-jacent est orienté vers des sociétés fondamentalement peu valorisées. • La prise en compte particulière des entreprises qui versent des dividendes se reflète dans la sélection des instruments financiers. Scalable Capital investira, entre autres, dans des instruments financiers dont l'indice sous-jacent est orienté vers des sociétés fondamentalement peu valorisées. 	
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input type="checkbox"/> ETC <input type="checkbox"/> Autres ETP	
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs		Indice de référence
	Pondération (min / max)		
	Actions		
Valeur & Dividendes	100 %		Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

13. Value

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Cette stratégie d'investissement repose sur une répartition stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • Dans le cadre des investissements factoriels, les caractéristiques quantitatives des entreprises sont prises en compte (facteurs). Le facteur de valeur correspond aux sociétés dont la valorisation sur les marchés financiers, mesurée par des critères d'évaluation fondamentaux, est plus avantageuse que celle des autres sociétés de la même région, du même secteur ou de la même classe d'actifs générale. • Le facteur de valeur fait l'objet d'une considération particulière qui se reflète dans la sélection des instruments financiers. Scalable Capital n'investira que dans des instruments financiers dont l'indice sous-jacent est aligné sur le facteur Valeur du marché des capitaux. 	
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input type="checkbox"/> ETC <input type="checkbox"/> Autres ETP	
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs		Indice de référence
	Pondération (min / max)		
	Actions		
Value	100 %		Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

14. PIB Mondial

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Cette stratégie d'investissement repose sur une répartition stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • La pondération des pays et des régions du Portefeuille client est basée sur la performance économique régionale, le produit intérieur brut (PIB). Contrairement à la pondération basée sur la capitalisation boursière, la pondération basée sur le PIB relatif, tient compte de la véritable contribution économique des différents pays. 	
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input type="checkbox"/> ETC <input type="checkbox"/> Autres ETP	
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs		Indice de référence
	Pondération (min / max)		
	Actions		
GDP Global	100 %		Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

15. Stratégies d'Investissement basées sur la Gestion du Risque

Informati ons générale s	Description								<ul style="list-style-type: none"> • Les stratégies d'investissement basées sur la gestion des risques sont issues d'un modèle d'optimisation du portefeuille. Les possibilités de rendement et les risques de perte des différentes classes d'actifs sont pris en compte, mais aussi les interdépendances entre les classes d'actifs. • Dans le cadre de l'optimisation du portefeuille, la mesure du risque utilisée est ce que l'on appelle la valeur à risque (VaR). Les stratégies d'investissement basées sur la Gestion du Risque sont définies par la VaR pertinente et sont nommées en conséquence. • La VaR est une mesure de risque statistique largement utilisée par les banques et les compagnies d'assurance. La VaR indique le seuil de perte qui, avec une certaine probabilité, ne sera pas dépassé au cours d'une période donnée. La VaR utilisée par Scalable Capital quantifie la perte annuelle qui, avec une probabilité de 95 %, ne sera pas dépassée (VaR avec un horizon d'un an et un niveau de confiance de 95 %). Par exemple, une VaR déclarée de 12 % correspond à une probabilité de 95 % de voir la valeur du Portefeuille client ne pas perdre plus de 12 % en un an. En d'autres termes, une perte de plus de 12 % peut survenir en moyenne une année sur 20 (1/20, soit une probabilité de 5 %).
	Instruments financiers								<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input checked="" type="checkbox"/> ETC <input type="checkbox"/> Autres ETP
Stratégie d'investiss ement	Classes d'actifs							Indice de référence	
	Pondération maximale								
	Obligati ons d'État	Obligati ons collatéralis ées	Obligati ons obligati ons d'entrepri se	Action s	Immobilier	Matiè res premi ères	Avoirs		
3 % VaR	70 %	70 %	70 %	25 %	10 %	10 %	100 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)	
4 % VaR	70 %	70 %	70 %	30 %	10 %	10 %	100 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)	
5 % VaR	70 %	70 %	70 %	35 %	10 %	10 %	100 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)	
6 % VaR	70 %	70 %	70 %	40 %	10 %	10 %	100 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)	
7 % VaR	70 %	70 %	70 %	45 %	10 %	10 %	100 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)	
8 % VaR	70 %	70 %	70 %	50 %	10 %	10 %	100 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)	
9 % VaR	70 %	70 %	70 %	55 %	10 %	10 %	100 %	Conservative Portfolio	

								(ISIN : IE00BLP53M98)
10 % VaR	70 %	70 %	70 %	60 %	10 %	10 %	100 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
11 % VaR	70 %	70 %	70 %	65 %	15 %	15 %	100 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
12 % VaR	70 %	70 %	70 %	70 %	15 %	15 %	100 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
13 % VaR	70 %	70 %	70 %	75 %	15 %	15 %	100 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
14 % VaR	70 %	70 %	70 %	80 %	15 %	15 %	100 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
15 % VaR	70 %	70 %	70 %	85 %	15 %	15 %	100 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
16 % VaR	70 %	70 %	70 %	90 %	20 %	20 %	100 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
17 % VaR	70 %	70 %	70 %	90 %	20 %	20 %	100 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
18 % VaR	70 %	70 %	70 %	90 %	20 %	20 %	100 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
19 % VaR	70 %	70 %	70 %	90 %	20 %	20 %	100 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
20 % VaR	70 %	70 %	70 %	90 %	20 %	20 %	100 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
21 % VaR	70 %	70 %	70 %	90 %	25 %	25 %	100 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
22 % VaR	70 %	70 %	70 %	90 %	25 %	25 %	100 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
23 % VaR	70 %	70 %	70 %	90 %	25 %	25 %	100 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
24 % VaR	70 %	70 %	70 %	90 %	25 %	25 %	100 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
25 % VaR	70 %	70 %	70 %	90 %	25 %	25 %	100 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

16. Crypto

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Cette stratégie d'investissement repose sur une répartition stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • La stratégie d'investissement inclut toujours une allocation aux crypto-monnaies. • La pondération au sein de la classe d'actifs des crypto-monnaies et, le cas échéant, par rapport au Portefeuille client, tient compte, entre autres, du volume de transactions et de la capitalisation boursière par cryptomonnaie. 	
	Instruments financiers	<input type="checkbox"/> ETF <input type="checkbox"/> ETC <input checked="" type="checkbox"/> Autres ETP	
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs		Indice de référence
	Pondération (min / max)		
	Crypto-monnaies		
Crypto	100 %		WisdomTree Crypto Market ETP (ISIN: GB00BMTP1626)

17. World ESG plus Crypto

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Ces stratégies d'investissement reposent sur une allocation stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • Les stratégies d'investissement visent à obtenir un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, avec une allocation des actions correspondante. • Les stratégies d'investissement incluent toujours une allocation aux crypto-monnaies. La pondération au sein de la classe d'actifs des crypto-monnaies et, le cas échéant, par rapport au Portefeuille client, tient compte, entre autres, du volume de transactions et de la capitalisation boursière par cryptomonnaie. • En dehors de la classe d'actifs des crypto-monnaies, Scalable Capital investira principalement dans des instruments financiers, qui tiennent compte de certaines normes ESG (environnementales, sociales et de gouvernance). • Les stratégies d'investissement portent chacune le nom d'une allocation d'actions, la valeur sur laquelle repose la dénomination étant simplement représentative d'une certaine gamme d'allocations d'actions possibles. 			
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input checked="" type="checkbox"/> ETC <input checked="" type="checkbox"/> Autres ETP			
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs Pondération (min / max)				Indice de référence
	Obligations	Actions	Matières premières	Crypto-monnaies	
World ESG Crypto 0	75 % / 100 %	0 % / 10 %	0 % / 20 %	0 % / 20 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG Crypto 10	65 % / 90 %	0 % / 20 %	0 % / 25 %	0 % / 20 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG Crypto 20	55 % / 80 %	10 % / 30 %	0 % / 25 %	0 % / 20 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG Crypto 30	45 % / 70 %	20 % / 40 %	0 % / 25 %	0 % / 20 %	Conservative Portfolio (ISIN : IE00BLP53M98)
World ESG Crypto 40	35 % / 60 %	30 % / 50 %	0 % / 25 %	0 % / 20 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World ESG Crypto 50	25 % / 50 %	40 % / 60 %	0 % / 25 %	0 % / 20 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World ESG Crypto 60	15 % / 40 %	50 % / 70 %	0 % / 25 %	0 % / 20 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)
World ESG Crypto 70	5 % / 30 %	60 % / 80 %	0 % / 25 %	0 % / 20 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
World ESG Crypto 80	0 % / 20 %	70 % / 90 %	0 % / 25 %	0 % / 20 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)

World ESG Crypto 90	0 % / 10 %	80 % / 100 %	0 % / 20 %	0 % / 20 %	Growth Portfolio (ISIN : IE00BLLZQ805)
--------------------------------	------------	--------------	------------	------------	---

18. Allweather plus Crypto

Informations générales	Description	<ul style="list-style-type: none"> • Cette stratégie d'investissement repose sur une allocation stratégique des actifs, que Scalable Capital, à son entière discrétion, détermine, examine régulièrement et adapte si nécessaire. • La stratégie d'investissement vise une large diversification parmi toutes les classes d'actifs, ayant pour objectif de modérer les fluctuations du Portefeuille client par certains éléments du Portefeuille client, dans un maximum de scénarios de marché. • La stratégie d'investissement inclue une allocation aux crypto-monnaies. La pondération au sein de la classe d'actifs des crypto-monnaies et, le cas échéant, par rapport au Portefeuille client, tient compte, entre autres, du volume de transactions et de la capitalisation boursière par cryptomonnaie. 			
	Instruments financiers	<input checked="" type="checkbox"/> ETF <input checked="" type="checkbox"/> ETC <input checked="" type="checkbox"/> Autres ETP			
Stratégie d'investissement	Classes d'actifs				Indice de référence
	Pondération (min / max)				
	Obligations	Actions	Matières premières	Crypto-monnaies	
Allweather Crypto	30 % / 50 %	30 % / 50 %	0 % / 30 %	0 % / 25 %	Moderate Portfolio (ISIN : IE00BLLZQS08)

V. Conditions Particulières : Crédit

1. Type de crédit

- 1.1.** En concluant ce contrat de crédit (« **Contrat de Crédit** »), Scalable Capital, en tant que prêteur, accorde un crédit au titulaire d'un compte-espèces pour le Broker détenu auprès de Scalable Capital, en tant qu'emprunteur ou emprunteuse, un crédit adossé à un titre conformément aux Conditions générales et aux présentes Conditions Particulières : Crédit.
- 1.2.** L'emprunteur ou l'emprunteuse peut utiliser le crédit adossé à un titre en mettant à découvert le compte-espèces (« **facilité de découvert accordée** »).
- 1.3.** La facilité de découvert accordée est un contrat de crédit à la consommation général qui permet à l'emprunteur ou à l'emprunteuse de mettre le compte-espèces à découvert en effectuant des transactions à tout moment, sans consultation préalable, jusqu'à concurrence du montant de la facilité de découvert accordée (« **Ligne de crédit** »).

2. Ligne de crédit et montant maximum de crédit

- 2.1.** Le montant maximum de crédit (montant net du crédit) est basé sur la valeur totale du Portefeuille client de l'emprunteur ou de l'emprunteuse (composé des instruments financiers sur le compte-titres et des soldes) au moment de la demande, mais il est limité à un maximum de 100 000,00 EUR.
- 2.2.** La Ligne de crédit correspond à la valeur de prêt actuelle (telle que définie à la clause 11.4) de la garantie fournie par l'emprunteur ou l'emprunteuse en tant que constituant du gage conformément à la clause 11 ; elle est toutefois limitée par le montant maximum de crédit en accord avec la clause 2.1. La ligne de crédit actuellement disponible tient compte d'un tampon sur la valeur de prêt et de la Ligne de crédit déjà utilisée et est affichée dans l'espace client de l'emprunteuse ou de l'emprunteur.
- 2.3.** Dans la mesure où le crédit adossé à un titre utilisé par l'emprunteuse ou l'emprunteur dépasse la Ligne de crédit disponible, l'emprunteur ou l'emprunteuse doit, à la demande de Scalable Capital, rembourser le montant du crédit adossé à un titre effectivement utilisé qui dépasse la Ligne de crédit dans un délai de 14 jours ou fournir à Scalable Capital d'autres collatéraux du montant correspondant conformément à la clause 11. Cette obligation existe jusqu'à ce que la Valeur de prêt des titres mis en gage, et donc la Ligne de crédit, soit égale ou supérieure au montant du crédit adossé à un titre utilisé.

3. Restriction sur l'objet

La ligne de crédit est destinée exclusivement à la fourniture de services d'investissement. Elle ne peut pas être utilisée pour acquérir ou conserver la propriété d'un terrain ou d'un bien immobilier (y compris un bien résidentiel). Cette interdiction s'applique également à l'acquisition ou au maintien de droits équivalents à des biens immobiliers (par exemple, les droits de construction héréditaires (*Erbbaurechte*)) et à l'évitement des ventes aux enchères de biens immobiliers, y compris les ventes aux enchères de partage (*Teilungsversteigerung*).

4. Intérêts sur les crédits adossés à des titres

- 4.1.** L'emprunteuse ou l'emprunteur doit payer des intérêts pour la durée et le montant de l'utilisation effective du crédit adossé à un titre, c'est-à-dire pour le découvert effectif du compte par l'emprunteuse ou emprunteur. Les intérêts sont facturés avec le prochain relevé de solde périodique (trimestriel) et débités du compte-espèces. Hormis

les intérêts débiteurs, il n'y a pas d'autres frais pour l'utilisation du crédit adossé à un titre.

- 4.2.** Le taux d'intérêt débiteur respectif pour la facilité de découvert accordée est indiqué dans la Liste des prix et des services en vigueur (disponible sur le site web ou via les applications mobiles de Scalable Capital). Il est variable selon les dispositions suivantes.
- 4.2.1.** Les ajustements sont basés sur les variations du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne pour les opérations principales de refinancement (« **taux d'intérêt de la BCE** »), la différence entre le taux d'intérêt débiteur applicable et le taux d'intérêt de la BCE faisant office de base (« **ratio d'équivalence** »). Ce ratio d'équivalence est de 8 points de pourcentage pour la facilité de découvert accordée.
- 4.2.2.** Scalable Capital évalue au premier jour ouvrable bancaire de chaque mois (« **jour d'évaluation** ») le dernier taux d'intérêt publié par la BCE. Si le dernier taux d'intérêt de la BCE publié le jour d'évaluation est supérieur d'au moins 0,05 points de pourcentage au taux d'intérêt de la BCE du jour d'évaluation précédent, Scalable Capital est en droit d'augmenter le taux d'intérêt débiteur respectif d'un maximum correspondant à la variation du taux d'intérêt de la BCE. Si le dernier taux d'intérêt de la BCE publié est inférieur au dernier taux d'intérêt de la BCE en vigueur et que le ratio d'équivalence convenu est dépassé, Scalable Capital est tenu de réduire le taux d'intérêt débiteur respectif pour le moins jusqu'à ce que le ratio d'équivalence soit rétabli.
- 4.2.3.** Si Scalable Capital n'exerce pas son droit d'augmenter le taux d'intérêt débiteur ou ne l'exerce pas en totalité, Scalable Capital peut ultérieurement compenser l'augmentation non exercée du taux d'intérêt débiteur à tout moment jusqu'à ce que le rapport d'équivalence convenu soit rétabli. Il en va de même si le ratio d'équivalence de la facilité de découvert conformément à la clause 4.2.1 n'est pas entièrement épuisé au moment de la conclusion du contrat de crédit. Si Scalable Capital n'a auparavant pas ou pas entièrement exercé son droit d'augmenter le taux d'intérêt débiteur, il lui suffit de réduire le taux d'intérêt débiteur correspondant jusqu'à ce que le rapport d'équivalence convenu soit rétabli.
- 4.2.4.** Scalable Capital appliquera les augmentations et les diminutions du taux d'intérêt débiteur respectif avec effet au premier jour du mois suivant le jour d'évaluation qui conduit à l'augmentation ou à la diminution.
- 4.2.5.** De plus, le taux d'intérêt débiteur peut évoluer en cas de changement de modèle du Broker au moment où ce changement de modèle du Broker prend effet si un taux d'intérêt débiteur différent s'applique pour le modèle du Broker concerné conformément à la Liste des prix et des services en vigueur.
- 4.2.6.** Scalable Capital informe l'emprunteur ou l'emprunteuse à l'avance de toute modification du taux d'intérêt débiteur, en mentionnant le taux d'intérêt respectif de la BCE. L'information peut être fournie sur le relevé de compte.

5. Intérêts débiteurs (coûts totaux)

Le montant des intérêts débiteurs à payer est déterminé par le montant et la durée de l'utilisation de la Ligne de crédit et est calculé sur la base du taux d'intérêt débiteur applicable. Hormis les intérêts débiteurs, aucun autre coût n'est encouru.

6. Intérêt moratoire

- 6.1.** Si l'emprunteur ou l'emprunteuse ne respecte pas ses obligations de paiement au titre du contrat de crédit, il ou elle est redevable d'intérêts de retard au taux d'intérêt moratoire légal. Des obligations de paiement peuvent survenir, par exemple si Scalable Capital met fin au Contrat de crédit intégralement ou partiellement. Le taux d'intérêt

moratoire est de 5 points de pourcentage au-dessus du taux d'intérêt de base par an (article 288 (1) du code civil allemand). Le taux d'intérêt de base est fixé par la Deutsche Bundesbank le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année et est publié par la Deutsche Bundesbank au Journal fédéral allemand (*Bundesanzeiger*) et sur son site web (www.bundesbank.de). Sur demande, Scalable Capital fournira le taux d'intérêt moratoire actuel et le taux d'intérêt de base.

6.2. Dans certains cas, Scalable Capital peut démontrer une perte plus élevée ou l'emprunteur ou l'emprunteuse peut démontrer une perte plus faible. Dans ce cas, Scalable Capital a droit à une compensation à hauteur du montant prouvé.

7. Droit de rétractation de l'emprunteur ou de l'emprunteuse en cas d'octroi d'une facilité de découvert

Lors de la conclusion du contrat de crédit, l'emprunteur ou l'emprunteuse dispose d'un droit de rétractation, dont il est informé ci-dessous. Si plusieurs personnes (plus d'une) disposent d'un droit de rétractation, chacune d'entre elles dispose d'un droit de rétractation. La notification de droit de rétractation est abordée dans la clause 5 de l'information européenne sur le crédit à la consommation concernant les facilités de découvert (section A., chapitre VIII.).

8. Droit de l'emprunteur ou de l'emprunteuse à rembourser le crédit adossé à un titre à tout moment

L'emprunteur ou l'emprunteuse peut à tout moment s'acquitter de ses obligations au titre du contrat de crédit, en totalité ou en partie. En particulier, l'emprunteur ou l'emprunteuse peut rembourser le crédit adossé à un titre utilisé en totalité ou en partie en effectuant des paiements sur le compte-espèces. Il n'y a pas de frais de remboursement anticipé.

9. Durée du contrat

La durée du crédit adossé à un titre n'est pas limitée.

10. Résiliation du contrat de crédit

10.1. Droits de résiliation de l'emprunteuse ou de l'emprunteur

L'emprunteur ou l'emprunteuse peut résilier le Contrat de Crédit, en tout ou en partie, sans préavis.

10.2. Droits de résiliation de Scalable Capital

10.2.1. Scalable Capital peut résilier le Contrat de Crédit, en tout ou en partie, sans préavis.

10.2.2. Résiliation en cas d'évaluation incorrecte de la solvabilité

Scalable Capital ne peut pas résilier le contrat de crédit au seul motif que les informations fournies par l'emprunteur ou l'emprunteuse avant la conclusion du contrat étaient incomplètes ou que l'évaluation de la solvabilité de l'emprunteur ou de l'emprunteuse n'a pas été conduite correctement ; ceci ne s'applique pas si l'évaluation de la solvabilité a été déficiente parce que l'emprunteur ou l'emprunteuse a sciemment retenu ou falsifié des informations pertinentes pour permettre à Scalable Capital d'effectuer l'évaluation de la solvabilité.

10.3. Forme de résiliation

La résiliation doit être faite par écrit. En outre, l'emprunteur ou l'emprunteuse peut résilier la relation commerciale depuis l'Espace Client de la Plateforme.

10.4. Règlement en cas de résiliation

Lors de l'exercice du droit de résiliation, Scalable Capital tiendra compte des intérêts légitimes de l'emprunteur ou de l'emprunteuse. En cas de résiliation par Scalable Capital sans préavis, Scalable Capital accordera à l'emprunteuse ou à l'emprunteur un délai raisonnable pour rembourser le crédit adossé à un titre.

11. Collatéral

11.1. Les dispositions de la présente clause 11 complètent les dispositions de la clause 11 des Conditions Particulières : Gestion des liquidités (section C., chapitre I.). En cas de contradiction entre les dispositions de la présente clause 11 et celles de la clause 11 des Conditions Particulières : Gestion des liquidités (section C., chapitre I.), les dispositions de la présente clause 11 prévalent.

11.2. Actifs mis en gage

11.2.1. Mise en gage de titres

L'emprunteur ou l'emprunteuse met en gage les titres détenus sur le compte-titres ouvert auprès de Scalable Capital au moment de la conclusion du Contrat de Crédit ou à l'avenir. Le gage s'étend également aux coupons d'intérêts et de dividendes et aux coupons de renouvellement (*Erneuerungsscheine*) ainsi qu'aux droits préférentiels de souscription et aux actions d'ajustement (*Berichtigungsaktien*) liés aux actions.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par le gage

- titres en dépôt à l'étranger (c'est-à-dire en dehors de l'Allemagne) (sous réserve de la section 11.2.2),
- actions émises par Scalable Capital lui-même, droits de participation aux bénéfiques, certificats de participation aux bénéfiques et engagements subordonnés titrisés et non titrisés de Scalable Capital.

11.2.2. Cession des créances de livraison et de restitution

L'emprunteur ou l'emprunteuse cède par la présente les créances de livraison et de restitution relatives aux titres lui appartenant au moment de la conclusion du contrat de crédit ou à l'avenir. Les titres conservés en dépôt à l'étranger sont également concernés.

11.2.3. Instruments d'ordre

Les instruments d'ordre détenus dans le compte-titres sont pourvus d'un endossement en blanc de la part de l'emprunteur ou de l'emprunteuse.

11.3. Objectif de sécurité

Le gage sert à garantir toutes les créances actuelles et futures, conditionnelles ou inconditionnelles, que Scalable Capital peut faire valoir à l'encontre de l'emprunteur ou de l'emprunteuse en vertu du contrat de crédit.

Si le Contrat de Crédit est nul, contesté, retiré ou, pour d'autres raisons, inefficace ou inapplicable, toutes les créances contractuelles et légales de Scalable Capital à l'encontre de l'emprunteur ou de l'emprunteuse sont également garanties.

11.4. Valeur de prêt

Scalable Capital calcule une Valeur de prêt sur la base des actifs mis en gage au sens de la clause 11.2 et conformément au tableau des taux de prêt en vigueur (disponible sur le site web de Scalable Capital). Pour calculer la Valeur de prêt, Scalable Capital applique des réductions liées au risque qui peuvent résulter des risques de concentration au niveau du portefeuille ou des risques individuels au niveau de l'actif mis en gage. Les titres qui ne figurent pas dans le tableau des taux débiteurs se voient

attribuer un taux débiteur de 0 %. Scalable Capital est autorisée à modifier les taux de prêt, l'évaluation des actifs mis en gage et le calcul de la Valeur de prêt avec effet pour l'avenir si la loi sur le contrôle bancaire l'exige.

12. Réalisation du collatéral

12.1. Scalable Capital est en droit de réaliser les actifs mis en gage si l'emprunteuse ou l'emprunteur est en défaut de paiement des créances garanties par le gage conformément à la clause 11. C'est également le cas si l'emprunteuse ou l'emprunteur ne paie pas le montant exigé conformément à la clause 2.3 ou ne fournit pas de garantie additionnelle d'un montant correspondant dans un délai de 14 jours. Scalable Capital ne réalisera les actifs mis en gage que dans la mesure nécessaire pour satisfaire les créances en souffrance. Lors de la sélection et de la réalisation des actifs mis en gage, Scalable Capital tiendra compte des intérêts de l'emprunteur ou de l'emprunteuse.

12.2. Scalable Capital avertira l'emprunteuse ou l'emprunteur de la réalisation imminente des actifs mis en gage en fixant un délai de grâce d'un mois, à moins qu'un tel avertissement se révèle déraisonnable. L'avertissement peut déjà être fait dans la demande de remboursement ou de constitution de collatéral supplémentaire conformément à la clause 2.3 phrase 1. En particulier, l'avertissement n'est pas raisonnable si l'emprunteur ou l'emprunteuse refuse catégoriquement et de manière définitive d'effectuer les paiements dus.

12.3. L'emprunteur ou l'emprunteuse doit supporter les dépenses et les coûts liés à la réalisation du collatéral fourni. Ces dépenses et coûts seront débités depuis le compte-espèces.

13. Restitution, libération du collatéral

13.1. Les dispositions de la présente clause 13 prévalent sur celles de la clause 13 des Conditions Particulières : Gestion des liquidités (section C., chapitre I.).

13.2. Après avoir satisfait ses créances garanties par le gage, Scalable Capital doit restituer à l'emprunteuse ou à l'emprunteur les actifs gagés et tout produit excédentaire provenant de la réalisation. Cette disposition ne s'applique pas si un tiers a droit aux actifs mis en gage.

13.3. Même avant que ses créances garanties par le gage n'aient été entièrement satisfaites, Scalable Capital est tenu, sur demande, de libérer les actifs qui lui ont été donnés en gage ainsi que tout autre collatéral à sa discrétion au titulaire du compte (ou, si la garantie est fournie par un tiers, à ce tiers) en tout ou en partie si la Valeur de Prêt de tous ces collatéraux dépasse

110 %

des créances garanties de Scalable Capital sur une base plus que temporaire.

Lors de la sélection du collatéral à libérer, Scalable Capital prendra en compte les intérêts légitimes de l'emprunteur ou de l'emprunteuse.

14. Notification de l'emprunteur ou de l'emprunteuse en cas d'octroi d'une facilité de découvert

Scalable Capital est tenu de notifier à l'emprunteur ou à l'emprunteuse, à intervalles réguliers, les informations suivantes relatives à l'accord de crédit lors de l'utilisation de la ligne de crédit :

- a) la période exacte à laquelle les informations se rapportent ;

- b) la date et le montant du crédit utilisé par l'emprunteur ou l'emprunteuse au cours de cette période ;
- c) le solde et la date de la notification précédente ;
- d) le nouveau solde ;
- e) la date et le montant des remboursements effectués par l'emprunteur ou l'emprunteuse ;
- f) le taux d'intérêt débiteur appliqué.

Ces informations peuvent apparaître sur le relevé de compte.

15. Conseiller l'emprunteur ou l'emprunteuse

15.1. Si le crédit adossé à un titre utilisé dans le cadre d'une facilité de découvert dépasse en moyenne 75 % du montant maximum de crédit convenu de manière ininterrompue sur une période de trois relevés de compte consécutifs, c'est-à-dire six mois, Scalable Capital fournira à l'emprunteur ou à l'emprunteuse des conseils sur les alternatives rentables possibles à l'utilisation de la facilité de découvert et sur les conséquences possibles d'un nouveau découvert et, si nécessaire, renverra l'emprunteur ou l'emprunteuse à des services de conseil appropriés par écrit.

15.2. Le conseil prend la forme d'une conversation personnelle, pour laquelle des moyens de communication à distance (par exemple le téléphone) peuvent être utilisés. Si l'emprunteur ou l'emprunteuse n'accepte pas l'offre de conseil ou si un accord pour un produit financier approprié et plus rentable n'est pas conclu, Scalable Capital offrira à nouveau des conseils si les circonstances énoncées dans la clause 15.1 se produisent à nouveau, à moins que l'emprunteur ou l'emprunteuse n'ait expressément déclaré ne pas souhaiter recevoir d'autres offres de conseil correspondantes.

D. Politique d'Exécution

1. Champ d'application

- 1.1. Cette Politique d'Exécution décrit les canaux et lieux d'exécution par lesquels Scalable Capital exécute les ordres de négociation pour les clients particuliers et les clientes particulières des différents types d'instruments financiers. Selon l'analyse réalisée par Scalable Capital, ces canaux et lieux d'exécution conduisent généralement à la meilleure exécution possible pour le client ou la cliente. Toutefois, cela ne signifie pas que le meilleur résultat possible sera obtenu pour chaque ordre individuel dans chaque cas spécifique.
- 1.2. Cette Politique d'Exécution s'applique à l'exécution des ordres de négociation dans le cadre de l'activité du Broker et de Wealth.

2. Exécution des ordres de négociation

- 2.1. Scalable Capital exécute des ordres de négociation par le biais des principaux services de Réception-Transmission d'Ordres ou de transactions à prix fixe.
- 2.2. Activité de réception-transmission d'ordres principale signifie que Scalable Capital exécute les ordres de négociation en son nom propre pour le compte du client ou de la cliente.
- 2.3. Transaction à prix fixe signifie que Scalable Capital exécute des ordres de négociation en tant qu'acheteur ou vendeur d'instruments financiers pour le compte du client ou de la cliente, à un prix fixe ou déterminable pour son propre compte. Scalable Capital facture au client ou à la cliente le prix convenu, plus des frais de règlement, le cas échéant, et, dans le cas d'obligations portant intérêt, les intérêts courus.

3. Combinaison des ordres de négociation

Scalable Capital peut combiner des ordres de transaction pour différents clients et clientes (« **Ordre Collectif** »). Les Ordres Collectifs permettent une négociation efficace en termes de coûts des titres et sont donc en principe également avantageux pour le client ou la cliente. Cependant, les Ordres Collectifs peuvent également être désavantageux pour le client ou la cliente individuel. Ils peuvent, par exemple, avoir un impact négatif sur les prix du marché ou conduire à une allocation réduite pour le client ou la cliente individuel en raison d'une valeur d'ordres trop importante. Dans ce dernier cas, Scalable Capital a établi des règles pour une allocation correcte des ordres.

4. Engagement des agents de commission intermédiaires

Scalable Capital peut charger un ou plusieurs agents de commission intermédiaires d'exécuter un ordre de négociation dans le cadre d'activités de courtier principal. Scalable Capital remplit son obligation de meilleure exécution possible en faisant preuve de diligence dans la sélection des agents de commission intermédiaires.

5. Critères de détermination de la meilleure exécution possible

5.1. Critères d'exécution et pondération

Pour déterminer cette politique d'exécution, Scalable Capital a pris en compte les critères suivants, avec la pondération indiquée dans chaque cas :

Critères d'exécution	Pondération
Prix de l'instrument financier	Principaux critères
Tous les coûts liés à l'exécution de l'ordre	
Rapidité d'exécution des ordres	Critères supplémentaires
Probabilité d'exécution et de règlement	
L'importance et la nature de l'exécution de l'ordre	
Toutes les autres considérations pertinentes pour l'exécution de l'ordre	

5.2. Signification des critères

a) Prix de l'instrument financier

Il s'agit du prix auquel l'instrument financier peut être acquis ou vendu. La qualité des prix d'un lieu de négociation est fortement influencée par sa liquidité, mais aussi par la structure de son processus de fixation des prix. Le type de processus de fixation des prix dépend, par exemple, du fait que le prix est déterminé par adjudication ou par l'intermédiaire d'un acteur neutre du marché, par exemple un courtier principal (marché dirigé par les ordres) ou qu'un teneur de marché est impliqué (marché dirigé par les cotations).

Les écarts, c'est-à-dire la différence entre le prix le plus élevé offert à l'achat et le prix le plus bas offert à la vente, ainsi que le volume d'ordres négociables et donc la liquidité du marché, sont utilisés comme indicateurs de la qualité des prix.

b) Tous les coûts liés à l'exécution de l'ordre

Les coûts liés à l'exécution de l'ordre comprennent, par exemple, les frais, les coûts de négociation et de transaction dépendant du lieu d'exécution, les frais d'accès ainsi que les frais de compensation et de règlement. Avec le prix de l'instrument financier, ils forment le « **Coût Total** ».

c) Rapidité d'exécution des ordres

Il s'agit de la période qui s'écoule entre la réception de l'ordre de transaction et le moment où il peut être exécuté sur le lieu de négociation. La vitesse d'un lieu de négociation est largement déterminée par son modèle de marché.

d) Probabilité d'exécution et de règlement

La probabilité d'exécution désigne la probabilité qu'un ordre d'une taille donnée soit effectivement exécuté sur un lieu de négociation. La probabilité d'exécution

dépend principalement de la liquidité de la plateforme de négociation et est également influencée par le modèle de marché existant.

- e) L'importance et la nature de l'exécution de l'ordre

Au moment de passer un ordre, le client ou la cliente peut spécifier différents types d'ordres (par exemple, ordres de marché ou à cours limité, ordres stop-loss ou stop-buy). Par conséquent, seuls les lieux d'exécution qui offrent le type d'ordre correspondant sont pris en compte.

- f) Toutes les autres considérations pertinentes pour l'exécution de l'ordre

Parmi les autres considérations pertinentes figurent, entre autres, les horaires de négociation, le suivi des transactions, la gestion des plaintes, l'information des clients et des clientes, les coupe-circuits, la diversification, le risque de contrepartie, l'influence sur le marché, la compensation et le règlement.

5.3. Pondération des critères

La pondération des critères susmentionnés a été déterminée par Scalable Capital de manière à ce que le meilleur résultat possible pour le client ou la cliente soit basé sur le coût total. Par conséquent, le prix de l'instrument financier et les coûts associés à l'exécution de l'ordre sont utilisés comme critères principaux. Si cela n'indique pas clairement un lieu de négociation privilégié, les critères supplémentaires sont utilisés.

5.4. Lieux d'exécution

Les lieux d'exécution suivants sont disponibles pour l'exécution des ordres :

- a) Bourse européenne des investisseurs (« **EIX** ») : EIX est une plateforme de négociation de la Bourse de Hanovre (*Niedersächsische Börse zu Hannover, An der Börse 2, 30159 Hanovre, Allemagne*).
- b) gettex : Il s'agit de la plateforme de négociation de la Bourse de Munich (*Bayerische Börse AG, Karolinenplatz 6, 80333 Munich, Allemagne*).
- c) Xetra® : Il s'agit de la plateforme de négociation de la Bourse de Francfort (*Deutsche Börse AG, 60485 Francfort-sur-le-Main, Allemagne*).
- d) Scalable Capital peut offrir au client ou à la cliente la possibilité de choisir d'autres lieux d'exécution pour l'exécution d'un ordre de négociation spécifique.
- e) De plus, les ordres de négociation peuvent également être exécutés en dehors des lieux de négociation dans le cadre d'une négociation de gré à gré, conformément à la clause 6 ci-dessous.

Étant donné que Scalable Capital cherche à exécuter les ordres de négociation de façon efficace et rentable à des conditions intéressantes pour le client ou la cliente, les lieux d'exécution proposés sont à la disposition du client ou de la cliente. Ceci est conforme à l'exigence d'obtenir le meilleur résultat possible pour le client ou la cliente. En fonction de l'instrument financier, du moment et/ou d'autres facteurs importants, un ou plusieurs des lieux d'exécution proposés peuvent, le cas échéant, ne pas être disponibles, n'être disponibles que dans le cadre d'une négociation électronique ou n'être disponibles que si un ordre de négociation est passé par e-mail. Le choix des lieux d'exécution permet à Scalable Capital de réduire ses dépenses et ses coûts (notamment les frais et charges du lieu d'exécution, les frais de compensation et de règlement et les autres frais payés à des tiers dans le cadre de l'exécution de l'ordre) afin de maintenir le coût total à un niveau aussi bas que possible au profit du client ou de la cliente.

6. Exécution en dehors des lieux de négociation

- 6.1.** En règle générale, Scalable Capital peut également exécuter des ordres de négociation en dehors des lieux de négociation, dans le cadre de ce que l'on appelle la « négociation de gré à gré » (négociation *over the counter* ou « **négociation OTC** »). La négociation OTC s'effectue également sous la forme de transactions à prix fixe ou de compensation d'ordres d'achat et de vente d'un même instrument financier.
- 6.2.** Scalable Capital remplit son obligation de meilleure exécution possible en dehors des lieux de négociation notamment en utilisant des données de marché pour estimer le prix de l'instrument financier et, si possible, en le comparant aux prix d'instruments financiers similaires ou comparables. Scalable Capital examinera régulièrement si les prix qu'il fixe dans les transactions à prix fixe sont appropriés.
- 6.3.** Le client ou la cliente consent à l'exécution des ordres de négociation sur le marché OTC.

7. Priorité de l'instruction du client ou de la cliente

Si le client ou la cliente indique à Scalable Capital sur quel lieu d'exécution proposé par Scalable Capital l'ordre de négociation doit être exécuté, cette instruction prévaut sur les autres dispositions de la présente politique d'exécution. Si Scalable Capital exécute l'ordre de négociation conformément aux instructions, Scalable Capital remplit son obligation de meilleure exécution possible. Ceci s'applique même si un meilleur résultat aurait été obtenu en appliquant les autres dispositions de la présente Politique d'Exécution de Scalable Capital.

8. Divers

- 8.1.** Dans le cadre de la Réception-Transmission d'Ordres, Scalable Capital peut acquérir ou vendre des fragments de certains instruments financiers pour le compte du client ou de la cliente. Scalable Capital peut restreindre la négociation fractionnée à certains lieux d'exécution. La négociation fractionnée électronique dans le cadre des plans d'investissement est possible sur le lieu d'exécution prévu à la clause 5.4 a).
- 8.2.** En raison de défaillances du système, de perturbations du marché ou de conditions de marché exceptionnelles, il peut être nécessaire de s'écarter de cette Politique d'Exécution dans de rares circonstances. Même dans ces circonstances, Scalable Capital est tenu d'agir dans le meilleur intérêt de ses clients et clientes.
- 8.3.** Scalable Capital examine régulièrement la qualité d'exécution pour s'assurer que les ordres de négociation sont exécutés pour obtenir le meilleur résultat possible. Scalable Capital utilise des systèmes internes et externes pour examiner la qualité d'exécution.
- 8.4.** La Politique d'Exécution est revue par Scalable Capital au moins une fois par an. Une révision aura également lieu si Scalable Capital prend connaissance d'un changement matériel qui pourrait avoir pour conséquence qu'une exécution avec le meilleur résultat possible ne soit plus garantie.

E. Liste des prix et des services

I. Compte

Gestion des comptes	0,00 EUR
Intérêts sur les soldes	Intérêts variables sur les soldes, calculés trimestriellement. Vous pouvez trouver les taux d'intérêt applicables aux soldes sur le site web et via les applications mobiles de Scalable Capital.
Gestion des liquidités	Frais de gestion des liquidités, calculés trimestriellement. Vous pouvez trouver les frais applicables sur le site web et/ou via les applications mobiles de Scalable Capital.
Garantie de dépôt	Les dépôts sont protégés par la garantie légale des dépôts jusqu'à un montant de 100 000 EUR par déposant et par banque. De plus amples informations peuvent être trouvées dans les fiches d'information de chaque banque fiduciaire, mises à disposition par Scalable Capital sur son site web.

II. Compte-titres

Gestion des compte-titres	0,00 EUR
Transfert de titres	0,00 EUR plus les frais de tiers encourus
Exercice de produits dérivés, de droits de participation aux bénéfices/de bons de participation aux bénéfices, de droits préférentiels de conversion ou de souscription	9,99 EUR plus les frais de tiers encourus
Admission à l'assemblée générale annuelle (le cas échéant, y compris l'inscription au registre des noms)	9,99 EUR plus les frais de tiers encourus, TVA incluse
Changement de dépositaire, de pays ou de type de dépôt	24,99 EUR plus les frais de tiers encourus

III. Broker

Frais pour les Principaux services de Réception-Transmission d'Ordres	FREE Broker	PRIME Broker	PRIME+ Broker
--	--------------------	---------------------	----------------------

Frais forfaitaires	récurrent		0,00 EUR	2,99 EUR par mois / 35,88 EUR par an facturé annuellement à l'avance	4,99 EUR par mois facturé mensuellement à l'avance
	par exécution du plan d'investissement		0,00 EUR		
Actions, ETF, ETC ou autres ETP	par ordre de négociation individuel	sur EIX et gettex	0,99 EUR	0,00 EUR pour les ordres à partir de 250 EUR 0,99 EUR pour les volumes d'ordres inférieurs à 250 EUR	
		sur autres lieux d'exécution allemands	jusqu'à 3,99 EUR + Frais du lieu de négociation jusqu'à 0,01 %, minimum jusqu'à 1,50 EUR		
Crypto ETP	par exécution du plan d'investissement		0,00 EUR + 0,99 % de majoration pour écart	0,00 EUR + 0,69 % de majoration pour écart	
	par ordre de négociation individuel	sur EIX et gettex	0,99 EUR + 0,99 % de majoration pour écart	0,00 EUR pour les ordres à partir de 250 EUR 0,99 EUR pour les volumes d'ordres inférieurs à 250 EUR + 0,69 % de supplément de spread	
		sur autres lieux d'exécution allemands	jusqu'à 3,99 EUR + 0,99 % de supplément de spread + Frais du lieu de négociation jusqu'à 0,01 %, minimum jusqu'à 1,50 EUR		
Fonds commun de placement (hors ETF)	par exécution du plan d'investissement		0,00 EUR + jusqu'à 5 % de supplément pour le fonds		
	par ordre de négociation individuel	sur EIX et gettex	0,99 EUR	0,00 EUR pour les ordres à partir de 250 EUR 0,99 EUR pour les ordres inférieurs à 250 EUR	

			+ jusqu'à 5 % de supplément pour le fonds	+ jusqu'à 5 % de supplément pour le fonds	
		sur autres lieux d'exécution allemands	jusqu'à 3,99 EUR + jusqu'à 5 % de supplément pour le fonds + Frais du lieu de négociation jusqu'à 0,01 %, minimum jusqu'à 1,50 EUR		
Produits dérivés	par ordre de négociation individuel		jusqu'à 9,99 EUR + jusqu'à 0,99 % de supplément de spread		
	Pour les produits dérivés marqués « PRIME » (produits dérivés PRIME), les conditions spéciales suivantes s'appliquent jusqu'à nouvel ordre. Ces conditions spéciales peuvent être modifiées ou annulées sans préavis.				
	par ordre de négociation individuel	sur gettex	0,99 EUR	0,00 EUR pour les ordres à partir de 250 EUR 0,99 EUR pour les ordres inférieurs à 250 EUR	
Obligations	par exécution du plan d'investissement		0,00 EUR + jusqu'à 5 % de majoration pour écart		
	par ordre de négociation individuel	sur EIX et gettex	0,99 EUR + jusqu'à 5 % de majoration pour écart	0,00 EUR pour les ordres à partir de 250 EUR 0,99 EUR pour les ordres inférieurs à 250 EUR + jusqu'à 5 % de supplément de spread	
		sur autres lieux d'exécution allemands	3,99 EUR + jusqu'à 5 % de supplément de spread + Frais du lieu de négociation jusqu'à 0,01 %, minimum jusqu'à 1,50 EUR		
Autres frais			FREE Broker	PRIME Broker	PRIME+ Broker
Versement via Instant (Augmentation du solde créditeur total pour les achats de titres sur la base des opérations de prélèvement SEPA qui n'ont pas encore atteint leur date de valeur)			0,99 % du montant du versement pour un montant jusqu'à 5 000 EUR ; chaque euro supplémentaire étant sans frais	0,69 % du montant du dépôt jusqu'à 5 000 EUR, chaque euro supplémentaire étant sans frais	
Envoi de notes de contrat par e-mail à des tiers (par exemple aux services chargés de la conformité)			-	-	0,00 EUR

**Promotions et Conditions Particulières
(par exemple, produits PRIME)**

Vous trouverez les partenaires respectifs, les produits et (le cas échéant) d'autres Conditions Particulières sur le site web et/ou dans les applications iOS et Android.

IV. Wealth

Coûts de gestion du portefeuille financier	
Le montant des coûts de la tranche de volume immédiatement supérieure ne s'applique qu'à la partie du portefeuille du client ou de la cliente comprise dans cette tranche de volume.	
100 000 EUR ou moins	0,75 % par an
Plus de 100 000 EUR	0,69 % par an
Plus de 500 000 EUR	0,49 % par an
Base de calcul	Valeur de marché moyenne du portefeuille client sous gestion aux dates de valorisation
Période de facturation	Mois civil (au prorata le cas échéant)
Quotient de facturation	Nombre de jours civils de la période de facturation divisé par le nombre de jours civils de l'année civile
Date d'échéance	Fin de la période de facturation respective

V. Crédit

Découvert autorisé (Crédit)	Taux d'intérêt débiteur variable, facturé trimestriellement. Vous pouvez trouver les taux d'intérêt débiteurs applicables sur le site web et/ou via les applications mobiles de Scalable Capital.
------------------------------------	---

VI. Taux de change pour les transactions en devises étrangères

Conversion des devises	Les transactions en devises étrangères sont converties en EUR. La conversion est basée sur le cours d'achat ou de vente de la devise concernée, majorée d'un supplément ou minorée d'un rabais. La conversion peut être effectuée par Scalable Capital ou par un tiers, tel qu'un dépositaire intermédiaire.
-------------------------------	--